
U d'/of OTTAWA
39003002440096



13-1-70

Au vaillant Commandant
Léonce Savin
Bon et fidèle souvenir de l'auteur
Charles Bellet

SOUVENIRS DAUPHINOIS
SUR
LAMARTINE

Souvenirs Dauphinois

SUR

LAMARTINE

PAR

MGR CHARLES BELLET

Président de la Société d'Archéologie
de la Drôme

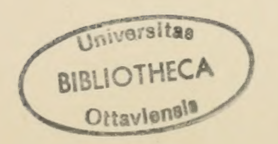


VALENCE

IMPRIMERIE DE JULES CÉAS & FILS

—

1916





CES SOUVENIRS *ont été publiés dans le* Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme, *en 1913, 1914, 1915, et ont pris fin avec le numéro de janvier-avril 1916.*

Commencés dans une période de paix et de tranquillité, ils s'achèvent en des heures tragiques, au milieu des plus graves événements qui aient jamais troublé le monde, et qui formeront, pour la vieille Europe, un des tournants décisifs de son avenir. Cette guerre, aux proportions gigantesques, restera le crime de l'Allemagne, que sa mauvaise foi et sa barbarie ont fait déchoir du rang des peuples civilisés et mis au ban de l'humanité tout entière.

Que Dieu protège la France ! Qu'il lui accorde, ainsi qu'à ses Alliés, la Victoire finale et une Paix glorieuse justement rémunératrice !

Un tel vœu ne pouvait pas ne pas précéder les pages qu'on va lire. Elles viennent d'un cœur qui n'a cessé de battre pour deux causes immortelles :

LA FRANCE ET L'ÉGLISE !

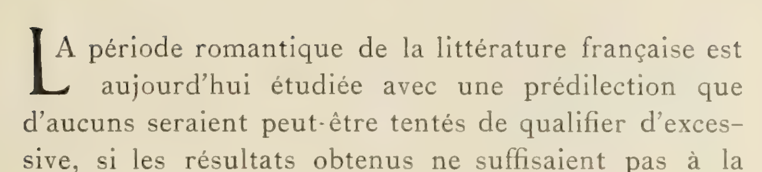
TAIN (Drôme, le 30 Mars 1916.



SOUVENIRS DAUPHINOIS

SUR

LAMARTINE



LA période romantique de la littérature française est aujourd'hui étudiée avec une prédilection que d'aucuns seraient peut-être tentés de qualifier d'excessive, si les résultats obtenus ne suffisaient pas à la justifier dans une ample mesure.

Le romantisme, dont le point de départ est en Rousseau, a reçu de Chateaubriand son plus vif éclat et comme sa consécration suprême, tant a été profonde, persistante, l'influence exercée par l'auteur du *Génie du Christianisme*. On a dit avec raison : « Chateaubriand est, littérairement, le plus grand nom et la plus grande influence du XIXe siècle français.

« Il est devenu presque banal d'observer que tout le romantisme est en lui. Le romantisme, quoi qu'on en ait dit parfois, n'est pas tout entier dans Rousseau : on ne trouvera, chez ce dernier, ni le romantisme historique, ni le romantisme moyenâgeux, ni le romantisme exotique, ni le romantisme, je ne dis pas chrétien, mais catholique. Tous ces traits au contraire, et tous ceux qu'on note avec raison chez Rousseau, — individua-

lisme, poésie lyrique, sentimentalisme, amour passionné de la nature, — sont très fortement marqués dans Chateaubriand. Il y a même chez celui-ci cette nuance particulière de romantisme que j'appellerais volontiers classique, qui, après lui, n'a guère eu d'adeptes, — sauf, peut-être, chez Lamartine, — et qui consiste à ne point répudier l'héritage d'un glorieux passé, à concilier et à fondre ensemble le goût et le culte des vieux chefs-d'œuvre avec la recherche ardente des nouveautés nécessaires. Il est sans doute fâcheux que Chateaubriand, sur ce point, n'ait pas fait école. En littérature, comme ailleurs, les révolutionnaires ont toujours tort, et il n'est pas nécessaire d'injurier Racine pour admirer les *Contemplations*.

« Les romantiques n'ont eu garde, en général, d'injurier Châteaubriand ; ils ont compris que c'eût été se renier eux-mêmes. Grands et petits, l'œuvre de Chateaubriand a été la source intarissable où ils sont tous venus puiser sans compter leurs thèmes d'inspiration, leurs coupes de phrase, mille détails de leurs romans ou de leurs poèmes, bref, leur vision du monde et leur manière de le traduire. On ferait plus d'un volume de la liste sommaire de tous leurs emprunts » (1).

Ces appréciations sont fort justes. Il convenait de les citer ici, car elles nous montreront bientôt avec quelle intensité rapide mais décisive, la formation intérieure et la véritable vocation du jeune Lamartine ont jailli de son premier contact avec Chateaubriand.

C'est donc à bon droit que la critique littéraire de notre temps s'est portée sur ce grand mouvement

(1) Victor Giraud, *Nouvelles études sur Chateaubriand. Essais d'histoire morale et littéraire*, p. 309-10. — Dans un tout autre sens, cf. Jules Lemaitre, *Chateaubriand*.

dont les conséquences ne laissent pas de s'accuser encore que l'on cherche à s'y soustraire par une nouvelle manière de penser, de sentir, d'écrire, où la forme trop souvent affectée et prétentieuse perd plus qu'elle ne gagne à vouloir s'affranchir du passé.

Que, dans cette histoire morale et littéraire, il y ait des tendances et des parti pris que l'on devine, la chose n'est pas pour étonner, non plus que le luxe des détails, qui prend des proportions telles, qu'on n'avait peut-être encore rien vu de pareil ; on veut tout savoir, on veut tout dire. Rien n'est oublié de ce qui peut mettre en relief, dans une lumière inattendue, voire même un peu crue, les écrivains, leur vie, leurs œuvres, leurs talents, leurs défauts, leurs amitiés, et, dans ce déshabillé, en certains cas passablement indiscret, la belle affaire si plusieurs réputations ne sortent pas indemnes de ce terrible contrôle. Terrible, il l'est, car il s'étend jusqu'à l'intimité du foyer, de la vie privée, dont les plus minutieux et les plus secrets détails ont été cherchés, fouillés, analysés, dans une véritable dissection. On nous donne même tout un livre, sous ce titre suggestif : *La salle à manger de Sainte-Beuve*, ce qui permet d'assister à un défilé quelque peu bigarré des célébrités politiques et littéraires de l'époque, dont la mentalité, pour plusieurs, prise sur le vif, offre des contrastes plutôt fâcheux. C'est, ma foi, très curieux, très drôle. Pourquoi faut-il que ce ne soit pas toujours très beau ? Pourquoi faut-il que, chez le maître du logis, le caractère et le cœur ne soient pas à la hauteur de l'intelligence ?

Naturellement, les documents inédits, ces inexorables documents, apportent leur contingent, et il est tel, que les résultats en sont ce que nous venons de dire. Bref,

si certains hommes gagnent à être ainsi vus de près, combien d'autres, au contraire, sont dans une situation défavorable, ceux surtout dont la sécheresse de cœur, la jalousie, la haine, vont de pair avec les plus grandes qualités de l'esprit. Le contraste est violent. Hélas ! Il n'est que trop certain. C'est l'œuvre du document.

Parmi ceux qui ont le plus bénéficié de ces investigations rétrospectives, il faut compter Lamartine qui a, pour employer une expression banale, une très bonne presse. Plus que jamais, il s'impose à l'attention des chercheurs et des critiques qui s'attachent à sa personnalité, avec un soin, une fidélité, un scrupule qui, chez quelques-uns, en devient un véritable culte tout de respect et d'admiration, double sentiment dont ne sont exclues ni l'impartiale sincérité, ni l'indépendance du jugement, ainsi qu'en témoignent des publications couramment appuyées sur une documentation bien informée et inspirée par un profond sentiment d'équité jamais démenti.

Au premier rang de ces critiques, il convient de placer M. Léon Séché qui s'est consacré particulièrement à la jeunesse de Lamartine et nous l'a révélée dans un jour tout nouveau, qui est le vrai, dénonçant plus d'une erreur, rectifiant plus d'un jugement formulé sans preuves indiscutables (1).

(1) Ces rectifications portent surtout sur certaines appréciations relatives aux rapports de Lamartine avec Elvire (Mme Charles), à Aix-les-Bains, en 1817, appréciations présentées par M. Faguet, dans la *Revue latine*, numéro du 25 décembre 1905, et par M. Doumic, *ibid.*, numéro du 26 juillet 1906.

Citons les publications de L. Séché :

1° *Lamartine de 1816 à 1830. Elvire et les Méditations.*

Nul n'est plus que lui au courant de tout ce qui touche au chantre d'Elvire. Aussi a-t-il pu justement nous écrire : « Je possède assez bien mon Lamartine » (1). Et encore ; « J'adore Lamartine. C'est vous dire combien je suis heureux de me sentir en communauté de sentiments avec vous » (2). Enfin, M. Léon Séché a, sur le métier, d'autres travaux Lamartiniens qui seront, comme leurs aînés, accompagnés de découvertes et de surprises, dont on lui sait d'avance le meilleur gré possible.

La chose est d'autant plus sûre, qu'il est un peu, et même beaucoup, à la tête du mouvement d'études si fortement dessiné vers la littérature romantique. Il a créé et il dirige avec succès une Revue spéciale exclusivement consacrée à l'Histoire du romantisme (3), et il y a donné plusieurs études, notes et documents relatifs à Lamartine (4).

2° *Le Roman de Lamartine.*

3° *Lamartine candidat à la députation en 1831. Documents inédits* dans le journal *Le Temps* du 24 juillet 1911.

4° *Le Cénacle de la muse française* (1825-1827).

5° *Les amitiés de Lamartine. Première série. Louis de Vignet. Eléonore de Canonge. Marianne-Elisa Birch. Caroline Angebert.*

(1) Lettre du 2 juin 1911.

(2) Lettre du 17 août 1911.

(3) *Les Annales Romantiques. Revue d'Histoire du Romantisme. Etudes. Documents inédits,* paraissant tous les deux mois (depuis juin-juillet 1904), sous la direction de Léon Séché.

(4) Numéro de juillet-octobre 1906 : *Le séjour d'Elvire à Aix-les-les-Bains, lettres de René Doumic et de Léon Séché.*

Ibid. Trois lettres inédites de Lamartine : I *à Lamennais ;* II *à Charles Nodier ;* III *à Boucher de Perthes.*

Numéro de mai-juin 1907 : *Pour Elvire. Le séjour de Lamartine à Aix-les-Bains.*

Numéro de septembre-octobre 1908 : *Le carnet de Lamartine.* (*Documents inédits*).

Numéro de janvier-février 1910 : *Lamartine et Madame de Girardin. Documents inédits.*

En dehors des travaux de Léon Séché, combien d'autres ont été encore consacrés au grand poète et qu'il est impossible de mentionner ici, car nous n'entendons pas établir une bibliographie Lamartinienne. Cependant, le champ d'étude est loin d'être épuisé. Il n'est pas tellement restreint, ni réservé, qu'il ne soit permis d'y glaner un peu. Essayons-nous à le faire au point de vue dauphinois.

Ce n'est pas la première fois qu'on a essayé de réunir quelques souvenirs dauphinois sur Lamartine. Un bibliophile grenoblois, doublé d'un fin lettré, M. Victor Nicolet, avait déjà fait, de Lamartine dans les Alpes et à Grenoble, l'objet de son discours de réception à l'Académie delphinale (1), et, dans ces pages très littéraires, il a eu la bonne fortune d'apporter, sur un personnage de premier ordre, une part d'inédit qui n'est pas sans quelque saveur. Un des juges les mieux qualifiés, Gustave Ginon, alors curé de Saint-Joseph à Grenoble, m'en écrivait :

« Le discours de M. V. Nicolet, est une œuvre remarquable d'esprit, de bon goût, pleine de détails intéressants et inattendus. Quand on pense que la personnalité ainsi mise en cause n'est autre que Lamar-

Numéro de mars-avril 1910 : « *Le manuscrit de ma mère.* » *Le mariage de Lamartine. Les lettres d'Elvire.*

Numéro de mai-juin 1911 : *La réponse à Némésis de Lamartine, d'après les manuscrits originaux.*

Numéro de juillet-octobre 1911 : *Une amie de Victor Cousin et de Lamartine : Madame Caroline Angebert.*

Il convient d'ajouter Pierre de Lacretelle, *Les origines et la jeunesse de Lamartine*, 1790-1812, très intéressante et importante publication, qui sera suivie d'un second volume. On ne saurait s'en passer si l'on veut bien connaître la jeunesse de Lamartine.

(1) *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4e série, t. VIII, 1894, p. 65.

tine lui-même, il faut le féliciter d'avoir eu le flair de trouver un tel sujet et le talent de l'avoir si bien traité » (1).

En publiant ces souvenirs dauphinois sur Lamartine, je n'ai pas la prétention de faire mieux que mon devancier, ni de le compléter en quoi que ce soit. Je me borne à reproduire, d'après des notes exactes, prises au jour le jour, d'autres menus faits, d'autres détails peu connus, ignorés même, et qui, je le crois du moins, ne seront pas accueillis trop défavorablement.

Peut-être estimera-t-on qu'il y a, dans ces pages, bien des choses étrangères au Dauphiné. C'est possible. En tout cas, à cette critique, si c'en est une, je ne ferai qu'une réponse : Lamartine a droit de cité partout.

I

Le collège de Belley. — Les jeunes amis d'Alphonse. — Triple influence de la religion, de ses maitres et de Chateaubriand.

Quand on parle des rapports de Lamartine avec le Dauphiné, le premier nom qui se présente, celui qui domine tous les autres, est le nom de Virieu (2). Les

(1) Lettre du 12 juillet 1894.

(2) Les Virieu sont une des plus anciennes familles féodales du Dauphiné. Leur généalogie a été donnée dans l'*Armorial du Dauphiné*, par Rivoire de la Bâtie. Mais elle aurait besoin d'être rectifiée et surtout complétée dans sa partie féodale, c'est-à-dire antérieure à l'administration du Dauphin Louis II (1437-1461), depuis Louis XI (1461-1483).

Au reste, toutes les familles féodales dauphinoises en sont là. Ce travail peut être exécuté aujourd'hui grâce à la publication des *Inven-*

circonstances qui rapprochèrent et unirent de façon si étroite Alphonse de Lamartine et Aymon de Virieu méritent d'être signalées.

taires sommaires des archives départementales de l'Isère, de la Drôme, des Hautes-Alpes et des départements voisins. — Il le sera bien mieux encore lorsque aura paru le *Regeste Dauphinois* ou *Analyse de tous les documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné depuis les origines chrétiennes jusqu'en 1349*, par M. le chanoine U. Chevalier. Ce grand ouvrage, qui ne comportera pas moins de 32,000 numéros, est en cours de publication. Le premier volume in-4° à 2 colonnes est déjà paru (avril 1913).

Quoi qu'il en soit, et pour nous en tenir à notre récit, donnons la simple indication généalogique suivante :

I. — François-Henry de Virieu, comte de Virieu-Pupetières, colonel de Limousin-Infanterie (voir Rochas), membre de la Constituante, né à Grenoble, le 13 août 1754, tué au siège de Lyon, le 15 octobre 1793 ; marié à Paris, le 30 janvier 1781, à Elisabeth, fille de Jean-Jacques Digeon, baron de Monteton et de Suzanne de Narbonne-Pelet ; d'où :

1° Paul-Emile-Louis-Henri, né à Paris, le 7 janvier 1782, mort le 20 juillet 1783 ;

2° Marie-Emilie-Nicole-Stéphanie, née le 14 juillet 1785 et décédée sans alliance le 9 mai 1873 ;

3° Marie-Emilie-Nathalie, née à Paris, le 25 décembre 1786, morte au château de Mérieu, en 1832, mariée à Adolphe Pourroy de l'Auberivière, comte de Quinsonnas ;

4° Gabriel-Henri-Aymon qui suit :

II. — Gabriel-Henri-Aymon de Virieu, comte de Virieu-Pupetières, garde du corps du roi, secrétaire d'ambassade à Turin avant 1830, chargé d'affaires ; né à Paris, le   1788, mort le 10 avril 1841, marié en 1822 à Joachine-Emma de Méallet de Fargues, d'où :

1° Jean-Alphonse-Aymon, qui suit :

2° Godefroy-Xavier, comte de Virieu, né en 1830, mort au château de Caillou, près de Fontaine-sur-Saône, 5 juillet 1893, officier, marié le 5 juin 1856 à Marie-Gabrielle Pourroy de l'Auberivière de Quinsonnas, d'où :

A. — Marie-Guillaume-François-Henri, né à Paris le 21 octobre 1861, officier :

B. — Marie-Joseph-Henri-Geoffroy, né à Paris, le 28 mars 1863, officier, marié le 6 novembre 1890, à Marie-Pauline-Béatrix de Durfort ;

C. — Jeanne-Marie-Elisabeth, mariée en mai 1881, à Thibault-Christophe-Anne-Marie de Robion ;

C'est Alphonse lui-même qui nous a fait à cet égard ses propres confidences. Nous n'aurons donc qu'à le laisser parler. Les citations en seront peut-être un peu longues, mais, le moyen d'être court avec un charmeur comme lui ? Ce qu'il dit est si plein de cœur et de franchise, dans une langue si belle, si harmonieuse, qu'on ne se lasse pas de l'écouter.

Sa mère, grande chrétienne et femme de valeur, ne cessa de l'entourer de la plus tendre sollicitude (1). Après un essai déplorable dans une pension « toute vénale » à Lyon (2), elle se décida à placer son fils, âgé de treize ans, au collège de Belley. Ce collège, dirigé par des jésuites, jouissait d'une réputation hautement

D. — Marie-Michelle-Stéphanie, mariée en décembre 1887 à Armand-Charles-François-Henri-Louis-Xavier de Gontaud-Biron, officier.

Cette branche continue.

3° Paul-Emile, né , mort en 1852.

III. — Jean-Alphonse-Aymon, marquis de Virieu, né en 1826, mort au château de Pupetières, le 26 décembre 1882, secrétaire d'ambassade 1850-1860, marié le 7 juin 1852 à Antoinette-Joséphine-Alix de Vallin, fille de Léonard-Antoine, comte de Vallin et de... de la Guiche (la famille de Vallin s'est éteinte avec elle) ; d'où :

Antoine-Wilfrid, marquis de Virieu, né à Paris, le 28 décembre 1860, marié le 3 juillet 1886, à Elisabeth-Victurienne, fille du duc de Noailles et de . de la Ferté-Meun-Molé-Champlatreux, sans enfant.

(1) Le grand-père maternel d'Alphonse, Jean-Louis des Roys, était fils de Claude des Roys, avocat au parlement de Grenoble. Il naquit à Champagne (Ardèche) en 1724 ; en 1745 il fut reçu licencié en droit à l'Université de Valence, et l'année suivante nous le trouvons avocat au parlement de Grenoble. Il s'établit définitivement à Lyon en 1750, où il épousa Marguerite Gavanet, d'où une fille, Alix, mariée à Pierre de Lamartine (1788), d'où cinq filles et un fils, Alphonse, né en 1790.

(2) D'après M. Pierre de Lacretelle (*ut supra*), cette pension n'était pas si mauvaise que le dit Lamartine, qui l'a dépeinte sous des traits bien noirs. Au fond, il s'y ennuyait mortellement, et voulait revenir à la maison, et sa mère, touchée de compassion, consentit à le placer ailleurs.

méritée. Alphonse devait y achever brillamment ses études. Il y entra le 27 octobre 1803 et en sortit le 17 janvier 1808. Il eut l'avantage de s'y créer des amitiés durables avec un savoisien, Louis de Vignet, et trois dauphinois, Aymon de Virieu, Gaspard de Bienassis et Louis de Montchalin.

Mais, qu'était en réalité le collège de Belley qui abritait ces jeunes amis et où ils trouvaient, avec une culture intellectuelle assurément remarquable, les bienfaits d'une éducation morale et religieuse qui forme l'homme d'honneur et de devoir? Alphonse va nous le dire :

« Le collège des jésuites où je faisais mes premières études était le collège de Belley. Les sites sont pour moi, comme pour toutes les natures impressionnables, la moitié des choses. Les lieux nous entrent dans l'âme par les yeux et s'incorporent à nos sensations, et ces sensations deviennent des caractères. La petite ville de Belley, à l'extrémité de la Bresse qui touche à la Savoie, a déjà la physionomie alpestre et recueillie des profondes et noires vallées qui s'engouffrent vers Chambéry, dans la Maurienne.

« Bien que le collège soit adhérent à la ville, il n'a ni la tristesse morne, ni l'enceinte obscure d'un édifice borné par d'autres édifices ou par des rues. Bâti sur la pente de la colline qui mène à Belley, il est la première maison du faubourg. Grâce à cette situation suburbaine, il participe de trois côtés à la vue, à l'air libre, à la solitude de la campagne. De toutes ses fenêtres, le regard tombe ou sur des jardins plantés de bosquets de charmille, ou sur un coteau où les vignes hautes d'Italie sont entrecoupées de larges sillons

de culture et d'arbres fruitiers, amandiers, pèchers aux fleurs précoces, aux feuilles sans ombre, ou sur de vertes prairies fuyantes à l'horizon, dans lesquelles paissent de blanches génisses.

« Les longs corridors, les hauts dortoirs, la vaste église attenant à l'édifice, les portiques et les cours espacées sur lesquelles s'ouvrent les salles d'étude, donnent à tout l'ensemble de ce bâtiment l'aspect d'une magnifique abbaye de cénobites épris des champs, plutôt que la physionomie murale d'une prison d'enfants, physionomie trop habituelle à ces monuments d'étude. A l'exception des heures où nous étions penchés, le livre ou la plume à la main, sur nos tables, nous pouvions plonger librement nos regards et nos pensées sur le ciel, sur la campagne, sur les spectacles agrestes, si délicieux à l'enfance. Nous pouvions nous croire encore dans la liberté des champs et des demeures paternelles » (1).

Le contraste fut grand pour Alphonse, récemment sorti d'une sordide pension qui lui avait laissé les plus tristes souvenirs.

« Je fus agréablement surpris de trouver dans les maîtres et dans les disciples une physionomie toute différente. Les maîtres me reçurent des mains de ma mère avec une bonté indulgente qui me prédisposa moi-même au respect ; les écoliers, au lieu d'abuser de leur nombre et de leur supériorité contre les nouveaux venus, m'accueillirent avec toute la prévenance et toute la délicatesse qu'on doit à un hôte étranger et triste de son isolement parmi eux ; ils m'abordèrent timidement

(1) Lamartine. *Une page de Mémoires. Comment je suis devenu poète*, dans *Cours familier de littérature*, t. IV, 1857, p. 372 et 377.

et cordialement ; ils m'initièrent doucement aux règles, aux habitudes, aux plaisirs de la maison ; ils semblèrent partager, pour les adoucir, les regrets et les larmes que me coûtait la séparation d'avec ma mère. En peu de jours, j'eus le choix des consolateurs et des amis. A cet accueil des maîtres et des élèves, mon cœur ne résista pas ; je sentis ma fibre irritée se détendre et s'assouplir avec une heureuse émulation. La discipline volontaire et toute paternelle de la maison, un autre régime, firent de moi un autre enfant » (1).

Quant au régime intérieur de la maison, on devine sans peine quelle heureuse et décisive influence il exerça sur l'âme et le cœur de l'enfant :

« En y entrant, a-t-il dit, je sentis en peu de jours la différence prodigieuse qu'il y a entre une éducation vénale vendue à de pauvres enfants, par l'amour de l'or, par des industriels enseignants, et une éducation donnée au nom de Dieu et inspirée par un religieux dévouement dont le ciel seul est la récompense. Je ne retrouvai pas là ma mère, mais j'y retrouvai Dieu, la pureté, la prière, la charité, une douce et paternelle surveillance, le ton bienveillant de la famille, des enfants aimés et aimants, aux physionomies heureuses. J'étais aigri et endurci, je me laissai attendrir et séduire. Je me pliai de moi-même à un joug que d'excellents maîtres savaient rendre doux et léger. Tout leur art consistait à nous intéresser nous-mêmes au succès de la maison et à nous conduire par notre propre volonté et par notre propre enthousiasme. Un esprit divin semblait animer du même souffle les maîtres et les disciples. Toutes nos âmes avaient retrouvé leurs ailes et

(1) *Ibid.*, p. 379.

volaient d'un élan naturel vers le bien et vers le beau. Les plus rebelles eux-mêmes étaient soulevés et entraînés dans le mouvement général. C'est là que j'ai vu ce que l'on pouvait faire des hommes, non en les contraignant, mais en les inspirant. Le sentiment religieux qui animait nos maîtres nous animait tous. Ils avaient l'art de rendre ce sentiment aimable et sensible, et de créer en nous la passion de Dieu. Avec un tel levier placé dans nos propres cœurs, ils soulevaient tout. Quant à eux, ils ne faisaient pas semblant de nous aimer, ils nous aimaient véritablement... Ils commencèrent par me rendre heureux ; ils ne tardèrent pas à me rendre sage. La piété se ranima dans mon âme. Elle devint le mobile de mon ardeur au travail. Je formais des amitiés intimes avec des enfants de mon âge aussi purs et aussi heureux que moi. Ces amitiés nous refaisaient pour ainsi dire une famille » (1).

On sait les noms de ces amis intimes. Avec la tendresse de cœur qui le caractérisait, Alphonse s'épanchait auprès d'eux, surtout auprès de Louis de Vignet et d'Aymon de Virieu, dans un abandon charmant qui achevait d'unir et pour toujours ces trois natures d'élite. Le démon de la poésie ne tarda pas à le tenter, et le premier essai de sa muse date de cette époque : Certain rossignol, qu'il entendait chanter chaque nuit, l'inspira, et il lui consacra toute une pièce de vers qu'il publia plus de cinquante ans après (2).

Naturellement, Louis et Aymon en eurent la confidence :

« Je ne lus ces vers qu'à mes deux amis, Aymon de V[irieu] et Louis de V[ignet]. Ils se récrièrent sur mon

(1) Lamartine. *Les confidences*, édit. Hachette, in-12, 1911, p. 105-6.
(2) *Cours familier de littérature*, t. IV, p. 382-85.

prétendu talent ; ils copièrent mon chef-d'œuvre pour le montrer à leurs parents, mais nous nous gardâmes bien de le laisser voir à nos maîtres, car on nous interdisait avec raison de composer des vers français avant d'avoir des idées ou des sentiments à exprimer dans cette langue. L'amusement oiseux de la césure et de la rime nous aurait dégoûtés des études élémentaires et sérieuses, auxquelles on appliquait nos mémoires et notre intelligence. Cependant l'encouragement de mes deux amis plus âgés que moi suffisait pour me confirmer dans le goût prématuré des vers » (1).

Un jour vint où, devant nos jeunes amis émus et captivés, tout un horizon nouveau apparut, qui leur apporta, avec des sensations ardentes, insoupçonnées jusqu'ici, le sentimentalisme et l'amour passionné de la nature, tout imprégné de poésie. Grâce à un maître intelligent, Chateaubriand leur était révélé ! Quel effet magique, quel coup de foudre sur ces cœurs d'adolescents ! L'âme d'Alphonse surtout en fut profondément touchée : en lui s'éveilla l'idée du poète lyrique. Il eut cette intuition. Elle le saisit, le subjugua. Désormais sa vocation était trouvée, et il la suivra jusqu'au bout.

La scène est trop belle pour n'être pas citée :

« Un jour de printemps, les rayons du soleil de mai entraient avec les senteurs des jardins et des prés par la fenêtre ouverte de la classe, au rez-de-chaussée ; la sève rajeunie de la saison circulait dans nos veines comme dans les plantes ; ces lueurs, ces odeurs, ces bourdonnements d'insectes, ces parfums de la campagne apportés par les bouffées du vent tiède appelaient toutes nos pensées au dehors.

(1) *Ibid.*, p. 385.

« Je ne sais quel vague ennui, phénomène ordinaire du printemps sur les hommes sédentaires, se trahissait en nous par l'inattention, les nonchalances d'attitude, les baillements mal contenus sur les bancs de bois de la salle. Le père Béquet lui-même, très indulgent de sa nature, semblait atteint comme nous de cette sorte de somnolence générale ; il nous lisait et nous commentait, sans goût et sans verve, je ne sais quels vers ou quelle prose des livres classiques dont les images et les pensées étaient aussi usées pour lui et pour nous que le parchemin taché d'encre de nos livres d'étude.

« Un autre livre broché en papier de couleur était fermé sous son bras, entre son habit noir et son coude; on voyait qu'il y pensait malgré lui ; son regard, distrait de ses textes grecs et latins ouverts sur le pupitre de sa chaire, se détournait involontairement et tombait obliquement sur le livre pressé contre son cœur. Nous-mêmes nous regardions avec curiosité ce livre, dont la couverture inusitée excitait notre étonnement. Nous avions comme le pressentiment ou comme l'attente de quelque chose d'extraordinaire contenu dans ce mystérieux volume.

« Tout à coup, le père Béquet ferma ses livres grecs et latins. Il nous dit que la classe était finie par exception pour cette matinée, mais que, pour remplir plus agréablement l'heure qui nous restait encore avant la sortie, il allait nous faire une lecture dans un livre mondain qui venait de paraître, et dont l'auteur, inconnu jusque-là, s'appelait Chateaubriand. Ce petit prologue, prononcé avec l'accent d'un homme qui annonce une bonne nouvelle à son auditoire, et qui fait entendre plus qu'il ne dit, éveilla tout à coup notre attention.

« Mes amis, nous dit alors le bon professeur, je vais faire une chose inusitée, peut-être répréhensible, je vais tenter sur vos esprits une épreuve de goût ; je vais voir si l'impression qu'un livre tout moderne m'a fait ce matin en parcourant ces pages est une illusion de la nouveauté, ou si c'est une admiration légitime et motivée pour des images et pour un style aussi réellement beaux que l'antique où nous cherchons le beau. Ecoutez avec attention les pages que je vais vous lire ; recueillez bien vos impressions et vos jugements ; je vous interrogerai ensuite sur vos propres sentiments, et je vous donnerai pour sujet de composition demain l'analyse raisonnée de ces pages. Ceux d'entre vous qui préfèrent à cause de leur âge plus tendre, les promenades et les jeux de cette belle matinée à des délassements d'esprit peuvent se retirer ; les autres resteront librement avec moi pour jouir d'autres plaisirs.

« La foule s'élança dans les jardins avec des cris de joie qui se confondirent avec les gazouillements des oiseaux libres des charmilles ; huit ou dix adolescents des plus âgés ou des plus lettrés restèrent retenus par la confiance qu'ils avaient dans le goût délicat du maître et par leur attrait déjà prononcé pour les plaisirs d'esprit. J'étais du nombre ; mes deux rivaux et mes deux amis, Louis de V[ignet] et Aymon de V[irieu], se groupèrent avec moi au pied de la chaire. Nous étions tout regard et toute oreille pour le phénomène promis » (1).

Leur attente ne devait pas être déçue. Le professeur leur lut de nombreuses pages du *Génie du Christianisme*. Ils en furent ravis :

(1) *Ibid.* p. 415-19.

« L'heure sonna trop prompte à la lugubre horloge de la chapelle ; nous aurions voulu que le temps n'eût plus d'heures ; le grand peintre d'impressions et le grand musicien de phrases nous avait enlevé le sentiment du temps écoulé. Le livre était fermé que nous lui demandions encore des pages.

« Dès ce moment, le nom de M. de Chateaubriand fut une fascination pour nous ; il remplit notre esprit d'un éblouissement d'images, et notre oreille d'un enivrement de musique qui nous donnait le vertige de la poésie » (1).

Dès ce moment, Alphonse et ses amis ne se lassèrent pas de lire, de dévorer les œuvres de Chateaubriand, surtout le *Génie du Christianisme*. Il eut l'occasion de leur en dire bien nettement sa pensée :

« Je me souviens qu'un jour, assis avec quatre de mes condisciples sur un tronc d'arbre au bord du Rhône, nous lûmes quelques chapitres du *Génie du Christianisme*, et que nous en fûmes émus jusqu'aux larmes d'admiration. Quand le livre fut fermé, nous nous interrogeâmes les uns les autres sur nos impressions réfléchies, tout le monde s'écria que c'était le plus beau des livres qui fût jamais tombé sous nos yeux dans le cours de nos lectures. — Et toi ? me demandèrent mes camarades. — Moi, répondis-je, je pense comme vous ; c'est bien beau, mais ce n'est pas du vrai beau encore.

(1) *Ibid.*, p. 432 — Lamartine a encore reproduit ce récit dans ses *Mémoires inédits* (p. 92-95), mais avec moins de détails. — Notons en passant que le *Génie du Christianisme* parut en 1802, avant l'entrée de Lamartine au collège de Belley. Le fameux livre n'était donc plus une nouveauté au moment où il lui fut révélé par le P. Béquet, en 1807. Au reste, le cher grand poète a toujours été brouillé avec la chronologie, même avec la sienne. Et puis, dans tous les récits postérieurs qu'il a donnés, il n'a jamais su se tenir en garde contre l'ardeur de sa belle imagination.

— Et pourquoi ? ajoutent-ils. — Parce que c'est trop beau, répondis-je, parce que la nature y disparaît trop sous l'artifice, parce que cela enivre au lieu de toucher, et s'il faut tout vous dire en un mot, ajoutai-je, parce que les larmes que nous venons de verser en lisant ces pages, sont des larmes de nos nerfs, et non pas des larmes de nos cœurs » (1).

Et il ajoute : « M. de Chateaubriand fut certainement une des mains puissantes qui m'ouvrirent dès mon enfance le grand horizon de la poésie moderne » (2).

Ailleurs encore : « J'étais certainement un des plus touchés, parce que les trois notes qui étaient nées avec moi, la religion, la mélancolie et la famille, étaient aussi les notes les plus neuves et les plus divines du génie de Chateaubriand » (3).

Alphonse l'a dit, la religion fut alors une des notes qui vibraient en lui, et c'est elle qui, grâce au zèle éclairé de ses maîtres, contribua pour une bonne part à son évolution intellectuelle. Une sérénité chaude de l'âme, selon une de ses expressions, découla pour lui de la piété et le porta à des pensées, à des méditations préludes des fameuses *Méditations religieuses*. Qu'on en juge :

« J'ai peint dans *Jocelyn*, sous le nom d'un personnage imaginaire, ce que j'ai éprouvé moi-même de chaleur d'âme contenue, d'enthousiasme pieux répandu en élancements de pensées, en épanchements et en larmes d'adoration devant Dieu, pendant ces brûlantes années d'adolescence, dans une maison religieuse. Je

(1) *Ibid.*, p. 434-5.
(2) *Ibid.*, p. 436.
(3) *Mémoires inédits*, p. 94.

vivrais mille ans que je n'oublierais pas certaines heures du soir où, m'échappant pendant les récréations des élèves jouant dans la cour, j'entrais par une petite porte secrète dans l'église déjà assombrie par la nuit et à peine éclairée au fond du chœur par la lampe suspendue du sanctuaire ; je me cachais dans l'ombre plus épaisse d'un pilier ; je m'enveloppais tout entier de mon manteau comme d'un linceul ; j'appuyais mon front contre le marbre froid d'une balustrade, et, plongé, pendant des minutes que je ne comptais plus, dans une muette mais intarissable adoration, je ne sentais plus la terre sous mes genoux ou sous mes pieds, et je m'abîmais en Dieu, comme l'atome flottant dans la chaleur d'un jour d'été. s'élève, se noie, se perd dans l'atmosphère, et, devenu transparent comme l'éther, paraît aussi aérien que l'air lui-même, et aussi lumineux que la lumière » (1).

Ces citations sont si belles ! Elles nous introduisent si bien dans l'intimité de Lamartine adolescent ! Comment dès lors les trouver trop longues ? Il garda toujours à son cher collège de Belley un souvenir tout empreint de respect et de gratitude. Ce souvenir, il l'exprima lui-même le jour où, ses études terminées, il dut le quitter non sans tristesse, ni sans regrets.

« Je fis des adieux reconnaissants aux excellents maîtres qui avaient su vivifier mon âme en formant mon intelligence, et qui avaient fait, pour ainsi dire, rejaillir leur amour de Dieu, en amour et en zèle pour l'âme de ses enfants. Les pères Desbrosses, Varlet, Béquet, Wrintz surtout, restèrent toujours dans ma mémoire comme des modèles de sainteté, de vigilance,

(1) *Les Confidences*, p. 110.

de paternité, de tendresse et de grâce pour leurs élèves. Leurs noms firent toujours pour moi partie de cette famille de l'âme à laquelle on ne doit pas le sang et la chair, mais l'intelligence, le goût, les mœurs et le sentiment » (1). Est-il beaucoup de maîtres qui aient reçu pareil éloge et d'un tel cœur ?

Le collège de Belley n'a eu garde d'oublier l'élève de génie qui en est la gloire ! Aussi s'appelle-t-il aujourd'hui COLLÈGE LAMARTINE. La société des anciens élèves à laquelle le grand poète se fit un devoir d'appartenir (2), voulut qu'un monument perpétuât à jamais son souvenir. Par ses soins, une statue à *Lamartine adolescent* a été érigée qui le représente debout, la main droite fièrement étendue ; le regard doux et vif à la fois ; sur sa belle figure — il était si beau ! — l'air inspiré du

(1) *Ibid.*, p. 111.

(2) En 1855, invité à une réunion des anciens élèves, il répondit par une lettre, conservée aujourd'hui au collège de Belley et publiée en 1899, (voir la note suivante); nous croyons devoir la reproduire ici :

MESSIEURS ET CHERS CONDISCIPLES,

Je reçois l'invitation un peu trop tard ; ce jour m'aurait rajeuni de quarante ans. J'en aurais fait un entretien littéraire rendu plus cordial par votre présence et par les souvenirs de nos belles années. Mais, d'impérieuses nécessités me retiennent à Paris jusqu'au mois de septembre. Croyez à mes regrets bien sincères et à mes vœux bien affectueux pour des condisciples dont aucun nom ne s'est effacé de mon cœur et pour une ville qui fut ma patrie classique.

Elle fut aussi la patrie de mes premières amitiés, et je les reporte à son nom.

Vous verrez du reste, dans un de mes prochains entretiens intitulé : *Comment on devient poète*, que c'est à vos belles vallées que j'ai emprunté mes faibles couleurs.

Mille expressions de reconnaissance pour votre bonne et heureuse pensée.

LAMARTINE.

Paris, 10 juillet 1855.

jeune penseur est saisissant de grâce et d'harmonie ; enfin, l'ensemble du corps se dessine svelte, élancé, en une douceur exquise, le long d'un manteau à larges plis (1). C'est bien là Alphonse de Lamartine, à dix-sept ans, au sortir du collège, dans tout l'éclat de sa jeunesse, prêt à prendre son vol vers les cîmes éthérées où il devait resplendir d'un immortel éclat.

Ses maîtres et lui-même en avaient-ils dès lors le pressentiment ? Il est permis d'en douter. Il a raconté que le jour de la distribution des prix, qui lui valut tant de lauriers, on joua une comédie dont le principal rôle lui était confié. Les assistants enthousiasmés ne lui ménagèrent pas les plus chaleureux applaudissements. Un vieux militaire, sous le coup de l'émotion, ne put s'empêcher de dire à haute voix : « En voilà un qui fera un fameux général » (2). Le brave homme !

II

Lamartine et Guichard de Bienassis.

C'est par la Correspondance de Lamartine, le livre de ses *Confidences* et celui de ses *Mémoires*, que nous pouvons connaître ses premiers amis. Dans ses lettres

(1) Cette statue est l'œuvre d'un artiste de talent, M. Delorme, à Mâcon. Elle été solennellement inaugurée le 22 mai 1899, dans une une magnifique cérémonie, présidée par André Theuriet, représentant l'Académie Française, et entouré de nombreuses notabilités, parmi lesquelles les généraux Borson et Collet-Meygret, Mgr Luçon, évêque de Belley, César Caire, et mon vieil ami, G. d'Orgeval, qui était à la tête du comité, dont il assura le plein succès. D'éloquents discours furent prononcés. Ils ont été reproduits dans *Inauguration d'une statue à Lamartine adolescent*. — *Belley*, *22 mai 1899*, in-8° de 143 p. (Portraits).

(2) *Mémoires inédits de Lamartine*, (1790-1815), édit. in-12, p. 96.

surtout, il se révèle tout entier, sans réticence, sans calcul, sans pose, du moins dans les années de jeunesse et jusque vers 1830. Cette dernière date est le point de départ d'une nouvelle évolution dans ses idées : la politique l'attire de plus en plus et devient l'objet presque exclusif de sa vie intellectuelle. Si cette évolution agit au détriment de son génie de poète, elle n'est pas sans contre-coup dans sa manière de voir et de sentir avec ses plus chers amis, comme Virieu, Bienassis et Vignet qui, tout en lui restant fidèles, n'acceptèrent jamais ses théories, ses illusions humanitaires et démocratiques.

La meilleure manière de lire dans ses amitiés est donc d'étudier d'abord la Correspondance, de la citer, même longuement; car elle constitue une œuvre incomparable et d'une importance psychologique peu ordinaire. Malheureusement, elle est loin d'être complète. M. Léon Séché en a montré les défauts et les lacunes, et il est à craindre qu'il n'ait que trop raison quand il dit qu'elle a été « truquée et tronquée » (1). Il serait injuste pourtant de généraliser. L'étude attentive des documents permet de croire que, somme toute, cette critique n'est justifiée que sur des points de détails, ce qui n'enlève rien à l'autorité du témoignage.

D'autre part, si nous avons les lettres de Lamartine, que les destinataires ont consenti à communiquer en vue de leur publication — et encore dans une mesure plus ou moins satisfaisante — par contre, nous n'en avons aucune de ces destinataires, lacune déplorable qui nous prive d'un précieux élément d'information. L'opinion reçue est que Lamartine lui-même a détruit les lettres de ses correspondants.

(1) *Les amitiés de Lamartine. Première série*, in-8°, 1911, p. 10.

Quant aux *Confidences*, si curieuses et d'un si vif intérêt, elles ne doivent être mises à contribution qu'avec une certaine réserve. Il en est de même pour les *Mémoires*. Lamartine, on le sait, était très peu exact, et ce défaut n'est nulle part plus apparent que dans les *Confidences*, où abondent les erreurs, même sur des faits qui le touchent de très près et qu'il devait connaître mieux que personne.

Ceci dit, interrogeons, soit la Correspondance, soit les *Confidences*, telles qu'elles sont et essayons d'en tirer parti.

Nous trouvons tout d'abord plusieurs lettres à son jeune ami dauphinois, Guichard de Bienassis (1), avec lequel Alphonse s'était étroitement lié au collège de Belley.

Nicolas-Prosper Guichard de Bienassis était né le 16 avril 1789 — un an avant Lamartine — au château de Bienassis, commune de Villemoirieu, canton de Crémieu (Isère). Maire de sa commune, puis juge de paix de son canton, il mourut à Bienassis, le 27 mai 1855.

Dans ses *Mémoires* écrits vers cette époque, Lamartine a consacré à Guichard une page trop intéressante pour ne pas la citer en entier : après avoir dépeint « Virieu, homme d'aristocratie, Vignet, homme de génie», il ajoute : « Il y en avait un autre qui vient de mourir récemment, c'était Guichard de Bienassis, homme d'humanité pure ».

« Bienassis était fils unique d'une bonne et aimable veuve qu'on appelait Madame de Montlevon. M. de

(1) C'est par erreur que, dans le n° précédent du *Bulletin* (p. 255), il est appelé Gaspard. Il faut lire : Guichard.

Montlevon était un gentilhomme d'un certain âge, qui avait épousé tard cette femme, d'origine inférieure. Il lui avait laissé, en mourant, sa fortune qui consistait en un petit château nommé Bienassis, situé à une demi-lieue de la petite ville de Crémieu dans la plaine du Dauphiné. Ce château, qui ne tarda pas à devenir notre quartier général à Virieu, à Vignet et à moi, était bâti sur un monticule solitaire, flanqué de deux tours et adossé à une colline de grands bois. Une jolie source, ombragée de saules pleureurs, suintait dans le jardin. Nous verrons bientôt comment il était habité.

Bienassis, qui portait le nom de sa terre, était donc à moitié bourgeois par sa mère, à moitié noble par son père. Ses opinions tenaient des deux origines, mais il préférait la bourgeoisie. Il était, avant tout, l'enfant de la nature. Un peu plus âgé que nous, il avait trouvé, dans le château de sa mère, une petite chambre attenante au grenier et dont son père, M. de Montlevon, avait fait une bibliothèque. Cette bibliothèque était fermée à clef par sa mère, mais la clef était suspendue à un clou d'or dans la chambre maternelle. Une jeune fille de quinze ans, qui servait de demoiselle de compagnie et de femme de chambre à Madame de Montlevon, aimait beaucoup Bienassis et lui glissait quelquefois la clef fatale. Il entrait alors furtivement dans la bibliothèque et emportait dans des matelas une provision de mauvais livres, dangereux à son âge. C'étaient : les *Confessions* de J.-J. Rousseau, si séduisantes à quatorze ans ; Helvétius, si ennuyeux, mais si propre à détruire toute habitude religieuse dans le cœur, Raynal, philosophe ampoulé, qui faisait prendre la déclamation pour l'élégance, et l'affectation pour la sensibilité ; *Faublas*, les *Liaisons dangereuses*, et d'autres romans de ce genre, où

le libertinage parodiait l'amour. Il en était sorti ivre de cette fausse sagesse et de ces faux sentiments ; mais, quand les vraies notes de la nature l'avaient ému dans les belles pages de J.-J. Rousseau, son enthousiasme s'était élevé jusqu'au délire et son admiration jusqu'au culte. Les phrases qu'il en savait par cœur et qu'il nous récitait avec transport, nous enchantaient Nous aurions voulu à tout prix avoir la clef de ce sanctuaire où il était entré le premier. Ainsi, Virieu sceptique, Vignet incrédule, Bienassis sensible, moi pieux par instinct mais ignorant par l'âge, tels étaient les éléments confus de l'opinion de notre groupe d'écoliers. Virieu en plaisentait, Vignet, Bienassis en déliraient, moi j'en rêvais » (1).

En caractérisant ainsi ses amis, Lamartine va peut-être bien loin et les traits dont il les peint ont je ne sais quoi d'excessif qui ne doit probablement pas répondre entièrement à la réalité. En tout cas, le temps viendra où, grâce à une raison calme et réfléchie, les sentiments chrétiens, chez Virieu et Bienassis, reprendront vite le dessus, mais, pour Lamartine, il faudra attendre les épreuves suprêmes de sa vie, de plus en plus désolée.

Quoiqu'il en soit, l'origine de Guichard, le milieu où s'est écoulée son enfance, la découverte de la fameuse bibliothèque, si bien du XVIIIe siècle, et son influence perfide, tout cela est très suggestif et projette une lumière assez inattendue sur la mentalité de nos jeunes amis.

Les liens qui les unissaient ne dataient que de quelques années, et déjà ils étaient intimes à ce point que, dans leur pensée, ils devaient durer autant que leur vie. Aussi, ne soyons pas surpris de voir Alphonse et Gui-

(1) *Mémoires inédits de Lamartine*, in-8°, 1870, p. 109.

chard s'écrire souvent, surtout après leur sortie du collège.

Cependant, à partir de 1812, la correspondance, celle du moins qui a été conservée et publiée, est de plus en plus rare, Tout d'abord, nous trouvons, en 1807, deux lettres d'Alphonse à son ami, alors à Bienassis, l'une du 24 septembre, de Milly, l'autre du 3 octobre, de Mâcon. Dans cette dernière, Alphonse laisse apparaître, avec un abandon charmant, cette tendresse de cœur qui le caractérisera toujours et le fera aimer ses amis à un degré que, dans l'histoire des sentiments, peu d'hommes ont su atteindre : « Je retournerai très vraisemblablement à Belley cette année, et ce qui m'y consolera, comme je te l'ai déjà dit, ce sont les douceurs de l'amitié et la sincérité de la nôtre. Malheureusement pour moi, je ne peux guère avoir d'occasion d'aller à Crémieu, mais, mon cher ami, un commerce suivi de lettres réciproques me dédommagera de ton absence. J'ai un plaisir infini à recevoir les tiennes : il est si doux de savoir qu'on a dans le monde un ami qui pense à vous ! Je ne sais pas si on vit ou si on est mort à Belley ; je n'ai reçu aucune lettre de personne de ce pays là. Je pense qu'on ne s'y divertit pas beaucoup, et je t'avouerai que je repousse, autant que je peux, toutes ces idées de collège pendant les vacances. je n'ai pas besoin d'anticiper sur mes ennuis à venir « *sufficit diei malitia sua* ». Mande-moi cependant quand tu comptes y retourner. Je vois fort peu de jeunes gens ici, et je n'ai affaire qu'à des personnages âgés et raisonnables. Si le plaisir n'est pas toujours de leur côté, la raison et la sagesse y sont. Je m'aperçois que je suis déjà verbeux comme les vieilles gens. Aussi je finis mon épitre en t'embrassant

de tout mon cœur. Aussi bien il est tard, ma main se fatigue, mes yeux s'appesantissent et, pour peu que je tarde, je ne saurai plus ce que je dis. Adieu donc, je vais me coucher et je profite du peu de bon sens qui me reste pour te dire que je me crois le plus sincère et le meilleur de tes amis » (1).

Au mois de janvier 1808, autres lettres à *Monsieur Prosper Guichard de Bienassis, chez M. Comte, médecin, place Grenette, maison des Jacobins, à Grenoble.* Guichard se livrait quelque peu à la poésie. On ne sera pas fâché d'avoir là-dessus l'appréciation d'Alphonse, qui, de son côté, rimait déjà beaucoup, comme bien l'on pense : « Tes derniers vers sont charmants, mais un peu trop négligés » (2). — « L'ode que tu m'as fait le plaisir de m'envoyer m'a plu infiniment. Tu fais des progrès qui commencent à me faire peur. Je voudrais seulement que tu ne délayasses pas tant les vers latins pour faire les français, surtout dans le commencement de l'ode. Pour les autres vers sur le paysage, ils sont un peu trop longs, il n'en faudrait que deux ou trois. Du reste ils sont bien plus purs et plus soignés qu'à l'ordinaire. Continue et dans un an nous ne serons pas dignes de délier les cordons de tes souliers. Je te dis cela franchement et comme je le pense » (3).

Autre note, assez imprévue : Alphonse fait la morale à son ami, et il n'a que 18 ans ! L'imprudent ! Mon Dieu ! Comme il est plus facile de donner de sages conseils aux autres que de savoir les suivre soi-même :

(1) *Correspondance*, t. I, p. 4.

(2) *Ibid.* p. 5.

(3) *Ibid.* p. 9.

Milly, 28 novembre 1808.

Il n'en est plus, mon ami, de Julie,
Il n'en est plus, hélas! que dans ton cœur.
Ainsi que moi renonce à ton erreur;
A la poursuivre on passerait sa vie.

« Non, mon cher ami, ne te fais pas de beaux fantômes; ils seront trop vite détruits. Te voilà dans le monde, tu y fais le premier pas; juge-le toujours comme tu l'as jugé dans la première soirée. Je suis bien aise que tu le connaisses pour te désabuser un peu du plaisir que tu espérais y trouver et de l'espoir d'y rencontrer de vrais amis. Quant à l'amour, va doucement Je ne suis point surpris que de belles actrices aient séduit au premier moment tes yeux et peut-être un peu plus ; mais lis le *Roman comique* et désabuse-toi bien vite. Ne t'avais-je pas dit que tu oublierais bientôt ta première conquête? Dieu veuille que tu n'en aies pas déjà fait de plus dangereuse et de plus séduisante! Je crois qu'elle t'oubliera elle-même dans peu, malgré la bonne opinion que j'ai de toi; ce n'était qu'un jeu. Reste encore un an sans t'enflammer, et j'espère bien de toi. Tu n'aimeras jamais avec folie, mais malheur si ta vision vient à rencontrer une ombre de beauté et de perfection, car je crois sincèrement qu'on n'en trouve plus que des ombres et que tout le reste est dans l'imagination des poètes » (1).

Le 1er mars 1810, de Lyon.

« Comment va l'étude, le plaisir, et le cœur? Mon cher ami, écris-moi un peu avec détail. Viens, au nom

(1) *Ibid.* p. 39.

de l'amitié, passer deux jours ici, au commencement du carême. J'ai besoin de te voir. Mais que fait donc ce chien de Virieu ? Voilà une vilaine conduite. . je n'y comprends rien, rien du tout. Je loge au quatrième, j'ai une vue unique et un bon feu. Adieu, je t'attends, j'ai un lit à ton service » (2).

Cette même année 1810, Lamartine écrit encore quatre autres lettres à son ami et huit en 1811. Mais il se plaint de son silence, car pour des raisons qui nous échappent en partie, Bienassis semble s'être un peu refroidi, et l'on pense si Alphonse en doit souffrir, lui qui a tant vécu par le cœur ! Aussi, le 13 octobre, il lui écrit de Livourne :

« Je ne sais, mon cher ami, quelle fatalité arrête ou tes lettres ou les miennes : voilà la troisième au moins sans réponse, et je commence sérieusement à être en peine ou de ta santé ou de tes sentiments. Qui est-ce qui arrête ta plume ? Qui est-ce qui t'occupe si fort que tu n'aies pas un instant à me donner et que tu me laisses ainsi des mois entiers, à trois cents lieues de toi, sans me donner signe de vie ? En vérité, je ne sais que penser, et il me passe parfois d'étranges idées par la tête. Es-tu à Bienassis ? Es-tu à Grenoble ? Es-tu à Aoste ? Tes maux de poitrine sont-ils devenus plus sérieux ? Es-tu malade ? Es-tu mort ? Rassure-moi vite, je t'en prie, et ne mérite plus les reproches que je suis vraiment assez fâché d'être obligé de te faire si souvent. C'est par cette maudite négligence que les amitiés les plus vives finissent, non par s'éteindre, mais par s'engourdir. La lame est toujours la même, mais la rouille la couvre et la défigure. Prenons-y garde, mon cher ami, il viendrait

(2) *Ibid.* p. 124.

des jours où nous nous en repentirions. Qu'un peu de paresse ne l'emporte pas sur les plus vifs sentiments de notre âme ! Je ne souffrirai certainement pas que nous restions dans cette langueur, dans ce sommeil d'amitié où tu es tombé avec Virieu ; je te réveillerai malgré toi, et j'aurai plus de persévérance à demander que toi à refuser... Adieu, mon cher ami, je t'aime toujours par-dessus tout, malgré tes torts et ta froideur. J'espère que je n'aurai plus à m'en plaindre, et qu'en arrivant à Rome, j'y vais trouver une longue lettre de toi » (1).

Quelques jours après (22 octobre), il écrit à Aymon de Virieu :

« As-tu des nouvelles de Guichard ? Je suis vraiment en peine de lui. Si tu es à Lemps, tâche de le voir et de lui faire quelques reproches sur son silence avec nous : j'ai beau lui écrire, il ne me répond plus, et Dieu sait si je le mérite ! » (2).

Enfin, Guichard s'est décidé à rompre le silence. Nous n'avons pas sa lettre, mais la réponse d'Alphonse indique assez de quels sentiments pénibles son âme avait été traversée, bouleversée. Guichard, par sa situation très modeste, était gêné vis-à-vis d'Alphonse et d'Aymon. Eux, pensait-il, étaient riches, nobles, choyés dans la haute société, tandis que lui, pauvre, n'aurait jamais qu'une existence très différente dans son obscurité. Et puis, à la suite d'un amour malheureux, une peine intime de cœur n'avait pas peu contribué à le plonger dans une noire et décourageante tristesse. Il faut entendre Alphonse le relever sur tous ces points,

(1) *Ibid.* p. 180.
(2) *Ibid.* p. 184.

et avec toute la vivacité de son bon cœur. Qu'on lise sa lettre, datée de Naples, le 8 décembre 1811 :

« Cher ami, ta lettre tant désirée, tant attendue, m'a fait beaucoup de peine. Je t'ai bien reconnu à tes injustes et bizarres craintes, à tes soupçons presque injurieux pour ton ami. Ce n'est pas la première fois que tu me les manifestes depuis que nous nous connaissons ; ce n'est pas la première fois que je m'efforce de les détruire et de les déraciner tout à fait de ton cœur toujours prompt à s'aigrir Que me dis-tu ? Que signifient ces comparaisons plus qu'inutiles entre nos deux existences futures dans ce monde, entre nos sorts et nos prétendues fortunes ? Ne t'ai-je pas prouvé vingt fois que même en cela nous n'étions que trop égaux ; et que, si mon état avait en apparence quelque chose de plus brillant que le tien, ces avantages apparents étaient bien rachetés et plus que compensés par une servitude et mille et mille assujettissements qui le rendent dépendant et plus incertain que le tien. Et d'ailleurs, ô mon ami, lors même que ma fortune l'emporterait un jour sur la tienne (ce qui probablement ne sera jamais), la véritable amitié qui, non plus que le véritable amour, n'est point une vaine liaison de convenances et de richesses, mais un dévouement entier et parfait des cœurs nobles et sincères, s'inquièterait-elle de quelques disparates dans nos deux conditions ? M'oublierais-tu parce que je serais en *carrosse ?* t'oublierais-je parce que tu serais à pied ? Sonde ton âme, et lis-y toi-même ton arrêt et la peine que ces phrases-là ont dû me faire !

Non, mon ami, soit que je sois destiné par le sort à promener par le monde mon inquiète oisiveté et à cacher sous les dehors brillants les maux secrets qui me

rongent, soit qu'un grand revers de fortune, mérité noblement, me réduise au dernier rang des créatures pensantes, sois-en sûr, mon cœur ne trahira jamais ses intérêts les plus chers, n'étouffera jamais les plus doux sentiments qu'il ait pu sentir. Je ne te ferai jamais rougir, mon cœur t'en répond. Pourquoi donc ne me crois-tu pas une âme aussi noble et aussi ferme que la tienne ? Pourquoi travailles-tu sans cesse ton imagination ardente sur des probabilités qui ne peuvent que me faire souffrir de toutes manières ? Taisons-nous, ne parlons plus de tout ceci ! Ne m'y réponds pas même. Ce sont autant de paroles perdues. Aime-moi, ne me refuse plus une amitié que tu sembles chercher à me ravir, et sois sûr que ni toi ni moi nous ne retrouverions jamais ce que nous perdrions en nous perdant.

Pourquoi ne me donnes-tu pas plus de détails sur ce nouvel ou ancien attachement qui t'a mis dans un état presque semblable au mien ? Parle-moi plus ouvertement, et dis-moi si l'objet qui t'a fait tant de maux est le même qui te fit rêver tant de félicités la première année de ton séjour à Grenoble ? ou si c'est cette autre aimable jeune personne qui paraissait devoir lui succéder dans ton cœur ? Pour moi, mon ami, je traîne, je promène, je berce par toute l'Italie mes ennuis déchirants. Quelquefois ils paraissent s'endormir un instant, mais ils se réveillent bientôt avec plus de force. Je suis comme un malade à qui la force de la douleur en ôte parfois le sentiment mais qui revient, trop tôt pour lui à la souffrance et à la vie.

..... Tu l'as dit : nous sommes nés tous deux pour être toute notre vie persécutés et malheureux. Que le ciel accomplisse ses desseins ; fournissons patiemment

la carrière ! Un jour succède à l'autre, une souffrance à une autre ; mais il vient enfin ce jour qui est le dernier, cette douleur qui finit tout, et alors la paix ! Ne hâtons pas le moment. Mon cœur me dit de l'attendre, mon cœur me dit bien des choses qui me consolent. Que bénie soit la main d'où me viennent les maux et les consolations ! Je commence à l'entrevoir, et j'aime à la sentir » (1).

Cette lettre est simplement admirable.

C'est le cœur qui parle, et avec quelle éloquence ! quelle sincérité ! Les accents à la fois les plus fermes, les plus tendres, les plus déchirants même s'y font entendre, et c'est avec indignation que ce noble esprit repousse les mobiles étroits, injurieux, immérités qui menacent de faire sombrer une amitié à laquelle il attache le plus grand prix. Coûte que coûte, il ne veut pas perdre cet ami qui lui est si cher et qui pourtant semble lui échapper !

C'est que l'effet n'en fut pas ce qu'il était en droit d'attendre : sept mois après, Alphonse n'avait encore reçu aucune réponse ! Sa douleur fut grande, mais sans découragement. Nouvelle et généreuse insistance, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante datée de Dijon, le 7 juillet 1812 :

« Où es-tu donc ? Que deviens-tu ? mon cher ami. Ne te souvient-il plus que tu as par le monde un ancien et fidèle ami, que tu as passé ta jeunesse avec lui, que tu devais y passer ta vie, que pendant cinq ou six ans un commerce fréquent mettait en commun vos plaisirs et vos peines, vos projets, vos folies et jusqu'à vos amours ? Que vous vous êtes juré vingt fois de ne

(1) *Ibid.* p. 188.

jamais laisser éteindre ce feu sacré qui vous unissait ? As-tu oublié nos jours heureux passés à Bienassis ou à Lemps ? As-tu craint que l'absence ait altéré la vivacité de notre liaison ? Pourquoi ne pas me répondre une seule ligne à cinq ou six lettres que je t'ai adressées depuis mon voyage ? Pourquoi ne pas me dire au moins où tu es ? J'ai su seulement que tu devais aller à Paris. Y es-tu déjà ? Qu'y fais-tu ? A tout hasard, j'écris toujours à Crémieu. Je pense que ta mère te fait passer tes lettres.

Tu as peut-être su que j'avais passé l'hiver à Naples avec Aymon. Nous t'y avons tous les jours regretté. Nous t'avons écrit en commun. Rien n'a pu te réveiller de ta paresse, ni faire cesser ton silence obstiné. Tu as beau faire et beau vouloir, je ne consentirai jamais à cette langueur dans nos rapports, que tu parais vouloir établir. J'irai plutôt te poursuivre à Grenoble, à Paris, à Bienassis, et te sommer des paroles que tu m'as données mille fois. Que me répondras-tu ? Les mauvaises raisons que tu nous as écrites dix fois, et qui, lors même qu'elles seraient fondées (et certes elles ne le sont pas), prouveraient seulement que tu as une bien mauvaise opinion de mon cœur..... Je vais passer une semaine ou deux à Paris ; j'espère à mon retour trouver deux mots de toi. En attendant, bon gré, mal gré, je t'aime et t'embrasse comme autrefois et t'aimerai toute ma vie de même » (1).

Que répondit Guichard ? Nous l'ignorons. Nous écartons, bien entendu, l'hypothèse du silence : elle serait par trop injurieuse. La lettre d'Alphonse est du 7 juillet 1812, et il faut aller au 16 novembre 1824 pour trouver

(1) *Ibid*. p. 203.

dans la Correspondance imprimée une réponse de lui à une lettre de son ami. Il y a là sûrement des lacunes que les éditeurs n'ont pas été à même de combler. Les relations n'avaient donc pas cessé. Toutefois, la vie des deux amis avait été marquée par bien des événements, surtout celle d'Alphonse : à la Restauration, il était entré dans la maison du Roi ; en 1820, avec les premières *Méditations*, la gloire était venue ; il avait eu, à Aix en Savoie, le roman que l'on sait ; et puis, il s'était marié. Après la révolution de 1830, la politique l'avait entraîné dans des utopies, généreuses sans doute, mais assez chimériques. Quant à Guichard de Bienassis, lui aussi s'était marié et il coulait des jours heureux tout en étant le modèle des juges de paix. De temps à autre il revoyait son vieil ami de collège. C'est ainsi qu'Alphonse lui écrivait de Mâcon, le 16 novembre 1824 :

« J'irai à Lyon passer quatre jours vers la fin de décembre. Je t'y donne rendez-vous. Nous y trouverons Virieu et y retrouverons notre jeunesse. Ton amitié m'est aussi chère que jadis. Je ne trouve pas que l'homme qui s'évapore comme nous dans le tumulte du monde et des affaires soit plus intéressant que celui qui se concentre comme toi dans le sein de la famille et de ses champs. Au contraire, je t'envie. Mais la pierre une fois ébranlée et arrachée de la montagne, il faut qu'elle roule jusqu'au bas : j'en suis là » (1).

Nouvelle interruption dans les lettre imprimées. Onze ans après (1835), Guichard annonce sa visite à Saint-Point et le 12 septembre Lamartine lui répond :

« Ta lettre me trouve en effet en repos à Saint-Point, et la bonne pensée que tu as de venir me comble de

(1) *Ibid.* t. II. p. 290.

joie. C'est remonter le cours des années que de revoir ceux qu'on a aimés jeunes et qu'on aime encore dans un âge qui s'avance. Viens donc. Adieu. Mille respectueux remercîments à ta mère et à ta femme. Je suis bien heureux d'aller un jour te rendre ta visite et de retrouver tout ce que j'aimais à Bienassis, plus une femme charmante et qui fait ton bonheur » (1).

La visite se fit à la fin de septembre, non à Saint-Point, mais à Monceau, autre habitation de Lamartine. On devine sa joie à recevoir son ami. La séparation ne fut pas sans tristesse :

« Monceau est encore triste de ton départ et nous espérions t'y revoir, lorsque le précoce hiver des derniers jours de novembre nous a interdit de te solliciter de nouveau. Maintenant nous allons partir. A l'année prochaine donc ! Reviens me rendre dans notre âge sérieux les nombreux pélérinages que je faisais à Bienassis dans la saison de nos folies.

J'ai lu tes trois lettres en famille, et, sans aucune exagération épistolaire, elles ont non seulement enchanté mais touché tout le monde.....

J'espère, au mois de mai, aller me faire présenter par toi à ta mère qui ne me connaît plus, à ta femme qui ne me connaît pas encore. Prépare-moi, dans leurs cœurs, la réception que j'attends du tien » (2).

L'année suivante (octobre 1838), nouvelle invitation, nouvelle visite :

« Mon cher ami, voici l'heure et le moment où tu nous as promis de venir passer quelques bonnes semaines avec nous. Quand tu auras fini de vendanger

(1) *Ibid.* p. 369.
(2) *Ibid.* p. 380

les treilles de Bienassis, tâche donc d'obtenir un congé bien long, et donne-nous le plus de jours que tu pourras. Tu sais qu'aucun plaisir ne t'attend, excepté ceux que tu m'apporteras : un coin de feu avec des livres, des journaux et quelques causeries, de longues courses à pied ou à cheval dans les montagnes, de courtes soirées passées presque tête à tête, voilà tout. Mais tu sais aussi mieux que personne combien il est doux de retrouver au milieu de la vie quelques doux reflets des premiers soleils. Il n'y a que nous pour nous les rendre, car la mort nous a déjà bien décîmés.....

Je demande pardon à Madame de Bienassis de te dérober quelques jours à elle, mais elle doit aimer, puisqu'elle est si bonne, que tu viennes de temps en temps retremper ton âme dans tes amitiés de jeunesse. Nous en aurons plus de loisir pour causer et remonter au passé.

Adieu. Rappelle-moi à ta bonne mère, et puis à tous les rochers, arbres, fontaines, murs et treilles de la terrasse et du bois de Bienassis. J'y ai droit puisque je ne les ai pas oubliés moi-même. Tout à toi » (1).

Les relations entre les deux amis se continuaient, malgré les années qui, en s'écoulant, n'avaient rien enlevé à leur commune affection, malgré aussi la différence de situation, pourtant très dissemblable, car, si pour Guichard de Bienassis la vie restait calme et sans secousses, celle de Lamartine était de plus en plus agitée et la politique n'allait pas tarder à l'absorber tout entier.

Sa Correspondance imprimée présente une nouvelle lacune de plus de dix ans, depuis la lettre que nous

(1) *Ibid.* p. 473.

venons de citer jusqu'à une autre du 30 mai 1849. A cette dernière date, le grand poète venait de subir une déception cruelle qui prouvait, une fois de plus, combien la faveur populaire est ingrate et éphémère. Après son jour de gloire à l'Hôtel de Ville de Paris, en 1848, sa popularité fut considérable, si bien que dix départements le nommèrent pour représentant à la Constituante. Mais, aux élections de l'année suivante il échoua complètement. Idole d'un jour, il avait cessé de plaire au peuple qui l'avait déjà oublié. De là un froissement, une irritation facile à deviner. Son ami, qui le connaissait bien, lui écrivit aussitôt pour lui dire toute sa peine en présence de tant d'injustice. Cette lettre adoucit un peu l'amertume dont souffrait douloureusement l'âme de Lamartine, qui, malgré tout, se roidissait et gardait confiance. Qu'on en juge par sa réponse :

« Mon cher camarade et ami. Je remercie le ciel de cette apparente injustice qui me vaut tant de marques de résipiscence réelle et cordiale de la France et de l'Europe. Non, le monde n'est pas ingrat, il n'est qu'ignorant. Dès qu'on sait la vérité, on est juste.

Je te remercie, toi, surtout, de cette bonne et admirable lettre. Mes affaires me retiennent ici tout l'été, mais j'espère te voir à Monceau en automne, si j'ai encore un Monceau alors.

On parle de me renommer dans plusieurs départements et à Paris. Je ne le désire pas en ce moment. Je n'ai pas de situation et de terrain sous les pieds pendant un certain temps. J'aimerais mieux le passer dehors, mais je serai toujours à la brèche en bon soldat à l'appel des honnêtes gens du pays.

Adieu. Conserve moi ton amitié, comme tu as la mienne » (1).

Le bruit dont parle Lamartine de le renommer en plusieurs départements ne tarda pas à devenir une réalité : peu de temps après il fut élu député dans le Loiret et le Maine-et-Loire.

Il fait allusion à sa situation financière, qui ne fut jamais brillante, mais qui alors commençait à s'aggraver de façon inquiétante. Guichard de Bienassis ne l'ignorait pas et son cœur d'ami en éprouva la plus grande tristesse.

La mort lui épargna du moins la douleur d'en voir la catastrophe finale.

III

Lamartine et Aymon de Virieu.

Le plus grand ami peut-être de Lamartine, celui qui a eu toutes ses confidences de jeunesse, son affection la plus tendre, sa confiance la plus entière. a été Aymon de Virieu. Il l'aimait au point de ne voir que lui, de ne penser que par lui et de tenir compte de son jugement, de préférence à tout autre, même en poésie. « Quand je ne sais ce que tu penses, je ne sais ce que je pense » (2). — « Je n'aime que toi seul après ma mère et je t'aime comme un peu plus de la moitié de moi-même. Il n'y a que toi qui aies de l'esprit à mon idée et à mon goût et à ma dose. Je ne trouve rien qui manque en toi pour moi » (3). « Ne crois pas que je ne

(1) *Ibid.* t, IV, p. 300.

(2) Lettre du 9 octobre 1820.

(3) Lettre du 13 avril 1819.

t'aime plus parce que j'ai une femme et un fils. Je ne t'ai jamais tant aimé ! Je dis quelquefois à ma femme : tu es mon Virieu. C'est tout ce que je trouve de mieux à lui dire. Je t'ai légué mon fils, si je vais *ad patres*. Elève-le bien et bonnement. Fais-lui croire en Dieu, et tout le reste n'est rien » (1).

C'est par la Correspondance que nous pouvons saisir sur le vif l'intimité des deux amis. Ah ! cette Correspondance, il ne faut pas se lasser d'y revenir, de la fouiller, de la citer, tant elle est intéressante ! Tout le cœur de Lamartine y vibre en des notes harmonieuses et ravissantes. C'est un livre tout grand ouvert, dont le charme, quad on l'a goûté, ne s'affaiblit jamais.

Nous l'avons déjà remarqué, les lettres seules de Lamartine ont été publiées, grâce à leurs destinataires qui les avaient en partie conservées. Quant aux lettres de ces derniers, elles ont été détruites, et c'est bien dommage (2).

La grande lacune, est la perte de celles d'Aymon de Virieu, qui, à en juger par ce que nous savons de lui, devaient être d'un grand intérêt et d'une importance peu ordinaire. C'est son ami qui nous le fait connaître, et ce témoignage suffit à montrer tout ce qu'il y avait en lui de haute raison, de jugement droit, d'intelligence fine, très cultivée, avec un cœur qui se gardait des exubérances irréfléchies, des entraînements du moment et ne se livrait qu'à bon escient.

Si donc nous voulons savoir ce qu'était, ce que valait Virieu, interrogeons la Correspondance de Lamartine

(1) *Ibid*. Lettre datée du samedi saint, Rome 1821.

(2) Les lettres de Lamartine à Aymon de Virieu, telles qu'elles ont été publiées, sont au nombre de 405 sur 1003 lettres de la Correspondance qui va de 1807 à 1852. Pour Virieu, elle s'arrête à 1841, date de sa mort. Le chiffre 405 a son éloquence.

dont la lecture est captivante au possible, tout comme celle de ses poésies, et qui, à tout prendre, constitue la partie la plus importante, la plus belle même de toutes ses œuvres en prose. Pourquoi faut-il que ce soit celle qui ait été le plus défectueusement publiée ? Une édition complète très exacte s'impose. Elle sera pour la littérature française au XIXe siècle un élément d'information considérable.

Quoiqu'il en soit, prenons-la comme elle est, aussi bien nous fournira-t-elle les plus précieuses indications.

Né à Paris en 1788, Aymon était fils du comte Henry de Virieu, ancien député du Dauphiné aux Etats généraux et à la Constituante, et qui périt héroïquement dans la défense de Lyon contre la tyrannie de la Convention, laissant une femme aussi vaillante que lui avec trois enfants (1).

Aymon avait donc deux ans de plus qu'Alphonse et il se trouvait déjà au collège de Belley lorsque ce dernier y arriva au mois d'octobre 1803.

Ecoutons Alphonse :

« Madame de Virieu se hâta de placer son fils dans le collège de Belley. Ma mère m'y amena. Nous nous

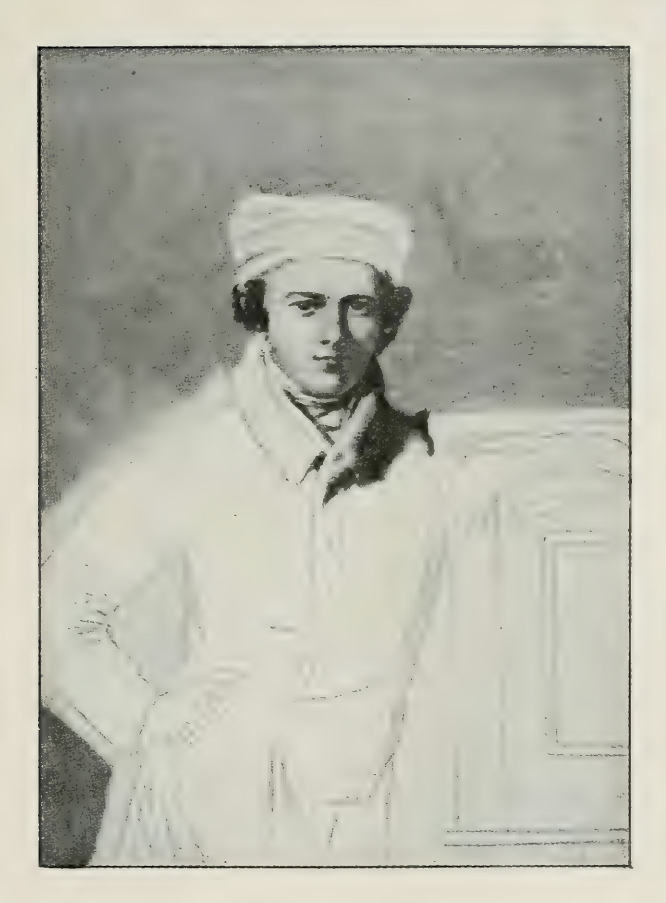
(1) Voir la généalogie publiée plus haut. — Une biographie intéressante et faite à l'aide de documents inédits a été consacrée au héros du siège de Lyon, par un ami de la famille, le marquis Costa de Beauregard, sous ce titre : *Le Roman d'un royaliste sous la Révolution. Souvenirs du comte de Virieu*, in-8°, 1892. Charles-Albert Costa de Beauregard, né à la Motte-Servolex (Savoie) le 26 mai 1835 et décédé à Paris le 18 février 1909, remplaça Camille Doucet à l'Académie française (23 janvier 1896) et eut pour successeur le général Langlois, qui a fait de lui un éloge très délicat, où sont mis en relief ses titres littéraires, non moins que ses grandes qualités de gentilhomme, de soldat et de chrétien. On sait que le marquis de Costa commanda héroïquement les mobiles de la Savoie pendant la guerre de 1870-71, et qu'il fut blessé sur le champ de bataille. — Grâce à mon ami Anatole de Gallier, j'avais l'avantage d'être en relation avec lui.

y rencontrâmes. Nos deux caractères avaient en apparence peu d'analogie. Il était gai, j'étais triste ; turbulent, j'étais calme ; railleur, j'étais sérieux ; sceptique, j'étais pieux. Mais il avait un cœur très tendre sous son apparente rudesse et un esprit supérieur qui aspirait pour ainsi dire de haut toute chose sans avoir la peine de rien regarder. Je ne le recherchai pas ; ce fut lui qui me rechercha longtemps, sans se rebuter de mon peu de goût pour son étourderie spirituelle et de mon peu d'empressement à répondre à son amitié.

« Cependant, à mesure que nous grandissions et que nos deux intelligences s'élevaient un peu au-dessus de la foule de nos camarades, notre intimité s'accrut davantage. Il s'établit entre lui et moi une espèce de confidence d'esprit par-dessus la tête de nos condisciples et même de nos professeurs. Il n'avait que moi pour l'entendre. Cet isolement du vulgaire nous jeta davantage dans l'entretien l'un de l'autre. Se bien comprendre, c'est presque s'aimer. Notre amitié un peu froide fut donc longtemps d'esprit avant d'être de cœur. Ce ne fut qu'après être sortis du collège, et en nous retrouvant plus tard dans l'âge des passions et des attendrissements, que nous nous aimâmes d'une complète et solide affection » (1).

Ainsi, c'est Aymon qui d'abord a recherché Alphonse, et longtemps même, sans se rebuter du peu de goût que lui montrait tout d'abord celui qui allait être son ami de prédilection : « Il fut le premier et le meilleur de mes amis, ou plutôt ce nom banal d'amitié rend imparfaitement la nature du sentiment qui nous lia dès l'enfance. C'était quelque chose comme les liens du

(1) *Les Confidences*, édit. in-12, Hachette, p. 313.



Aymon de VIRIEU

d'après une esquisse de Stéphanie de Virieu.

sang ou comme la pensée de l'âme Je fus son frère, et il fut le mien. En le perdant, j'ai perdu la moitié de ma propre vie. Ma pensée ne retentissait pas moins en lui qu'en moi-même » (1).

Conquis, subjugué, Alphonse l'a été jusqu'à la séduction. Tout lui plaît, tout le ravit dans Aymon, la richesse et la profondeur des idées, la tendresse du cœur, malgré certaines apparences un peu rudes, et jusqu'à cette défiance qui le portait à être difficile pour lui-même, et à ne jamais rien écrire, ni publier. C'était un modeste, et pourtant il y avait en lui « un génie inconnu. »

« Nous avons vécu à deux... Nous voyageâmes longtemps ensemble ; nous achevâmes l'un à l'autre notre éducation : ce qui manquait à l'un, l'autre le lui donnait. Dans cet échange quotidien de nos pensées, il apportait l'idée, moi le sentiment ; la critique, moi l'inspiration ; la science, moi l'imagination. Il n'écrivait jamais rien ; il était comme ces esprits délicats qui ne se satisfont jamais de leur œuvre et qui préfèrent la garder éternellement à l'état de conception dans leur sein plutôt que de la produire imparfaite et de profaner leur idéal en le manifestant. Ce sont les plus grands esprits. Ils désespèrent d'atteindre jamais par la parole, par l'art et par l'action, à la grandeur de leurs pensées. Ils vivent stériles ; mais ce n'est pas par impuissance : c'est par excès de force et par la passion maladive de la perfection. Ces hommes sont les vierges de l'esprit. Ils n'épousent que leur idéal et meurent sans avoir rien laissé d'eux à la terre. C'est ainsi que Virieu est mort en emportant un génie inconnu avec lui » (2).

(1) *Ibid.*, p. 310.
(2) *Ibid.*, p. 317.

Après le portrait moral de son ami, Alphonse a eu soin de le dépeindre sous un autre aspect, la physionomie physique de sa personne où se révélait toute son âme : « Ses traits n'étaient pas beaux, mais remarquables ; son front inégal avait de ces bosses où les matérialistes de nos jours trouvent les origines ou les symptômes du génie. Ses cheveux blonds, bouclés, frisés autour de son cou, lui donnaient l'apparence d'un buste antique d'empereur romain dans sa fleur. Ses yeux animés d'un merveilleux éclat avaient une splendeur qu'on ne pouvait contempler sans être ébloui. C'était de l'esprit à plein jet, jaillissant d'une source intarissable. Son nez irrégulier ne répondait pas à ces formes du haut du visage ; les narines trop ouvertes lui donnaient un peu d'ironie. En revanche, la bouche fine et riante, merveilleusement enchâssée dans des lèvres minces, lui rendait ce que les yeux avaient promis, une distinction fabuleuse » (1).

L'imagination n'est pour rien dans ce portrait, qui est d'une ressemblance frappante. Pour s'en convaincre, on

(1) *Mémoires inédits de Lamartine,* édit. in-12, Hachette, p. 86. Dans *Les Confidences,* Lamartine a encore retracé le portrait de son ami :

« A cette époque, dit-il, Virieu plus âgé que moi de quelques années (2 ans), touchait à l'adolescence. C'était une tête blonde et bouclée du Nord, avec un front proéminent et sculpté à grandes bosses comme par le pouce de Michel-Ange. On y lisait plus de puissances diverses que de régularité et d'harmonie dans ces nombreuses facultés. Ses yeux étaient bleus, mais aussi brillants que des yeux noirs. C'était là qu'étaient réflétés toute la grâce et tout le rayonnement de son âme. Le reste de sa figure était de la force mêlée d'un peu de rudesse. Le regard tremblait comme de la lumière dans l'eau. Son nez, comme celui de Socrate, était relevé et renflé aux narines par les muscles fins de l'ironie. Sa bouche, trop ouverte, était celle de l'orateur qui lance la parole plutôt que celle du philosophe qui la médite. »

n'a qu'à jeter les yeux sur une esquisse à la sépia exécutée par Stéphanie de Virieu, sœur d'Aymon, et dont nous donnons une reproduction (1).

Pendant les vacances, Alphonse et Aymon se donnent rendez-vous chez Guichard de Bienassis :

« Bienassis fit écrire à ma mère par la sienne pour m'engager à venir passer quelques jours dans son petit château des environs de Crémieu. Virieu devait, de son côté, venir du Grand-Lemps partager cette fête. On me l'accorda ; j'y allai. Le jour que j'arrivai à Bienassis, où mes deux amis m'avaient précédé, ne s'effacera jamais de mon souvenir. Du plus loin que je fus aperçu du haut de la tourelle du château, j'entendis partir des coups de fusil, et je vis flotter des mouchoirs de poche. Je hâtai le pas et je fus bientôt dans les bras de mes camarades » (2). On sait le reste, c'est-à-dire la découverte de la bibliothèque et du fruit défendu : « Nous y entrâmes comme dans un paradis de la pensée. »

« Puisque nous sommes libres en Dauphiné, nous dîmes-nous, allons voir ses merveilles. » Là-dessus, nos amis se mettent en route Il faut lire leurs impressions de voyage telles qu'Alphonse les a rapportées. Le morceau est curieux :

« Nous allâmes à la grotte de la Balme, merveilleuse caverne, par laquelle on entre dans le sein ténébreux de la terre. Cela ressemblait à toutes les voûtes caverneuses décrites par les poètes et dont nous étions à la fois curieux et saturés au collège. Des lacs sombres, où l'eau des voûtes se distille en gouttes sonores ; des

(1) D'après la reproduction faite par M. L. Séché, dans son livre : *Lamartine de 1816 à 1830. Elvire et les Méditations.* Nous ne saurions trop remercier M. Séché de son aimable complaisance.

(2) *Mémoires*, p. 96.

barques pour les traverser ; des stalactites gigantesques qui leur servent de ciel ; des passages fangeux par où l'on se glisse sous les voûtes pour pénétrer plus avant aux lueurs des torches ; puis d'autres lacs et d'innombrables stalactites, jusqu'à ce que la monotonie du spectacle vous lasse et que les ténèbres vous fassent désirer de revoir le jour. Voilà tout ce que nous en eûmes. Cela m'a suffi pour me dégoûter à jamais des grottes et préférer le jour de Dieu au demi-jour des grenouilles ».

La célèbre grotte, décrite et vantée par bien des voyageurs, n'a guère plu à Lamartine qui en a gardé un souvenir plutôt désagréable, comme au reste de toutes les grottes, nous dit-il.

Le voyage se continue :

« Nous conçûmes en revanche le projet de visiter la Grande-Chartreuse, la vallée du Grésivaudan et Grenoble. Madame de Montlevon ne nous refusa pas son cheval et sa voiture. Le lendemain, conduits par son domestique, nous partîmes la nuit, en chantant joyeusement cinq ou six airs de romances héroïques ou mélancoliques que nos familles nous avaient appris et que les échos des collines du Dauphiné répétaient. L'enthousiasme de la jeunesse nous faisait délirer. On eût dit une carriole d'insensés, ivres des premières ivresses de la liberté. Partout où nous nous arrêtions dans les auberges des villages, nous répandions l'étonnement et la joie communicative. Nous visitâmes ainsi Voreppe, Voiron, et nous entrâmes enfin dans Grenoble d'enchantement en enchantement. Notre ami Bienassis y avait un cousin célèbre, nommé M. Comte, qui nous reçut à merveille. Sa charmante femme et ses filles, encore enfants, comblèrent d'accueil les amis de leur

cousin. Nous y logions dans une auberge, fameuse depuis, où Bonaparte, revenu en triomphe de l'île d'Elbe, goûta les premières douceurs et les premières illusions de son retour (1). Grenoble nous parut le nœud des Alpes. Les rochers et les eaux de l'Isère, la vallée de Grésivaudan, les forêts de sapin, les neiges qui les argentent, les châteaux qui pyramident sur leurs caps, nous firent une impression grave qui éteignit un peu notre jovialité enfantine. Quand la nature montre son visage sévère, elle assombrit l'homme. L'admiration n'est pas gaie ; elle est grave. Je le sentis pour la première fois » (2).

Alphonse quitta le collège au mois de janvier 1808 et Aymon au mois d'avril suivant, pour aller d'abord à Paris, puis au Grand-Lemps, où il se trouvait dès l'automne. C'est alors que s'établit entre eux l'active correspondance que l'on sait.

Alphonse est resté trois mois sans nouvelles de son ami. Ce silence lui pèse ; n'est-il pas « le plus ardent » des amis ?

« Je suis extrêmement en peine de toi. Voilà près de trois mois que je n'ai eu de tes nouvelles, et tu m'avais cependant promis d'être si exact à m'écrire ! Tu ne t'imagines pas combien j'en suis affligé, ni tout ce que je roule de sinistre dans ma tête. Est-ce que tu serais capable d'oublier le plus ardent de tes amis ? Est-ce que les nouvelles amitiés que tu as sans doute déjà formées à Paris t'auraient fait oublier les anciennes qui

(1) *L'Hôtel des Trois Dauphins*, rue Montorge, tenu par un nommé Labarre, ancien officier de l'armée d'Egypte. Napoléon y descendit le 7 mars 1815. Il y a quarante ans, on voyait une inscription commémorative dans la chambre où il logea

(2) *Mémoires*, p. 99.

seront toujours les meilleures ? Je ne puis le croire, ni cependant m'empêcher de le craindre. Tire-moi bien vite, je t'en prie, d'une telle inquiétude. Tu ne sais pas tout ce qu'elle a de cruel pour moi : placé bien loin de toi par les circonstances, voyant tous les jours de nouvelles barrières qui s'opposent à l'exécution de mes projets, contrarié par la fortune dans la plupart de mes désirs, ma seule jouissance est de penser que j'ai un ami dans le monde. Que deviendrais-je si cette pensée n'était plus qu'une illusion ?....

Adieu, crois-moi le meilleur et le plus tendre de tes amis » (1).

Il a gardé le souvenir de son collège et de ses anciens maîtres, témoins ces jolis détails : « Je pense souvent à eux. Je voudrais les voir, et j'ai toujours le projet de retourner à Belley visiter notre petite salle, le dortoir où j'ai eu tant de peine à me lever à cinq heures, notre classe de rhétorique, mon banc à l'église, ma place au

(1) *Correspondance*, édit. in-12, t. I, p. 24. Lettre datée de Saint-Pont, 28 juillet 1808.

En 1810, Aymon reste six mois sans lui écrire. Six mois ! Il n'y tient plus, et sur un ton quelque peu plaisant, il lui écrit de Mâcon, le 24 mai :

« Heu ! Posthume ! Posthume !

« Oh sus ! mon cher ami, expliquons-nous : rompons-nous ? ne rompons-nous pas ? Mais je ne veux plus de cette demi-amitié, de cette amité de salons !!! Ah certes ! voilà la place de points d'admiration, d'étonnement, d'indignation. Je t'ai excusé longtemps, mais je ne peux plus cependant me refuser à l'évidence. Tu nous négliges, tu nous abandonnes, tu trahis tes engagements les plus sacrés. Il faut à la fin que cette incertitude où nous nous trouvons ait un terme, et que tu sois pour ou contre. Guichard en est indigné comme moi, et nous ne savons réellement que penser. Parle donc, morbleu, parle donc..... Réponds-moi clairement et promptement. Tu vois que je me fâche.

« Ton éternel et plus tendre ami. »

réfectoire, et cette tribune où j'allais prier Dieu trois ou quatre fois par jour. J'aurais tant de plaisir à m'y remettre à genoux, tout pécheur que je suis » (1).

La correspondance ne chôme pas, tant s'en faut.

En 1811, Alphonse a obtenu de sa famille la réalisation d'un rêve longtemps caressé : le voyage d'Italie. Il aurait bien voulu qu'Aymon fût de la partie, et il insiste pour le décider à venir le rejoindre.

Cette pensée de l'avoir auprès de lui ne le quitte pas un seul instant, et de Livourne il écrit :

« Je reçois à l'instant ta lettre bien heureuse. Arrive, arrive, mais arrive tout de suite, je te battrais pour ton insouciance et tes retards. Pense donc que nous n'aurons peut-être qu'un mois à être ensemble, si tu ne franchis pas tout de suite les Apennins. Oui, tout de suite : point de retard à Turin, à Milan, à Bologne, çà n'en vaut pas la peine ; à Livourne et à Rome tout de suite. Tu me trouveras encore ici à peu près un mois, t'attendant tous les jours et m'ennuyant pour t'attendre et voler à Rome... Sois ici sans faute le 12 octobre, et écris-moi ce qu'il en est, afin que je m'arrange en conséquence. Je n'irai point à Venise, l'argent me manquerait.

Arrive, adieu, point de paresse ni de jours perdus.

P.-S. — Je ne sais ce que je t'écris, dans l'emportement de ma joie. Pardonne-moi de trop t'aimer » (2).

Un fâcheux incident entrave tous ces beaux projets : Aymon tombe malade. Pour le coup, voilà Alphonse terriblement ennuyé.

(1) *Ibid.*, p. 38. — Lettre à Aymon de Virieu, de Milly, 12 novembre 1808.

(2) Lettre [de Livourne] 14 septembre 1811. A Monsieur Aymon de Virieu, au Pezeau, par Cosne (Nièvre).

« Comment vas-tu ? Es-tu dehors enfin de cette maudite fièvre qui est venue rompre si mal à propos le plus joli projet que nous ayons pu faire de notre vie, et me priver de l'unique consolation que je puisse espérer dans mes maux trop réels ? Es-tu de retour à Lemps ? Y passes-tu l'hiver ou espères-tu encore venir l'achever en Italie ? Lors même que tu viendrais à présent, nous aurions peu de jours à passer ensemble ; l'argent me manque, et je vis presque déjà sur mon crédit » (1).

Presque un mois se passe sans la moindre nouvelle. L'inquiétude d'Alphonse est grande, et il écrit de Rome une intéressante lettre où il nous livre ses impressions :

« Pourquoi n'ai-je point de tes nouvelles ? Es-tu toujours plus malade, ou es-tu en route pour venir me rejoindre ? Je suis inquiet, sérieusement inquiet ; rassure-moi donc vite, écris-moi quelques lignes seulement, pas plus long que je n'écris à mon amie quand je suis pressé : je t'aime et je me porte bien. Ajoutes-y : j'arrive.

« Tu sais que je suis à Rome depuis un certain temps. J'y mène la vie d'un ermite : j'erre le matin dans ses vastes solitudes, tout seul le plus souvent, je visite, un livre dans ma poche, ces belles et désertes galeries des palais romains... Rome me plaît au-delà de toute expression. Son aspect, ses mœurs, son silence, sa tranquillité, me font du bien. Si jamais des malheurs irréparables m'arrivaient, je viendrais me fixer ici. Je crois que c'est le lieu qui convient le mieux à la douleur, à la rêverie, aux chagrins sans espoir. Il me semble que Madame de Staël dit quelque chose de semblable

(1) Lettre de Florence, 22 octobre 1811. A Monsieur Aymon de Virieu, au Grand-Lemps.

dans *Corinne*, je suis bien de son avis. C'est une femme qui, quoiqu'on en dise, connaît bien le cœur de l'homme et a souvent plus de sens qu'on ne croit. Il y a tant de choses qu'on ne connaît qu'après les avoir soi-même éprouvées !... J'ai vu à Rome tout ce qu'on peut voir matériellement, mais que d'années et de connaissances il faudrait pour dire : j'ai vu Rome ! Adieu, écris-moi, à M. Alph. de Lamartine, poste restante, à Rome. Je t'embrasse à présent, non seulement comme mon meilleur ami, mais comme mon unique ami ; mes yeux se sont dessillés sur bien d'autres. Adieu, tout à toi *in æternum* » (1).

Enfin, Aymon se mit en route et au mois de décembre 1811 il était à Florence. Mais Alphonse avait quitté Rome pour aller à Naples.

« Je suis à Naples. J'y suis venu dans le désir et l'espérance de n'y passer que cinq ou six jours, et voilà que je ne veux pas espérer d'en sortir au moins d'un grand mois. Et toi, où es-tu ? Vignet m'a mandé que tu étais en route, mais je n'ai pas d'autres détails. Si tu reçois cette lettre, arrive tout courant à Naples... Tu ne verras rien au monde de plus beau que le golfe de Naples, et de plus bruyant que cette ville. Le Vésuve est en éruption depuis huit jours, exprès pour moi. J'y vais un de ces jours. Adieu, je t'adresse ces deux mots à tout hasard à Florence. Ton ami *in æternum* » (2).

On sait qu'un des plus grands soucis de Lamartine, celui qui, on peut le dire, empoisonna sa vie, ce fut la question d'argent. Prodigue, fastueux même, il le dépen-

(1) Lettre du 18 novembre 1811.

(2) Lettre datée de Naples, décembre 1811, à Monsieur Aymon de Virieu, poste restante, à Florence.

sait sans compter. Dès sa première jeunesse, il en était déjà là. Le voyage d'Italie eut vite épuisé sa bourse. « Je n'ai fait aucune économie parce qu'étant tout seul je n'ai pas le courage d'en faire. J'ai tout jeté par les fenêtres et je suis à sec » (1).

Il y revient encore dans une très intéressante lettre à Aymon où il lui dit toute son admiration pour Naples et son golfe incomparable, qu'il chantera un jour en des poésies magnifiques.

« Hier, je reçois ta lettre, datée de Turin : j'espère que tu m'annonces ton arrivée ici ou à Rome, et je vois encore cette maudite fièvre quarte qui te retient pour je ne sais combien de temps dans la plus insignifiante ville de toute l'Italie. C'est ta faute aussi ! Pourquoi n'as-tu pas pressé davantage ton départ ? Pourquoi passer à Grenoble, séjourner à Lemps, perdre du temps ? Tu serais déjà près de moi ; je te soignerais, et il faudrait que cette fièvre fût bien maligne pour résister à nos efforts réunis. Mais pourquoi te gronder, n'es-tu pas déjà assez à plaindre ! Je le suis autant que toi, et ce retard me chagrine peut-être davantage.

« Il y a un mois que je suis établi à Naples ; j'y étais venu pour huit jours et peut-être y suis-je encore pour deux mois, pour tout le gros hiver, qui ressemble ici au plus charmant printemps. Tout cela dépend en grande partie de toi, de ta marche. Si tu arrives tout de suite, je t'attends ici, pour repartir ensuite avec toi pour Rome, où tu ne feras que passer. Si tu t'arrêtes bêtement à Florence, à Livourne, tout est perdu. Nous ne nous voyons pas ou presque pas, et j'en ai besoin. Je veux passer avec toi des journées tête à tête, sans

(1) Au même, lettre datée de Naples, 15 décembre 1811.

tiers aucun : tout est importun entre deux amis comme entre deux amants. »

« Je t'ai écrit deux ou trois fois d'ici ; j'ai adressé mes lettres à Bologne, à Florence, je ne sais où. Ecoute-moi bien, mon ami : Turin, Gênes, Livourne, Florence même, tout cela n'est pas de l'Italie. Tu ne la trouveras qu'à Rome, à Rome et à Naples. Tu regretteras tout le temps perdu ailleurs : il n'y a que Rome et Naples dignes d'un curieux et d'un homme qui sait voir et sentir. Viens-y vite.

« Sais-tu que, dans ma belle indifférence, j'étais tenté de ne pas venir à Naples : j'aurais perdu le plus beau spectacle du monde entier qui ne sortira plus de mon imagination. J'aurais manqué ce qu'il y a de plus intéressant en Italie pour une tête faite comme la nôtre. Les mots me manqueraient pour te décrire cette ville enchantée, ce golfe, ces paysages, ces montagnes uniques sur la terre, cet horizon, ce ciel, ces teintes merveilleuses. Viens vite, te dis-je, et tu crieras plus haut que moi.

« Je suis solitaire, je vis seul, partout seul, avec mon domestique et un guide. Je suis monté seul au Vésuve, j'ai déjeûné seul dans l'intérieur du cratère, je suis allé seul à Pompéï, à Herculanum, à Pouzzoles, partout ; demain je vais seul à Baïa. Ah ! que n'es-tu ici ! Pourquoi le ciel a-t-il refusé à mes prières un compagnon tel que toi ? Mais je me soumets et me tais. Respectons les décrets de cette Providence inconnue que je cherche toujours et que je crois sentir quelquefois, surtout dans le malheur. Qu'en penses-tu ?

« Je me trouve en ce moment-ci sans le sol et avec des dettes à Naples. Je ne pourrais pas en partir, si je

ne trouvais pas ici une âme charitable qui eût la complaisance de me prêter quelques ducats. Je ne sais trop si je les trouverai. Je m'endors là-dessus et fais une dépense de fol. Tu ne saurais croire à quel point je porte l'insouciance et l'imprévoyance partout. C'est l'air du pays : je deviens un vrai lazzarone. J'ai gagné enfin le sommet élevé du haut duquel je vois tout sans que rien m'atteigne. Je dors, j'oublie le beau toscan, le majestueux romain, je parle napolitain, c'est une autre langue ; je ne fais rien, rien du tout, je lis à peine des bêtises que j'ai lues cent fois ; je ne vais ni dans la société, ni même aux théâtres ; je ne suis plus qu'un lourd composé de paresse, de mollesse, de fierté et de petitesse : çà m'est égal.

« Tu seras, j'espère, à Gênes, quand cette lettre t'arrivera. Pars tout de suite, viens à Rome et tout de suite à Naples. Nous nous arrangerons pour passer au moins un bon mois ensemble.

« Adieu, je t'embrasse et suis à jamais ton meilleur ami » (1).

L'âme charitable qui devait prêter les quelques ducats nécessaires, Alphonse la connaissait bien et nous verrons que si Aymon lui ouvrait son cœur, il ne lui ouvrait pas moins sa bourse, sans espoir d'être remboursé.

Les deux amis se retrouvèrent à Naples et y passèrent ensemble des jours heureux, marqués, pour Lamartine, par une aventure d'amour qu'il a raconté dans *Graziella*, avec des détails ravissants, embellis par sa brillante imagination. Ils se séparèrent ensuite. Alphonse

(1) *Corresp.* Lettre datée de Naples, 28 décembre 1811.

revint en France par la Suisse, tandis qu'Aymon resta quelque temps à Rome.

Après la chute de l'Empire, leur situation se fixa. D'abord gardes du corps de Louis XVIII, ils entrèrent bientôt dans la diplomatie. Lamartine fut nommé secrétaire de légation à Florence, auprès du marquis de la Maisonfort, qu'il remplaça en 1826, comme chargé d'affaires. Dix ans auparavant (1816), il avait eu à Aix-les-Bains, son fameux roman (1). Eperdument épris de Madame Charles, plus âgée que lui de six ans, et si rapidement enlevée l'année suivante, il la pleura, il la chanta, et l'ode immortelle, *Le Lac*, fut une des expressions de sa douleur.

Elvire ! Ce nom seul résume l'idéal de son amour. Graziella, Madame Charles, Laurence de Jocelyn, enfin Madame de Lamartine, l'admirable compagne de sa vie. Elvire restera : le génie du poète suffit à la préserver pour jamais de l'oubli :

Mais les siècles auront passé sur ta poussière,
Elvire, et tu vivras toujours ! (2)

Nous venons de le faire entendre, Lamartine s'était marié : en 1820, il épousa, à Chambéry, Marianne-Elisa Birch (3), femme de valeur, vraiment digne de l'homme de génie dont elle porta le nom : entre eux, ce fut un

(1) Léon Séché, *Lamartine de 1816 à 1830. Elvire et les méditations.* — Du même, *Le Roman de Lamartine.*

(2) *Méditations poétiques.* Troisième méditation.

(3) Léon Séché, *Les amitiés de Lamartine. Première série.* — Chapitre IV. *Marianne-Elisa Birch. Le mariage de Lamartine.*

L'auteur a définitivement élucidé et fixé la question du mariage de Lamartine.

amour profond, inaltérable et que la mort seule put briser.

De son côté, Virieu, chargé d'affaires de France à Munich, était devenu, en 1820, secrétaire d'ambassade à Turin. Il se maria ensuite (1822) à Joachim-Emma de Méallet de Fargues, et, abandonnant sa carrière, il s'établit au Grand-Lemps, où Lamartine le visita souvent et lui écrivit plus souvent encore. Et puis, son ami lui était si dévoué ! Il lui venait si délicatement en aide dans ses épreuves financières ! Alphonse a dit toutes ces choses en un récit charmant ;

« Au moment de la chute de l'empire, que Virieu et tous les jeunes hommes de ce temps ne détestaient pas moins que moi, nous entrâmes ensemble dans la maison militaire du roi. Nous en sortîmes ensemble quand cette garde fut licenciée. Nous entrâmes ensemble dans la carrière diplomatique. Il suivit le duc de Richelieu en Allemagne. Il fut attaché à l'ambassade du duc de Luxembourg au Brésil. Il accompagna M. de La Ferronnays au congrès de Vérone. Il fut secrétaire de la légation à Turin et à Munich. Des peines secrètes altérèrent sa santé. Il quitta la diplomatie et rentra dans sa famille. Ces absences, que nous remplissions d'une correspondance de tous les jours, n'avaient relâché en rien les liens de notre amitié. Nous nous entendions de plus loin, voilà tout. Notre bourse était commune comme nos pensées. Combien de fois n'a-t-il pas comblé de sa fortune les insuffisances ou les désastres de la mienne ! Il ne savait pas si je le rembourserais jamais, il ne s'en inquiétait pas. Il aurait dépensé son âme pour moi sans compter avec sa propre vie. Comment aurait-il compté avec sa fortune ?

« Moi-même je ne lui faisais pas l'affront d'être reconnaissant. Ma reconnaissance, c'était de ne pas compter et de ne rien séparer entre nous. Combien n'y a-t-il pas à lui dans ce qui est aujourd'hui à moi ? Esprit, âme, cœur, fortune, Dieu seul pourrait dire : « Ceci est de l'un, ceci est de l'autre. » Les hommes ainsi unis devraient pouvoir confondre leur mémoire de même qu'ils ont confondu leur vie, et s'appeler du même nom dans la postérité comme un être collectif. Cela serait à la fois plus vrai et plus doux. Pourquoi deux noms où il n'y eut, en réalité, qu'un seul homme ? » (1).

Ses recours à la bourse de son ami étaient fréquents. En voici un bien joli trait : « J'ai encore recours à toi, car, ainsi qu'il arrive toujours à un bâtisseur, j'ai mal compté... il me faut tout de suite encore 4,000 francs... Trouve-moi vite ces 4,000 francs et envoie-les plus vite encore » (2). Quelques jours après, n'ayant rien reçu : « J'attends les 4,000 francs très impatiemment, étant *sine re*. J'attends plus patiemment le baron de Vitrolles à la fin du mois » (3).

Virieu ne refusait pas, mais il donnait à son prodigue ami les plus sages conseils, accompagnés de remontrances que Lamartine acceptait volontiers, quitte à ne point en tenir compte. Un jour même, il crut devoir justifier ses dépenses et il écrivit à Virieu une lettre dont la candeur vous désarme (4). Pauvre Alphonse !

Il faut lire également la lettre du 13 janvier 1829 : « Voici les huit mille francs promis, savoir deux mille que je te rembourse sur la cote mal taillée que nous

(1) *Les Confidences*, p. 319.
(2) Lettre [de février 1828], à Florence.
(3) Lettre du 11 février 1828, à Florence.
(4) Lettre du 15 février 1836.

avons établie, il y a trois ans, et d'après laquelle je me suis reconnu ton débiteur de trois mille francs sur nos anciennes transactions de jeunesse, transactions par lesquelles tu me donnais toujours et je ne rendais jamais. » Sur le chapitre finances, Lamartine est là tout entier, et sa situation ne fera qu'empirer jusqu'au jour de la ruine complète ! Peut-être Virieu l'avait-il pressentie de loin. Il ne devait pas la voir.

Au point de vue intellectuel, leurs relations sont très intéressantes à étudier. Virieu lisait beaucoup. Il goûtait de préférence les *Essais* de Montaigne dont il descendait du reste par sa mère, Elizabeth de Digeon. Esprit froid, positif, les mathématiques et la philosophie l'attiraient assez, et, en cela, il différait de son ami qui eut toujours de l'aversion pour Bezout, la Table des logarithmes et le *Discours de la méthode*. Mais Lamartine lisait davantage encore. C'est incroyable ce qu'il dévora de livres dans sa première jeunesse. Cependant, à part Chateaubriand, les auteurs de son temps sont loin de lui plaire et quand par hasard, il en est un qui fait exception, vite il le mande à Virieu.

« Tous les livres m'ennuient ou m'exaspèrent, je dis les livres du jour. Cependant, félicite-moi, je suis tombé sur du bon, même sur du beau, même sur du sublime. Cela s'appelle *Essais sur l'indifférence en matière de religion*. Cela est fait, dit-on, par un très jeune abbé. C'est magnifique, pensé comme M. de Maistre, écrit comme Rousseau, fort, vrai, élevé, pittoresque, concluant, neuf, enfin tout. Je te le conseille pour passer huit jours avec un écrivain d'un autre siècle » (1).

(1) Lettre datée de Milly, 8 août 1818.
On sait que le premier volume du fameux livre de Lamennais parut en 1817.

Lamennais a exercé une grande influence sur Lamartine, surtout à partir de 1830 et au point de vue des idées sociales et démocratiques qu'ils faisaient l'un et l'autre découler de l'Evangile, dont ils ne cessaient de se réclamer tout en l'interprétant à leur manière. Ce fut en 1819 que le poète fut mis en rapport avec Lamennais par un dauphinois. Eugène de Genoude, personnage que nous retrouverons ailleurs. Tous les deux, avec leur ami Mathieu de Montmorency, le présentèrent au duc de Rohan, le futur cardinal de ce nom et archevêque de Besançon. Ils passèrent ensemble la semaine sainte à son château de la Roche-Guyon, jours de calme et de recueillement que Lamartine a chantés dans l'une de ses *Premières Méditations*.

Nous venons de nommer les *Premières Méditations* qui, en faisant éclater son génie, lui apportèrent la gloire. Ebauchées, travaillées avec soin, il ne cessa de les soumettre au jugement d'Aymon de Virieu.

« Elles (tes lettres) me font le même bien que te font les miennes... J'en jouis surtout quand elles m'arrivent ici où je suis seul, et que tu te donnes la peine d'écrire un peu plus serré que de coutume. La dernière est délicieuse. Je la reçus en sortant de table ; je montai pour te répondre sur la montagne de Milly, avec mon album et mon crayon ; et tout ce que tu me dis dans ta dernière lettre, joint au spectacle que j'avais sous les yeux m'inspira une Méditation de plus. Je t'ai parlé de mes Méditations poétiques, je t'en ai même, je crois, récité à Lemps quelques vers. Comme ces vers-là ne sont que pour moi et pour vous dans le monde, je t'envoie les stances dernières, telles qu'elles sont tom-

bées sur l'album, et sans avoir le temps d'en faire les vers. Cela n'est que pour toi, ce n'est qu'un croquis » (1).

(1) Lettre datée de Milly, 24 août 1818.
Lamartine a inséré ce croquis dans sa lettre. Le voici en entier :

MÉDITATION HUITIÈME

STANCES

Souvent sur la montagne, à l'ombre du vieux chêne,
Au coucher du soleil, tristement je m'assieds,
Et promène au hasard mes regards sur la plaine
Dont le tableau changeant se déroule à mes pieds.

Ici mugit le fleuve aux vagues écumantes ;
Il blanchit et s'enfonce en un lointain obscur.
Là, le lac immobile étend ses eaux dormantes,
Et le pâle Vesper tremble dans son azur.

Au-dessus des hameaux la rustique fumée
Ou s'élève en colonne, ou plane sur les toits ;
Plus loin, dans la chaumière, une flamme allumée
Semble un astre nouveau se levant sur les bois.

Aux sommets de ces monts couronnés de bois sombres
Le crépuscule encore lance un dernier rayon,
Et le char vaporeux de la reine des ombres
Monte et blanchit déjà les bords de l'horizon.

Cependant, s'élançant de la flèche gothique,
Un son religieux se répand dans les airs,
Le laboureur s'arrête, et la cloche rustique
Aux derniers bruits du jour mêle de saints concerts.

Mais à ces grands tableaux mon âme indifférente
N'éprouve en les voyant ni charme ni transports ;
Je contemple la terre ainsi qu'une ombre errante :
Le soleil des vivants n'échauffe plus les morts.

De colline en colline en vain portant ma vue,
Du sud à l'aquilon, de l'aurore au couchant,
Je fixe chaque point de l'immense étendue,
Et je dis : Nulle part le bonheur ne m'attend !

Et qu'importe à mon cœur ce spectacle sublime,
Ces aspects enchantés de la terre et des cieux !
L'univers est muet, rien pour moi ne l'anime,
Et sa froide beauté lasse bientôt mes yeux.

Virieu lui donne franchement son appréciation qui, parfois, n'est pas du goût de Lamartine. A propos de vers adressés à Guichard de Bienassis, le jugement

Que me font ces vallons, ces îles, ces chaumières,
Froids objets dont pour moi le charme est envolé ?
Fleuves, coteaux, forêts, ombres jadis si chères,
Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé.

Que le tour du soleil ou commence ou s'achève,
D'un œil insoucieux je le suis dans son cours ;
Qu'en un ciel pur ou sombre il se couche ou se lève,
Qu'importe le soleil ! Je n'attends rien des jours.

Quand je pourrais le suivre en sa vaste carrière,
Mes yeux verraient partout le vide et les déserts ;
Je ne désire rien de tout ce qu'il éclaire,
Je ne demande rien à l'immense univers.

Mais peut-être au-delà des bornes de sa sphère,
Lieux où le vrai soleil éclaire d'autres cieux,
Si je pouvais laisser ma dépouille à la terre,
Ce que j'ai tant pleuré s'offrirait à mes yeux !

Là, je m'enivrerais à la source où j'aspire,
Là, je retrouverais et l'espoir et l'amour,
Et ce bien idéal que toute âme désire
Et qui n'a pas de nom au terrestre séjour !

Que ne puis-je, porté sur le char de l'Aurore,
Vague objet de mes vœux, m'élancer jusqu'à toi !
Sur la terre d'exil pourquoi resté-je encore ?
Il n'est rien de commun entre la terre et moi.

Quand la feuille des bois a jonché la prairie,
Le tourbillon se lève et l'arrache aux vallons ;
Et moi, je suis semblable à la feuille flétrie,
Emportez-moi comme elle, orageux aquilons !

Cette méditation parut en tête des *Premieres Méditations*, avec ce titre : *L'Isolement*. On pourra comparer le texte imprimé avec le texte ébauché. Ce dernier compte quinze strophes. Le premier n'en a que treize. On relèvera d'assez nombreuses variantes fort heureuses et qui permettent de juger du soin que Lamartine, malgré sa très grande facilité, ne cessa d'apporter à la facture de ses vers.

surprend le poète, qui « ne proteste jamais » contre l'opinion de son ami en poésie :

« Je suis bien fâché que tu sois mécontent de mes vers à Guichard. Je ne parle pas de la deuxième partie, pure drogue, mais de la première que je trouvais excellente, et qui avait fait grand plaisir ici. Relis-la et donne-moi quelques motifs, si tu en as le temps. Je ne proteste jamais contre ton opinion en poésie, car l'expérience me la prouve bonne et seule bonne ; mais cette fois je voudrais un motif ou deux, autrement je croirais mon talent en désarroi, ce qui est possible, la machine y étant tout entière un peu Je t'enverrai ces jours-ci une *Harmonie* que j'écris intitulée l'*Infini* ou *Que ta volonté soit faite!* Nous verrons s'il faut décidément *solvere equum* » (1).

Que répondit Virieu ? Nous l'ignorons. La disparition de ses lettres nous cause, sur ce point, comme sur tant d'autres, plus d'une déception.

Son ami ne cesse de le tenir au courant de ses compositions poétiques :

« Je viens d'ébaucher une nouvelle et capitale *Harmonie poétique*, intitulée : *Hymne au Christ*, dont je suis assez content. C'est le pendant ou contre-pendant de l'*Epitre à Uranie* de Voltaire, mais c'est vu d'un autre point de vue. C'est écrit avec foi et amour. Quand je l'aurai enregistrée dans un album, je te l'enverrai pour que tu la retouches et me l'amendes. Cela a 350 vers en tout, mais il faut du beau ou rien » (2).

C'est ici surtout qu'il serait intéressant de savoir si Virieu a répondu à l'appel de son ami, et s'il a réelle-

(1) Lettre datée de Casciano, 12 juin 1828.

(2) Lettre datée de Mâcon, 23 avril 1829.

ment retouché et amendé cette admirable poésie, la cinquième du Livre troisième des *Harmonies poétiques et religieuses.*

« Je fais quelques vers, je t'en ai même adressé deux cents d'un nouveau style, moins pompeux, moins solennel, que je tente de me faire d'après ce que j'ai vu et entendu à Paris. Ne t'alarme point, ce n'est pas du romantique à la Hugo, c'est quelque chose de plus intime, de plus vrai, de plus dénué d'affectation de costume et de style. J'en ferai cinq à six morceaux pour tâter le public et toi, avant-goût du public » (1).

Le dernier mot est à retenir : Virieu avant goût du public ! Lamartine le savait bien, lui qui connaissait le jugement si droit de son ami. Et puis. a-t-on remarqué ce qui est dit de Victor Hugo ? Voilà des traits qui, jetés en passant, rompent agréablement la monotonie des panégyriques officiels et un peu trop de commande.

Et ce mot à l'emporte-pièce sur Chateaubriand : « On dit M. de Chateaubriand premier ministre. Tant pis pour lui et pour nous » (2).

Sur J. de Maistre nous avons un autre joli mot. Sainte-Beuve désirant être documenté sur l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, s'était adressé à Lamartine qui, ne se croyant pas en mesure de répondre à la demande, s'avisa de la transmettre à Virieu : « Voici une lettre de Sainte-Beuve, mon ami, que je te recommande. Fournis-lui ce que tu sauras sur M. de Maistre. C'est en bonnes mains, mieux que dans les miennes. Je le regarde comme un saint homme, mais comme le *saint du paradoxe*, ou, si tu aimes mieux l'expression,

(1) Lettre datée de Saint-Pont, 1er août 1829.

(2) Lettre de Florence, 12 avril 1828.

comme le *sophiste de la conscience*. C'est de M. de Maistre que je parle » (1).

Pour en revenir à la poésie, les *Harmonies* ont été appréciées par Virieu en toute équité. Son jugement très sûr n'a pas hésité : il y a vu une très grande poésie. Lamartine l'en remercie en des termes qui font honneur à tous les deux :

« C'est un beau jour pour moi que celui où je reçois ton avis motivé sur les *Harmonies*, et quel avis ! Tu sais que je ne crois ni à mon sentiment propre en fait de poésie, ni à celui du public des salons, ni à celui des articles de journaux, mais je crois au tien comme infaillible. et rien jusqu'ici ne m'a détrompé de cette infaillibilité. Or. quand un avis favorable se renforce encore d'une amitié de vingt-cinq ans. il n'y a rien à désirer après » (2).

Enfin, les premières *Méditations religieuses* parurent le 13 mars 1820. Le succès en fut considérable. Il ne surprit pas Virieu qui l'avait annoncé d'avance, tant il avait conscience du génie de son ami. Dix jours après, celui-ci lui écrit de Paris, disant sa joie, son triomphe, non sans y joindre cette note de tristesse et de découragement qui le tourmentait sans cesse :

« Je t'enverrais les *Méditations* si je savais comment et où. Elles ont un succès inouï et universel pour les vers en ce temps-ci. Le roi en a fait des compliments superbes ; tous les plus anti-poètes, MM. de Talleyrand, Molé, Mounier, Pasquier, les lisent, les récitent enfin ou en parlent au milieu de ce brouhaha révolutionnaire du moment. Je dis tout cela pour te tranquilliser et te

(1) Lettre du 20 octobre 1836.

(2) Lettre datée d'Aix-les-Bains, 29 juillet 1830.

rendre la justice que tu as été bon prophète ; mais tout cela ne me fait pas tant qu'une goutte de rosée sur le roc. Je ne me sens plus de ce monde que par la souffrance et l'amitié pour toi et [pour] peu d'autres. Nous nous retrouverons, mon ami, ici et ailleurs, mais plus certainement ailleurs. Je me prépare comme toi à comparaître, et je dirai : Seigneur, me voici ; j'ai souffert, j'ai aimé, j'ai péché, j'étais un homme, c'est-à-dire peu de chose ; j'ai désiré le bien, pardonnez-moi. Tu as moins que moi, sois-en sûr, à être pardonné » (1).

La révolution de 1830 amena pour les deux amis des divergences de vues qui pourtant ne nuisirent en rien à l'intimité de leurs relations. Lamartine voulut d'abord servir loyalement le nouveau régime, jusqu'au jour où il prit rang dans l'opposition, tandis que Virieu, royaliste convaincu, fidèle aux Bourbons et toujours conséquent avec lui-même, se tint absolument à l'écart, se renfermant dans la vie de famille où la foi chrétienne l'avait touché et conquis sans retour.

Le 30 janvier 1831, sans nouvelles de Virieu, Lamartine lui écrit :

« Que deviens-tu ? Sommes-nous donc brouillés par le 27 juillet ? Il ne manquerait plus que cela pour bénir les ordonnances et leur suite. Je vis au jour le jour en attendant un mot de toi. D'où vient ton silence ? Nous avons, j'espère, l'un et l'autre, le cœur trop net pour qu'une exhalaison politique nous y ternisse une amitié de trente-deux ans. Nous pouvons penser sur quelques points diversement, nous ne pouvons, même en politique, sentir autrement » (2).

(1) Lettre du 23 mars 1820.
(2) Lettre du 31 janvier 1831.

Virieu répond qu'il abhorre la révolution et qu'il ne saurait en accepter les conséquences, aussi se place-t-il dans l'état de neutralité vis-à-vis du nouveau gouvernement. Nous connaissons cette réponse par Lamartine qui réplique aussitôt :

« La *neutralité !* Réfléchis-y froidement, et toute réflexion doit être froide, parce que nulle vérité n'est passion ; la neutralité en l'année 1830, quand le monde moral tout entier et le monde immoral sont sous les armes, quand on va livrer les plus grandes batailles intellectuelles dont jamais ait dépendu le sort des générations nées et à naître ! la neutralité sous prétexte ou sous raison d'un dégoût, d'un penchant ou d'une répugnance à une couleur ou à un nom ! je te le dis net et cru, une telle neutralité est à mes yeux, un crime envers soi-même, une blessure inguérissable à sa conscience » (1).

Et la lettre se poursuit avec une véritable éloquence, capable d'émouvoir un autre esprit que celui de Virieu, méthodique et réfléchi. Qu'a-t-il répondu ? Nous l'ignorons, mais ce qui n'est pas douteux, c'est que le loyal exposé de ses principes dissipa tout malentendu et sauvegarda les droits de l'amitié, ces droits, pour eux, intangibles. Peut-être Lamartine se fait-il illusion — il s'est si souvent fait illusion ! — quand il écrit : « Nous pensons de même, mais *nos partis* ne pensent pas de même, voilà la différence réelle entre nos politiques. Je suis *seul* et *tu es* avec d'autres, *indè* la diversion. Il n'y a que nous d'honnêtes gens, crois le bien » (2).

Quoiqu'il en soit, le fameux voyage en Orient était

(1) Lettre du 7 février 1831.

(2) Lettre à Virieu du 15 septembre 1831.

venu faire trève aux préoccupations politiques et sociales. Lamartine s'embarqua à Marseille, au mois de juillet 1832, avec sa femme et sa fille, sur l'*Alceste*, beau brick qu'il avait frété pour lui seul. De Marseille, il écrit à son ami :

« Mon vaisseau, que j'ai tout à moi, et où je m'embarque, escorté de Capmas, ancien sous-préfet démissionnaire, de M. de la Royère, ancien maire d'Hondschoote, médecin et poète et excellent homme, d'Amédée de Parseval, excellent garçon, de six domestiques dont un parfait cuisinier, de chèvres, moutons, chiens, poulets, etc., ne me coûtera cependant que trois mille francs par mois, et si je le garde tout le temps de ma longue pérégrination, deux mille quatre cents francs par mois seulement. C'est prodigieusement peu pour un beau navire, un capitaine, le premier de la Méditerranée, un second et quatorze matelots. Mais, hélas ! nous avons peur d'avance du mal de mer, en voyant l'énorme mer et l'horrible mistral qui ne cesse de souffler depuis huit jours. Priez Dieu pour nous, vous qui n'entendez le vent que sous vos tilleuls » (1).

Une autre préoccupation le tourmente : « Si j'eusse connu la construction des bâtiments de la Méditerranée, ma femme et Julia ne m'auraient pas accompagné. Mais le sort en est jeté ! Il faut un fier courage et une ferme confiance dans la protection de Dieu. Je l'ai » (2).

Il a si bien cette confiance, qu'il engage son ami à en faire autant :

« Marseille est superbe. Le climat chaud me rétablit. J'ai la verdeur de quinze ans, au soleil. Tu t'y retrou-

(1) Lettre du 25 juin 1832.
(2) *Ibid.*

verais, toi qui au fond en as plus que moi en toute saison Pense qu'avec 40 ou 50,000 francs, tu ferais et au-delà tout cela, une année de revenus tout au plus ! Allons ! prends un navire et voguons de conserve, car, je ne t'offre pas place pour Madame de Virieu, ou, grand Dieu ! quelle place ! » (1).

Cette proposition, comme bien l'on pense, ne fut pas agréée, d'autant que Virieu avait dissuadé son ami de se lancer en pareille aventure, surtout avec sa femme et sa fille. Il lui répondit une lettre qui arriva à Marseille au milieu des préparatifs de l'embarquement. Aussi, Lamartine ne lui répondit-il que de Malte, en quarantaine :

« Je n'ai pas eu le temps de répondre de Marseille à ton excellente et admirable lettre d'adieu. Il n'y a pas de frère qui ait un cœur plus fraternel que le tien pour moi, que le mien pour toi. Tu blâmes un peu mon entreprise et, à vue d'œil, tu as raison » (2).

La belle imagination du voyageur se met en frais pour la justifier :

« Il faut nourrir l'esprit et l'âme, et quoi de mieux pour eux que Jérusalem, l'Egypte, la Turquie, la Grèce, tous ces peuples primitifs, toutes ces scènes de nature, de religion ou d'histoire de l'humanité ! C'est une belle année de l'éducation d'un homme et même d'un enfant qu'un pareil voyage fait ainsi, avec une bibliothèque à bord, choisie *ad hoc*, et racontant tout ce qu'on voit à mesure que le flot y porte » (3).

Virieu n'avait que trop raison. Les illusions du poète furent grandes.

(1) *Ibid.*
(2) Lettre du 24 juillet 1832, en quarantaine à Malte.
(3) *Ibid.*

Il écrit de Beyrouth :

« Mon cher ami, me voici enfin après soixante jours de mer, au terme le plus pénible de ma longue et périlleuse entreprise. Combien de fois ne me suis-je pas dit : Ah ! que Virieu avait raison ! et combien je me repens d'avoir mené femme et enfant, et confié ce qui m'est plus cher que la vie à la même chance que ma propre vie » (1).

On sait que le voyage fit une brèche énorme à la fortune de Lamartine, laquelle du reste n'en avait pas besoin, car elle fut toujours assez mal en point. Mais une perte autrement douloureuse et qui l'accabla, ce fut la mort de Julia, sa fille adorée, qui mourut à Beyrouth, à la fleur de l'âge. Sous le coup d'une si cruelle épreuve, il s'épanche dans le cœur de celui qui n'a cessé de compatir à ses souffrances :

« Mon cher ami, tu seras le premier à mêler une larme aux miennes : nous n'avons plus d'enfant ! L'ange céleste qui fut le nôtre vient de nous être enlevé en cinq jours de maladie de poitrine. Le 6 décembre, à 2 heures de la nuit, elle est montée au ciel de mes bras où elle a rendu son âme pure et sainte à son Créateur. Tu juges où nous en sommes ! Nous ne vivons plus. Nous croyons encore à un rêve de bonheur, puis de désespoir. Cependant c'est ainsi, et voilà tout le bonheur et tout l'espoir, et tout l'intérêt et tout le charme de notre vie détruits à jamais. — Il n'y a de réponse à cela que dans le ciel, et Dieu seul peut parler. — Il le fait, j'espère, car, quoique dans l'horreur du premier sentiment de ce plus fort coup de ma vie je ne prie pas,

(1) Lettre de Beyrouth, en Syrie, au pied du mont Liban, 6 septembre 1832.

je tâche de conformer ma volonté à la volonté divine, seul culte que je puisse avoir désormais. Je reconnais cette volonté plus forte et meilleure que les nôtres, même quand elle nous écrase...

« Elle n'a heureusement pas vu la mort, elle n'a vu que le visage de son père et de sa pauvre mère, s'efforçant de la lui dérober...

« Adieu. Priez pour nous, et aime-moi encore comme je t'aime toujours. Sois heureux ! » (1).

Virieu trouva dans son cœur les paroles qui remontent et consolent, et Lamartine, à peine revenu en France et à Monceau, lui écrit :

« Sois béni pour les lignes que tu m'envoies ! Ta voix seule, comme celle du seul ami véritable que j'ai eu et conservé de tant de passé, vibre avec quelques accents consolants dans mon cœur sourd à tout le reste. Il y a eu peu de jours où je n'aie longuement pensé à toi : tu étais de moitié dans ma pensée à tout ce que je voyais et sentais, — hélas ! pauvre et triste partage, comme ceux de notre jeunesse où tu mettais tout et moi rien » (2).

Elu député de Bergues, alors qu'il était encore en Orient, puis plus tard de Mâcon (1837), Lamartine se consacra tout entier à ses nouveaux devoirs, et l'on n'ignore pas quel orateur il fut, car tout en lui charmait, captivait : sa belle tenue à la tribune, sa voix harmonieuse, une diction impeccable, enfin, une facilité d'improvisation qui défie tout ce qu'on peut imaginer. La politique l'avait saisi tout entier, et, malgré certaines divergences d'opinion, ses rapports avec Virieu continuèrent à être les mêmes, sur un pied d'intimité

(1) Lettre datée de Beyrouth, le 20 décembre 1832.

(2) Lettre datée de Monceau, 7 novembre 1833.

que rien ne put altérer. Il l'a dit justement : « Une amitié comme la nôtre est au-dessus de toute vicissitude, de tous les malentendus d'opinions » (1).

Toute la correspondance avec Virieu de 1830 à 1841 est à lire, tant elle nous initie aux grandes questions qui captivaient alors l'attention des deux amis. C'est ici surtout qu'il faut regretter la disparition des lettres d'Aymon de Virieu, dont nous n'avons plus en quelque sorte qu'une ombre perçue à travers celles de Lamartine. Nous aimerions d'autant plus à les connaître que Lamartine subissait alors une influence néfaste, celle d'un écrivain assez oublié aujourd'hui, J.-M. Dargaud. Ce philosophe anti-chrétien n'avait qu'un objectif, la destruction progressive des principes religieux et surtout de l'Eglise catholique en France. Lamartine, toujours victime de son bon cœur, l'avait très vite admis dans son intimité, et cet état de choses dura de 1831 à 1865, date de la mort du personnage. Madame de Lamartine, femme d'un grand sens, ne s'y trompa pas. Tout en restant très polie avec Dargaud, elle n'avait pour lui qu'une médiocre estime et elle lui reprochait justement l'empire fâcheux qu'il avait pris sur son mari, surtout dans les questions religieuses. Elle y voyait clair. L'autre joua son rôle que tout honnête homme condamnera et qui peut se résumer en un mot : la *déchristianisation de Lamartine !* Il a laissé sur son action perverse des *Mémoires* inédits qui ont été utilisés récemment dans un livre très fouillé (2) et que tous les

(1) Lettre datée de Paris, 13 janvier 1834.

(2) Jean des Cognets. — *La vie intérieure de Lamartine d'après les souvenirs inédits de son plus intime ami J.-M. Dargaud et les travaux les plus récents.* Paris, "Mercure de France", 1913, in-12.

Les *Souvenirs* de Dargaud sont sans doute une source importante à utiliser pour connaître la vie intellectuelle de Lamartine de 1831 à

Lamartiniens doivent connaître, non sans faire plusieurs réserves. Par un long et persévérant travail, où la flatterie est mise en œuvre, non moins que l'intérêt matériel — car il se faisait payer cher — Dargaud contribua à lancer Lamartine dans des idées sociales, humanitaires et philosophiques qui eurent un contre-coup sensible sur son attitude politique à partir de 1831. De là, des dissentiments avec Virieu qui fut, pour Dargaud, on le devine, un ennemi qu'il s'efforça adroitement d'amoindrir et de déprécier. L'ami et le chrétien, en Lamartine, résistèrent pourtant, mais non sans combat intérieur avec lui-même, car il avait sucé avec le lait de sa mère, des croyances chrétiennes profondes, et puis, son cœur aimait tant Aymon ! Cela ne s'abolit pas facilement. Je ne sache rien de plus triste, de plus cruel, que cette lutte d'un homme contre une influence qu'il sent mauvaise, et à l'endroit de laquelle il se débat en efforts douloureux ; rien aussi de plus improbe que cette étreinte implacable qui veut détruire, avec la foi, l'amitié la plus pure et la fidélité à tout un passé d'honneur et de traditions familiales.

1865. Mais, cette source n'est-elle pas un peu sujette à caution ? L'auteur ne s'attribue-t-il pas un rôle plus grand qu'il ne fut en réalité ? Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de contrôler ses dires.

M. Léon Séché estime à bon droit (*Annales romantiques*, t. X, p. 76, 1913), que son influence sur Lamartine, surtout au point de vue religieux, fut moins grande que ne le croit M. des Cognets.

Quant à la *Correspondance* de Lamartine, M. des Cognets affirme (p. 32) qu'elle a été publiée « avec un évident souci d'écarter tout ce qui est suspect d'hétérodoxie. » Est-ce bien sûr ? On en peut douter, car M. L. Séché affirme qu'il possède tout un paquet de lettres inédites de Lamartine « qui, publiées à leur heure dans la seconde ou troisième série des *Amitiés de Lamartine*, réduisent singulièrement la part d'action que Dargaud put exercer sur lui. Méfions-nous des secrétaires des grands hommes » (*ut supra*).

Nous ne serons donc pas surpris d'entendre Lamartine tenir à son ami un langage dont on connaît maintenant l'inspiration :

« Nous suivons une ligne parallèle pendant quelques temps. Elle divergera, je pense, ensuite. Il se fait, depuis mon voyage et mon incursion dans l'histoire, un grand travail de renouvellement en moi » (1).

Lamartine s'abuse, ou plutôt il n'ose dire la vérité à Virieu. Ce n'est pas un voyage ni une incursion dans l'histoire qui ont modifié ses idées, la cause est ailleurs. Il continue :

« L'élément intellectuel que nous ont donné nos nourrices, ces bonnes et braves femmes d'Europe, ne suffit plus à mon estomac ; tu parais plus disposé à t'en contenter par paresse ou par intelligence. T'en contenteras-tu toujours ? Ne sens-tu pas que tout a besoin d'être rénové, car rien ne suffit dans son dépérissement actuel. Bref, je deviens de jour en jour plus intimément et plus consciencieusement révolutionnaire » (2).

Çà, c'est du Dargaud tout pur. Lamartine en arrive donc là, lui l'ancien garde du corps de Louis XVIII, le poète royaliste qui avait chanté la naissance du duc de Bordeaux et le sacre de Charles X !

Ecoutons encore :

« Ta dernière lettre jure tellement avec les dernières, que je me suis demandé si je rêvais. J'ai relu face à face seulement les trois dernières renvoyées ici de Paris ; c'est deux hommes, l'un voulant l'ordre, l'autre le désordre pour revenir à un meilleur ordre. Décidément il n'y a pas moyen de s'entendre » (3).

(1) Lettre du 1er octobre 1835.

(2) *Ibid.*

(3) Lettre du 5 mars 1839.

Quelques jours après :

« Je ne réponds pas à tes huit pages. Ton esprit est beau et brillant, mais tu aimes, sans t'en douter, le sophisme. Cela est plus difficile que la vérité, il y a l'invention, cela te flatte à ton insu... Où est le mal, où est le bien ? Notre futur contingent hypothétique, systématique, mais immédiat : empêcher l'une, faire l'autre, voilà mon affaire et celle du bon sens et du bon Dieu.

« La révolution est un mal, dis-tu ? Eh bien ! faut-il donc s'opposer à ce mal, ou le favoriser ? Voilà la question de ces dix ans. Nous la résolvons autrement. Il n'y a rien à faire à ces dissentiments, ils sont radicaux : s'aimer malgré ces nuances d'esprit et s'en rapporter au jugement du seul sage » (1).

Le dissentiment s'accentue et les expressions sont plus vives :

« Tu es dans le faux jusqu'au cou, je le crierai jusqu'à mon dernier jour, et j'en suis plus affligé que je ne le dis, car il est pénible à deux esprits qui gravitent depuis leur origine ensemble et vers le même but moral de ne pouvoir se prêter consolation intellectuelle et appui au milieu des luttes de la vie publique et d'employer à se controverser l'un l'autre les forces énormes qu'ils se prêteraient contre leurs misérables ennemis communs. Eh ! je marcherai seul, et vive la Providence ! Salut donc et amitié quand même » (2).

Lamartine qui, malgré tout, tient au jugement de Virieu, se demande pourquoi ils ne peuvent s'entendre en politique :

« Veux-tu savoir pourquoi nous ne nous entendons

(1) Lettre du 18 mars 1839.
(2) Lettre du 12 mai 1839.

pas en politique dans la région inférieure des applications et du temps ? C'est que par ton état tu vis dans l'idéal, et que par le mien je vis dans les faits. Les idées sont toujours d'accord dans deux têtes bien faites, mais l'application de ces idées crée des dissentiments aussitôt qu'on veut les faire toucher à la terre » (1).

Lamartine développe ensuite sa pensée qui, il faut bien le reconnaître, est présentée sous une forme vraiment éloquente et appuyée sur un raisonnement auquel Virieu ne fut pas insensible, si nous en jugeons par une lettre de son ami où nous lisons :

« Je viens de lire tes douze pages. Merci. Ma foi ! cette fois-ci tu es d'or. Tu n'as jamais parlé si juste et si profond dans le sens réel des choses. Ton opinion sur le fond de la question, c'est-à-dire sur la marche logique des événements, est vraie. Les choses mauvaises portent en elles leur conséquence, voilà ta pensée ; rectifier le plus possible ces mauvaises conséquences, c'est l'œuvre des hommes de bien, voilà la mienne : elles s'associent à merveille. Quant à la tactique, les faits étant admis, et à ton coup d'œil sur la situation parlementaire immédiate et le vote latéral que je veux y prendre, nous sommes cent fois plus d'accord que tu ne le crois » (2).

L'accord s'est donc établi et, qui plus est, il se maintient, témoin une lettre du 30 décembre 1840 :

« Je ne sais non plus comment il se fait que depuis deux ans, nous nous rapprochons au point d'être presque ensemble sur toutes les questions. J'en suis bien heureux, et cela me fortifie bien : un seul écho

(1) Lettre du 29 septembre 1839.

(2) Lettre du 13 janvier 1840.

intelligent m'a toujours semblé au-dessus de mille échos matériels. Adieu. J'ai pris un moment pour finir l'année et la commencer avec toi. Prie Dieu pour moi et aimons-nous comme toujours » (1).

C'est par ces touchantes paroles qu'il termina sa lettre. Se doutait-il que son ami le plus cher ne verrait pas s'achever la nouvelle année? Aymon de Virieu mourut le 10 avril 1841.

On devine la douleur de Lamartine. Il la traduisit dans une lettre admirable, écrite avec son cœur, et que nous nous reprocherions de ne pas reproduire :

« *Paris, 14 avril 1841.*

« A Mademoiselle de Virieu,

« Hélas! Je savais notre perte affreuse depuis deux jours. Que puis-je vous dire que vous n'ayez présumé de moi en le sentant par vous-même! N'était-il pas aussi mon frère, et plus que bien des frères! Je perds en lui autant que vous-même, tout le passé, tout ce qui me restait d'affection, de jeunesse dans ma vie. Je n'ai plus d'ami que dans mes souvenirs et dans le ciel.

« Ce que M. de Miramon et vous me dites de ses derniers moments est consolant pour ceux qui croient fermement, comme nous, à la réunion dans l'éternité. Mourir avec cette pensée rendue sensible et présente dans la prière et dans une foi, ce n'est presque pas mourir, ce n'est que partir le premier. Il l'a eue, et j'en suis heureux comme vous. C'est aussi cette pensée qui

(1) Lettre du 30 décembre 1840.

nous soutiendra dans notre reste de chemin bien morne et bien solitaire.

« Quand Madame de Virieu pourra entendre un mot venant du dehors, je vous prierai de lui parler de moi et de mon dévouement absolu aux souvenirs, aux désirs, aux affections que notre ami a laissés autour d'elle et en elle sur cette terre. Mon seul bonheur sera de lui témoigner en eux qu'il a un frère ici-bas.

« Adieu, Mademoiselle. Vous avez été longtemps le témoin d'une amitié qui ne finit pas par la mort de l'un des deux amis, soyez assez bonne pour ne pas en laisser effacer en vous toutes les traces et pour permettre que je les retrouve toujours dans le cœur et quelquefois dans le souvenir des deux personnes qu'il aima le plus, Madame de Virieu et vous. »

IV

Lamartine et Mademoiselle de Virieu.

La mort d'Aymon de Virieu porta à Lamartine un coup douloureux, et il l'a pleuré comme rarement on pleure un ami. Dans *les Confidences* il a rappelé son souvenir, sa fin chrétienne, et tout le vide que causait à sa vie la disparition de celui qui y avait occupé une si grande place :

« Une fois, je fus quinze jours sans recevoir de ses lettres. J'en reçus une de sa sœur qui m'apprenait sa fin. Il était mort dans les bras de sa femme en bénissant ses fils et en me nommant parmi ceux qu'il regrettait de laisser sur la terre et qu'il désirait de retrouver ailleurs. La religion avait immortalisé d'avance son dernier soupir. Sceptique en commençant le chemin, à

mesure qu'il avait avancé dans la vie il avait vu plus clair. A l'extrémité de la route il ne doutait plus. Il touchait à Dieu! Je perdis en lui le témoin vivant de toute la première moitié de ma vie. Je sentis que la mort déchirait la plus chère page de mon histoire; elle est ensevelie avec lui » (1).

Dans cette « chère page » de son existence, il avait beaucoup vécu avec lui et de lui, des siens aussi, car, à côté d'Aymon, Alphonse avait rencontré sa mère, cette admirable comtesse de Virieu qui avait héroïquement traversé les mauvais jours de la Révolution. Il rencontra également sa sœur, Stéphanie de Virieu, cette grande chrétienne et artiste qui, s'attachant à l'âme de son frère, contribua pour une bonne part à la transformer et à faire de cet esprit d'élite un chrétien convaincu. C'est que Stéphanie de Virieu et sa mère, femmes d'une rare intelligence, avaient su se rendre compte de la mentalité d'Aymon, cet Aymon qu'elles aimaient tant et que Lamartine disait être tout d'abord sceptique. Il n'était pas en vain le fils d'un homme qui avait vécu dans l'atmosphère du XVIIIe siècle à son déclin, sous le charme des philosophes, de Rousseau en particulier.

Stéphanie de Virieu trouvait en sa mère un secours précieux. Madame de Virieu, en effet, avait une foi incomparable et tenait avant tout à ce que son fils lui revînt tout entier après les jours d'orage et d'oubli.

Comme sa mère, Mademoiselle de Virieu avait une âme élevée, très douce et en même temps fortement trempée. Toute enfant, elle avait vu de près les horreurs de la Révolution à Paris et à Lyon, et elle avait retracé en des pages émues ses impressions et ses souvenirs

(1) *Les Confidences*, édition Hachette, in-12, p. 321.

qu'Albert Costa de Beauregard a su heureusement utiliser (1).

Toutefois, cette physionomie de femme serait incomplète si nous ne disions qu'éprise d'art, Stéphanie de Virieu cultiva la peinture et la sculpture avec passion, on peut le dire, et avec un talent qu'admiraient de grands artistes, tels que Gérard et David d'Angers. Tout comme chez les primitifs, il n'y avait pas jusqu'aux fautes de proportion dans le dessin, résultant de son manque d'études anatomiques, qui ne contribuassent à leur donner ce je ne sais quoi d'élevé, d'idéal, qui est la caractéristique de toute œuvre d'art. Un vrai sentiment de poésie inspirait son pinceau et elle excellait à rendre les traits de la jeunesse d'une manière à la fois suave et saisissante.

Sa valeur intellectuelle était reconnue de tous. J. de Maistre, Ampère, Madame Swetchine, l'abbé Dupanloup, le futur évêque d'Orléans, l'avaient en haute estime, et il ne tint pas à elle de paraître sur une scène plus en vue pour arriver à la célébrité et à la gloire.

Mais, sa modestie, l'amour de sa mère et de son frère, enfin ses travaux d'art, la retinrent au Grand-Lemps, au milieu des siens, et parfois encore dans un vieil hôtel à Grenoble où sa société était justement recherchée. Plus tard, elle se retira dans l'Agenais au château de Poudenas (2), qu'elle avait hérité de son grand-père paternel, le comte de Digeon (3). C'est là qu'elle mourut

(1) *Le roman d'un royaliste sous la Révolution. Souvenirs du comte de Virieu.* Voir ci-dessus, p. 41.

(2) Poudenas, commune de l'arrondissement de Nérac (Lot-et-Garonne).

(3) Voir la note généalogique sur les Virieu, p. 8-9.

le 9 mai 1873, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Mais, où qu'elle fût, tout son temps se partageait entre la prière, l'art et la charité (1).

On comprend maintenant si un tel milieu, si de telles âmes devaient attirer le jeune Lamartine, lui qui aimait tant les mêmes choses et qui trouvait auprès de ses amis, avec le repos du cœur, les plus nobles jouissances de l'esprit,

Et puis, Madame de Virieu et sa fille avaient pour Alphonse une affection de mère et de sœur. Avec quelle joie elles le voyaient arriver au château du Grand-Lemps, qui avait remplacé l'antique château de Pupetières dévasté à la Révolution. Il y était désiré, choyé, à l'égal d'Aymon, c'est tout dire.

« L'été, dit-il, j'allais passer des mois entiers au sein de sa famille, dans la solitude de sa demeure en Dauphiné, entre sa mère, toute consacrée à Dieu, et sa plus jeune sœur, toute consacrée à sa mère et à lui. Cette sœur son nom était Stéphanie . quoique jeune, riche et charmante, avait dès lors renoncé au monde et au mariage pour se dévouer tout entière à sa famille et à la peinture, dont elle avait le génie. Elle était le Greuze des femmes.

« Nous passions les longues journées de l'automne à lui faire des lectures pendant qu'elle peignait, ou à concevoir pour elle des sujets de tableaux auxquels la rapide improvisation de son crayon donnait à l'instant la forme et la vie. Elle adorait son frère et elle s'intéressait à moi à cause de lui. Madame de Virieu, assise dans un grand fauteuil, au coin de la cheminée, silen-

(1) Une intéressante notice a été consacrée à Mademoiselle Stéphanie de Virieu dans la *Semaine religieuse du diocèse de Grenoble*, t. VI, 1873-74, p. 174-80 et 186-92.

cieuse et recueillie dans la tristesse et dans la prière intérieure, présidait ces studieuses soirées de famille ; elle jetait de temps en temps un regard tendre et un sourire distrait de notre côté, comme pour nous dire : Je ne participe à une joie de la vie que par vous.

« La vie calme et innocente de cette sainte maison me rafraîchissait et me reposait le cœur presque toujours agité ou fatigué de passions C'était le recueillement de mes jeunes années » (1).

Rien n'était plus vrai. Son âme inquiète, son cœur encore tout endolori, avaient besoin de ce milieu aimé, du calme reposant de ces lieux pleins de charmes, tout embaumés de la plus douce, de la plus réconfortante amitié. Et, pour dire ces choses, il écouta sa jeune muse qui l'inspira. « Ce fut en Dauphiné, a-t-il écrit, dans les ruines du vieux château de sa famille appelé Pupetière, que j'écrivis pour lui la méditation poétique intitulée *Le Vallon*. Ces vers rappellent le site et les sentiments que cette solitude, ces bois et ces eaux faisaient alors murmurer en nous ».

Mon cœur, lassé de tout, même de l'espérance,
N'ira plus de ses vœux importuner le sort ;
Prêtez-moi seulement, vallon de mon enfance,
Un asile d'un jour pour attendre la mort.

Voici l'étroit sentier de l'obscure vallée :
Du flanc de ces coteaux pendent des bois épais
Qui, courbant sur mon front leur ombre entremêlée,
Me couvrent tout entier de silence et de paix.

Là, deux ruisseaux cachés sous des ponts de verdure
Tracent en serpentant les contours du vallon ;
Ils mêlent un moment leur onde et leur murmure,
Et non loin de leur source ils se perdent sans nom.

(1) *Les Confidences*, p. 318.

La source de mes jours comme eux s'est écoulée ;
Elle a passé sans bruit, sans nom et sans retour :
Mais leur onde est limpide, et mon âme troublée
N'aura pas réfléchi les clartés d'un beau jour.

La fraîcheur de leurs lits, l'ombre qui les couronne,
M'enchaînent tout le jour sur le bord des ruisseaux ;
Comme un enfant bercé par un chant monotone,
Mon âme s'assoupit au murmure des eaux.

Ah ! c est là qu'entouré d'un rempart de verdure,
D'un horizon borné qui suffit à mes yeux,
J'aime à fixer mes pas, et, seul dans la nature,
A n'entendre que l'onde, à ne voir que les cieux.

J'ai trop vu, trop senti, trop aimé dans ma vie ;
Je viens chercher vivant le calme du Lethé,
Beaux lieux, soyez pour moi ces lieux où l'on oublie :
L'oubli seul désormais est ma félicité.

Mon cœur est en repos, mon âme est en silence ;
Le bruit lointain du monde expire en arrivant,
Comme un son éloigné qu'affaiblit la distance,
A l'oreille incertaine apporté par le vent.

D'ici je vois la vie à travers un nuage,
S'évanouir pour moi dans l'ombre du passé ;
L'amour seul est resté, comme une grande image
Survit seule au réveil dans un songe effacé.

Repose-toi, mon âme, en ce dernier asile,
Ainsi qu'un voyageur qui, le cœur plein d'espoir,
S'assied, avant d'entrer, aux portes de la ville,
Et respire un moment l'air embaumé du soir.

Comme lui de nos pieds secouons la poussière ;
L'homme par ce chemin ne repasse jamais :
Comme lui, respirons au bout de la carrière
Ce calme avant-coureur de l'éternelle paix.

Tes jours, sombres et courts comme les jours d'automne,
Déclinent comme l'ombre au penchant des coteaux ;
L'amitié te trahit, la pitié t'abandonne,
Et, seule tu descends le sentier des tombeaux.

Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime ;
Plonge-toi dans son sein qu'elle t'ouvre toujours :
Quant tout change pour toi, la nature est la même,
Et le même soleil se lève sur tes jours.

De lumière et d'ombrage elle t'entoure encore :
Détache ton amour des faux biens que tu perds ;
Adore ici l'écho qu'adorait Pythagore,
Prête avec lui l'oreille aux célestes concerts.

Sois le jour dans le ciel, sois l'ombre sur la terre ;
Dans les plaines de l'air vole avec l'aquilon ;
Avec le doux rayon de l'astre du mystère
Glisse à travers les bois dans l'ombre du vallon.

Dieu, pour le concevoir, a fait l'intelligence :
Sous la nature enfin découvre son auteur !
Une voix à l'esprit parle dans son silence :
Qui n'a pas entendu cette voix dans son cœur ? (1).

Lamartine a fait suivre ces beaux vers d'un commentaire où l'imagination a probablement joué un rôle facile à deviner, mais le récit est trop joli pour n'être pas cité tel quel :

« Ce vallon est situé dans les montagnes du Dauphiné, aux environs du *grand Lemps ;* il se creuse entre deux collines boisées, et son embouchure est fermée par les ruines d'un vieux manoir qui appartenait à mon ami Aymon de Virieu. Nous allions quelquefois passer des heures de solitude, à l'ombre des pans de murs aban-

(1) *Premières Méditations poétiques.* — Sixième méditation : *Le Vallon.*

donnés que mon ami se proposait de relever et d'habiter un jour. Nous y tracions en idée des allées, des pelouses, des étangs, sous les antiques châtaigniers qui se tendaient leurs branches d'une colline à l'autre. Un soir, en revenant au *grand Lemps*, demeure de sa famille, nous descendîmes de cheval, nous remîmes la bride à de petits bergers, nous ôtâmes nos habits, et nous nous jetâmes dans l'eau d'un petit lac qui borde la route. Je nageais très bien, et je traversai facilement la nappe d'eau ; mais en croyant prendre pied sur le bord opposé, je plongeai dans une forêt sous-marine d'herbes et de joncs si épaisse, qu'il me fut impossible, malgré les plus vigoureux efforts, de m'en dégager. Je commençais à boire et à perdre le sentiment, quand une main vigoureuse me prit par les cheveux et me ramena sur l'eau, à demi noyé. C'était Virieu, qui connaissait le fond du lac, et qui me traîna évanoui sur la plage. Je repris mes sens aux cris des bergers.

« Depuis ce temps, Virieu a rebâti le château de ses pères sur les fondements de l'ancienne masure. Il y a planté des jardins, creusé des réservoirs pour retenir le ruisseau du vallon ; puis il est mort, jeune encore, entre les berceaux de ses enfants » (1).

Cette méditation, publiée en 1820 (2), datait déjà de plusieurs années. Madame de Virieu, son fils et sa fille furent sous le charme quand Alphonse en lut la première ébauche dans « la sainte maison » du Grand-Lemps, et, à leurs chaleureux applaudissements, le jeune poète comprit combien il avait su aller à leurs

(1) *Ibid.*

(2) L'édition originale des premières Méditations parut le 13 mars 1820 et comprenait 24 pièces. *Le Vallon* y est classé le cinquième. Cf. L. Séché, *Lamartine de 1816 à 1830. Elvire et les Méditations*, p. 191.

cœurs par des notes toutes vibrantes de poésie, de tristesse, de gratitude, de foi en Dieu. Une seule pensée surprend et semble un peu détonner :

L'amitié te trahit, la pitié t'abandonne.

Mais, c'est le propre de sa nature d'être inquiète et tourmentée, de croire trop facilement à l'indifférence et à l'oubli chez ceux mêmes qui ne cessent de lui donner les meilleures preuves de leur amitié, et qui lui restent fidèles jusqu'au bout. C'est qu'il a un besoin impérieux, jamais assouvi, d'aimer et d'être aimé. Là-dessus, il est exigeant, ombrageux à l'excès : volontiers il pense qu'on ne l'aime pas, ou du moins pas assez

Chez les Virieu, il en va tout autrement : leur affection une fois donnée ne se reprend plus. Pouvait-il donc en douter ? N'y était-il pas reçu comme un fils de la famille ? Madame de Virieu n'était-elle pas pour lui très tendre, très maternelle ? Aymon ne se montrait-il pas toujours un vrai frère ? Et Mademoiselle de Virieu devant laquelle il s'inclinait dans un respect infini, lui avait-elle donc ménagé sa sympathie, son admiration, ses applaudissements ? Enfin, n'était-ce pas là, au milieu d'eux, qu'on le comprenait le mieux, qu'on l'aimait le mieux ? Il le savait bien et rien ne le prouve autant que la très belle lettre qu'il écrivit à Aymon après la mort de Madame de Virieu en 1836 :

« Je voudrais avoir les paroles qui consolent, mais Celui qui frappe l'âme peut seul la guérir. Je ne puis que pleurer et prier avec toi et regretter de n'être pas là pour porter ma part de cet horrible coup afin de t'en diminuer d'autant le sentiment. Hélas ! je me souviens combien tu portas mon triste fardeau dans une circonstance semblable et de tout ce que tu fus pour moi dans

ce moment le plus cruel de ma vie. Tu as été frappé de même, mais tu as vu le bras qui menaçait, tu as vu mourir ! Tu as donné et reçu les suprêmes paroles qu'on achèvera en se retrouvant dans le véritable monde. Tu es plus heureux dans ton malheur. Je me représente bien la mort béatifiée de cette grande et sainte femme, béatifiée déjà depuis tant d'années ici-bas par la vertu et par l'amour divin. C'est une belle image qu'elle laisse dans tes yeux pour tes souvenirs. Personnellement j'ai été bien frappé et je reste bien affligé de cette perte de ta mère qui eut pour moi tant de bons sentiments elle-même et me traita souvent comme un fils. Je pense à ta pauvre sœur aussi. Que va-t-elle devenir dans cette solitude qu'elle avait toute peuplée de ses soins et de son dévouement à ta mère ?

« Tu ne me dis pas où tu es, où tu restes, et je te réponds au hasard. Ah ! certes tu sens juste quand à des coups pareils tu te retournes vers moi pour trouver sympathie et affection identique ! Il y a si longtemps que nos deux cœurs battent des mêmes impressions et les confondent, que tout ce que tu éprouves, je le souffre, et à cela je n'ai pas de mérite, car n'est-ce pas toi qui me l'as appris ? M'as-tu manqué une seule fois dans ma vie ? En cherchant bien, je dis non. Aussi, quand je pèse dans ma mémoire les bonnes et mauvaises parts que j'ai reçues de Dieu dans mon lot d'existence, je compte, après ma mère et ce que j'ai de plus personnel, ton amitié comme le plus grand don de Dieu. Je ne suis heureusement pas ingrat, et je le rends à Lui en reconnaissance, à toi en affection entière et immuable » (1).

(1) Lettre datée de Paris, 16 janvier 1837. Madame de Virieu était morte au mois de décembre 1836.

On a vu combien Lamartine admirait le talent de Mademoiselle de Virieu. N'a-t-il pas été jusqu'à dire *qu'elle avait le génie de la peinture !* Avant de montrer quelles relations s'établirent entre eux dans cet ordre d'idées, nous voudrions signaler les principes qui dirigeaient l'artiste et la manière dont elle procédait. Il y a là une mise en scène assez pittoresque qu'une autre femme de la plus rare distinction, Mademoiselle Netty du Boys a décrite, d'après le témoignage très précis de son père, dans ces pages exquises qui s'appellent *Souvenirs de La Combe* (1).

En 1847, Albert du Boys conduisit l'abbé Dupanloup dans le vieil hôtel de Mademoiselle de Virieu à Grenoble, où celle-ci avait installé tout un atelier. A peine introduit dans un grand salon très simplement meublé, le futur évêque d'Orléans fut fort étonné d'y voir une nombreuse famille groupée autour d'un établi de menuisier, à la suite duquel se succédaient des tables de toute dimension, de toute forme, couvertes de dessins, de statues ébauchées, d'ouvrages à l'aiguille, de livres et de journaux. N'était-ce pas le cas de redire

Souvent un beau désordre est un effet de l'art.

Assise devant l'établi, une artiste, qui n'était autre que Mademoiselle de Virieu, ébauchait une vaste composition dans un panneau de chêne. A la vue de l'abbé Dupanloup, qu'elle connaissait déjà, elle se leva pour le recevoir, son outil à la main, un gros torchon noué autour de sa longue robe noire. C'était une femme de soixante ans environ, avec une taille élevée, un port majestueux

(1) Netty du Boys. *Souvenirs de La Combe. (Mgr Dupanloup à la Combe) avec une introduction par Mgr Chapon, évêque de Nice,* in-12, 1912.

et un costume à part, on ne pourrait dire étrange, car il était si bien adapté à sa personne qu'il en faisait pour ainsi dire partie. Dès le premier abord, l'abbé Dupanloup sentit qu'il était en présence de *quelqu'un*. Cette impression devint plus vive encore quand la conversation se fut engagée. La parole de Mademoiselle de Virieu était comme sa personne, d'une simplicité qui aurait pu faire illusion sur la valeur de son esprit. Un peu lente d'abord, parfois même hésitante, elle avait une remarquable précision, et, sans viser jamais à l'effet elle en imposait par la rectitude de son jugement, la hauteur de ses vues et l'étendue de ses connaissances littéraires et esthétiques.

Chez les du Boys, Mademoiselle de Virieu était comme de la famille et à La Combe on la vit avec bonheur ne rien sacrifier de ses droits d'artiste, car là, comme ailleurs, sa personnalité mettait partout son empreinte. En un instant, son atelier de sculpture était organisé dans la grande salle, on se groupait autour de la table, où tout en ébauchant une figure de vierge ou en jetant des animaux fantastiques autour des rinceaux d'un cadre monumental, elle conduisait la conversation, c'est le mot, dans les régions où chacun se trouvait à l'aise. La même femme qui parlait philosophie avec de Maistre et mathématiques avec Ampère, s'intéressait aux moindres détails des choses domestiques, et se plaisait à la société des femmes les plus humbles, pourvu qu'elles fussent vraies. Le factice, le faux, voilà ce dont sa nature avait horreur. Il y a, pensait-elle avec raison, une corrélation étroite entre la pureté du goût et celle de l'âme. Aussi insistait-elle toujours pour que l'on formât le tempérament esthétique des enfants, en éloignant d'eux les choses laides comme les choses viles,

pour les faire respirer dans une atmosphère sereine et élevée. Elle voulait mettre le beau dans leurs âmes mais elle voulait surtout y mettre le vrai. car, selon une belle parole, le beau est la splendeur du vrai. Elle voulait encore pour les jeunes filles une éducation intellectuelle plus cultivée, plus en rapport avec les besoins de leur temps. A ses yeux, l'étude même du latin ne pouvait que leur être très profitable sous bien des rapports, et là-dessus elle s'élevait à de hautes considérations qui dénotaient la femme supérieure qu'elle était à un rare degré.

« Mais — objecta l'abbé Dupanloup — ne craignez-vous pas aussi de faire des pédantes ? »

« Monsieur l'abbé, il y a des pédantes de cuisine et de lessive ; dans ma Gascogne, il y a même des pédantes de canards gras Vous voyez que l'ignorance ne remédie à rien ».

En réalité, l'élévation de l'être moral par la culture intellectuelle lui apparaissait comme le premier but de l'éducation de la femme, culture qui, chez les natures d'élite, ne pouvait que s'épanouir mieux encore sous le souffle des inspirations chrétiennes, de l'art et de la poésie, toutes choses qui à ses yeux ne se séparaient pas.

« Mais, pensait-elle, au-dessus de ce but d'utilité, il y a un droit et un devoir, celui de développer chez les femmes ce que Dieu y a mis, par cette seule raison qu'il l'y a mis et que les femmes, comme les hommes, lui doivent compte de leurs facultés et de leurs talents » (1).

Si nous nous sommes un peu arrêté à mettre en relief la personnalité de Mademoiselle de Virieu, c'est pour mieux faire saisir l'influence, l'attraction qu'elle exerça sur le jeune Lamartine qui, avide d'art et de poésie, ne

(1) *Souvenirs de La Combe*, p. 54.

pouvait que se sentir attiré vers une âme qui les comprenait si bien et cultivait la peinture et la sculpture avec un succès tel, que le poète y avait vu plus que du talent, mais du génie. Ici, il convient de faire la part de l'exagération. Nous avons dit ce qui manquait à Mademoiselle de Virieu comme peintre, il n'y a pas à y revenir. Peut-être faudrait-il faire une distinction entre ses compositions de genre et ses portraits, car c'est dans le portrait qu'elle a excellé. A cet égard, on comprendra l'enthousiasme de Lamartine quand nous aurons dit qu'en 1813, à l'âge de vingt-trois ans, il posa devant l'artiste. De là, un ravissant portrait entièrement de profil où, pour la première fois, nous avons les traits du poète dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un simple regard sur la reproduction que nous en donnons (1). L'œuvre est superbe : on ne peut que l'admirer.

Une autre, et non moins remarquable, est le portrait de Louis de Vignet, ce grand ami d'Alphonse et d'Aymon.

Mais celui dont elle peignit les traits en y mettant tout son cœur, ce fut son frère, ce frère qu'elle « adorait » nous a dit Lamartine. Qu'on regarde ce portrait reproduit plus haut, il est saisissant de vérité : Aymon est vivant, il va parler.

Dès que parurent les premières *Méditations*, Mademoiselle Stéphanie de Virieu — Fanny, comme on l'appelait dans l'intimité de la famille — en fut tellement charmée et partagea si bien l'admiration générale, que

(1) Ce portrait, remarquablement gravé par Flameng, a été publié en tête des *Poésies inédites de Lamartine*, in-8°, Paris, Hachette, 1873.

La maison Hachette a bien voulu nous autoriser à le reproduire. Nous la prions de recevoir ici tous nos remerciements pour ce précieux service.



Portrait de LAMARTINE
à 23 ans
d'après une sépia de Mademoiselle de Virieu.

sur le désir du poète, elle composa plusieurs dessins pour illustrer une édition de ces belles poésies, car les éditions se succédaient nombreuses et rapides. Nous le savons par une lettre de Lamartine :

« Envoie-moi bien vite les dessins de Mademoiselle Fanny pour les premières *Méditations*, et commande-lui en quatre, savoir :

1° Une femme mourante, un crucifix sur la poitrine, et un homme à genoux prenant le crucifix de ses mains ;

2° Un ange luttant avec un homme dans la nuit ;

3° Un homme priant sur un tombeau au bord de la mer ;

4° Un Socrate mourant passant la main dans les beaux cheveux de Phédon assis à ses pieds » (1).

La femme mourante avec un crucifix sur la poitrine n'était autre que Madame Charles, décédée le 15 décembre 1817, cette Elvire qui occupe une si grande place dans la vie et l'œuvre de Lamartine, et à laquelle il a consacré *Le Lac* et *Le Crucifix*. Ce fut pour cette dernière Méditation qu'il demanda le dessin en question. On sait que le crucifix que Madame Charles tint dans ses mains défaillantes et qu'elle embrassa avant de mourir, fut remis à Lamartine qui à son tour le baisa avec foi et amour avant de rendre le dernier soupir. Il appartient aujourd'hui à son neveu, Mgr de Ligonnès, évêque de Rodez.

Comment Mademoiselle de Virieu se serait-elle refusée à répondre à un si juste désir, elle qui ne cachait pas son admiration pour le génie du poète, l'enfant de la maison. *Le Crucifix* surtout l'avait enthousiasmée, ainsi que tous les siens, car Madame de Virieu, Stéphanie et

(1) Lettre datée de Paris 15 février 1823.

Aymon ne se lassaient pas d'en relire les vers immortels qu'ils avaient sans cesse présents à la mémoire :

Toi que j'ai recueilli sur sa bouche expirante
Avec son dernier souffle et son dernier adieu,
Symbole deux fois saint, don d'une main mourante,
Image de mon Dieu.

Que de pleurs ont coulé sur tes pieds que j'adore,
Depuis l'heure sacrée où, du sein d'un martyr,
Dans mes tremblantes mains tu passas tiède encore
De son dernier soupir.

. . . .

O dernier confident de l'âme qui s'envole,
Viens, reste sur mon cœur ! parle encore et dis-moi
Ce qu'elle te disait quand sa faible parole
N'arrivait plus qu'à toi.

. . . .

Pour éclaircir l'horreur de cet étroit passage,
Pour relever vers Dieu son regard abattu,
Divin consolateur dont nous baisons l'image,
Réponds, que lui dis-tu ?

Tu sais, tu sais mourir ! et tes larmes divines,
Dans cette nuit terrible où tu prias en vain,
De l'olivier sacré baignèrent les racines
Du soir jusqu'au matin.

De la croix, où ton œil sonda ce grand mystère,
Tu vis ta mère en pleurs et la nature en deuil ;
Tu laissas comme nous tes amis sur la terre,
Et ton corps au cercueil.

Au nom de cette mort, que ma faiblesse obtienne
De rendre sur ton sein ce douloureux soupir :
Quand mon heure viendra, souviens-toi de la tienne,
O toi qui sais mourir !

Soit que le temps lui ait manqué, soit qu'une raison esthétique l'ait arrêté, toujours est-il que Mademoiselle de Virieu ne composa que trois des quatre dessins demandés. C'est Lamartine qui nous l'apprend :

« J'ai reçu les trois dessins. Je suis enchanté de tous comme talent et d'un seul comme propre à la chose, c'est *Le Soir*. C'est un chef-d'œuvre. C'est admirablement conçu et rendu. Pourquoi cela n'est-il pas in-8° ? Il est dans les mains du dessinateur d'*Elza*, mais c'est fort cher. Je le fais exécuter en grand tel quel pour nous et nos amis, mon libraire n'en ayant pas voulu pour la dixième édition, parce que, dit-il, il en a de Desenne pour lesquels il a fait des frais énormes. Il paraît que cette dixième édition sera un chef-d'œuvre. Je te la donnerai. Il faut donc que Mademoiselle Fanny réserve ses bontés pour le deuxième volume, mais in-8° et petit in-8° ; un in-4° ne peut convenir avant dix ans. Je te lirai différents morceaux, tu choisiras, et je me mettrai à ses pieds pour obtenir l'exécution. Je te rapporterai les trois dessins bien fidèlement d'après les intentions de l'auteur » (1).

Il serait curieux de savoir si ce « chef-d'œuvre *Le Soir* admirablement conçu et rendu », a réellement servi à une œuvre de Lamartine et à quelle édition. La même investigation pourrait se faire quant aux autres dessins. J'avoue n'avoir pas étudié ce détail iconographique que je signale aux bibliographes Lamartiniens, entre autres

(1) Lettre datée de Paris 15 mars 1823.

Elle se termine par un post-scriptum : « Je ne ferai lithographier que *Le Soir* pour le moment, parce que ceux-ci ne peuvent servir, comme tu vois, pour l'édition in-8°, et que c'est fort cher. On avait dit 24 francs à M. de Zée et à ta sœur. Mais c'est une plaisanterie. La vérité est 200 francs ».

à mon ami M. Léon Séché. Qui donc est plus en mesure que lui de l'élucider ?

Lamartine, on le sait, avait la plus haute idée de Mademoiselle de Virieu artiste, et, un jour, sa muse heureusement inspirée ne crut mieux faire que de la chanter en une poésie qu'il n'a pas publiée lui-même, mais qui l'a été après sa mort, par sa nièce, Madame Valentine de Lamartine. Après tout, il lui devait bien cet hommage, doublé d'un acte de gratitude.

A Mademoiselle Fanny de V...[irieu]

Est Deus in nobis.

Pourquoi de ces yeux humides,
Remplis des traits de l'amour,
Partent ces éclairs rapides,
Plus purs que les feux du jour ?
Pourquoi ce cœur qui palpite ?
Pourquoi ce sein qui s'agite ?
Où vont ces vagues soupirs ?
Quel souffle sacré dénoue
Ces cheveux qui sur sa joue
S'abandonnent aux zéphirs ?

Donnez, donnez, dit-elle,
La palette et les crayons ;
Le feu dont brûlait Apelle
M'échauffe de ses rayons.
Soudain sa main créatrice
Se livre au fougueux caprice
De l'instinct qui la conduit,
Et sous sa touche brillante,
Ce que son génie enfante,
Son pinceau le reproduit.

Où suis-je ? quels frais bocages !
Est-ce Arcadie ou Tempé ?
Sur ces riants paysages
J'arrête mon œil trompé.
Egaré dans ce bois sombre
Je sens la fraîcheur de l'ombre
Qui tremble sous ces rameaux ;
J'entends la chute bruyante
De la cascade écumante
Dont le soleil peint les eaux.

Mais quoi ! la nature entière
Change d'aspect à mes yeux :
Un nuage de poussière
Cache la terre et les cieux ;
D'éclairs pâles et livides
Le choc des fers homicides
Sillonne l'obscurité ;
Le sang colore les armes,
Et mon œil, mouillé de larmes,
Se détourne épouvanté.

Comment, d'un vol si rapide,
Peux-tu passer sans effort
Des riants jardins d'Armide
Au théâtre de la mort ?
Telle, en son miroir mobile,
Une onde claire et tranquille
Nous peint, en suivant son cours,
Tantôt des scènes guerrières,
Tantôt des jeunes bergères
Les danses et les amours.

C'est là l'heureux caractère
De ces esprits créateurs
Qui d'une étude vulgaire
Méconnaissent les lenteurs.

La verve qui les inspire
De son facile délire
Toujours te verse les feux,
Et pour la beauté timide,
Qu'elle enflamme et qu'elle guide
Les miracles sont des jeux.

Ainsi d'une aile légère,
La jeune et folâtre Iris,
D'un seul pied touchant la terre,
S'élance aux divins lambris.
En se jouant dans l'espace,
Elle y nuance la trace
Où se peint son vague essor,
Et, déployant sa ceinture,
Enveloppe la nature
D'un voile d'azur et d'or.

Milly, novembre 1817 (1).

A cette date, Lamartine avait en vue la composition de tout un poème épique sous ce titre : *Clovis*. Il s'en était ouvert à ses amis du Grand-Lemps et Mademoiselle de Virieu lui avait même « réuni quelques pages » à cet effet. C'est ce qui ressort d'une lettre à Aymon :

« Demande de ma part à Mademoiselle Fanny si elle s'est souvenu de *Clovis*. Il y a des jours où j'oserais l'entreprendre, si je croyais pouvoir le finir. Si, par hasard, ou par extrême bonté, elle avait réuni déjà quelques pages, tu me les apporterais » (2).

(1) *Poésies inédites de Lamartine publiées par Madame Valentine de Lamartine et précédées d'une Préface de M. de Laprade, de l'Académie Française*. Avec un portrait de l'auteur à 23 ans, gravé par Flameng, d'après une sépia de Mademoiselle de V***, Hachette, in-8°, 1873, p. 203-6.

(2) Lettre datée de Mâcon 1817. Dans la *Correspondance* (t. I, édit. in-12), elle est placée entre une lettre à Mademoiselle de Canonge, du 8 novembre 1817, et une autre, à la même, du 23.

Le poète recula devant l'effort, car il en fallait un, et peu ordinaire, pour mener à bon terme une œuvre de cette nature. A part les Chansons de Gestes qui seules dans notre langue constituent véritablement l'épopée nationale, le poème épique n'est après tout représenté chez nous que par la *Henriade*. Il est permis de croire que Lamartine, notre grand poète lyrique, ne se souciait guère d'encourir la note de médiocrité justement attachée aujourd'hui au poème de Voltaire.

Quoiqu'il en soit, il ne rédigea de *Clovis* que le prologue, très court du reste, et à l'état d'ébauche. Madame Valentine de Lamartine, qui l'a publié pour la première fois, a eu la délicate attention de le placer immédiatement avant l'Ode à Mademoiselle de Virieu (1). L'intention est manifeste : l'Ode était un témoignage de reconnaissance pour celle qui avait été, si peu que ce fût, une collaboratrice. L'honneur en est grand.

Au mois de mars 1818, Lamartine était quelque peu préoccupé de la composition d'une nouvelle tragédie sous le nom de *Saül*. Il s'en était ouvert à Aymon et à Stéphanie de Virieu, et il tenait particulièrement à avoir l'appréciation de cette dernière. Il écrit à son ami : « As-tu parlé de *Saül* à ta sœur, l'artiste ? » (2). Il leur en avait communiqué des cahiers manuscrits, pour les lire, les examiner, et lui en dire leur sentiment. Le 16 avril suivant, il peut leur annoncer que « *Saül* est complètement terminé » (3). La tragédie était dédiée à Aymon de Virieu : « Ce que je trouverais de plus doux dans le talent (si le public m'en reconnaissait jamais),

(1) *Poésies inédites de Lamartine*, p. 201-202.
(2) Lettre du 10 juin 1818.
(3) Lettre du 16 avril 1818.

ce serait d'en offrir l'hommage à ce que j'ai de plus cher au monde » (1). Il termine par ces mots touchants : « Il y a un noble courage à toi d'accepter la dédicace d'un ouvrage dont le succès est livré au hasard de la représentation sur une scène si sévère, si orageuse, et dans un temps où la poésie est aussi loin de nos goûts que de nos mœurs. Je reconnais là cette généreuse amitié qui nous a unis dès l'enfance et qui de nos deux destinées n'en fera jamais qu'une » (2).

Cette même année 1818, deux projets de mariage, qui ne purent aboutir, avaient plongé Lamartine dans la plus triste mélancolie. Ses amis du Grand-Lemps avaient été tenus au courant : « Tu auras reçu mes lettres et vu que je n'avais rien à espérer pour moi de Mademoiselle D... ; je n'ai pas eu même la possibilité de me présenter. Mon père ne s'est prêté à rien, et je vois clairement qu'il n'y a qu'à battre les rochers pour se briser davantage soi-même... Ma mère est dans la désolation. Nous sommes épluchés et contrariés sur tous les points ; tout est triste, tout est lugubre. Espérons, mais n'espérons que de l'avenir éternel ! C'est maintenant qu'il faut s'armer de tout ce qui peut rester de philosophie ou de religion dans l'âme. Ta sœur ne sera pas si étonnée que tu penses : elle prévoyait très bien la fin de tout cela dans la lettre que j'ai reçue d'elle » (3).

C'est la première fois, à notre connaissance du moins, qu'il est fait mention d'une correspondance entre Lamartine et Mademoiselle de Virieu. Quelle a été au juste cette correspondance et qu'est-elle devenue ? Nous

(1) *Correspondance*, édit. in-12, t. I, p. 302.
(2) *Ibid.*
(3) Lettre du 20 août 1818.

l'ignorons complètement. Voilà dans la littérature Lamartinienne une lacune à signaler. Puisse-t-elle être comblée, un jour ou l'autre, dans une mesure satisfaisante.

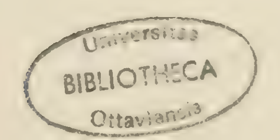
Au printemps de 1819, la santé de Mademoiselle de Virieu préoccupa fort son entourage et sa mère en informa Lamartine :

« La lettre de ta mère, écrit-il à Aymon, me confirme dans ce qu'on m'avait dit de la santé de Mademoiselle Fanny. Donne-m'en des nouvelles, et conseille-lui le lait d'ânesse, si elle peut le digérer. J'ai voulu reprendre ici ce lait qui m'avait tant fait de bien à Paris, mais je n'ai pu en digérer une goutte. Quand on le peut, cela est souverain » (1).

L'état de Mademoiselle de Virieu l'intéresse au plus haut point. Il songe en effet à publier les *Méditations ;* il a besoin de son talent d'artiste et il ne veut pas « entrer dans le monde autrement que sous ses auspices » :

« Je te prie de dire à Mademoiselle Fanny que je dois faire imprimer, je ne sais quand, un petit volume de *Méditations* poétiques ; qu'il me faut une gravure à la rigueur ; que je ne peux pas entrer dans le monde autrement que sous ses auspices ; que je lui demande instamment cette gravure dont voici le sujet : un rocher sauvage et pittoresque dominant un lac ou une plaine, ou un fleuve ou une mer. Quelques arbres superbes sur le rocher, et la lune se levant par dessus et éclairant tout cela d'un beau jour. Sur le rocher, debout. assise ou couchée, une figure de femme représentant la

(1) Lettre du 4 mai 1819.



méditation ou l'enthousiasme avec ce vers gravé en bas du dessin :

Le désir et l'amour sont les ailes de l'âme.

C'est pour un grand in-8°, comme tu peux en juger par la grandeur de la feuille que je t'ai envoyée. Quand sa santé lui permettra de le faire, je te prierai de le faire graver ou lithographier, et la meilleure part de mon volume sera faite » (1).

Quel bel hommage rendu au talent de Mademoiselle de Virieu ! Sa santé se rétablit assez vite, mais, hélas, ce fut celle d'Aymon qui, revenu de Munich, leur donna à tous la plus grande inquiétude. Madame de Virieu en écrivit aussitôt à Lamartine, sachant bien que sa présence aiderait beaucoup son cher enfant à reprendre courage et à surmonter une épreuve où le moral surtout était profondément affecté. Lamartine écrit du Grand-Lemps à M. de Genoude :

« J'étais dans ma solitude absolue auprès de Dijon, et je comptais y rester longtemps encore, quand une lettre de Madame de Virieu m'a appelé subitement ici, dans votre pays, où son fils, mon ami, venait d'arriver dans un état fort alarmant. J'y suis accouru, et j'y reste auprès de lui tant que je pourrai lui être agréable. Il va mieux » (2).

Le même jour, il écrit à M. de Saint-Mauris :

« Je sentais péniblement votre silence beaucoup trop discret, Monsieur et cher ami, et j'étais sur le point de vous écrire lorsque votre lettre m'est arrivée. J'en ai lu une partie à ces dames et à Aymon qui m'ont chargé de vous remercier de votre souvenir, et qui comptent le

(1) *Ibidem.*
(2) Lettre du 26 juin 1819.

plaisir de vous revoir à Paris parmi les plus doux qu'ils se promettent. Vous avez bien raison d'envier mon bonheur de passer quelques instants en si excellente et si aimable compagnie, c'est un bonheur que je sens complètement : la société est ici d'une douceur et d'une facilité qui ne peut être comparée qu'à celle où nous nous sommes connus. Notre tranquillité n'est troublée que par les inquiétudes que nous donne la santé d'Aymon, qui est tour à tour très alarmante et très rassurante... Je me suis un peu remis au travail moi-même, et j'achève quelques grandes *Méditations* depuis longtemps ébauchées. Ma santé se trouve mieux du bon air et de la douce société de Lemps, et je ne lui demande que quelques moments dans la matinée... Pourquoi y a-t-il si loin de Lemps à Paris, et ne pouvez-vous pas venir passer vos journées dans ce vaste salon où nous passons les nôtres, nonchalamment couchés chacun sur un canapé, tandis que Mademoiselle Fanny nous donne le bel exemple de travailler sans relâche et de faire tous les jours de nouveaux prodiges ! » (1).

Dans une autre lettre, nous trouvons ces intéressants détails :

« Nous menons ici une vie douce et paisible dans un bon château plein de bonnes gens et de personnes à talent. Chacun travaille dans son genre aux quatre coins d'un immense salon où nous sommes dès huit heures du matin ; nous avons force livres et journaux de toutes les langues et de toutes les couleurs ; rien ne nous troublerait si la santé de M. de Virieu, mon ami, ne nous donnait de temps en temps de vives alarmes sur sa poitrine. Cela va cependant un peu mieux depuis

(1) Lettre du 26 juin 1819.

deux ou trois jours, mais nous n'osons pas décider que ce mieux soit une guérison complète : ces maux-là sont si lents et si variables qu'on craint sans cesse de se flatter à tort. Ces craintes empoisonnent beaucoup nos moments de gaieté » (1).

Alphonse resta auprès d'Aymon une partie de l'été de 1819 : il ne quitta le Grand-Lemps qu'au mois d'août, laissant son ami entièrement revenu à la santé. On sait que Lamartine se maria l'année suivante, et Aymon de Virieu deux ans après (1822). On sait aussi que leurs relations intimes n'en furent aucunement modifiées. Le grand poète aima toujours la maison des Virieu qui lui rappelait de si doux souvenirs : « Je te charge pour ces dames des plus tendres et respectueux hommages. Pourquoi ne suis-je plus libre d'aller me remettre de la famille ! Je suis presque fâché de n'être pas malheureux comme jadis pour aller me consoler avec vous » (2). On n'est pas plus aimable.

« Tu sais que Saint-Point est contemporain de Pupetières ; ce sont deux nids de même forme préparés par la nature à deux oiseaux de même plumage. Tu y retrouveras tes tours, tes corridors, tes tilleuls du temps d'Henri IV, tes bois, tes troupeaux, tes prés... Parle-moi donc de Lemps Qu'y fait-on, qu'y lit-on, qu'y pense-t-on ?... Je ne pense plus à rien de poétique, excepté à la mort et à Dieu. Tout le reste s'évanouit pour moi excepté le tout de ce monde : l'amour et l'amitié. Tous les deux sont très bien placés, l'un en ma femme et l'autre en toi » (3).

(1) Lettre à Mademoiselle Eléonore de Canonge du 26 juin 1819.

(2) Lettre à Aymon de Virieu du 27 avril 1822.

(3) Lettre au même du 10 mai 1822.

Ne plus songer à rien de poétique! Le pouvait-il? Ecoutons-le : « Je fais quelques vers pour m'entretenir la main. Je suis fier que ta femme sache *Le Vallon.* Je lui en ferai exprès pour elle dans la teinte où vous êtes » (1). Et il tint parole. Comment en aurait-il été autrement à l'endroit de ses amis préférés, sous le toit desquels il avait mis la dernière main aux immortelles *Méditations* après leur en avoir soumis l'ébauche, tant leur appréciation avait de prix à ses yeux ! Quel éloge et quel souvenir !

V

Une peinture historique.

Le talent de Mademoiselle de Virieu, ses œuvres de sculpture mises à part, ne se bornait pas seulement à la peinture de portraits ou à des dessins au crayon, mais elle savait encore trouver dans ses croyances religieuses des inspirations pour des compositions d'un ordre plus élevé, et, un jour, sur l'indication, le désir même du jeune Lamartine, elle s'appliqua à rendre une scène qui l'avait captivée au plus haut point. Que ce dernier ait ici, avec son ami, une part, une large part, dans le choix du sujet, et qu'ils se soient prêtés eux-mêmes à y figurer, la chose n'est pas douteuse. Nous le savons par un témoignage postérieur sans doute, mais exceptionnellement autorisé, et qui nous a renseigné jusque dans les moindres détails.

(1) Lettre à Aymon de Virieu du 14 décembre 1822.

Et puis, Alphonse a dit :

« Nous passions les longues journées de l'automne à lui faire des lectures pendant lesquelles elle peignait, ou à concevoir pour elle des sujets de tableaux auxquels la rapide improvisation de son crayon donnait à l'instant la forme et la vie. Elle adorait son frère et elle s'intéressait à moi à cause de lui » (1).

C'est de là, de cet air ambiant en quelque sorte, que sortit une peinture d'un intérêt particulier pour nous, vraiment historique, on peut le dire, et que nous avons la satisfaction de faire connaître pour la première fois.

Il faut qu'on le sache, Mademoiselle de Virieu s'occupait beaucoup de sujets religieux, dans l'intention de les offrir généreusement aux églises. C'est même là un des beaux côtés de sa vie, qui en compte tant d'autres !

La chapelle du Grand Séminaire de Grenoble avait tout d'abord attiré son attention, car, en dehors de la bonne œuvre à faire, cette destination lui semblait, à juste titre, se prêter merveilleusement à l'évocation des plus nobles sentiments.

Pendant une de ces « longues journées d'automne », un livre était tombé sous la main de nos jeunes amis : *Vie de Monsieur Vincent de Paul, fondateur des prêtres de la Congrégation de la Mission*, par Messire Abelly, évêque de Rodez, volume in-4°, orné d'un portrait gravé.

Ils l'avaient parcouru avec d'autant plus d'intérêt, qu'ils venaient de lire l'*Histoire de Bossuet*, par Mgr de Bausset, ancien évêque d'Alais et futur cardinal (2).

(1) *Les Confidences*, édit. Hachette, in-12, p. 318.

(2) Louis-François de Bausset, né en 1714 à Pondichéry, où son père le marquis de Bausset était à la tête de l'administration avec le titre de grand-voyer. Son oncle, Joseph-Bruno de Bausset de Roquefort, évêque de Béziers de 1745 à 1771, le fit élever au séminaire de Saint-

Ce livre, paru en 1814, avait eu du succès. Le nom du grand évêque et celui aussi de son historien n'étaient pas pour déplaire aux hôtes de Pupetières. C'est là qu'ils avaient appris que Bossuet avait été préparé au sacerdoce dans une des retraites que Monsieur Vincent, comme on disait alors, prêchait aux ordinands dans sa maison de Saint-Lazare. Bossuet en garda toute sa vie un souvenir ineffaçable, et, longtemps après, il en rappela les circonstances dans une éloquente lettre au pape Clément XI, où il rendait hommage aux vertus apostoliques de cet homme de Dieu, qui fut une des plus glorieuses figures de l'ancienne France. Saint Vincent de Paul prêchant une retraite aux ordinands, sous la présidence d'un évêque, quelle belle scène à reproduire ! Et comme elle était de nature à inspirer Mademoiselle de Virieu ! Et puis, cette peinture, où pouvait-elle être mieux placée que dans la chapelle d'un Grand Séminaire ? Quant à la composition, elle exigeait le groupement de divers personnages. La figure du prédicateur était assez connue pour ne donner lieu à aucune difficulté. De même pour l'évêque présidant l'assemblée, Abelly ou tout autre. A cet égard, on n'avait que l'embarras du choix parmi les nombreux portraits d'évêques de l'ancien régime. Restaient les séminaristes, ou retraitants. Pour eux, l'artiste pouvait facilement créer et

Sulpice. Grand vicaire d'Aix, puis de Digne, il fut nommé évêque d'Alais en 1784. Emprisonné en 1792, il put échapper aux massacres de septembre. Au moment du concordat, il envoya sa démission à Pie VII. Pair de France en 1815 et membre de l'Académie française en 1817, il publia une *Histoire de J.-B. Bossuet, évêque de Meaux, composée sur les manuscrits originaux*, Paris, 1814, 4 vol. in-8°, ouvrage qui a eu de nombreuses éditions. Il est généralement reproduit en tête des *Œuvres complètes de Bossuet*. Le cardinal de Bausset mourut le 21 juillet 1824.

idéaliser des poses et des physionomies telles qu'elles devaient être en pareil cas, et qu'elle était à même de comprendre mieux que personne. Elle fit plus. Elle y ajouta quelques autres jeunes gens, non pas retraitants, mais simples laïques revêtus de lévites noires et qu'aurait attirés la réputation de Vincent de Paul. Cela était intentionnel. N'était-ce pas le vrai moyen d'y introduire Aymon et Alphonse, dont l'artiste avait récemment (1813) dessiné les portraits ?

Qu'elle ait fait revivre d'une manière saisissante cette scène d'un si grand caractère religieux, c'est ce que démontre, à n'en pouvoir douter, la reproduction même du tableau (1). Ne négligeant aucun détail, elle y apporta son goût déjà très prononcé pour l'architecture du moyen âge, cet art gothique si admirable, que le Romantisme — et c'est un de ses titres de gloire — a su réhabiliter et mettre en honneur. Mademoiselle de Virieu avait là-dessus des convictions trop arrêtées pour s'en écarter en traitant un sujet qui s'y prêtait si bien. Au reste, sur son goût du gothique, nous avons une intéressante lettre de Lamartine, alors à Londres, à Virieu, qui venait de se marier et s'occupait à rebâtir Pupetières :

« Dieu soit loué ! Tout est bien. Tu as déjà pu voir que la Providence ne t'a pas trompé par le don qu'elle t'a fait. Jouis-en pleinement, dans un repos nécessaire à nos âmes à cette période de la vie. Ne songe qu'à te reposer dans ce bonheur tranquille. Ne te laisse pas troubler par les souvenirs du passé, ni par les rêves de l'avenir. L'avenir est la ressource des malheureux : nous ne sommes plus du nombre, grâce à Dieu !

(1) Cette reproduction, très bien venue, a été obtenue grâce aux excellentes épreuves de M. Piccardy, l'habile photographe de Grenoble.

Combien je partage la félicité de ta mère et de ta sœur ! Combien je voudrais être là pour jouir de leur plein contentement, pour voir la face de Lemps renouvelée ! J'espère que cela m'arrivera tôt ou tard...

« Ce pays est superbe et mérite un et plusieurs voyages. C'est là que Mademoiselle Fanny verrait réalisées ses plus riches conceptions gothiques. Ce gothique vit encore pleinement partout dans les campagnes. J'en ai pris la passion, la manie, la rage. Je vois que c'est le seul genre qui supporte notre médiocrité. Garde-toi, au nom du sens commun, de toucher à Pupetières dans un autre esprit. *Souviens-toi de ces paroles :* je suis au désespoir d'avoir mis une pierre à Saint-Point avant d'avoir ouvert les yeux à cette nouvelle lumière ; je me repens de ce que j'ai fait, et je vais finir dans un meilleur sens. Si tu veux, je te rapporterai d'ici une centaine de plans divers qui te donneront la clef de tout ce qu'on peut faire dans ce style du beau goût et de la médiocrité » (1).

Lorsque Lamartine parle des « riches conceptions gothiques » de Mademoiselle de Virieu, il est évidemment bien informé et les prédilections marquées de l'artiste ne lui ont pas échappé. Elle allait en donner la preuve.

Tout étant ainsi bien compris, bien prévu, Mademoiselle de Virieu prit ses crayons à la sanguine, esquissa d'abord une première ébauche, et quand la mise en scène fut suffisamment élaborée, elle la transporta sur la toile, où elle la peignit dans des tons intentionnellement un peu uniformes et tirant sur le brun.

(1) *Correspondance*. Edition Hachette, in-12, t. II, p. 219-20. — Lettre datée de Londres, le 22 août 1822.

Nous sommes dans le chœur d'une chapelle. L'autel ne s'aperçoit pas, car il est supposé derrière le spectateur. Dans cette chapelle, doucement, mystérieusement éclairée, règne une demi-obscurité très favorable à la prière et à la méditation. Dans le fond, des colonnes avec leurs chapiteaux du XIIIe siècle, et des arceaux gothiques dont l'enchevêtrement accuse la retombée des voûtes.

Sur la droite, plusieurs séminaristes, les ordinands en retraite, exactement au nombre de onze, assis sur des sièges en bois et revêtus de surplis aux larges manches. Dans leur maintien, tout respire la gravité, la modestie, le recueillement ; chez quelques-uns, de la beauté, de la finesse. Chacune de ces physionomies a son expression propre, bien personnelle, mais de toutes il se dégage un véritable parfum de jeunesse très pure, de foi profonde et réfléchie. On sent que ces cœurs de jeunes hommes ne sont remplis que de l'amour divin. C'est le Christ qui les appelle, selon sa divine parole : « Vous ne m'avez pas choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis » (1). Fidèles à cette voix, ils vont se donner à lui pour toujours.

En face des ordinands, un évêque est assis dans un fauteuil carré, de l'époque, milieu du XVIIe siècle. Vers le faisceau des colonnes du centre, apparaissent, tout droits, deux jeunes gens bien en évidence. Ne nous y trompons pas, ce sont nos deux amis : à gauche du spectateur, Aymon, les bras croisés, avec l'esprit positif qu'on lui sait ; à droite, Alphonse, plus grand, les bras pendants, la tête légèrement inclinée vers celle d'Aymon.

(1) Joann. XV, 16. — Non vos me elegistis : sed ego elegi vos, et posui vos ut eatis et fructum afferatis, et fructus vester maneat.

Saint Vincent de Paul prêchant une retraite à des Ordinands.

Peinture de Mademoiselle de Virieu.

Saint Vincent de Paul prêchant une retraite à des Ordinands

Peinture de Mademoiselle de Vinne



Manifestement, ils sont sous le coup d'impressions graves et ils écoutent avec une respectueuse attention l'homme de Dieu qui parle, debout, un peu penché en avant.

C'est bien M. Vincent, dans la maturité de l'âge, avec sa figure caractéristique pleine de bonté et dont le cœur d'apôtre, a dit Bossuet, tout embrasé de l'amour divin, se dilatait pour aller aux âmes en des accents irrésistibles qui achevaient de les transformer et de les gagner à Dieu.

Telle est l'œuvre de Mademoiselle de Virieu (1). Telle est cette scène bien vivante, vraiment idéale, où la beauté de l'âme humaine éclate dans la grandeur des sentiments et l'élan d'un amour qui n'est pas de la terre, mais du ciel. Encore que sa valeur esthétique ne soit pas contestable, tant elle est manifeste, je ne veux retenir ici que sa valeur documentaire, car c'est un document, et assez inattendu, qui prendra rang désormait dans l'iconographie Lamartinienne. A ce titre seul, il méritait d'être sauvé de l'oubli et livré à la publicité.

Ce tableau, on le sait, fut donné par l'auteur à l'église du Grand Séminaire de Grenoble et placé dans une chapelle latérale, à droite en entrant, laquelle était

(1) Je tiens tous ces faits et tous ces détails circonstanciés de M. le chanoine Rivaux, qui a été professeur et directeur du Grand Séminaire de Grenoble de 1836 à 1867 (juillet). Né au Grand-Lemps en 1810 et y décédé en 1884, M. Rivaux était un prêtre de valeur et de grande distinction. Il fut l'ami fidèle et dévoué de la famille de Virieu, et Mademoiselle de Virieu, décédée en 1874, avait en lui la plus entière confiance, confiance hautement justifiée. C'est par elle-même qu'il a su toute l'histoire du tableau, et, au mois de décembre 1866, M. Rivaux voulut bien me la rapporter. Je pris aussitôt des notes précises, et ce sont ces notes que j'ai utilisées ici.

dédiée à saint Vincent de Paul (1). Il n'est ni daté, ni signé (2). Mais son attribution est absolument certaine, et de plus il ne saurait être postérieur au mariage de Lamartine en 1820. Outre une raison de convenance facile à deviner, à partir de cette date, ses séjours au Grand-Lemps furent moins fréquents et moins prolongés, tandis que les années précédentes marquent l'époque de la grande intimité avec les Virieu, et, nous l'avons dit, c'est en 1813 que Stéphanie peignit les beaux portraits d'Aymon et d'Alphonse, et c'est en 1814 que parut le livre du cardinal de Bausset. Nous en concluons que le tableau aura été exécuté vers 1814-1819, pour être aussitôt remis à sa destination.

VI

Jocelyn.

Cette destination, Lamartine ne l'ignorait pas, et le séminaire de Grenoble, qui lui en rappelait le souvenir, devait un jour figurer dans une de ses œuvres, et non

(1) Il mesure, cadre compris, 2 mèt. 50 de largeur sur 1 mèt. 50 de hauteur.

Après la loi de séparation, l'Etat s'empara du séminaire, et le tableau, dont personne ne soupçonnait l'intérêt, fut relégué dans une chambre de débarras, au milieu d'objets inutiles. Ce n'est pas sans peine que j'ai pu le retrouver, et il n'a pas fallu moins de deux ans, sans compter une nombreuse correspondance, pour pouvoir aboutir. Je m'empresse de remercier ceux qui m'y ont aidé, M. Joseph Baratier, M. l'abbé Sennequier-Crozet, M. André Lizambert et M. Rome, architecte départemental des monuments historiques, et dont l'obligeance a été grande et le secours décisif.

(2) Par un sentiment d'extrême modestie, Mademoiselle de Virieu ne signait pas ses œuvres

la moins célèbre, dont toutes les scènes principales se passent à Grenoble et dans les montagnes environnantes.

L'auteur lui a donné ce titre : *Jocelyn. Episode. Journal trouvé chez un curé de village.* Jocelyn est le nom même de ce prêtre et le *Journal* n'est autre chose que sa propre confession. Il y raconte, en effet, son entrée dans l'état ecclésiastique sans véritable vocation, et les événements extraordinaires qui ont traversé sa vie restée pourtant pure et honnête et dont les dernières années firent un prêtre très pieux, charitable. tout entier à ses austères devoirs de pasteur d'âmes.

Certes, aucune comparaison n'est possible entre l'œuvre imaginée par le poète et celle si hautement inspirée de Mademoiselle de Virieu, tant les différences sont accusées ! Tant les situations sont choquantes même !

Au point de vue dauphinois, le poème de Lamartine attire particulièrement notre attention. Mais, disons-le tout de suite, ce n'est pas une étude littéraire ni une analyse psychologique que nous tentons ici. Notre but est plus modeste : esquisser simplement les faits principaux. en laissant parler l'auteur à l'aide de nombreuses citations. Quand on cite Lamartine, pourrait-on trouver que ce soit long ou fastidieux ? Et dans *Jocelyn*, où la poésie est si belle; se lasserait-on de la lire et de l'admirer, quelques réserves qu'appellent certaines idées exagérées ou fausses du grand poète ? C'est parce que l'hésitation n'est pas permise, que nous avons agi en conséquence, sûr d'avance que le lecteur ne nous refuserait pas son entière adhésion.

Sous le nom supposé de Jocelyn, deux personnages distincts sont en cause : Lamartine lui-même, et un abbé Dumont, curé de Bussière dans le voisinage de

Milly (1). C'est à lui que la mère d'Alphonse confia le soin de donner à son enfant les notions élémentaires d'instruction religieuse, de grammaire, d'histoire et d'arithmétique. Qu'était ce premier maître de Lamartine ?

Né à Bussière même en 1764, Dumont eut une jeunesse plutôt orageuse. Bien fait de sa personne, ardent, passionné, grand chasseur — il le fut toujours — il avait eu une aventure quelque peu risquée avec une jeune fille de la noblesse, à la suite de laquelle il dut s'éloigner du pays. Plusieurs années après, pris de remords, on le retrouve à Autun où il est ordonné prêtre (1798), pour revenir à Bussière en qualité de vicaire d'abord, puis de curé en 1808. Il y mourut en 1832. Des relations suivies, et que le temps ne fit que rendre très intimes, s'étaient établies entre Lamartine et Dumont, auquel son ancien élève érigea dans le cimetière de Bussière une pierre tumulaire portant cette inscription :

A la mémoire de Dumont, curé de Bussière et de Milly pendant près de quarante ans, né et mort pauvre comme son divin Maître, Alphonse de Lamartine, son ami, a consacré cette pierre près de l'église pour perpétuer parmi le troupeau le souvenir du bon pasteur. 1832 (2).

Lamartine connaissait par le menu toute la vie de Dumont, car celui-ci la lui avait entièrement dévoilée (3).

(1) P. de Lacretelle, dans son important volume : *Les origines et la jeunesse de Lamartine*, 1790-1812, a consacré à l'abbé Dumont tout un chapitre vraiment neuf (p. 147-66), où il a très exactement fixé la biographie du personnage.

(2) P. de Lacretelle, ut supra, p. 157.

(3) Voir ce qu'il en dit dans *Les Confidences*, édit. Hachette, in-12, p. 96-98, et surtout p. 341-72. M. de Lacretelle a justement relevé plusieurs inexactitudes du récit de Lamartine.

C'est cette vie si étrange que, pour dérouter le lecteur, le poète transporta à Grenoble et dans les Alpes, non sans y apporter des modifications considérables, en faveur de Jocelyn, qui du moins est sans tâche, ni sans y mettre une part de sa vie à lui. On a dit avec raison :

« Il avait épuisé en quelques centaines de vers tout ce qu'il avait à dire de l'abbé Dumont. Sous le nom de Jocelyn, un second personnage s'incarna : Lamartine lui-même. Les souvenirs d'enfance de Jocelyn : transpositions de ceux de Lamartine — le départ du jeune néophyte pour le séminaire : transposition des départs de Lamartine pour le collège, et des sentiments qu'il éprouvait en quittant Milly, ses arbres, son jardin, sa mère, ses sœurs — les états d'âme de Jocelyn au séminaire : transposition des états d'âme du collégien de Belley, tels que Lamartine pouvait les reconstituer en 1835 et sur lesquels il projetait évidemment beaucoup d'impressions et de sentiments plus récents — les scènes d'amour entre Jocelyn et Laurence à Paris : transposition romanesque des scènes d'amour de Raphaël et de Julie — les méditations enfin religieuses, poétiques et sociales du curé de village : transposition des méditations de Lamartine en 1835 » (1).

Tout cela se retrouve dans *Jocelyn*, poème d'une invraisemblance outrée. Outre un Prologue, il comprend neuf Epoques, un Epilogue et un nouvel Epilogue (2).

(1) J. des Cognets, *La vie intérieure de Lamartine*. p. 243.

(2) Sous le titre de *Josselin inédit de Lamartine*, d'après les manuscrits originaux, M. Christian Maréchal a consacré une étude fort intéressante et définitive sur la composition du poème de Lamartine, rédigé à plusieurs reprises et non sans modifications chaque fois.

Les manuscrits originaux, très bien décrits, portent tous *Josselin* et

Le Prologue, assez court, expose comment fut trouvé le manuscrit du *Journal* attribué à un curé de village, soit l'abbé Dumont, à Bussière. En réalité, c'est Lamartine qui parle :

J'étais le seul ami qu'il eût sur cette terre,
Hors son pauvre troupeau.

La première époque raconte la vie du jeune Jocelyn dans sa famille, et comment il se décide à entrer dans l'état ecclésiastique, non par une vocation surnaturelle, car un motif humain s'y fait jour : laisser à sa sœur la part d'héritage qui doit lui revenir, afin qu'elle puisse épouser l'homme qu'elle aime. Cependant, l'amour de Dieu l'inspire, l'appelle, et c'est à lui qu'il veut donner sa vie, bien que le sacrifice doive lui coûter beaucoup :

Voilà ce que j'ai dit à ma mère aujourd'hui :
« Je sens que Dieu me presse et qu'il m'appelle à lui.
La tendre piété, la foi vive et profonde,
Cette divine soif des biens d'un meilleur monde,
Dont vous me nourrissiez, enfant, sur vos genoux,
Porte aujourd'hui son fruit, peut-être amer pour vous,
Amer à ma jeunesse aussi, mais doux à l'âme.
L'ombre des saints parvis m'attire et me réclame ;
Je veux consacrer jeune à Dieu mes jours mortels,
Comme un vase encore pur qu'on réserve aux autels.
Rien de ce qui s'agite ici-bas ne me tente ;
Je ne veux pas dresser à tout ce vent ma tente ;

non *Jocelyn*. C'est en le publiant que Lamartine a modifié l'orthographe du mot, sans doute pour mieux dérouter le lecteur.

M. Maréchal conjecture, non sans probabilité, que *Josselin* visait le nom du château de Josselin en Bretagne, propriété du duc de Rohan, depuis archevêque de Besançon et cardinal, et qui était lié avec Lamartine. On sait que ce dernier a consacré l'une de ses *Premières Méditations* à *La Semaine sainte à La Roche-Guyon*, autre château du duc.

Je ne veux pas salir mes pieds dans ces chemins
Où s'embourbe en marchant ce troupeau des humains ;
J'aime mieux, m'écartant des routes de la terre,
Suivre dès le matin mon sentier solitaire.
J'aime mieux m'abriter sous le mur du saint lieu
Et dès le premier pas me reposer en Dieu ;
Je ne me sens pas fait d'ailleurs pour la mêlée
Où bruit cette foule à tant de soins mêlée :
J'apporterais une arme inégale au combat,
Trop de pitié dans l'âme, un cœur qu'un souffle abat ;
Trop sensible ou trop fier, je mourrais dans la lutte,
Ou vainqueur du triomphe, ou vaincu de la chute.

De tous ces sentiments si bien rendus dans une très belle poésie, pas un seul n'est la marque d'une véritable vocation ; quelques-uns même sont la preuve du contraire. La véritable vocation, en effet, venant de Dieu, ne saurait être « un fruit amer » ni pour le prêtre, ni pour aucun des siens. Elle met dans sa vie un rayon de joie pure et réconfortante. Ne redit-il pas chaque jour : « Je m'approcherai de l'autel de Dieu, de Dieu qui réjouit ma jeunesse » ? Et l'évêque, en le consacrant, ne lui a-t-il pas dit cette grande parole : *servir Dieu, c'est régner ?* Et puis, entrer dans le sacerdoce, parce qu'on se sent faible, par peur de la lutte et par crainte d'y succomber, c'est ne pas se souvenir que le ministère du prêtre, bien loin d'être une vie de calme et de repos, constitue avant tout une vie de combat, de travail et de vigilance. Certes, ce n'est pas saint Paul qui aurait pu dire :

Je ne me sens pas fait d'ailleurs pour la mêlée.

Voilà ce que Jocelyn a oublié, ou plutôt ce qu'il ne savait pas, et qu'il aurait dû savoir. Décidément, il ne

peut à aucun titre figurer parmi les jeunes ordinands de Saint-Lazare, dans le beau tableau de Mademoiselle de Virieu.

Si nous nous sommes un peu étendu sur la vocation du personnage, c'est qu'elle est essentielle au récit, car tout le reste en découle.

Le voilà donc au séminaire de ***, à la date du 1er janvier 1793. Le nom n'est pas indiqué, mais il est hors de doute qu'il s'agit ici du séminaire de Grenoble. Il faut lire dans les vers admirables qui les expriment, sa foi, sa piété, sa confiance en Dieu :

Six ans sont retranchés des jours de mon jeune âge
Sans qu'une seule trace ait marqué leur passage.
Nuits, jours, matin et soir, veille et lendemain,
Furent des pas égaux dans un même chemin ;
Je n'ai senti ces jours qu'en calculant leur nombre.
Le cloître aux noirs piliers m'a caché dans son ombre ;
De ma haute cellule au chœur mélodieux
Les dalles ont compté mes pas silencieux ;
La méditation, la prière et l'étude
Ont engourdi mes sens dans leur froide habitude ;
Ces corridors obscurs, ces nefs, ces murs épais
Ont versé sur mon front leur silence et leur paix ;
Les souvenirs cuisants, les regrets, les images
De liberté, d'amour, de riants paysages,
A peine ont jusqu'ici dans mes nuits pénétré ;
De la paix du Seigneur tout s'y peint par degré,
Comme, par les vitraux que le pinceau colore,
Se teignent dans la nef les clartés de l'aurore.
Qu'il est doux dans son Dieu de renfermer son cœur,
Comme un parfum dans l'or pour en garder l'odeur,
D'avoir son but si haut et sa route tracée,
Et de vivre six ans d'une même pensée !

Mais les mauvais jours arrivent. La Révolution éclate, les événements se précipitent en une effroyable tragédie, et la paix de la sainte maison en est profondément troublée :

Séminaire de *** [Grenoble], *15 février 1793.*

Tandis que nous vivons au fond d'un monde à part,
En Dieu seul, pour Dieu seul et sous son seul regard,
L'autre monde, animé d'un autre esprit de vie,
Ou d'un souffle de mort, de colère et d'envie,
Mugit autour de nous, et jusqu'en ce saint lieu
Poursuit de ses fureurs les serviteurs de Dieu.
Un grand peuple, agité par l'esprit de ruine,
Fait écrouler sur lui tout ce qui le domine ;
Il veut renouveler trône, autels, mœurs et lois ;
Dans la poudre et le sang tout s'abîme à la fois.
Oh ! pourquoi suis-je né dans ces jours de tempête
Où l'homme ne sait pas où reposer sa tête,
Où la route finit, où l'esprit des humains
Cherche, tatonne, hésite entre mille chemins,
Ne pouvant ni rester sous un passé qui croule,
Ni jeter d'un seul jet l'avenir dans son moule ?
Métal extravasé qui bouillonne et qui fuit,
Court, ravage et renverse, et dévore et détruit,
Et consumant la main qui touche à son cratère,
Déracine le siècle et l'homme de la terre !

. . . .

On dit que le pouvoir aux mains du roi se brise,
Et qu'en mille lambeaux le peuple le divise ;
Le peuple, enfant cruel, qui rit en détruisant,
Qui n'éprouve jamais sa force qu'en brisant,
Et qui, suivant l'instinct de son brutal génie,
Ne comprend le pouvoir que par la tyrannie !

Bientôt, le séminaire devient la proie des fureurs révolutionnaires, et des saturnales impies le profanent

outrageusement. La vie des jeunes lévites n'est plus en sûreté, et Jocelyn est obligé de fuir. Il prend le chemin de l'exil et vient s'abriter dans la *Grotte des Aigles, au sommet des Alpes du Dauphiné.* Là, le 15 avril, il narre les derniers et si douloureux événements :

Le peuple, soulevé sous la foi d'un faux bruit,
Force le seuil sacré, nous frappe et nous poursuit ;
Il s'enivre de vin dans l'or des saints calices,
Hurle en dérision les chants des sacrifices,
Et, comme s'il n'osait vierge encore le frapper,
Il viole l'autel avant de le saper.
Les prêtres, n'élevant contre eux que la prière,
Sont par leurs cheveux blancs traînés dans la poussière.
Les uns de leur vieux sang teignent ces chers pavés ;
Au couteau solennel d'autres sont réservés ;
Quelques-uns, comme moi, sauvés par leur jeunesse,
Par un front de vingt ans dont la grâce intéresse,
S'échappent, dispersés sous les coups de fusil,
Ils vont chercher plus loin le supplice ou l'exil.

Jocelyn est maintenant à l'abri de la tempête. La *Grotte des Aigles* lui sert de demeure, et de charitables bergers lui apportent sa frugale nourriture de chaque jour. Seul, livré à lui-même, il est frappé de la grandeur et de la beauté du paysage qui l'environne. Ce sont les Alpes du Dauphiné vraiment admirables, qui le dérobent au monde et aux passions déchaînées. Nature reposante pour son âme si faible, si troublée ; les forêts de sapins, les torrents, les cascades, tout le saisit et le charme jusqu'à la séduction. C'est Lamartine qui parle ici, c'est lui qui contemple, qui sent, qui admire, et son génie a su revêtir la magnificence de ces spectacles d'une incomparable poésie.

Un événement bien inattendu se produit qui va jeter dans la vie de Jocelyn de nouvelles et redoutables émotions.

Un jour, il voit arriver jusqu'à lui un pauvre fugitif. C'était un émigré, venu du fond de la Bretagne, et accompagné de son jeune fils, nommé Laurence. Deux soldats les poursuivaient. Ce malheureux, grièvement blessé, allait tomber entre leurs mains, lorsque Jocelyn se saisissant de son fusil, ajuste les soldats qui, frappés à mort, roulent dans un précipice. Le proscrit, à bout de forces, n'a plus qu'un souffle de vie. Mais, avant de mourir, il recommande son fils à son sauveur :

« Je meurs, murmura-t-il, et le ciel vous confie
Ce fils, mon seul regret, ce fils, mon autre vie.
Veillez sur ce destin que j'abandonne à Dieu !
Soyez pour lui, soyez un père, un frère ! Adieu ! »

Les deux jeunes gens vivent ensemble, attirés l'un vers l'autre par une affection vraiment fraternelle, qui grandit chaque jour, et Jocelyn peut dire :

Que rendrai-je au Seigneur pour les biens qu'il me donne.
Tandis que sous mes pieds la tempête résonne,
Que le jour verse au jour des larmes et du sang,
L'inaltérable paix sur ces hauts lieux descend,
Et la tendre amitié, qui hait la multitude,
Nous fait un univers de notre solitude.

Et encore :

Je bénis Dieu tout bas de m'avoir accordé
Cet ange que je garde et dont je suis gardé.

. . . .

Que manque-t-il au cœur nourri de ces tendresses ?
Mon Dieu ! vos dons toujours dépassent vos promesses !
Et, dans mon plus beau rêve autrefois d'amitié,
Mon cœur n'en avait pas deviné la moitié !

Mais ce bonheur ne devait pas durer. Un secret terrible est dévoilé à Jocelyn :

> La foudre a déchiré le voile de mon âme :
> Cet enfant, cet ami, Laurence est une femme..
> Cette aveugle amitié n'était qu'un fol amour.
> Ombre de ces rochers, cachez ma honte au jour !

La vérité inattendue, brusquement apparue, le trouble et le bouleverse. Tout s'effondre à la fois. Il tremble, il a peur. N'a-t-il pas dit qu'il ne se sentait pas armé pour les luttes de la vie ? Pourtant il se ressaisit. Les sentiments de son cœur n'en sont pas modifiés. Ils restent les mêmes, ceux d'une belle et pure amitié.

Mais, une épreuve suprême, la plus redoutable de toutes, l'attendait.

A ce moment même, la persécution religieuse redoublait d'intensité.

Dans le tableau qu'en trace Lamartine, tout ce qui concerne l'évêque de Grenoble est entièrement démenti par l'histoire locale, et quant à l'ordination faite dans la prison, elle ne tient pas debout. La moindre connaissance de la Liturgie suffit à le prouver. L'imagination du poète a tout créé, tout inventé. Sous le bénéfice de cette observation, reprenons le récit.

L'évêque de Grenoble vient d'être arrêté et condamné à mort. Seul, dans sa prison, le vieillard est accablé de douleur. Il a vu tout crouler : les églises profanées, fermées, ou ne s'ouvrant que pour des parodies sacrilèges ; les prêtres fidèles, proscrits, exilés, guillotinés ; le culte divin aboli, remplacé par celui de la déesse raison ! Quelles ruines ! Quels spectacles ! Il pleure, il prie, sachant bien que Dieu ne l'abandonnera pas. Tout à coup, brille une lueur d'espoir : Jocelyn, ce lévite de

son séminaire qu'il a aimé et secouru, Jocelyn n'est pas loin de la ville épiscopale, caché dans la montagne. C'est lui-même que Dieu tient en réserve pour consoler son vieil évêque, l'aider à mourir, et pour cela, une grande chose se fera ; il le consacrera prêtre dans sa prison, et le nouveau prêtre l'absoudra, le communiera du corps du Christ, afin d'être prêt à paraître devant le Juge suprême.

Une sainte femme, telles celles des catacombes, se rend à la montagne et humblement remet à Jocelyn la supplication pressante de l'évêque.

Le jeune homme en est terrifié. Mais le devoir l'appelle. Tout cède à cette considération. Pouvait-il donc ne pas écouter la voix de celui qui l'avait tant aimé ? — Il part :

Grenoble, 2 août 1795,
la nuit, caché chez un pauvre menuisier.

Mais pouvais-je, ô mon Dieu, repousser la prière
Du mourant qui m'appelle à son heure dernière ?
Pouvais-je résister à la voix du pasteur
Qui de ma pauvreté se fit le protecteur,
M'accueillit tout enfant parmi les saints lévites,
M'y chérit entre tous, non pas pour mes mérites,
Mais pour mon abandon, et fut dans le saint lieu,
Mon maître, mon ami, mon père selon Dieu !

. . . .

Quand il n'a pour palais qu'un cachot sur la terre ;
Quand de l'épiscopat le sacré caractère
Est aujourd'hui son crime et son arrêt de mort ;
Quand l'échafaud dressé lui présage son sort ;
Que n'ayant que le fond de son calice à boire,
Il cherche un nom ami, bien loin dans sa mémoire ;
Que le mien s'y réveille et se présente à lui ;
Qu'il m'appelle à son aide, implore mon appui ;

Qu'un hasard merveilleux, que Dieu seul peut conduire,
Fait monter jusqu'à moi le cri de son martyre,
Oh ! pouvais-je être un homme et ne pas accourir,
Sans une voix d'ami le laisser là mourir ?
Non, non, j'aurais été parjure, ingrat ou lâche !
Quelle ivresse aurait pu me cacher cette tâche !
Laurence m'eût poussé du cœur au dévouement !

Les événements s'accomplissent, et quels événements ! Les émotions ont été si fortes qu'il a fallu le transporter presque mourant à l'hôpital de Grenoble, le 5 août 1795, au soir :

Où suis-je ? où m'engloutir ? où perdre ma pensée ?...
. . . .
Dans le monde, en un jour, qu'est-il donc survenu ?
Comment suis-je là, moi, sous mon nom, secouru ?
Tout dort... à mon chevet veille une sainte femme...
Le jour se fait en moi : recueillons-nous mon âme !
. . . .
A mes yeux le tableau se déroule ;
Je me comprends enfin, je me sens, je me vois.
Je vis ce jour terrible une seconde fois !

Toute la scène se représente alors à son esprit et il se la raconte à lui-même.

A peine introduit dans la prison, et avant qu'il ait pu dire un mot, il entend le vieil évêque :

« Est-ce vous, mon enfant ? venez que je vous voie.
Oh ! que ma dernière heure ait la dernière joie
De pressser sur mon cœur un fils en Jésus-Christ,
Un frère dans ma foi, nourri du même esprit !
Soyez béni, mon Dieu, dont la grâce infinie
Me gardait en secret ce don de l'agonie !
J'ai vidé jusqu'au fond mon calice de fiel,

Mais la dernière goutte a l'avant-goût du ciel !
Mon fils, je vais mourir ; mon éternelle aurore
De ma dernière nuit va tout à l'heure éclore ;
Demain j'entonnerai l'Hosanna triomphant.
Aujourd'hui, je suis homme et pécheur. Mon enfant,
Devant le Saint des saints avant que de paraître,
J'ai besoin de laver mon âme aux yeux du prêtre :
Chargé d'un grand troupeau pour le sanctifier,
En partant, j'ai mon saint bercail à confier ;
Je ne puis déposer que dans sa main sacrée
Les clefs du Saint des saints dont je gardais l'entrée ;
Je ne puis recevoir le pardon que de lui ;
Je le donnais hier, je l'implore aujourd'hui.
Mais tous ceux qui portaient le divin caractère,
Fugitifs ou proscrits, tous errants sur la terre ;
L'exil, ou la prison, ou le couteau mortel,
N'épargnent nul de ceux qui montaient à l'autel ;
Il ne reste que vous, pauvre jeune lévite,
Qui n'aviez pas encore lié vos mains bénites ;
J'en demandais au ciel un seul, à deux genoux :
Dieu m'inspirait, mon fils, et je pensais à vous.
Oh ! que mon cœur, d'ici, pressentait bien le vôtre !
J'étais sûr que, fidèle au devoir de l'apôtre,
La prison, l'échafaud vous verraient accourir,
Séduit par le martyre et tenté de mourir,
Et que, plus il est plein de l'horreur du supplice,
Plus vous accepteriez de boire mon calice... »

Jocelyn reste interdit. Il ne répond pas, et son silence surprend l'évêque qui devient alors plus explicite .

Faut-il mieux m'expliquer reprit-il, un saint prêtre
Est nécessaire à Dieu ; mon fils, vous allez l'être !
Pour qu'un double holocauste ici soit consommé
La Providence et moi nous vous avons nommé ;
Je vais vous consacrer sur le bord de ma tombe :

Baissez la tête, enfant, pour que le chrême y tombe !
Je vais, pécheur, mourant, tomber à vos genoux,
Et recevoir de vous dans le saint sacrifice
Le pain du viatique et le vin du supplice.
Recevez du martyr l'auguste sacrement
Mourez pour que Dieu vive.

Terreur de Jocelyn qui s'écrie :

Arrêtez, arrêtez ; tremblez, j'en suis indigne.

Il raconte alors sa vie dans la grotte, l'aventure de Laurence, l'amour très pur qu'ils se sont voués l'un à l'autre et qui lie leurs deux cœurs. L'évêque est pris de pitié pour un tel aveu où il voit avant tout, avec l'innocence de cet amour, de la naïveté, de l'enfantillage, et c'est à ces chimères que le pauvre lévite sacrifierait son devoir ? Le dialogue se poursuit, et le langage du vieillard est de plus en plus émouvant et d'une grande éloquence :

« Ainsi donc, mon enfant, voilà ce grand secret
Dont tout autre qu'un père en l'écoutant rirait ;
Voilà dans quel honteux et ridicule piège
L'esprit trompeur poussait vos pas au sacrilège.
Insensé ! bénissez ce hasard de ma mort,
Qui vous prend sur l'abîme et vous arrête au bord.
Que l'esprit trompeur, prêt à vous y conduire,
Connaissait bien ce cœur qu'il avait à séduire !
Quand il ne peut au crime entraîner nos élus,
Il les y mène aussi, mon fils, par leurs vertus.
Ah ! brisez son embûche et rougissez de honte.
Quoi ! ce rêve d'une âme à s'enflammer trop prompte
Pour un enfant jeté par hasard sous vos pas,
D'un périlleux amour cette amitié prélude ;

Ces élans, ces soupirs, ces serrements de main,
Que le vent de la vie emportera demain ;
Ces jeux de deux enfants loin des yeux de leurs mères,
Qui prennent pour amour leurs naïves chimères,
Risible enfantillage et des sens et du cœur :
Voilà ce qui du ciel en vous serait vainqueur ?
Voilà pour quel appât, voilà pour quelle cause
Vous trahiriez le vœu que ce temps vous impose ?
Vous laisseriez ma mort sans secours, sans adieu,
Le temple sans ministre, et le monde sans Dieu ?
Je ne me doutais pas que, dans ces jours sinistres,
Pendant que des cachots chacun d'eux comme moi
S'élance à l'échafaud pour confesser sa foi,
Pendant que l'univers avec horreur admire
La bataille de sang du juge et du martyre,
Attendant, pour savoir à quoi fixer son cœur,
Des bourreaux ou de nous qui restera vainqueur ;
Je ne me doutais pas qu'un des soldats du temple,
Du lévite autrefois la lumière et l'exemple,
Au grand combat de Dieu refusant son secours,
Amollirait son âme à de folles amours.
Au pied des échafauds où périssaient ses frères
Sacrifiait au Dieu des femmes étrangères,
Pensant sous quels débris des temples du Seigneur
Il cacherait sa couche avec son déshonneur !

— O mon père, pitié ! Quel mot osez-vous dire ?
Le ciel sait si mon cœur a tremblé du martyre ;
Il sait si j'hésitai, pour arriver à vous,
D'affronter cette mort dont je serais jaloux ;
Mais ébloui de zèle, et moins homme qu'apôtre,
Vous ne jugez, hélas ! nos cœurs que par le vôtre.

. . . .

Connaissez mieux l'amour de l'homme et de la femme :
Il joint leur double vie en une seule trame ;

Il survivrait coupable, à la honte, au remord,
Plus vivant que la vie et plus fort que la mort.

— Silence, cria-t-il ; vous profanez cette heure,
Ces moments tout au ciel, ces fers, cette demeure,
Où du Dieu trois fois pur un indigne martyr,
N'eût jamais entendu de tels mots retentir.
Parler d'amour, grand Dieu, sous ces voûtes muettes,
Insensé, regardez, et songez où vous êtes !
Voyez dans les cachots ces membres amaigris,
Ces bras levés à Dieu, par des chaînes meurtris ;
Cette couche où l'Eglise expire, et sent en rêve
Le baiser de l'Epoux dans le tranchant du glaive.
Ce sépulcre des morts par la vie habité,
Qui ne se rouvre plus que sur l'éternité ;
Ces fers dont les anneaux tout rouillés sur nos membres
Ont rivé Jésus-Christ à chacun de ses membres ;
Et ce pain d'amertume, et ce vase de fiel,
Délicieux banquet de ces noces du ciel !
Et c'est là, c'est devant ces témoins du supplice,
Devant ce moribond qui marche au sacrifice,
Que vous osez parler de ces amours mortels,
Vous, consacré d'avance à nos heureux autels ;
Vous que leur sacré deuil, le sang qui les colore,
Par un plus fort lien y consacrait encore !
Ah ! que cette amertume ajoute à mon trépas !
Quoi ! vous, trahir ! Mais non, cela ne se peut pas !
Vous ne souillerez pas une si chaste vie,
Vous ne jetterez pas à mon front cette lie,
Vous ne donnerez pas cette absinthe, au lieu d'eau,
Au vieillard qui demande une goutte au bourreau ;
Vous ne laisserez pas l'âme de votre père
Partir sans emporter le pardon qu'elle espère,
Sans avoir entendu d'un ministre de Dieu
La parole de paix et le salut d'adieu !

Ah ! que j'ai demandé cette heure au divin Maître !
Combien j'ai soupiré pour qu'un juste, un saint prêtre,
A ses pieds, comme Dieu. me reçût à genoux,
Me dît avant la mort : « Vivez, je vous absous ! »
Pour qu'il offrît pour moi, la veille du supplice,
Cette coupe de sang, ce fruit du sacrifice
Que mes doigts mutilés ne peuvent plus tenir,
Et me bénît ce pain que je n'ose bénir !
Et quand l'ange, exauçant enfin ma dernière heure,
Vous amène du ciel au père qui vous pleure ;
Quand, pour diviniser cette heure du trépas,
Il ne me faut qu'un mot... Vous ne le diriez pas !
O mon enfant, au nom de ces larmes dernières
Qui sur vos mains de fils tombent de mes paupières,
Au nom de ces cheveux blanchis dans les cachots,
De ces membres promis demain aux échafauds ;
Au nom des tendres soins que j'ai pris de votre âme,
Au nom de votre mère, au nom de cette femme
Qui, si son œil de vierge ici pouvait vous voir,
Et qui, fille du Christ, ne voudrait pas sans doute
Acheter votre vie au prix qu'elle vous coûte,
Déchirez le bandeau qui recouvre vos yeux ;
Dites ce mot, mon fils ; que je l'emporte aux cieux !...

— La sueur de mon front tombant à grosse goutte,
Avançant, reculant, comme un homme qui doute,
Je demeurais muet, méditant, interdit.
D'un courroux surhumain son regard resplendit.

« Eh bien ! Puisqu'à mes pleurs vous restez insensible,
Puisque la charité pour un père expirant
Ne peut en rallumer en vous le feu mourant ;
Puisqu'entre le salut que le vieillard implore
Et votre infâme amour vous hésitez encore,
Vous n'êtes plus chrétien ni prêtre de Jésus :

Retirez-vous de moi... je ne vous connais plus !
Sortez de ce calvaire où votre maître expire ;
Vous n'êtes qu'un bourreau de plus qui l'y déchire ;
Vous n'êtes qu'un témoin lâche, indigne de voir
Comment le chrétien souffre et meurt pour le devoir,
Mais digne seulement de garder dans la rue
L'habit ensanglanté du licteur qui le tue !
Oui, sortez de mon ombre et de ce lieu sacré ;
Sortez, mais non pas tel que vous êtes entré ;
Sortez, en emportant la divine colère
Sur vous et sur l'objet .. — N'achevez pas mon père ;
Ne la maudissez pas, arrêtez ! Tout sur moi ! »
Il lut d'un seul coup d'œil sa force en mon effroi.

. . . .

De sa main, de ses fers mon front sentit le poids ;
Je crus sentir de Dieu la main et le tonnerre
Qui m'écrasaient du bruit et du coup sur la terre.
Pétrifié d'horreur, tous les sens foudroyés,
Je tombai sans parole et sans souffle à ses pieds :
Un changement soudain se fit dans tout mon être ;
Quand il me releva de terre, j'étais prêtre !...

Le vieillard tombe à genoux devant le nouveau prêtre, qui reçoit sa confession, l'absout de ses fautes et célèbre sa première messe. Il communie son évêque, prêt alors pour le martyre.

La nuit finissait et déjà paraissaient les clartés du jour. Le moment de mourir était venu :

Un bruit sourd de la mort nous fit deviner l'heure.
Le geôlier vint rouvrir la lugubre demeure,
Et chercher le vieillard pour l'échafaud... Ses fers
Tombèrent en laissant leur trace dans ses chairs.
Pour qu'il pût achever le funèbre voyage,
Il fallut soutenir son corps, miné par l'âge ;

J'affermissais ses pas, vêtu comme un gardien ;
Son bras paralysé s'appuyait sur le mien.
Bénissant ses bourreaux du geste et du sourire,
Comme on marche au triomphe, il marchait au martyre,
Sachant que la victoire, en ces combats de foi,
Est à celui qui tombe et qui meurt pour sa foi.

On devine avec quelle émotion le jeune prêtre reprit le chemin de la grotte des Aigles, où Laurence l'attendait dans une douloureuse anxiété. Leur entrevue fut terrible. Jocelyn, qui a maintenant conscience de son devoir, est inébranlable, et tous les efforts pour l'en détourner, restent inutiles. Dans sa colère, elle se répand en violentes récriminations, puis, voyant que tout était bien fini, elle disparaît, cherchant à s'étourdir dans le monde, jusqu'au jour où, redevenue chrétienne et repentante, elle vient habiter le village de Valneige dans les Alpes. Jocelyn en est le curé. Il y a été nommé par le nouvel évêque, non sans avoir passé deux ans de recueillement et d'étude dans une « maison de retraite ecclésiastique de Grenoble ». Tout entier à ses devoirs, charitable, pieux, il est pour tous un bon pasteur. Laurence est l'une de ses ouailles. Il la console, la dirige et l'aide à mourir dans la paix de sa conscience en union parfaite avec Dieu.

Nulle part peut-être la riche imagination de Lamartine ne s'est donnée plus librement carrière que dans ce poème à la fois si admiré et si critiqué, et où la poésie éclate en des beautés de tout premier ordre.

Il mit près de cinq ans à le composer, et il n'arriva à lui donner sa forme définitive, qu'après l'avoir fait passer par bien des retouches, des remaniements, des

modifications de toute sorte, dus à l'évolution de ses idées religieuses, politiques et sociales, où Lamennais avait alors une grande part (1).

Il s'en était tout de suite ouvert à Virieu. Dès le 11 décembre 1831, il lui écrivait :

« J'écris aussi quelques strophes des *Mémoires du curé de* ***, dont tu connais l'idée, épisode de mon grand poème. C'est mon chef-d'œuvre. Jusqu'ici on n'aura rien lu de ce style : c'est l'épopée de l'homme intérieur. Cela aura quatre chants et sera fait dans quelques mois, si Dieu me soutient C'est du type de *Paul et Virginie*, ce type accompli, selon moi, des modernes » (2).

Ce « sera fait dans quatre mois ». Quelles illusions ! Plus de deux ans se passent, et le poème n'est pas fini. Le 17 février 1834, il lui écrit :

« J'ai de plus vendu hier *cent mille francs*, comptant, mes œuvres faites et à faire pendant quinze mois, trois volumes de notes de voyage, et mon joli petit poème du *Journal d'un vicaire*, non fini » (3).

Virieu, dès le début, mis au courant de la nouvelle œuvre poétique, manifesta le désir dans connaître les parties assez avancées, si non presque terminées. Mais Lamartine ne crut pas devoir les lui communiquer encore. Il le renvoie même à un an, et les réflexions qu'il fait sur son travail méritent d'être retenues :

(1) Cf. Christian Maréchal, *Lamennais et Lamartine*, chapitre xi *Lamennais et « Jocelyn »*, p. 303-18.

Dans un livre déjà cité plus haut, *Josselin inédit de Lamartine*, M. Chr. Maréchal a étudié de près le travail de rédaction, d'après les manuscrits originaux et relevé avec soin toutes les nombreuses variantes.

(2) *Correspondance*, édit. in-16, Hachette, t. III, p. 255.

(3) *Ibid.*, p. 330.

« Tu me demandes des vers ; j'en fais trop pour avoir le temps de t'en envoyer ces jours-ci. Je m'y suis remis depuis dix jours, et j'en ai écrit déjà *mille* ; si je continue quelques semaines, comme je l'espère, j'aurai ma *livraison* obligée. Levé tous les jours à cinq heures du matin, le poêle allumé, je reste jusqu'au jour dans mon repaire, et j'y retrouve les seules délices qui me restent, celles de la pensée et de l'imagination solitaire. Ce que j'écris me plaît infiniment pendant que je l'écris, cela suffit. Après, tout me dégoûte, mais c'est égal. Je ne doute guère qu'à une deuxième ou troisième lecture tu ne sois content des huit mille vers que je t'enverrai dans un an. J'en ferai encore soixante mille autres, si Dieu me laisse vie, et nous aurons aussi nos poèmes indiens, infinis comme la nature dont tout poème doit être la vaste et profonde et vivante réflexion. Nous n'avons eu jusqu'ici que des chambres obscures en fait de poésie. Ce que j'écris ne peut sérieusement se détacher par fragments sans se décolorer et se tuer. Qu'est-ce que la partie d'un tout où tout se correspond ? Tu n'y comprendrais rien : un mot explique l'autre et lui donne sa valeur. C'est de la poésie large et récitative plus que mélodieuse, mais le sentiment qui y est la rendra mélodie dans son ensemble » (1).

Jocelyn eut un succès considérable en France et à l'étranger, et valut à l'auteur des éloges enthousiastes, tant on était sous le charme de cette magnifique poésie. Il écrit à son ami :

« Passons à *Jocelyn*. Il a fait son trou plus large que je ne croyais. C'est une fureur, c'est une rage. Cela passe les Premières Méditations en succès unanime.

(1) *Ibid.*, p. 342. — Lettre du 19 octobre 1834.

Cela se lit dans les cours de tous les professeurs, dans les collèges, et celà s'en va par milliers d'exemplaires. C'est, dit-on, un nouveau Lamartine tout différent et pourtant aussi beau. Je suis écrasé ».

Un Lamartine « aussi beau », l'admiration publique l'attestait assez ; « tout différent », rien de plus certain. C'est qu'il ne cessait d'évoluer depuis 1830, et ses nouvelles doctrines philosophiques, grâce à Lamennais et à Dargaud, l'éloignaient de plus en plus de l'Eglise catholique. Sur plusieurs points délicats et importants *Jocelyn* en était une preuve manifeste.

Des critiques autorisés, entre autres l'abbé Gerbet, avaient relevé ces erreurs qui n'étaient guère contestables.

Lamartine s'en émut et dans un *post-scriptum*, il se défendit d'avoir voulu attaquer en quoi que ce soit la doctrine de l'Eglise. Mais sa défense, assez ambiguë et à côté, n'est guère convaincante. *Jocelyn* fut mis à l'Index par un décret du 22 septembre 1836.

Cette condamnation ne surprit pas Virieu, car le fond même du poème, ses exagérations et ses tendances étaient loin de lui plaire. C'est ici que la disparition de sa correspondance est particulièrement regrettable. On voudrait tant savoir ce qu'il en avait écrit à son ami ! Toutefois, un mot de lui mentionné par Lamartine suffit à nous fixer :

« Bien des tendres compliments à ta femme malgré sa perversion sur *Jocelyn*. Je lui pardonne parce que ce n'est pas d'elle ». Le mot est joli, mais combien significatif.

Quant à Mademoiselle de Virieu, elle devait avoir quelque peine à reconnaître Jocelyn parmi ses séminaristes dont la pureté d'âme est toute resplendissante

dans son beau tableau, et elle partageait sans doute la « perversion sur *Jocelyn* » de son frère et de sa belle-sœur.

Néanmoins, l'amitié ne perdit jamais ses droits, et à Pupetières on continua, comme par le passé, à aimer Lamartine qui, de son côté, resta fidèlement attaché à ses amis :

« Mille respectueux hommages à Madame de Virieu, écrivait-il à Aymon, et tendres et respectueux souvenirs à ta mère et à ta sœur. O temps de Lemps! »

Et ailleurs, il leur offre « les souvenirs d'un homme qui place les jours de Lemps parmi ceux qu'il regrettera toujours ». Il avait ses raisons pour parler ainsi. Dans cette société de choix, il se savait bien compris, avec ses talents et ses défauts, et il en acceptait les observations, les critiques même, avec d'autant plus de condescendance, qu'il en connaissait la bienveillance et la délicatesse.

VII

Un triomphe de *Jocelyn*. — Léon Roches. Le maréchal Bugeaud.

C'est sur un tout autre théâtre que *Jocelyn* va de nouveau captiver notre attention. Passons, sans transition aucune, des Alpes du Dauphiné et du grand Séminaire de Grenoble, en Algérie, sous la tente du général Bugeaud, non encore maréchal de France, ni duc d'Isly, car nous sommes en 1836. Cette année-là, Bugeaud avait été envoyé en Afrique, où il devait fournir la brillante carrière que l'on sait. Il avait pour secré-

taire le jeune Louis Veuillot, qu'il avait connu et apprécié comme journaliste à Périgueux, et, pour interprète de la langue arabe, il s'était adjoint un dauphinois à l'esprit vif et au coup d'œil très sûr, Léon Roches, qu'il convient de présenter au lecteur.

Né à Grenoble, le 27 septembre 1809, Léon Roches était, par sa tante, Madame Léon Champagneux, le neveu de la célèbre Madame Roland. Il commença ses études au Lycée de Grenoble et vint les terminer à celui de Tournon, où il remporta le prix d'honneur. Il s'y lia avec un camarade fort intelligent, Marcel de Loche, de Tain (1807-1881), et entre les deux amis s'établit une correspondance suivie. Sur ces entrefaites, il retourna à Grenoble pour y suivre le cours de droit. Il n'y resta que six mois, car le droit ne convenait guère à sa nature ardente et à ses goûts aventureux. Il partit pour Marseille chez des négociants amis de sa famille et qui avaient des relations avec l'Orient.

Cependant son père, qui avait été attaché à l'Intendance militaire à Alger, s'occupait activement d'entreprises agricoles, et il désirait avoir son fils auprès de lui, car sa présence lui était indispensable pour mener à bon terme ses essais de colonisation. Léon résista d'abord : l'Afrique, loin de l'attirer, lui causait une véritable répulsion. L'avenir devait singulièrement le détromper. Il obéit et s'embarqua à Marseille, le 30 juin 1832. Un mois après il écrivait à son ami :

Braham Reis, près Alger, 30 juillet 1832.

Mon cher ami,

Comment t'exprimer la joie qu'a éprouvée mon père en me revoyant ? Il m'avait laissé adolescent, il

m'a retrouvé homme fait; j'aurai bientôt 23 ans, et ma barbe et mes moustaches commencent enfin à pousser. Il te tarde, je le comprends, de savoir comment et quand je suis parti de Marseille et de connaître l'impression que m'a produite Alger. Tu te souviens de ces deux sous-lieutenants de cavalerie, MM. Marion et Legrand qui nous accueillirent si gracieusement sur le bateau à vapeur qui nous conduisit de Tain à Avignon. C'est encore avec eux que j'ai fait la traversée sur le beau brick marchand l'*Alcyon* où nous étions parfaitement installés et où nous nous sommes rencontrés avec des passagers dont l'amabilité a contribué à l'agrément de notre traversée. Dans la matinée du deuxième jour, après notre départ de Marseille, nous aperçûmes Alger qui se détachait en blanc sur un fond de végétation sombre; à une certaine distance, je pouvais croire que nous étions en face d'une immense carrière de craie en forme de triangle dont la base est la mer ; mais en approchant je distinguais les forts, les murailles crénelées, les élégants minarets des mosquées et je fus ravi à l'aspect de ce célèbre repaire de forbans.

Une coïncidence curieuse me revint alors en mémoire. Tu dois te rappeler sans doute que chaque année on faisait tirer au sort par les élèves de rhétorique du Lycée de Tournon, les sujets de poésie qu'ils devaient composer et lire à la distribution des prix ; te souviens-tu que le hasard me désigna pour composer des strophes sur ce sujet « *La flotte française devant Alger* », et m'entends-tu, donner tout mon creux d'adolescent pour dire mon premier vers :

Tremble, Alger ! de ton sort l'instant fatal arrive !

Oh ! que je suis loin de ces chers souvenirs ! (1).

Alors commença pour lui une vie vraiment romanesque, aux aventures les plus invraisemblables. D'abord interprète traducteur assermenté, il accompagna le maréchal Clausel pour l'installation d'un bey à Médéah. Il se rendit ensuite auprès de l'émir Abd-el-Kader, qui l'admit dans son intimité, si bien qu'il épousa une de ses filles. *Lioune*, comme l'appelaient les Arabes, se fit musulman, ou plutôt feignit de l'être, et, en cette qualité, il dut faire le pélérinage de la Mecque. Son retour fut une odyssée mouvementée, presque tragique. Il alla à Rome, fut reçu par Grégoire XVI, qui le réconcilia avec l'Eglise. Un moment même il eut l'idée de se faire jésuite et missionnaire, mais il en fut détourné par des hommes sages et expérimentés On lui conseilla de retourner à Alger. Il y trouva le maréchal Valée, qui ne tarda pas à être remplacé par le général Bugeaud, Bugeaud qu'il devait tant apprécier, tant aimer ! Il fut payé de retour, car son nouveau chef eut toujours pour lui une prédilection marquée.

Après trente-deux ans passés en Algérie, Léon Roches devint ministre plénipotentiaire au Japon, puis à Tunis, où il devait singulièrement accroître l'influence française (2), préludant ainsi au protectorat de la France que, seul, devait rendre possible et efficace l'illustre cardinal Lavigerie, ce grand Français qui avait toute l'envergure d'un autre Richelieu.

Après une existence si mouvementée, l'heure de la retraite sonna pour Léon Roches. Il vint se fixer à Tain, dans la Drôme, auprès de son vieil ami Marcel de Loche.

(1) L. Roches, *Trente-deux ans à travers l'Islam*, t. I, p. 10.

(2) Une belle rue de Tunis porte le nom de Léon-Roches.

C'est là que je l'ai beaucoup connu. Sa conversation était du plus haut intérêt. Ses amis l'engageaient vivement à utiliser ses précieux carnets de notes, de façon à rédiger des *Mémoires* dont le succès n'était pas douteux. Il s'y résolut, et, sous le titre *Trente-deux ans à travers l'Islam* (1832-1864), il fit paraître deux volumes, aujourd'hui rares, et qui relatent une partie seulement de sa vie. L'autre partie, bien qu'également rédigée, n'a pas été livrée à la publicité. L'auteur m'avait communiqué son manuscrit, ainsi qu'à plusieurs amis, mais il est mort sans avoir donné suite à la publication projetée, qui aurait formé deux autres volumes non moins curieux que les précédents.

J'avais donc avec lui les meilleures relations, d'autant qu'en qualité de Grenoblois, et malgré la différence de nos âges, il me témoignait une sympathie, une amitié, dont je suis resté très fier.

Nous voilà, semble t-il, bien loin de Lamartine et de *Jocelyn*. Moins peut-être qu'on ne pense.

Au mois de novembre 1881, Léon Roches reçut la visite d'un diplomate avisé, Henry d'Ideville, ancien secrétaire d'ambassade à Florence et à Rome, et ancien préfet d'Alger. D'Ideville s'occupait alors de la vie du maréchal Bugeaud, auquel il a consacré trois volumes où le personnage à été étudié de façon très complète et, on peut le dire, définitive (1). Le premier de ces volumes avait déjà paru (1881), lorsque la fille du maréchal, Madame Féray-d'Isly, lui indiqua Léon Roches comme pouvant, mieux que personne, le renseigner sur bien des détails peu ou mal connus, car il avait vu

(1) Le *Maréchal Bugeaud d'après sa correspondance intime et des documents inédits* (1784-1849), 3 vol. in-8°, 1881-82.

de près Bugeaud, lequel avait fait de son interprète un véritable confident.

Notre voisin et ami commun, Anatole de Gallier, très désireux de connaître d'Ideville, nous invita tous à dîner. La société était de choix, car, outre d'Ideville et Roches, on comptait Henry Morin-Pons, Léon de Poncins, Albert du Boys, Just de Tournon et Albert de Costa, le futur académicien. Très vite la conversation se porta sur Bugeaud et l'œuvre de son biographe. Ce dernier en traça alors un portrait vivant, où il sut mettre en relief la belle et énergique figure de ce soldat, auquel on pouvait peut-être reprocher de la rudesse.

Ici, Léon Roches intervint. Je cite d'après mes notes prises le jour même :

« Oui. de la rudesse, mais en apparence seulement, car, au fond, Bugeaud avait un cœur délicat, tendre même, qu'ont bien connu ceux qui ont vécu dans son intimité. On a été injuste à son égard, en le représentant comme dur, brutal. Ses allures étaient brusques, son écorce rude, d'accord. Mais pour vous montrer quel cœur battait en lui, écoutez l'anecdote suivante dont je fus le témoin et un peu l'acteur. Après tant d'années écoulées, je ne me la rappelle pas sans une poignante émotion, et cette émotion, je crois que vous la partagerez.

Peu de temps après la bataille de Sickack (6 juillet 1836), nous campions non loin de la frontière du Maroc. Bugeaud reposait dans sa tente. Nous, aides de camp, secrétaire et interprète, nous nous tenions sous une autre tente. Le courrier de France venait d'arriver. On devine avec quelle fièvreuse impatience il fut dépouillé.

— Tiens, dit Veuillot, une publication de M. de Lamartine, un poême sous ce titre : JOCELYN.

— Si Roches nous en lisait quelque chose, dirent à la fois Veuillot et Trochu.

Et me voilà lisant, tout en coupant les pages du livre. Plus j'avance dans la lecture, plus mes camarades et moi nous nous sentons troublés et émus. Cette belle poésie nous arrachait des cris d'admiration.

Pendant ce temps arrive un aide de camp de service, Rivet, venant, par ordre, s'enquérir de ce que nous pouvions bien faire.

— Mais, nous lisons de la poésie, et de la poésie de M. de Lamartine encore !

— Je vous en fais mes compliments.

Et de retour auprès de Bugeaud :

— Mon général, ces Messieurs sont très occupés.

— Très occupés ! et à quoi ?

— Mon général — le ton était quelque peu ironique — ils lisent des poésies.

— Qu'est-ce que vous me racontez-là. Çà c'est un peu trop fort. Mais ils n'ont donc rien à faire, ces gaillards-là ?

Furieux, Bugeaud se précipite et en un coup de vent tombe au milieu des Lamartiniens ébahis.

— Eh bien ! vous autres, vous avez donc du temps à perdre pour lire des balivernes, des rêveries de poètes. Ah ! les poètes, les députés-poètes surtout, comme votre Lamartine, oui, oui, je les connais. En font-ils de la sale besogne tous ces rimailleurs, gens nuisibles, songe creux, qui viennent jusqu'ici continuer leur œuvre néfaste. Et moi qui vous croyais sérieux et dignes de ma confiance ! Je me suis singulièrement trompé.

Plus il parlait, plus il s'échauffait, plus son langage devenait violent. A la fin pourtant il s'était radouci et d'un ton presque paternel il ajouta :

— Allons, Messieurs, revenez à des idées sages et raisonnables.

Le soir, après dîner, le calme s'était fait, et Bugeaud, à qui pesait ce pénible incident, aborda le premier le terrible sujet :

— Dites donc, Roches, que lisiez-vous donc ce matin de si intéressant quand je vous ai interrompu ?

— Mon Général, le poème de *Jocelyn*, par M. de Lamartine, dit timidement l'interprète, qui ajouta :

— Si vous voulez bien me le permettre, mon Général, je vous en citerai un passage, un seul.

— Eh bien ! faites, dit en maugréant Bugeaud.

Et alors je lus toute une tirade de vers, et à mesure que je lisais, on voyait Bugeaud troublé, secoué par l'émotion, puis, n'y tenant plus, il se leva brusquement :

— Vous n'y connaissez rien. Vous ne savez pas lire ça, entendez-vous. Donnez-moi le livre.

Il le prit, et de sa forte voix de soldat, il poursuivit la lecture. Quand il en arriva à l'admirable récit de la mort de la mère de Jocelyn, son émotion fut si grande que les mots étranglés s'arrêtèrent dans sa gorge, de grosses larmes tombèrent sur sa mâle figure.

— Ah ! c'est trop fort. Voilà que je pleure comme vous. Reprenez ce livre. C'est un vrai chef-d'œuvre digne du génie de M. de Lamartine ».

Longtemps après, Léon Roches raconta l'anecdote à Lamartine, qui en fut charmé :

— « Je ne crois pas, lui dit-il, avoir entendu faire un plus bel éloge de ma poésie ».

Léon Roches m'avait rapporté sa conversation avec le grand poète. Certains détails en sont trop curieux pour que je ne les reproduise pas tels que je les retrouve aujourd'hui dans mes notes :

« Ce fut, me dit-il, en 1867, à Paris, que je vis M. de Lamartine pour la dernière fois. L'âge et de pénibles épreuves l'avaient visiblement affaissé... Il me questionna sur Bugeaud, car il n'ignorait pas que je l'avais approché de près, jusqu'à être honoré de son amitié. Comme il y prenait goût, je lui racontai plusieurs anecdotes militaires, entre autres celle de la fameuse « casquette ». Au reste, M. le duc d'Aumale l'a contée avec talent dans son beau livre *Les Zouaves et les Chasseurs à pied*.

— Dans une alerte assez désagréable, le maréchal était aussitôt sorti de sa tente, habillé plutôt sommairement. Dès que l'ennemi eut été repoussé, il remarqua, à la lueur des feux de bivouac, que les soldats le regardaient en riant. Il en fut assez choqué, se demandant ce qui, dans sa personne, pouvait ainsi provoquer leurs rires. Instinctivement il porta la main à sa tête, et s'aperçut, hélas ! qu'il était coiffé comme le roi d'Yvetot. Vite, il demanda sa casquette. Et les zouaves de dire : la casquette, la casquette du maréchal. C'est que cette casquette était bien connue de l'armée. Le lendemain, quand les clairons sonnèrent la marche, les zouaves accompagnèrent en chantant :

As-tu vu
La casquette
La casquette,
As-tu vu
La casquette
Du père Bugeaud ?

Depuis lors, la fanfare de marche des Zouaves ne s'appela plus que « la casquette ». Le maréchal était le premier à en rire et parfois il lui arriva de dire au clairon de piquet : « Sonne donc la casquette ». Souvent aussi dans les marches pénibles, il faisait sonner l'air favori, qu'il accompagnait lui-même.

M. de Lamartine qui connaissait mal l'histoire de la casquette, fut enchanté de mon récit, non moins que du suivant :

Le maréchal se levait assez souvent pendant la nuit pour inspecter le camp. Pendant une de ces inspections nocturnes, il entendit deux zouaves en discussion fort animée : « Chien de métier, disait l'un, voilà huit jours que je suis mouillé et que je ne peux me sécher. Si seulement on avait un peu de vin et d'eau-de-vie on pourrait chanter la *Mère Godichon* ». — « Conscrit, dit un vieux, t'as tort de te plaindre. Si t'avais été comme moi de garde hier à la tente de la *casquette*, tu te plaindrais pas. Tout maréchal de France qu'il est, et duc d'Isly pardessus le marché. entends-tu, conscrit, j'ai vu le vieux grignoter tout seul, sans se plaindre encore, un morceau de notre biscuit et boire un coup d'eau. Quand le bon Dieu n'a rien, que veux-tu qu'aient ses saints ? » — « T'as raison l'ancien ». Vous pensez si ce dialogue fit plaisir au maréchal.

M. de Lamartine m'avait écouté avec un vif intérêt. Il me remercia même de lui avoir fait connaître ces anecdotes tout à l'honneur du maréchal Bugeaud et des soldats français. Cette considération me parut le toucher beaucoup, car il était très patriote, ayant au cœur l'amour de la France et de toutes les nobles causes. Je fus heureux de voir ce poète de génie, fourvoyé dans la politique, revenir à une plus juste apprécia-

tion du caractère et des actes de l'éminent homme de guerre.

Je me souviens que lorsqu'en 1841 on discutait, à la Chambre des députés, le projet de loi des fortifications de Paris, chaleureusement soutenu par M. Thiers, nous en suivions les débats par les journaux qui nous arrivaient en Algérie. Nous fûmes assez choqués de voir M. de Lamartine prononcer un discours dans un sens tout opposé. Depuis, les événements ont marché, et aujourd'hui, après la désastreuse guerre de 1870, je reste très frappé des vues surprenantes, prophétiques même, que M. de Lamartine développa à la tribune, surtout lorsqu'il parla de la possibilité de revers subis à la frontière par l'armée française en cas de guerre avec l'Allemagne et d'une invasion de la France. Combien les faits lui ont douloureusement donné raison ! »

Tel est le témoignage de Léon Roches. Il méritait d'être cité, aussi bien a-t-il sa place dans des *Souvenirs dauphinois sur Lamartine*.

Mon vieil ami avait été profondément attristé par les douloureuses épreuves qui frappèrent les dernières années de l'auteur de *Jocelyn* mort presque dans la misère, victime de la trop grande générosité de son cœur. Léon Roches rapprochait d'une telle destinée celle, bien différente, de Victor Hugo qui, dans tout l'éclat de son génie, restait, dur et égoïste, poussant la parcimonie jusqu'à l'avarice et laissant après lui une fortune considérable. Entre ces deux rivaux de gloire un abîme s'était creusé, où la postérité a su faire à chacun d'eux la part qui lui revient.

VIII

Joseph Rocher. — Fortuné de Vaugelas

Quittant l'Algérie et prenant congé de Léon Roches, nous reviendrons en Dauphiné où nous avons encore à faire connaissance avec quelques amis ou correspondants de Lamartine.

Le premier à signaler est un homme de bien et de valeur, Joseph Rocher, qui, sans son extrême modestie, aurait pu se faire un nom dans le monde littéraire de 1815 à 1840. Né à la Côte-Saint-André (Isère), le 7 juillet 1794 (1), Joseph Rocher fournit, dans la magistrature, une carrière des plus remarquables, où il se montra le digne successeur de ces grands magistrats de l'ancien régime, dont un premier président au parlement de Paris disait « qu'ils rendent des arrêts et non pas des services ». Ce courageux langage s'adressait au pouvoir absolu de Louis XIV, qui s'inclina. On ne le tolérerait pas aujourd'hui. Rocher en fit l'expérience, il y a plus de cinquante ans. Nous le trouvons tour à tour substitut du procureur du roi à Valence (1821), juge au tribunal civil de Melun (1823), conseiller à la cour royale de Grenoble (1827), à celle de Lyon (1829), maître des requêtes au Conseil d'Etat (1829) et conseiller à la Cour de cassation (1830).

En 1852, son ancien collègue et ami, Rouland, le fit entrer au Conseil supérieur de l'instruction publique.

(1) Sa mère, Marie-Joséphine Bérenger, née à Valence en 1783, était la sœur de Bérenger de la Drôme (1785-1866).

Enfin, quatre ans plus tard, il était nommé recteur de l'Académie de Toulouse, charge qu'il remplit avec autant de distinction que de succès, non sans apporter, dans l'accomplissement de son devoir, un irréductible sentiment d'équité. Il avait cru devoir prendre la défense d'un subordonné qu'il estimait être injustement sacrifié. Le nouveau ministre, Duruy, était passablement autoritaire et ombrageux. Cet acte lui déplut. Il frappa le recteur qui fut mis à la retraite (1863). Rocher ne survécut pas longtemps à cette épreuve, car il mourut le 29 janvier 1864, dans son pays natal, entouré du respect et de l'affection de ses concitoyens, qui l'avaient élu conseiller général (1).

Tel fut l'homme public qui, dans sa jeunesse, compta parmi les meilleurs amis de Lamartine, son aîné de quatre ans. Comment se nouèrent les liens de cette belle amitié ? Il est permis de s'en rendre compte.

Après ses études de droit à Grenoble (1812), Rocher était venu à Paris (1821), où il habita une bonne partie de sa vie, sauf les quelques années consacrées aux débuts de sa carrière de magistrat (1821-29). Il s'y livra à son goût très prononcé pour la poésie. Sa

(1) Joseph Rocher passait chaque année ses vacances à la Côte-Saint-André, qu'il aimait beaucoup. Il était payé de retour. On raconte que l'horloge de la petite ville s'étant dérangée, les habitudes de la population « en subirent un trouble qni amena, à la longue, des marques de mécontentement très prononcées contre la négligence du maire à rendre la régularité aux douces coutumes locales ». (G. Vallier, dans *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, II, p. 102).

Rocher prit la défense du malheureux maire par un joli quatrain :

Votre édile, ô Côtois, laisse au hasard flotter
L'aile du temps sur vos demeures ;
Mais le bonheur ici remplit toutes les heures.
Est-il besoin de les compter ?

première œuvre était un poème de 250 vers sur l'*Immortalité de l'âme* que l'Académie des Jeux Floraux, de Toulouse couronna en 1821. Cette œuvre fut remarquée, notamment par Lamartine qui la comparait « aux meilleurs vers de Fontanes, récités sous les chênes de Fontainebleau et restés dans la mémoire de Chateaubriand » (1).

Ce fut en 1816 qu'ils se rencontrèrent Le 7 février de cette année-là, Rocher avait été présenté à Lamartine (2), et depuis lors ils se virent assidûment, car ils se sentirent portés l'un vers l'autre par les mêmes aspirations littéraires, qu'accrurent encore de nouvelles relations avec des personnages alors très en vue et que Rocher fréquentait, Genoude, Lamennais et le duc de Rohan, le futur cardinal-archevêque de Besançon, qui présenta Victor Hugo à Lamartine. On connaît l'admirable méditation *La Semaine sainte à la Roche-Guyon*, château de Rohan. Au dire de Sainte-Beuve, le second vers de la première strophe aurait été soufflé par son hôte :

Nautoniers sans étoile, abordez ! c'est le port.

Ce fut dans cette société de choix que Rocher vécut d'agréables années, surtout vers 1816-1820. On appréciait ce « jeune homme du Dauphiné, d'une tournure charmante, et d'une figure très spirituelle et très fine, que son goût pour l'éloquence et la poésie avait attiré

(1) *Souvenirs et Portraits*, t. III, p. 15.

(2) Lamartine était descendu à l'hôtel des Deux-Ponts, rue du Hasard. Rocher lui avait été présenté par « le petit Charint », ami de Fortuné de Vaugelas. Nous aurons l'occasion de parler de ce dernier et de cette entrevue.

dans la capitale » (1). Lamartine, qui le goûtait fort, lui dédia son ode *l'Enthousiasme*, qu'il fit suivre d'un élogieux commentaire. Cette ode, dit-il, « est une goutte de la veine lyrique de mes premières années. Je l'écrivis un matin, à Paris, dans une mansarde de l'hôtel du maréchal de Richelieu, rue Neuve-Saint-Augustin, que j'habitais alors. Un de mes amis entra au moment où je terminais la dernière strophe. Je lui lus toute la pièce ; il fut ému. Il la copia, il l'emporta, et la lut à quelques poètes classiques de l'époque, qui encouragèrent de leurs applaudissements le poète inconnu. Je la dédiai ensuite à cet ami, qui faisait lui-même des vers remarquables. C'est M. Rocher, aujourd'hui une des lumières et une des éloquences de la haute magistrature de son pays. Nos routes dans la vie se sont séparées depuis ; il a déserté la poésie avant moi. Il y aurait eu les succès promis à sa belle imagination. Nos vers s'étaient juré amitié : nos cœurs ont tenu la parole de nos vers » (2).

Ces réminiscences, évoquées longtemps après, ont un accent de sincérité qui ne saurait être mis en doute.

Elles répondent certainement à la réalité des faits, tout à l'éloge de Joseph Rocher. Cet éloge nous l'entendrons encore.

Une correspondance s'était établie entre eux, de façon assez intermittente. Les lettres de Rocher n'existent plus, Lamartine ayant détruit sa correspondance, mais il reste les siennes qui ont été gardées avec soin (3).

(1) L. Séché, *Lamartine de 1816 à 1830. Elvire et les Méditations*, p. 215.

(2) *Premières Méditations*. Edition Hachette, in-12, 1903, p. 70.

(3) M. Fernand Rocher, à la Côte-Saint-André, petit-neveu de Joseph Rocher, a bien voulu me communiquer ces lettres. Je ne saurais

Au mois d'août 1819, le duc de Rohan avait chargé Rocher d'écrire à Lamartine pour lui donner de ses nouvelles. Il convient de dire quels motifs l'y avaient déterminé.

Rohan aimait beaucoup ses amis et il avait pour Lamartine une affection très vive, qui était amplement partagée (1). Le duc était alors à un moment critique

trop l'en remercier. Il convient de dire qu'elles ont été utilisées et en partie citées par Gustave Vallier, dans la *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, II, 1878, p. 92-104, et par Léon Séché, *Lamartine de 1816 à 1830, Elvire et les Méditations*, 1905, p. 214-20 et 350-54.

(1) En 1820, Lamartine fit une grave maladie, et le duc de Rohan, qui ne cessa de l'entourer des soins les plus dévoués, écrivit à Rocher la très belle lettre suivante :

Paris, le 7 mars 1820.

« Il y a bien longtemps que j'ai le désir et que je forme chaque jour le projet de vous écrire. Je n'ai pas besoin cependant de m'excuser de ce long retard, vous concevez mieux que personne les angoisses et les douleurs qui ont déchiré mon cœur depuis quelques semaines ».

Rohan parle alors de la mort du duc de Berry, puis il en vient à Lamartine :

« Vous n'avez pas su peut-être la maladie de mon pauvre Alphonse Je n'essaierai pas de vous peindre mon tourment, mais je vous peindrais aussi difficilement ma joie maintenant. Son état a été bien grave et il s'est cru frappé à mort. Loin d'être abattu par cette pensée, il s'est jeté avec la plus tendre confiance, entre les bras de Dieu, et là, ne songeant qu'à son amour, il s'est résigné avec calme à tout ce que la divine Providence voudrait décider. Il a demandé un prêtre qu'il a vu plusieurs fois et auquel il a fait une confession générale de sa vie Dans de cruelles douleurs il ne se permettait pas une plainte; pâle et défiguré, le sourire était constamment sur ses lèvres comme la paix dans son cœur. Il en était surpris lui-même, ne se dissimulant pas la grandeur de ses fautes, mais ne pouvant envisager que l'amour de son Dieu. Il prit la ferme résolution de lui consacrer désormais sa vie et de se montrer chrétien jusqu'à son dernier soupir.

« Je me réserve de vous dire, quand je vous reverrai, ce qu'il a été pour l'ami qui le soignait pendant cette longue maladie. J'ignore ce que je serais devenu si je l'avais appris malade en pays éloigné. Nous parlions de vous souvent ; les soins que je lui donnais me rappelaient

de sa vie, et qui produisit quelque émotion. Colonel de cavalerie, duc et pair de France, il avait eu la douleur de perdre sa jeune femme dans des circonstances tragiques : elle mourut brûlée vive dans un bal. Sa famille l'engagea vivement à contracter un second mariage, mais il refusa toutes les offres les plus brillantes ; il écarta même une ouverture de Louis XVIII qui voulait lui faire épouser une princesse de Saxe.

Sa piété, qui était grande, le détacha de plus en plus du monde, et, au mois de mai 1819, il entra à Saint-Sulpice (1). Au mois d'août suivant, l'abbé de Rohan était en vacances à son château de la Roche-Guyon, avec plusieurs amis, dont Genoude et Rocher. Il pria alors ce dernier d'écrire à Lamartine, lequel, après un séjour assez prolongé à Lemps, chez les Virieu, s'était rendu à Aix-les-Bains. Ce fut de là qu'il répondit à Rocher, le 20 août 1820 :

« Je remercie bien M. le duc de Rohan d'avoir choisi un si aimable secrétaire pour m'envoyer de ses nouvelles, Monsieur et cher ami. Vous m'accusez à tort

ceux que j'ai reçus il y a si peu de temps, et j'aime tant à me les rappeler ! Quand donc revenez-vous ? Je ne puis vous dire combien je le désire, combien vous me manquez. Oh ! je me suis attaché à vous pour la vie et bien tendrement. — Lagrenée est mieux de santé ; son imagination le fait souvent souffrir et me tourmente bien un peu quelquefois. Il est bien exposé : prions beaucoup pour lui, il n'y a que la prière qui console, qui calme, qui fortifie. Adieu, adieu. Recevez toutes mes tendresses, tous mes vœux pour vous, pour M. votre frère. On dit qu'il se marie. Donnez-moi de vos nouvelles si vous pouvez, mais revenez bien vite ».

Le duc de Rohan.

(1) Louis-François-Auguste de Rohan-Chabot duc de Rohan, prince de Léon et cardinal du titre de la Sainte-Trinité au Mont Pincio, né à Paris en 1788. Ordonné prêtre le 1er juin 1822, il fut peu après nommé grand-vicaire de Paris, puis archevêque d'Auch (1828) et enfin de Besançon (1829-1833).

d'un oubli dont je ne suis pas coupable. J'ai eu vingt fois l'intention de vous écrire, et comme je suis le plus négligent des hommes, j'ai toujours vainement cherché votre adresse dans la confusion de mon album. Vous n'êtes pas de ces gens qu'on oublie, rassurez-vous, et vous en aurez la preuve quand vous aurez vu M. de M. (1) et autres personnages de vos environs avec qui nous n'avons cessé de nous entretenir de vous et de pronostiquer votre destinée future. Elle sera plus belle que votre modestie outrée ne vous permet de le croire, soyez-en sûr, et laissez-vous un peu juger par les autres. Ou bien comparez-vous avec tout ce qui rime autour de vous à Paris. Courage donc. Produisez tant que vous pourrez. Laissez les places à Grenoble aux malheureux qui ont besoin de places pour dîner, et vous, qui êtes bien tranquille sur votre avenir, ne vous préoccupez pas de ce plat monde réel, et montez plus haut.

Là, foulant à nos pieds cet univers visible,
Planons en liberté dans le champs du possible !
Notre âme est à l'étroit dans sa vaste prison :
Il nous faut un séjour qui n'ait pas d'horizon !

Vous avez été créé pour ce séjour-là et moi aussi, mais moi je suis enchaîné ici-bas par les chaînes de fer de la nécessité, de la servitude, et j'ai manqué mon vol, j'y renonce. Je demande à entrer dans la politique : mon sort va se décider le mois prochain. Si l'on m'en

(1) Le nom n'est pas indiqué. Léon Séché l'a identifié avec Mathieu de Montmorency. Gustave Vallier a lu justement Mons. Les Monts, ou Mons, habitaient — et habitent encore — au château d'Armanais à Balbin, près de la Côte-Saint-André. C'étaient les voisins et les amis des Virieu, et Lamartine les connaissait bien. Au reste, le contexte ne saurait s'expliquer autrement.

repousse, je dis adieu à l'humanité toute entière. Si je réussis, nous reprendrons la lyre, et nous marcherons ensemble à travers cette cohue de sots, d'imbéciles, de coquins, qui pullulent au pied de notre pauvre Parnasse. Si nos chants ne valent pas mieux que les leurs, au moins ils seront plus purs et plus nobles ; mais ils vaudront mieux par cela même.

Genoude m'écrit quelquefois de Saint-Malo. Je ne sais plus où lui répondre. M. le duc de Rohan est trop absorbé pour m'écrire souvent, mais je lui écris encore quelquefois. Je vous félicite bien d'être auprès de lui à la Roche-Guyon, que n'y sommes-nous tous ! Je ne vois plus trop la possibilité d'y retourner de longtemps, et, quand je le pourrai, j'y serai oublié.

J'ai passé deux mois tout près de la Côte, et vous n'y étiez pas !

Tout est guignon pour nous autres misérables enfants des muses. Notre étoile est une mauvaise étoile, elle ne brille que sur nos tombeaux. Votre ode à ce sujet est finie, il y a longtemps, mais elle n'est pas copiée nettement. Vous l'aurez dès que je serai de retour dans ma montagne et que j'aurai moins mal aux yeux. Je n'ai plus que ce mal-là, car du reste les eaux m'ont guéri autant que nous pouvons l'être.

Je vous prie de remettre de ma part à M. le duc de Rohan la petite note ci-incluse. Il sait ce que cela veut dire. J'espère que, quand il n'aura plus l'ombre de bile, il m'écrira un peu plus. Comment est-il moralement ? Comment se soutient-il dans ce vol sublime qu'il a tenté avec des ailes déjà fatiguées ? Puise-t-il de la force dans ses efforts même ? Je suis bien en peine de tout cela. Mais son début à fait un vaste et brillant effet dans le monde religieux et anti-religieux.

Ne me parlez donc plus de mes vers sur la Roche-Guyon, et brûlez tout ce que vous pourrez en accrocher, je vous en prie. Tout le monde, amis et ennemis, les trouve détestables, et j'y consens. J'ai fait en quittant Paris, cinq ou six meilleures *Méditations*. Depuis je ne fais plus rien du tout et ne veux rien faire jamais. Qu'est-ce que cela prouve ? Où est-ce que cela mène ? L'homme a trop peu de jours pour les perdre ainsi. Il faut tâcher d'être le moins malheureux possible et se moquer des vers et de la prose. Adieu, nous partons après demain, et je vais chez moi ».

Cinq ans plus tard, le 13 juillet 1825, Lamartine lui écrivait d'Aix-les-Bains.

« C'est une vrai joie pour moi toutes les fois que j'entends prononcer votre nom ! Aussi tout ce qui vient à ce titre sera reçu avec autant de plaisir que d'empressement. Ce nom me rappelle nos jours de Paris, nos longues promenades, nos conversations si pleines d'avenir, nos vers, nos enthousiasmes, La Roche-Guyon, etc., etc., et pardessus tout un homme que j'ai aimé, admiré, que j'aimerai, que j'admirerai toujours, un de ces caractères et de ces esprits d'or pur qu'on retrouve si rarement sans alliage ! Jugez si votre souvenir s'est effacé !

Je désirerais bien pouvoir revenir par Grenoble, je ferai tout ce que je pourrai. Mais je crains que des arrangements préalables pris par ma femme ne s'y opposent pour cette fois. Cependant je n'en veux perdre l'espoir qu'au dernier moment. Mais si je ne le puis pas, qui pourrait vous empêcher vous-même, pendant vos vacances, de venir, de chez Madame votre nièce, passer huit ou dix jours chez nous, dans notre solitude de Saint-Point ? Vous seriez reçu rustiquement, mais

vous seriez sûr de nous faire un des plus vifs plaisirs que je puisse éprouver : ce ne sont point de vaines paroles. Pensez-y et venez.

Vous me parlez de vers, et je n'y pense plus qu'avec crainte et dégoût. Je ne les aime qu'en me reportant dans le passé quand nous les rêvions ensemble. Ils sont devenus pour moi une ennuyeuse réalité. Mais vous ? Est-il possible que votre verve se soit tarie à volonté ? Je ne le crois pas et je m'en félicite ; on me dit toujours : corrigez ! et je vous dis : ne corrigez plus ! mais faites : vous avez un véritable talent et j'ai vu de vous des morceaux trop enchanteurs pour renoncer à en voir encore et à ce que ce plaisir soit partagé tôt ou tard par les gens qui ont des oreilles.

Adieu, à revoir ou bientôt au mois de septembre. Je ne veux pas renoncer à mon idée. Faites mes compliments à un charmant jeune homme que je vous félicite d'avoir recruté et avec qui je crois vous vous lierez avec plaisir. C'est M. Dubois (1), que j'ai connu à Paris et que je reverrai, j'espère, en allant vous voir.

Votre ami de longtemps,

Al. de Lamartine.

Si je n'avais pas la fièvre tierce, je crois que je vous aurais écrit en vers, tant votre nom est poétique pour moi ».

La mort de sa mère fut pour Lamartine un coup bien cruel, et Rocher lui exprima ses plus affectueuses condoléances. Après l'en avoir remercié, Lamartine n'oublia pas que son ami était alors secrétaire général du ministère de la justice. Delà une recommandation

(1) Albert du Boys, que nous retrouverons plus loin.

pour un tiers auquel il porte de l'intérêt, tout en le priant de ne pas l'oublier lui-même. Enfin, comme il venait de terminer son discours de réception à l'Académie française (1), il lui manifeste le désir de lui en donner connaissance :

Mâcon, 26 décembre 1829.

« Mon cher Rocher, soyez mille fois remercié pour votre bonne lettre, jamais je n'eus un égal besoin de consolations. Jamais je ne les sentis mieux. Je suis dans l'abîme de la douleur et il n'y a pas d'espoir : on retrouve, ou l'on peut retrouver tout, en ce bas monde, excepté une mère, et une mère pareille.

Je suis accablé, de tous les pays, de demandes de recommandations pour vous. J'en reçus huit hier. J'en ai éludé sept. Mais en voici une d'un voisin, d'un ami de la famille, que je vous soumets. Elle vous sera remise par son fils qu'il désire faire auditeur, ou employer au ministère. On dit le jeune homme excellent sujet. La famille est des premières et des plus influentes en richesse et du pays. C'est M. Siraudin. Faites donc pour lui en sûreté de conscience ce que vos combinaisons vous permettraient. Mais ne me répondez pas. Vous avez autre chose à faire. Je ne veux pas vous dérober une minute par sollicitations, mais tant que vous pourrez par amitié quand je serai à Paris.

J'y serai en mars et avril avec ma femme. Je termine ici de douloureux devoirs et d'ennuyeuses affaires. Puis j'irai vous faire mon discours qui ne sera pas séditieux.

Si vous avez occasion de dire un mot pour moi assez

(1) Lamartine fut reçu à l'Académie française le 18 avril 1830.

fort à M. de Polignac, dites-le. Je tiens maintenant à m'éloigner pour plus d'une raison. Il m'a parlé de la Grèce où je pourrai être envoyé comme chargé d'affaires résident. Cela réunirait tout pour moi : diplomatie, poésie, Orient, climat et intérêt politique. Adieu.

LAMARTINE.

Pendant bien des années, aucune trace de correspondance. Peu de jours après la révolution de février, Rocher crut devoir rompre le silence. Il en eut une réponse, écrite à la hâte, en phrases morcelées, où se montrent bien toutes les illusions du poète, alors au faite de la faveur populaire, si vite inconstante. Nous sommes loin des jolies lettres de Lamartine de jadis. Evidemment l'homme est tout entier saisi par la politique. Il ne s'appartient plus :

5 mars 1848.

Mon cher ami

« C'est la voix du rossignol, au milieu d'une nuit d'orage, que votre mot d'amitié dans ce tourbillon.

Nous avons à traverser maintenant une crise financière de six semaines, pénible, affreuse, mais après laquelle tout ira bien.

La France est sublime de haut en bas ! Je ne suis rien qu'un *Curtius* qui veut lui fermer l'abîme. Aimez-moi et priez pour moi.

Excepté le trésor, pour six semaines, tout va merveilleusement. Dieu s'en mêle. Les affaires étrangères n'étaient pas plus assurées après Austerlitz.

Nous aurons un système français au lieu d'isolement. A vous de cœur ».

LAMARTINE.

Nous retrouvons encore deux billets, non datés, mais de 1849 ou 1850. Ce sont les derniers vestiges de leur correspondance, telle du moins qu'elle nous est parvenue. Leur amitié survécut, car elle était de celles qui ne se brisent pas. Ce sentiment si vif en Lamartine, lui servait d'apaisement et de consolation dans les déboires de sa vie à son déclin. N'avait-il pas écrit à Rocher : « Quand on se retire dans ses vieilles amitiés, on se console de ses défaites » ?

C'est dans le département de la Drôme, et avec des Drômois, que nous terminerons cette revue des amis de Lamartine.

L'antique ville de Die en comptait un, du nom de Vaugelas. Rien de la famille du grammairien.

Fortuné-Honorat-Constant Lagier de Vaugelas était né à Die le 3 mars 1792, et il y mourut le 13 août 1865 (1). Il fit ses études classiques au Lycée de Grenoble, où il eut pour condisciple le célèbre Champollion. En 1814-1815, nous le trouvons à Paris, dans les gardes du corps. Ce fut là qu'il se lia avec Lamartine qui va du reste nous l'apprendre, en termes bien élogieux pour notre Drômois :

(1) Il était le neveu du chanoine Louis-Joseph Lagier de Vaujelas, auteur d'un *Journal de ce qui s'est passé à Die du mois de mai 1789 au mois de mai 1973*, *Journal* publié et annoté par notre savant ami, M. le chanoine Jules Chevalier, dans son important volume, *La Révolution à Die et dans la vallée de la Drôme, de 1789 à 1799*. Valence, Céas, 1903, in-8°.

On trouvera des renseignements généalogiques sur la famille de Vaugelas, dans le livre de M. J. Chevalier, p. 37-38.

Quant à la biographie même de l'ami de Lamartine, elle a été traitée par A. Rochas (*Biogr. du Dauphiné*) et J. Brun-Durand, (*Dictionnaire biographique de la Drôme*), au mot LAGIER.

« Je fis connaissance alors avec plusieurs gardes du corps de mon âge, que mon isolement et mon caractère intéressaient à moi : De ce nombre était M. de Vaugelas, jeune gentilhomme du Dauphiné, dont les goûts étaient analogues aux miens. C'est un des hommes les plus accomplis que j'aie jamais connus. Toutes les solidités de l'esprit et tous les agréments du caractère étaient réunis en lui. Il était royaliste, comme nous l'étions tous. Il aimait comme moi la solitude. Après son devoir accompli, il fuyait la légèreté de la foule. Il me recherchait, je l'accueillais. Notre intimité m'en amena plusieurs autres aussi estimables Nous ne tardâmes pas à former, dans la compagnie, une société distinguée qui plaisait à tous, mais qui n'excitait l'envie de personne. Ma chambre était souvent visitée par eux ; nous nous entretenions de littérature, de philosophie, de poésie. Car plusieurs d'entre nous étaient poètes autant que militaires » (1).

Une correspondance s'était vite établie entre les deux amis qui, séparés l'un de l'autre, ne se perdirent jamais de vue. Malheureusement de toutes les lettres de Lamartine à Vaugelas, trois seulement ont été publiées (2). Elles sont de l'année 1816.

Dans la première, datée de Paris le 8 février (3), nous

(1) *Mémoires inédits de Lamartine*, p. 209, édit. Hachette, in-12, 1909.

(2) Lorsque la nièce de Lamartine, Mme Valentine de Lamartine, publia la *Correspondance* de son oncle, les correspondants de ce dernier, notamment les Virieu, communiquèrent toutes les lettres qui étaient en leur possession. Le représentant de la famille de Vaugelas en communiqua trois seulement. Notre demande pour avoir connaissance des autres n'a pu aboutir.

(3) Rue du Hasard, Hôtel des *Deux-Ponts*, où Lamartine habitait alors. — Sainte-Beuve, qui avait la dent mauvaise, dit que Rocher pré-

apprenons bien des choses intéressantes, pour nous Dauphinois. D'abord, Joseph Rocher, que Lamartine rencontre pour la première fois, et dont il fait un portrait flatteur, enthousiaste même, est un ami intime de Vaugelas. Celui-ci, qui a quitté les gardes du corps, est revenu à Die, où il mène une existence passablement désœuvrée. Il s'ennuie dans son oisiveté, et il veut donner un but utile à sa vie. Il pense peut-être à la magistrature, où il entrera seulement en 1825. Toutefois, il s'est adressé à Rocher, qu'il sait influent pour lui venir en aide. Rocher en a parlé à Lamartine, qui, lui aussi, à besoin de se « placer », car, si Vaugelas justifie son prénom de Fortuné, le pauvre Lamartine lui restera toujours étranger. Il lui doit « de 10 à 15 francs », il ne sait plus bien au juste — il a toujours tenu si mal ses comptes ! Pour s'en acquitter, il lui propose un abonnement à un journal, car pour se « désennuyer », il s'est mis à « faire des articles politiques dans quelques-uns ». Et puis, il a tant de projets dans la tête, qu'il ne sait auquel s'arrêter. La lettre est charmante et, comme toujours, pleine de cœur :

« Cher camarade, aujourd'hui ermite dans les montagnes de la Drôme, si vous vous souvenez du pauvre Lamartine, voici de ses nouvelles. C'est la troisième épitre qu'il commence pour vous depuis votre départ, et toujours il lui est survenu quelque empêchement.

tait quelquefois son appartement à Lamartine pour des déjeuners de jeunesse. C'étaient de gaies réunions.

Portraits contemporains, t. I, p. 378. Il ajoute : « J'ai fait autrefois ce vers que je crois très juste :

« Lamartine ignorant qui ne sait que son âme ».

Bérenger a dit ce joli mot : « Lamartine ne sait pas toutes les idées qu'il a ». *(Ibid)*.

Mais, s'il n'a pu vous achever une lettre, soyez sûr qu'il a bien souvent songé à son cher et excellent Vaugelas, et qu'il a bien envié son sort paisible dans les bois et dans les rochers.

Hier, mon cher Vaugelas, le petit Charint vint chez moi, avec un de vos amis intimes, d'une tournure charmante et de la figure la plus spirituelle et la plus fine que Dauphinois ait jamais portée. Cet ami, s'étant présenté en votre nom, je l'ai reçu de mon mieux. Il m'a donné de vos nouvelles et je compte le cultiver en mémoire de vous. Cet ami se nomme M. Rocher de la Cote. Il m'a dit que le démon de l'ambition et de l'intrigue vous tracassait jusque dans votre solitude, que vous déploriez votre oisiveté, et que vous soupiriez après je ne sais quoi. Cela m'a fait une sorte de pitié. Rentrez dans vous-même, mon cher Vaugelas ; songez donc qu'il n'y a que deux biens réels, ici bas : la santé et la liberté, que vous perdriez infailliblement l'un et l'autre dans quelque carrière que vous vous jetiez ; songez qu'aucun avantage ne peut compenser ces trésors du sage ; et, puisque la fortune, votre position, vos circonstances, vous en laissent le maître, gardez-vous de les sacrifier à cette absurde chimère qu'on appelle en France *un état*. Laissez-moi cela à moi qui ne fais que des sottises qui me forcent à chercher là les moyens de les réparer, et aux imbéciles qui me ressemblent.

Ne croyez pas ceux qui vous disent : Mais il faut bien se rendre utile à son pays ! — Soyez bien sûr que dans d'immenses pays, corrompus comme nos patries modernes, on n'est utile à rien qu'à soi-même dans toutes ces petites places en sous-ordre qui sont de notre sphère. Il n'y a que les tartuffes de mœurs qui citent ces phrases-là, et les nigauds qui y croient. Ne serez-

vous pas plus utile en n'étant pas enchaîné, en répandant autour de vous de bons principes et les bons exemples, en élevant dans la religion et l'honneur une brave et honnête famille, en apprenant à vos enfants à se contenter des mœurs et des biens de leurs montagnes, à cultiver eux-mêmes leurs champs sans venir puiser ici les vices ou des sottises, en leur donnant enfin une bonne santé et une âme saine et indépendante ? Voilà les biens qu'il vous faut faire, voilà pourquoi il faut vous marier le plus tôt possible. C'est un sacrifice, j'en conviens, mais c'est un sacrifice utile et agréable au ciel Il y a tant de coquins! Renouvelons la race, procréons d'honnêtes gens : nous aurons mieux mérité de la patrie que si nous avions pâli vingt ans sur des tableaux et des colonnes dans une sous-préfecture ou même un ministère. Hélas ! tout ce que je vous dis là n'est encore que pour vous. Pour moi, la nécessité de ma position m'oblige à chercher un peu à me placer. Je m'établis ici, je cherche un logement, je prends un domestique, j'entre ou dans la diplomatie ou dans le ministère de l'intérieur. Je ne pense plus guère aux sous-préfectures. La destitution des sous-préfets de chefs-lieux m'a repoussé bien loin. A la garde de Dieu !

Ecrivez-moi donc, mon cher Vaugelas, et n'oubliez pas qu'étant votre débiteur de 10 ou 15 francs, je dois vous abonner à quelque journal ; lequel voulez-vous ? Je me suis mis à faire des articles politiques dans quelques-uns, pour me désennuyer. Adieu, je suis toujours assez malade, et même plus qu'à votre départ. Qu'est-ce que la vie ? Dites-moi cela, si vous le savez.

Je suis en esprit et en vérité votre ami, ou du moins je désire et veux l'être. Rendez-moi la pareille » (1).

(1) *Correspondance*, édit. Hachette, in-12, t. I, p. 255.

Fortuné de Vaugelas répondit sans trop tarder et, si l'on en juge par une seconde lettre de Lamartine, datée du 1er mars 1816, il revenait encore sur sa demande d'appui en haut lieu, en vue d'une place dans la magistrature :

« Quand hier on m'apporta votre épître, très cher Vaugelas, M. Rocher était chez moi à dire des vers et à en entendre, et nous venions de parler de vous et de relire votre lettre à M. Rocher : ainsi vous arrivâtes à propos vous mettre en tiers dans notre conversation où votre souvenir était déjà. Pour répondre à votre missive d'hier, je vous dirai donc, comme on dit, que je ferai votre commission de mon mieux auprès du garde des sceaux actuel ou futur, car on parle toujours de changement pour nos ministres : nous voulons toujours nous épurer, ainsi que firent jadis les Jacobins, nos ennemis, ce qui les coula bas. Prenons garde à nous (1).....

..... Au moment où je vous écris ceci, mon cher Vaugelas, on annonce un changement complet de ministère dans votre sens. Je ne vous donne pas les nominations suivantes comme certaines, je vous les donne comme on me les donne : de Bruges, ministre de la guerre ; — de Bouville, député, ministre de la police ; — de Grosbois, ministre de la justice ; — Rubichon, ministre des finances ; — Choiseul-Gouffier, premier ministre ; — Fievée, censeur général de la librairie ; — Dubouchage reste (marine) (2). Faites là-dessus des commentaires.

Adieu. Je finis en vous embrassant de tout mon cœur. Le carnaval a été très densant ; je suis éreinté de bals et de soupers. Dieu nous maintienne en joie et vous

(1) *Ibid.* p. 257.

(2) Le précédent ministère, formé le 26 septembre 1815, compre-

aussi ! Nous le méritons, n'est-ce pas ? Je ne suis toujours rien, et moins près que jamais d'être quelque chose. A propos, j'oubliais le plus beau : Chateaubriand ministre de l'intérieur. Je taille ma plume pour mettre *Atala* en vers » (1).

La correspondance se continue, mais Lamartine qui a quitté Paris et s'est retiré à Montculot près Dijon, ne répond pas toujours bien exactement. Delà un assez long silence dont se plaint un peu son ami. Une lettre du 28 juin vient enfin tout expliquer, en narrant par le menu les faits et gestes du poète, « ruiné pour comble de disgrâces ». Le morceau est à lire :

« Gardez-vous de penser, mon cher Vaugelas, que j'aie le cœur si léger et l'esprit si gauche que de vous oublier, de vous négliger, de vous confondre avec cette immensité d'amis qu'on rencontre sur son chemin dans ce monde, et auxquels on ne songe plus dès qu'on a passé. Non, non, je vous ai trop connu, trop apprécié, trop aimé et trop regretté, pour que je puisse tomber dans une pareille sottise. Mais, mon cher ami, vous approchez de la vérité dans vos conjectures sur la cause de mon long silence. J'ai été d'abord plongé dans des antichambres et même des salons de grands personnages dont le crédit m'était nécessaire et s'est évanoui comme une douce fumée entre mes mains malhabiles. Je me suis jeté alors avec une fureur nou-

nait : le duc de Richelieu, ministre des affaires étrangères ; Barbé-Marbois, garde des sceaux et ministre de la justice ; Vaublanc, ministre de l'intérieur ; Clarke, duc de Feltre, ministre de la guerre ; Dubouchage, ministre de la marine ; Decazes, ministre de la police ; Corvetto, ministre des finances.

Au moment où écrivait Lamartine, Laîné remplaça Vaublanc à l'intérieur, et Dambray, Barbé-Marbois à la justice.

(1) Ibid., p. 257.

velle dans le sein des Muses : ces divinités douces et consolantes m'ont mieux traité, du moins je l'espère ; et je leur consacre désormais sans inconstance les restes d'une existence à moitié usée. Hélas ! ces chères compagnes de ma vie n'ont pu éloigner de moi, ni les ennuis, ni les soucis, ni les embarras, ni les chagrins de toute nature, qui ont continué à m'assaillir, et j'ai de plus attrapé dans leur commerce trop vif un mal de foie qui m'a fait beaucoup souffrir, qui m'a réduit à une espèce de nullité morale, et obligé enfin de quitter Paris où je m'étais établi, et les avenues de la fortune. Je vous écris donc du fond des déserts où je suis venu me radouber chez un de mes oncles, depuis une quinzaine de jours que j'ai quitté

ces fameux remparts
Où la Seine orgueilleuse étale à nos regards,
Sur ses bords embellis d'une pompe étrangère,
Les chefs-d'œuvre du goût, les prodiges des arts !

J'y bois les eaux de Vichy ; j'y cours les forêts à cheval ; j'y mène la vie des brutes, mon état de santé me réduisant à l'impossibilité de travailler : une lettre même est une fatigue pour moi, je suis obligé d'écrire debout. M. Pinal, mon médecin, m'a trouvé une obstruction au foie, suite de travail et de chagrin ; si elle n'est pas dissipée au mois d'août, il m'a ordonné l'air du midi. Auriez-vous, à Montpellier ou à Nice, une petite cellule que nous partagerions cet automne et cet hiver, et où nous vivrions à peu de frais ? Car je suis ruiné pour comble de disgrâces.

Mais vous, quelle est donc votre maladie ? serait-ce par hasard la même que la mienne ? Guérissons-nous ensemble, ou quittons ensemble le plus sot des mondes possible s'il n'y a rien après : je deviens de plus en

plus dévot en théorie et le plus possible en pratique, et vive la Providence qui se cache souvent un peu trop mais qui se dévoile cependant quand il le faut. . . . .

Virieu est au Brésil, secrétaire d'ambassade, depuis trois mois (1). J'ai laissé M. Rocher versifiant, et Lagraye et nos camarades dispersés, les uns aux gardes les autres dans les légions.

Pour nous, rétablissons-nous, vivons tranquilles, vous dans vos champs, moi dans le champ des autres. Cultivez votre belle âme pendant que je cultiverai des muses qui me mèneront peut-être à la sagesse, sinon à la gloire. Ecrivez-moi souvent, ne m'oubliez pas, aimons-nous toute notre vie, et remerciez pour moi Monsieur votre frère (2) du souvenir qu'il veut bien m'accorder. On m'a beaucoup parlé de ses grandes dispositions pour la poésie : dites-lui donc de s'y livrer, elles sont si rares dans notre triste siècle d'analyse et de dessèchement universel. C'est un crime de les en-

(1) On sait qu'Aymon de Virieu avait été nommé secrétaire d'ambassade au Brésil, mais il ne prit pas possession de son poste.

(2) Louis-Charles-André Lagier de Vaugelas, né à Die le 19 juin 1788 et décédé à Rome, le 21 mars 1844. On avait parlé à Lamartine « de ses grandes dispositions pour la poésie ». Voici ce qu'en dit Rochas (*Biogr. du Dauphiné*) : « C'était un des élèves les plus distingués du collège de Tournon, où il avait terminé ses études dès sa quatorzième année. Doué des plus remarquables dispositions pour la poésie, il composa, à l'âge de dix-neuf ans, un poème en quatre chants sur les Alpes Dioises. Ce poème, resté manuscrit entre les mains de sa famille, est rempli de beautés du premier ordre : les richesses de l'imagination, la grandeur des images, l'élévation des pensées, la magnificence des descriptions y sont répandues à profusion. En publiant son œuvre, nul doute qu'il ne se fût placé à côté des hommes qui, au commencement de ce siècle, ont le plus illustré les lettres françaises ; mais, semblables à ces fleurs Alpines décrites dans son poème, qui n'exhalent leur parfum qu'à l'ombre des bois où elles sont nées, le jeune poète, plein d'une rare modestie, cultivait les lettres pour lui seul, et cachait avec soin les remarquables productions de son esprit ».

fouir ; ne mettons rien sous le boisseau, la nuit est assez profonde !

Je compte faire imprimer incessamment pour quelques amateurs quatre petits livres d'élégies dans un petit volume, je vous en ferai hommage : ce ne sont encore que des études, des bagatelles, *juvenilia ludibria ;* et je vais me remettre au grand ouvrage de ma vie. Si je réussis, je serai un grand homme, sinon la France aura un Cotin et un Chapelain de plus. Mais maintenant je vis de paresse, et peut-être en mourrais-je, si cela continuait.

On m'a défendu de faire un vers d'ici à deux ans au moins. Voilà la première prose que je griffonne depuis un mois ; je sens que ma plume court en vous écrivant comme nos langues couraient dans nos entretiens de la rue du Hasard ; je voudrais bien les retrouver dans vos montagnes. C'est là qu'il fait bon se livrer à un doux commerce d'épanchements qu'aucun importun ne trouble. Fait-il chaud l'hiver dans vos demeures ? Votre soleil fondrait-il une obstruction ? Le nôtre est défaillant, il ne me suffit plus depuis que j'ai goûté du Paradis terrestre, vulgairement appelé le pays de Naples. Adieu, adieu. Si mon papier avait dix pages, je les remplirais, mais il faut discrétion, même dans ses plaisirs » (1).

Ces *juvenilia ludibria* qu'il doit « faire imprimer incessamment » ce sont les premières *Méditations poétiques*, qui ne parurent que quatre ans plus tard, en 1820. Il en sera amplement question avec un personnage dauphinois dont nous allons bientôt parler. Le succès des *Méditations* firent de leur auteur, non pas un Cotin et un Chapelain, mais bien « un grand homme » ; la première partie de l'alternative devait seule se réaliser.

(1) *Ibid*, p. 261.

Cette lettre du 28 juin 1816 est la troisième et dernière des lettres de Lamartine à Vaugelas qui aient été publiées. Toutes les trois font vivement désirer les autres qui, espérons-le, ne resteront pas toujours des inconnues; ce serait vraiment dommage pour la mémoire des deux amis.

En 1823 Fortuné de Vaugelas entra dans la magistrature et fut nommé d'abord substitut puis procureur du roi près le tribunal civil de sa ville natale. Il aurait fourni sans doute une brillante carrière judiciaire, si la révolution de 1830 ne l'eût pas brisée. Fidèle à ses convictions royalistes, il refusa de prêter serment et démissionna. On a vu que Lamartine était d'un avis différent. Il se confina alors dans la vie privée ; toutefois, sur les instances pressantes de ses amis, il consentit à représenter, au Conseil général de la Drôme, le canton de Luc-en-Diois. En 1848, il posa sa condidature à la députation : il échoua avec une belle minorité. Enfin, le 5 juillet 1849, il fut élu maire de Die, mais, au coup d'Etat, ne voulant pas prêter serment, il donna sa démission. Ces simples faits montrent assez quel homme de caractère il était. Très intelligent, très cultivé, chrétien convaincu, il ne rechercha que le bien de son pays, aussi fut-il regretté de tous, sans distinction d'opinions (1). En un mot, il a hautement justifié l'appréciation si élogieuse de Lamartine : « c'est un des hommes les plus accomplis que j'aie jamais connus » (2).

(1) Fortuné de Vaugelas avait épousé Amélie de Montrond, d'où un fils, Louis, né en..... et décédé en 1894, lequel se maria, à Hélène de Monts de Savasse, d'où une fille Joséphine, mariée au comte de Chivré

(2) *Mémoires inédits*, p. 209.

IX

M. de Genoude

Un autre ami dauphinois de Lamartine fut M. de Genoude, publiciste très en vue de 1815 à 1848, mais passablement oublié aujourd'hui. Peut-être ne mérite-t-il

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Quelques renseignements biographiques aideront à comprendre comment Lamartine fut attiré vers lui jusqu'à l'admettre dans « une certaine intimité » et à lui dédier de fort belles poésies.

M. de Genoude appartenait à une famille originaire de Savoie, appelée Genoud, nom assez répandu dans ce pays. Son père, Jacques-Louis Genoud, s'était marié à Grenoble et vint s'installer à Montélimar en 1790 ; il y tenait l'hôtel des Princes. Mais Genoud était un nom qui sonnait assez mal si l'on ne prononçait pas le *d* final. Il fut facile d'y remédier en le faisant suivre d'un *e*. On eut ainsi Genoude. Plus tard, seconde modification. Devenu célèbre, le fils du maître d'hôtel fut ennobli, en 1822, par Louis XVIII, qui lui aurait dit aimablement : « Vous avez une particule à la fin de votre nom. Il en faut une au commencement. M. de Genoude ». L'anecdote est jolie, mais est-elle bien authentique ?

Quoiqu'il en soit, ce fut à Montélimar et le 9 février

1792 que naquit Antoine-Eugène de Genoude, le futur ami de Lamartine. Quelques années après, ses parents quittèrent cette ville pour se fixer à Grenoble, où ils exploitèrent un café, que fréquentait Beyle-Stendhal, lequel donne ce détail : « Mon contemporain et compatriote, le jeune Genoude, sans bas, m'a souvent servi du café au café Genoude ... et qui depuis vingt ans est à Paris M. de Genoude » (1).

Qu'il fût « sans bas », voilà un détail imaginé sans doute à plaisir et dans un but facile à deviner : on sait combien le témoignage de Stendhal est sujet à caution. Ecoutons maintenant Lamartine, qui commet d'autres inexactitudes.

« Né à Grenoble, d'une honorable famille qui tenait une petite auberge où l'on vendait de la bière aux jeunes gens du pays, sa mère, femme pieuse et intelligente, lui avait fait donner, par les ecclésiastiques de Grenoble, une éducation lettrée, dont elle espérait un jour tirer parti pour son avancement dans le monde. Elle ne s'était point trompée. Il ne rougissait point de sa médiocrité en entrant dans la vie. Un de mes anciens amis, M. de Mareste, homme d'esprit, très au-dessus des préjugés vulgaires, le rencontrait quelquefois chez moi. Il lui témoignait estime et bienveillance. Il me racontait que, quelques années auparavant, cet enfant, faisant ses études à Grenoble, d'une figure agréable et spirituelle, en aidant sa mère dans les soins de sa petite hôtellerie, servait souvent la chopine de bière mousseuse et le petit verre de ratafia de Grenoble à lui et à ses amis, sans que cette modeste apparence de servilité banale nuisît en rien à l'estime que la jeunesse de

(1) Stendhal, *Vie de Henri Brulard*, édit. Debraye, 1913, t. I, p. 86.

Grenoble témoignait à ce jeune homme dévoué à sa famille » (1).

La vérité est un peu différente. Le jeune Genoude était élève au Lycée de Grenoble, où il fit de brillantes études. Il eut pour condisciples des dauphinois, dont quelques-uns eurent dans la suite quelque célébrité, tels que Jean-Baptiste Froussard, Champollion, Félix Fauché, Baratier, Renauldon, Gagnon, Richard de Mens, Allegret, Grand-Dufay et Randon, plus tard maréchal de France. Le proviseur était alors l'abbé Gattel, auteur de quelques discours de circonstances, de traités de grammaire, de belles-lettres et aussi de poésies légères (2). Chaque année le Lycée était visité par des inspecteurs généraux (3), dont les rapports, de 1806 à 1810, attestent la situation prospère des études classiques. C'était précisément l'époque où s'y trouvait Genoude, qui termina sa rhétorique en 1809.

Mais ce milieu n'était guère favorable aux croyances religieuses, et Genoude, qui en subit le contre-coup, a retracé son état d'âme dans une autobiographie qui est une véritable confession :

« J'étais externe au collège de Grenoble. J'avais pour

(1) *Souvenirs et Portraits*, t. I, 1874, p. 305.

(2) Aimé Champollion-Figeac, *Chroniques Dauphinoises*. — Les savants du département de l'Isère et la Société des Sciences, des Lettres et des Arts de Grenoble, 1794-1810, p. 147-48. — *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèquesde France*. — Départements, tome VII, Grenoble, 1889, n°s 517, 280, 281 et 575.

(3) Un de ces inspecteurs, nommé Naudet, s'était montré quelque peu sévère et morose. Les élèves en avaient gardé un mauvais souvenir, et l'un d'eux, particulièrement malmené, exprima son mécontentement par le quatrain suivant :

A toi, vieux suppôt des Latins,
Toi, vieux Naudet, dont la mâchoire
Serait célèbre dans l'histoire
S'il existait des Philistins.

professeur en seconde, un prêtre très pieux, M. Jamet, qui m'inspirait un grand respect. Il ne discutait pas avec moi, il me donnait de fort bons avis, et n'avait pas l'air de s'apercevoir de la disposition de mon esprit. La pureté de sa vie et son indulgence faisaient aimer la religion et me réconciliaient comme à mon insu avec elle » (1).

En rhétorique, j'eus encore un prêtre pour professeur. Celui-ci s'irritait de mes objections, il discutait avec moi ; ses réponses ne me satisfaisaient pas. Je me rappelle qu'un jour il me dit en pleine classe : « Vous faites avec moi comme Voltaire avec le Père Porée ; voulez-vous être, ainsi que lui, un étendard d'incrédulité ? J'étais plein de dédain et de mépris pour la religion » (2).

« La foi était en moi comme si elle n'y était pas. J'avais appris quelques paroles que je récitais de mémoire : je répétais le *Credo* et quelques autres prières, mais je ne savais que des mots et ne concevais nullement ce qu'ils signifiaient... Les rapports de Dieu avec moi m'étaient complètement inconnus ; j'allais au catéchisme, mais je n'y prenais aucun goût. Cette lettre froide, sans explication, était pour moi comme de l'algèbre.

Nous étions à l'époque de l'Empire. La philosophie matérialiste du XVIIIe siècle régnait dans le gouvernement et dans les mœurs. Rien ne peut peindre, dit M. de Lamartine, qui cherchait alors la poésie comme je cherchais la religion, l'orgueilleuse stérilité de cette époque.

(1) *Histoire d'une âme*. Paris, Perrodil, 1844, in-8 de 324 p. — P. 73.
(2) *Ibid.* p. 78-79.

Les hommes géométriques qui avaient alors la parole, souriaient dédaigneusement quand ils prononçaient les mots enthousiasme, religion, liberté, poésie. Calcul et force, tout était là pour eux. La religion était morte dans leurs intelligences, morte dans leurs âmes, morte en eux et autour d'eux. Le calcul seul était permis, honoré, protégé, payé. On vivait dans une atmosphère de lâcheté et de servitude. On manquait d'espace et d'air. Je ne me rendais pas compte de cette situation morale de la société, mais je la subissais à mon insu.

J'ai fait, en herborisant, de nombreux voyages à la Grande-Chartreuse, j'admirais ses sapins, ses torrents, ses montagnes ; mais il n'y avait plus alors le moindre vestige de religion. A la chapelle de Saint-Bruno, pas un signe du culte. Des noms écrits sur toutes les murailles n'indiquaient que la curiosité ou la vanité des voyageurs. On se croyait au milieu des ruines du Christianisme, comme à Thèbes ou à Persépolis on est au milieu des ruines de l'idolâtrie A la croix du Grand-Som, qui apparaissait encore au milieu de ces déserts et dominait tout, je ne me prosternai même pas. Personne ne me donnait cet exemple. Je ne savais pas ce que voulait dire ce signe sacré. J'y inscrivis mon nom, comme à la Croix de Chanrousse, au-dessus de Revel, machinalement. L'idée de Dieu ne subsistait au fond de mon âme que par le sentiment d'admiration dont j'ai toujours été pénétré pour lui, sur le sommet des montagnes.

Telle était la situation de mon esprit, lorsque j'ouvris Voltaire pour la première fois ; je n'avais jamais entendu parler des merveilles de Jésus-Christ, ou, si j'en avais entendu parler, c'était sans y prêter aucune attention. Les jours d'abstinence observés par habitude,

des chapelets, des prières récitées sans ferveur, des chants dans une langue qui me paraissait barbare, parce que je goûtais beaucoup le latin de Virgile, des légendes, des histoires de prodiges et de revenants ; c'était là pour moi toute la religion » (1).

Il se nourrit alors de Voltaire, de Diderot et d'Helvétius et perdit la foi en Dieu et même en sa propre existence.

Le croirait-on ? Ce fut un passage de l'*Emile* de Rousseau qui l'amena au théisme, mais ce premier pas ne pouvait le satisfaire. Son attention se porta alors sur la question capitale de la divinité de Jésus-Christ. Celle-ci résolue, tout le reste en découle. Il fit la connaissance d'un prêtre intelligent et lettré, dont il ne dit pas le nom, et qui était curé de Saint-Ferjus (la Tronche), près de Grenoble. Il l'initia aux œuvres de Bossuet et de Fénelon, et surtout il lui fit lire la Bible qui lui parla au cœur et à la raison, et aida beaucoup à dénouer cette crise d'âme qui l'avait profondément affecté. Désormais, et non sans avoir passé par bien des doutes, il était croyant.

Ce fut dans ces dispositions d'esprit qu'il se décida à aller à Paris, où l'attendait le grand maître de l'Université, Fontanes, qui lui témoignait une sincère sympathie. Le départ ne se fit pas sans déchirement de cœur :

« Habitué, comme je l'étais, par mes herborisations, à faire de grandes courses à pied, je me levai un jour à cinq heures du matin : c'était au mois de mars 1810 ; je sortis de ma chambre et je descendis l'escalier. Je trouvai ma sœur aînée ; elle avait compris la veille ma

(1) *Ibid*, p. 9-11.

résolution et m'attendait. Elle m'embrassa tout émue et voulait me donner ce qu'elle avait de plus précieux, en cas que j'eusse besoin d'argent. Je n'oublierai jamais son émotion. Je lui dis adieu en pleurant, et me voilà longeant les terrasses du jardin de Grenoble, me dirigeant vers la Porte de France, traversant Voreppe, Moirans, Rives, laissant derrière moi ces montagnes, cette vallée, où s'était passée mon enfance et où j'avais commencé ma jeunesse. Quand l'horizon se développa devant moi, sans être borné de tous côtés par des rochers, il me sembla que j'entrais dans un autre monde, que j'allais rentrer dans une vie nouvelle. Je fis de longs adieux à nos montagnes. Combien de fois je me retournai vers Grenoble, que de peine j'avais à m'arracher à cette belle vallée » (1).

Arrivé à Paris, il prit une modeste chambre dans un hôtel de la cour du Commerce. Fontanes l'accueillit très favorablement, et, grâce à lui, il put voir Chateaubriand, à Aulnay, sous les ombrages de la Vallée-aux-Loups. Il alla aux Français entendre Talma. « Je me rappelle encore, dit-il, l'impression profonde que la tragédie d'*Horace* fit sur moi. Je pleurai en entendant ce vers du vieil Horace à ses enfants :

Faites votre devoir et laissez faire aux dieux.

L'admiration a toujours été un des sentiments dominants de ma vie, et ce vers est un de ceux que j'ai le plus goûtés » (2).

Mais les besoins et les aspirations de son âme l'attiraient ailleurs. Il se rendit à Saint-Sulpice pour y voir

(1) *Ibid*, p. 106.
(2) *Ibid*, p. 109.

son ancien professeur de mathémathiques, M. David. Ce dernier le présenta à un de leurs compatriotes, M. Teyseyrre. Paul-Emile Teyseyrre, né à Grenoble en 1785 et mort à Paris en 1818, était entré à l'Ecole Polytechnique à seize ans. Il en fut un des plus brillants élèves, et il y était revenu comme professeur, après une année d'étude à l'Ecole des Ponts et Chaussées. En 1807, il donna sa démission pour entrer à Saint-Sulpice Ordonné prêtre. ce savant devint un saint. Il fut éminemment l'un et l'autre (1). Genoude s'ouvrit à lui avec un abandon tout filial.

Cette première entrevue produisit sur lui une impression décisive. « Je n'entreprendrai pas de peindre l'impression que me fit l'abbé Teyseyrre ; je sentis pour lui un attrait irrésistible. Je promis de revenir le voir souvent, et j'ai tenu ma parole. Je puis dire, avec saint Augustin parlant de saint Ambroise : C'était vous, Seigneur, qui me meniez invisiblement vers lui, afin que, m'ouvrant les yeux, il me menât ensuite vers vous. Je commençai aussitôt à l'aimer. J'étais suspendu tout entier aux paroles qui sortaient de sa bouche. » (2).

Le prêtre lui parla avec bonté, avec autorité, du besoin de renouveler sa vie par les deux plus grandes actions qui puissent élever l'âme humaine au-dessus des choses passagères de la terre, la confession et la communion.

« Je fis ce que M. Teyseyrre me demandait, et je trouvai une grande joie à suivre ses conseils... C'est à la chapelle de la Sainte Vierge, à Saint-Sulpice, que je communiai en 1811, et je puis dire que ce fut là ma

(1) *Cf* Paguelle de Folenay, *M. Teyseyrre, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, prêtre de Saint-Sulpice, sa vie, son œuvre, ses lettres.* Paris, Poussielgue, in-12, 1882 (Portrait).

(2) *Ibid*, p. 108.

première communion. Je me donnai tout entier à Dieu, et j'éprouvai toute la vérité de ce vers de Dante :

Tanto si dà quanto truova d'ardore.

Dieu se donne à nous d'autant plus qu'il trouve en nous plus d'ardeur » (1).

M. Teyseyrre lui répétait souvent : « Il faut s'engager hautement dans le monde. Faites profession de vos croyances : vous serez défendu même par ce qui perd les autres, le respect humain » (2).

Un jour, Genoude trouva dans la chambre du Sulpicien un personnage qu'il n'avait encore jamais vu et qui le frappa par sa distinction : c'était le duc de Rohan. M. Teyseyrre leur dit, en les présentant l'un à l'autre, la parole de l'Evangile :

Faciem euntis in Jerusalem (3). « Voici la figure de quelqu'un qui va à Jérusalem ».

A dater de ce jour, Eugène de Genoude et le prince de Rohan devinrent amis. Cette amitié devait en procurer d'autres à Genoude, et combien illustres ! Rohan l'invita à la Roche-Guyon, où il fit des séjours prolongés, et, dans cette belle résidence, il se rencontra avec Lamennais, Victor Hugo, Mathieu de Montmorency et surtout Lamartine.

On était en 1813. Genoude, qui avait étudié l'hébreu, s'occupait activement d'une traduction de la Bible (4) et

(1) *Ibid*, p. 114.

(2) *Ibid*, p. 112.

(3) Luc, IX, 53.

(4) *La Sainte Bible, traduite d'après les textes sacrés, avec la Vulgate*. Paris, Méquignon, 1820, et années suivantes, 20 volumes in-8°. — La traduction des *Prophéties d'Isaïe* avait paru en 1815 et celle du *Livre de Job* en 1818. Edition originale, suivie de plusieurs autres.

Chateaubriand l'y encourageait beaucoup. Il traduisit d'abord les Prophéties d'Isaïe, puis le Livre de Job. Lamartine, qui en lut des fragments, fut véritablement enthousiasmé par les accents sublimes de ce magnifique langage.

Son génie s'en inspira et il chanta la *Poésie sacrée* dans un dithyrambe dédié à Eugène de Genoude qui, dit-il, « est le premier qui ait fait passer dans la langue française la sublime poésie des Hébreux. Jusqu'à présent nous ne connaissions que le sens des livres de Job, d'Isaïe, de David ; grâce à lui, l'expression, la couleur, le mouvement, l'énergie vivent aujourd'hui dans notre langue. Ce dithyrambe est un témoignage de la reconnaissance de l'auteur pour la manière nouvelle dont M. de Genoude lui a fait envisager la poésie sacrée » (1).

Ce dithyrambe se terminait par ces beaux vers :

Je repasse en pleurant ces misérables jours ;
J'ai connu le Seigneur dès ma plus tendre aurore :
    Quand il punit, il aime encore ;
Il ne s'est pas, mon âme, éloigné pour toujours.

Heureux qui le connaît ! Heureux qui, dès l'enfance,
Porta le joug d'un Dieu clément dans sa rigueur !
    Il croit au salut du Seigneur,
S'assied au bord du fleuve, et l'attend en silence.

Il sent peser sur lui ce joug de votre amour ;
Il répand dans la nuit ses pleurs et sa prière,
    Et, la bouche dans la poussière,
Il invoque, il espère, il attend votre jour.

(1) *Première méditation*. XXXVII. *La Poésie sacrée*, dithyrambe dédié à M. Eugène de Genoude. (Edition Hachette, in-12), p. 180.

Silence, ô lyre, et vous, silence,
Prophètes, voix de l'avenir !
Tout l'univers se tait d'avance
Devant Celui qui doit venir.
Fermez-vous, lèvres inspirées ;
Reposez-vous, harpes sacrées,
Jusqu'au jour où, sur les hauts lieux,
Une voix au monde inconnue
Fera retentir dans la nue :
PAIX A LA TERRE ET GLOIRE AUX CIEUX !

Plus tard Lamartine ajouta un commentaire fort intéressant pour la mémoire de Genoude, et, à ce titre, nous devons le citer :

« J'avais peu lu la Bible. J'avais parcouru seulement, comme tout le monde, les strophes des psaumes de David ou des prophètes dans les livres d'Heures de ma mère. Ces langues de feu m'avaient ébloui. Mais cela me paraissait si peu en rapport avec le genre de poésie adapté à nos civilisations et à nos sentiments d'aujourd'hui, que je n'avais jamais pensé à lire de suite ces feuilles détachées des sybilles bibliques.

Il y avait en ce temps, à Paris, un jeune homme d'une figure spirituelle, fine et douce, qu'on appelait M. de Genoude. Je l'avais rencontré chez son ami le duc de Rohan. Il cultivait aussi M. de Lamennais, M. de Montmorency, M. de Chateaubriand. Il me témoigna un des premiers une tendre admiration pour mes poésies, dont il ne connaissait que quelques pages. Nous nous liâmes d'une certaine amitié. Ce jeune homme traduisait alors la Bible. Il arrivait chez moi le matin, les épreuves de ses traductions à la main, et je lui faisais lire des fragments qui me révélaient une région plus haute et plus merveilleuse de poésie.

Ces entretiens et ces lectures m'inspirèrent l'idée de rassembler dans un seul chant les différents caractères et les principales images des divers poètes sacrés. J'écrivis ceci en cinq ou six matinées, au bruit des causeries de mes amis, dans ma petite chambre de l'hôtel de Richelieu. J'en fis hommage à M. de Genoude, par reconnaissance de son affection pour moi » (1).

Lamartine vient de nous dire un détail qui est à retenir, c'est que Genoude « lui témoigna un des premiers une tendre admiration » pour ses poésies, « dont il ne connaissait que quelques pages ». Rien de plus vrai. Le rôle joué ici par Genoude est tout à son éloge et mérite d'être mis en relief.

Au mois de mars 1820, paraissait, à Paris, au dépôt de la librairie grecque-latine-allemande, dirigée par l'éditeur Nicolle, un volume in-8 de VI-116 p., imprimé par P. Didot l'aîné, avec cette épigraphe : *Ab Jove Principium*, et dont le titre était : *Méditations Poétiques*, sans nom d'auteur (2). Le volume s'ouvrait par un *Avertissement de l'éditeur* signé : E. G.

(1) *Ibid*, p. 191.

(2) Les exemplaires de cette première édition sont extrêmement rares. Notre excellent ami, M. Victor Colomb, à Valence, en possède un dans sa riche bibliothèque littéraire. Il a bien voulu nous le communiquer avec sa complaisance habituelle. Nous ne saurions trop le remercier.

Voici la description qu'en donne le *Guide du Libraire Antiquaire et du Bibliophile*, par J. de Beauchamps et Ed. Rouveyre. Paris, Edouard Rouveyre, Editeur, in-8, s. d. :

« MÉDITATIONS POÉTIQUES (par Lamartine). A Paris, au dépôt de la librairie grecque-latine-allemande, M DCCC XX ; in-8°, contenant trois feuillets préliminaires pour le faux-titre, le titre et l'Avertissement de l'éditeur, et 118 pages, y compris la table qui se trouve à la fin.

Edition originale, rare et précieuse. On a souvent raconté les difficultés que rencontra le grand poète pour faire imprimer ce premier

Quel était en réalité l'auteur de ces poésies qui n'osait pas affronter la publicité ? Et quel nom se cachait sous ces lettres E. G. ? L'auteur n'était autre que Lamartine, dont les premières poésies étaient présentées au public par son ami, Eugène de Genoude lui-même, signant de ses initiales. Dans l'avertissement, Genoude faisait ressortir toute la beauté lyrique de ces *Méditations*, destinées à ouvrir à la poésie française, une ère nouvelle où elle jetterait un incomparable éclat. Il eut cette intuition, et le mérite en est grand. Lamartine avait vainemant cherché un éditeur : tous l'avaient poliment éconduit, ne soupçonnant pas, les malheureux, quel succès exceptionnel attendait le jeune poète, toujours à court d'argent.

Genoude, alors en passe de faire fortune, le pressait vivement et finalement lui vint en aide. Lamartine l'a dit : « Ces vers étaient un gémissement ou un cri de l'âme. Je cadençais ce cri ou ce gémissement dans la solitude, dans les bois, sur la mer ; voilà tout. Je n'étais pas devenu plus poète, j'étais devenu plus sensible, plus sérieux et plus vrai. C'est le véritable art :

recueil de ses poésies. Ce fut M. Eug. Genoude qui se décida à les faire paraître à ses frais, et l'*Avertissement* de l'éditeur, signé de ses initiales .E G. montre assez combien il était inquiet sur le sort de ce *Recueil*... des premiers essais d'un jeune homme, qui n'avoit « point, en les composant, le projet de les publier ».

Cette édition originale du premier volume de Lamartine est fort recherchée, et les exemplaires brochés, dans leur premier état surtout, se vendent très cher. A la vente de M. N... (avril 1881), un exemplaire relié en maroquin, et non rogné, a atteint le prix de 202 francs ; et celui de la vente L... (mars 1882), cartonné et non rogné, a été vendu 230 francs. Un exemplaire rogné vaut de 40 à 50 francs ».

Aujourd'hui, ces prix sont sensiblement plus élevés. On remarquera ce détail que Genoude fit paraître l'édition à ses frais.

être touché ; oublié tout art pour atteindre le souverain art, la nature :

Si vis me dolere, dolendum est primum ipsi tibi.

Ce fut tout le secret du succès si inattendu pour moi de ces méditations, quand elles me furent arrachées, presque malgré moi, par des amis à qui j'en avais lu quelques fragments à Paris (1).

Sur cette intervention décisive de Genoude, il s'est encore expliqué plus tard, après la mort de son ami : « Il m'avait rendu un grand service quelques semaines avant l'apparition de mes premières poésies. Je lui devais de l'amitié et de la reconnaissance. Je ne l'oubliai jamais. Enthousiaste passionné de mes vers, il se chargea, par pur dévouement pour moi, de la recherche d'un éditeur et de toutes les fastidieuses démarches qui précèdent l'apparition d'un livre de vers ; il s'adressa à M. Charles Gosselin, éditeur des traductions françaises de Walter Scott qui commencèrent sa brillante fortune. M. Gosselin lui remit pour moi la modique somme de six cents francs, prix de ma première édition. Elle fut écoulée en deux ou trois jours, et M. Gosselin continua, à des prix tout différents, à éditer pendant plusieurs années l'auteur qu'il avait créé » (2).

Les souvenirs de Lamartine l'ont assez mal servi. Gosselin n'était pour rien dans la première édition des *Méditations*. Le véritable éditeur, Nicolle, lui avait été trouvé par Genoude, qui lui-même l'avait déjà pour éditeur. Ce bon service ne fit que resserrer les liens de

(1) *Premières méditations*. Edit. Hachette, in-12, p. XVII de la Préface datée du 2 juillet 1849, Genoude était mort le 19 avril précédent.

(2) *Souvenirs et Portraits*, t. I, p. 310.



E. de GENOUDE
Conseiller d'Etat
(1829)

leur amitié, qui fut assez intime, pour que Lamartine en arrivât à l'appeler de son petit nom, *Eugène* (1), et Genoude, qui n'était pas en reste, d'écrire à son tour : *cher Alphonse* (2).

Leur correspondance en devint plus suivie, d'autant que Lamartine le chargeait volontiers de toutes ses affaires d'édition et d'argent, tout en le priant de l'appuyer en haut lieu, jusqu'au ministère. C'est que la situation de Genoude avait pris quelque importance. Partisan de la monarchie traditionnelle, il l'a défendit chaleureusement, et avec talent, dans la presse où, comme journaliste, il acquit une légitime réputation. Rédacteur au *Constitutionnel*, le journal de Chateaubriand, il passa ensuite à la *Gazette de France* qu'il devait diriger, non sans éclat, pendant bien des années. Aussi fut-il très bien vu de Louis XVIII et de Charles X. C'est dire qu'il était du mieux avec les ministres, et en 1822, il devenait maître des requêtes au Conseil d'Etat. Son influence était incontestable, et Lamartine pouvait écrire à Virieu : « J'ai dîné chez le ministre. Genoude y est au plus avant » (3).

Chrétien convaincu et pratiquant, ses relations avec le clergé furent incessantes, et même un moment on crut qu'il entrerait dans l'état ecclésiastique. Aussi la surprise fut grande, quand on apprit que le 25 avril 1821, il avait épousé Mademoiselle Léontine Caron de Fleury, descendante du grand Racine.

Lamartine a raconté ce mariage en un récit où il a un peu trop arrangé les choses à sa guise : « Le bruit

(1) Lettre du 17 juin 1822, à Madame de Genoude.

(2) *Lettres à Lamartine*, 1818-1865, publiées par Madame Valentine de Lamartine. Paris, Calman Lévy, 1893, p. 21.

(3) Lettre du 4 janvier 1822.

se répandit tout à coup dans Paris qu'il avait renoncé au sacerdoce et qu'il allait épouser la fille d'une princesse de l'ancien régime ; dotée par elle, et élevée par une honorable famille de la Touraine, cette jeune personne était accomplie. Ses parents putatifs étaient liés avec la maison de la Rochejacquelein, qui lui montrait une grande amitié. Je n'en ai jamais su plus long sur sa naissance. La duchesse de B*** passait pour sa mère. Elle l'avait eue d'un mariage secret dans le temps où elle était exilée. comme membre de la famille royale, en Espagne... Le mariage se fit à Paris. Dès ce jour, M. de Genoude fut considéré comme un transfuge qui passait des bras de la piété dans les bras de l'amour. Ses premiers amis, tels que le duc de Rohan et ses fidèles, le répudièrent et se plaignirent d'avoir été trompés dans leurs espérances ; Genoude, pourtant, n'avait trompé personne. Il me présenta à sa femme, que je trouvai charmante (1).

Lamartine revient encore sur ce mariage, et, à propos de la noblesse de Genoude, il raconte une histoire dont son imagination nous semble avoir fait tous les frais :

« J'avais indirectement contribué à faciliter le mariage de M. de Genoude. La famille chez laquelle la fille de la prétendue duchesse de B*** avait été élevée répugnait à l'accorder à un homme d'une naissance inconnue. On voulait des preuves de noblesse, M. de Genoude ne pouvait en fournir. Il vint un jour chez moi et m'avoua l'embarras où il se trouvait. « N'êtes-vous pas lié, me dit-il, avec Pastoret, qui est poète distingué aussi et directeur du sceau des titres au minis-

(1) *Souvenirs et Portraits*, t. I, 321-22.

tère de la justice ? — Oui, lui dis-je ; et si vous me chargez de lui demander quelque chose qui puisse favoriser votre mariage, je suis certain qu'il se fera un plaisir de vous l'obtenir, si cela est possible. — Eh bien, reprit-il, je regarderai mon mariage comme assuré, s'il pouvait me faire obtenir du roi des lettres de noblesse. — A cela ne tienne, lui répliquai-je. Et j'écrivis à l'instant à Pastoret le désir de Genoude et les circonstances qui le rendaient intéressant. Avant que la journée fût achevée, Pastoret lui répondit que c'était fait et que le roi Charles X ajoutait à cette grâce la dispense de payer au sceau des titres les douze ou quinze mille francs qu'on payait ordinairement pour la noblesse. Genoude reçut le soir même la lettre qui le faisait noble, et le mariage n'éprouva plus d'obstacle de ce côté » (1).

Il est assez plaisant de voir le roi Charles X ainsi mêlé à cette affaire de noblesse en 1821, alors qu'il succéda à Louis XVIII en 1824. Ce fut ce dernier qui accorda la noblesse à Genoude, en 1822, un an après son mariage Enfin, Lamartine s'en était si peu occupé qu'il l'apprit par hasard à Chambéry. Il était établi à Aix pour tout l'été et il y composa le deuxième volume des *Méditations*. Il espérait s'y rencontrer avec Genoude auquel il écrivit :

« Eh quoi ! vous êtes marié depuis deux mois, mon cher Genoude, et je faisais bêtement des vœux pour ce mariage ! Je l'ai appris par hasard à Chambéry l'autre jour. On dit Mademoiselle de Fleury une personne accomplie et votre sort pleinement heureux. Recevez mes félicitations ; jamais vous n'en aurez de plus sin-

(1) *Ibid*, p. 326.

cères. Qu'il me tarde de vous entendre me conter ce fortuné dénouement » (1).

Installé avec sa jeune femme dans son château de Fleury, qu'il avait récemment acquis, Genoude répondit à son ami, le 24 juillet 1821, par une lettre qui témoigne une fois de plus de l'intimité de leurs relations amicales :

« Je suis bien heureux, cher Alphonse, d'avoir un ami tel que vous. Vous me reprochez de penser sans cesse aux autres, et vous, à qui pensez-vous ? Je reçois à chaque instant de nouveaux témoignages de votre amitié. Je ne vous remercie de rien, et je m'attends à tout de vous. *Scio cui confidi.* Mon mariage a bien pu m'empêcher d'aller à Aix, mais il n'a rien changé à mon affection pour vous. Je vous aime de tout mon cœur, comme je vous ai aimé, comme je vous aimerai toujours. Vous êtes bien bon de vous occuper de ma nomination (2). Je vous avoue que je n'y comptais plus, et nous recevons la nouvelle (je ne sais si elle est bien sûre), que M. de Villèle et M. Corbière ont donné leur démission. Le cardinal de Bernis disait au cardinal de Fleury qui lui déclarait qu'il ne serait jamais placé de son vivant : *J'attendrai.* C'est le meilleur parti à prendre dans ce temps-ci. J'attendrai donc. J'ai la conviction que tout ceci ne durera pas longtemps. M. de R... (3) a ajourné sa défaite.

(1) Lettre du 14 juin 1821, Aix-les-Bains.

(2) Sa nomination de maître des requêtes au Conseil d'Etat qu'il devait à M. de Villèle.

(3) Le duc de Richelieu, ministre et président du conseil en 1815-1816 et de nouveau en 1820-1821. Il dut se retirer devant la double opposition des libéraux et des ultras. Il mourut l'année suivante (1822). M. de Villèle, qui était à la tête de ses adversaires, fut ministre de 1821 à 1828. C'était le protecteur de Genoude, qui ne trouva plus la même sympathie chez son successeur, M. de Martignac. Elle lui fut rendue par M. de Polignac arrivé au pouvoir au mois d'août 1829.

Je pars jeudi pour Paris et je saurai bien où en sont les choses. J'achèverai aussi la quatrième livraison de ma *Bible*. C'est là ma véritable fortune. La Providence me récompense en cela d'avoir attendu avec confiance. *En tout chemin loyauté*. Cette devise ne me paraît pas seulement admirable comme honneur, mais je suis de l'avis de M. de Maistre, le bonheur dans ce monde est attaché à l'accomplir. Jusqu'ici c'était de l'abandon pour moi que de faire ce que je devais. C'est devenu pour moi un calcul. Ai-je perdu ? Ai-je gagné ? Je crois que j'ai vécu. Voilà ce qui m'a rendu indifférent..... Si vous faites quelques vers sur la Vendée, envoyez-les moi. C'est la seule chose que vous m'avez promise avant votre départ qui ne soit pas encore faite.

A propos de Vendée, Madame de la Rochejacquelein a écrit ici de vous tout ce que j'en pense, et je l'en aime davantage. Elle a été charmé de Madame de Lamartine. Quand ma Léontine en sera-t-elle là ? Je désire bien vivement le moment qui nous réunira. On dit que M. Mounier va être nommé ministre de l'intérieur. J'irai le voir pour ce que nous avons dit. Alors vous pourrez vivre à Paris et dans votre petit château, et vous nous recevrez jusqu'à ce que nous puissions vous

La *Gazette de France* combattait le ministère Martignac, dit ministère de concession, et qui s'en plaignait au roi. Ecoutons Lamartine : « M. de Genoude, sans voir jamais Charles X, parlait tous les soirs à l'oreille du roi dans ses pages implacables contre le ministère de de concession, et qui, plongeait l'esprit de ce prince dans le doute le plus funeste au crédit de M. de Martignac. Le ministère tremblait toutes les fois qu'en entrant au conseil il apercevait le journal de M. de Genoude sur la table du roi, et quand M. de la Ferronnays ou M. de Martignac lui faisaient en souriant un reproche de cette lecture, infidélité à leur système : « Que voulez-vous, répondait le roi en s'excusant, c'est un ancien ami, c'est une vieille habitude ! ». (*Histoire de la Restauration*, t. VI, p. 238).

recevoir à notre tour dans notre petite ferme. Voilà mes rêves de bonheur. C'est par là qu'on vit, c'est par là que je suis heureux, puisque j'ai une femme comme je la voulais, et un ami tel que vous.

Adieu, cher, bien cher Alphonse, aimez-moi toujours et guérissez-vous » (1).

La correspondance des deux amis se poursuit régulièrement. Sauf la lettre qu'on vient de lire, nous n'en trouvons aucune autre de Genoude. En revanche, nous en avons quinze de Lamartine, échelonnées de 1819 à 1826.

Inutile de répéter, ce que l'on sait de reste, combien Lamartine est intéressant à étudier dans sa correspondance. Il va sans dire que la question financière y joue son rôle, surtout quand il s'agit de l'éditeur Nicolle, peu empressé, paraît-il, à s'acquitter de ses obligations vis-à-vis du poète. Le malheureux est en Italie, et de Naples il relance Genoude, dont le silence ajoute encore à ses perplexités, car Genoude est chargé de mettre Nicolle en devoir de s'acquitter : « Je ne puis concevoir ce que vous devenez, mon cher Genoude. Vous m'annoncez argent et lettres, je ne reçois ni lettre ni argent. J'ai besoin de l'un et de l'autre. Comment faut-il donc s'y prendre pour avoir raison de ce Monsieur Nicolle ? Je suis décidé à le faire presser par tous les moyens et à ne jamais me servir de lui dorénavant. Je ne reçois pas un sol avant un an de mes misérables appointements ; j'ai mangé tout ce que j'avais ; je suis ici à emprunter pour tenir mon ménage. Il y a six mois que j'attends ces 15.000 francs qu'il m'a laissé protester. Depuis cela il a vendu ou vend deux ou trois éditions de mon méchant livre. Vous me mandez qu'il va m'en-

(1) *Lettres à Lamartine* 1818-1865, publiées par Madame Valentine de Lamartine, p. 21.

voyer comptes et argent. Je compte sur cela, rien n'arrive. J'écris par tous les courriers, point de réponse, je suis à bout....

Je suis ennuyé comme tous les diables, comme on l'est en pays étranger, quand on compte pour y vivre sur cinq à six mille francs, qu'on a son train monté, qu'on ne veut pas décemment montrer sa nudité à sa belle-mère, etc.

Mais vous, que faites-vous ? Où en êtes-vous ? Cette cession va-t-elle vous servir ? Cet hiver vous verra-t-il prendre un élan ? Je l'espère, mais travaillez et courez peu..... Je ne veux pas donner mon second petit volume avant de voir clair dans la conduite de ce M. Nicolle, que je ne puis pas trouver honnête à présent. Je viens de faire une mauvaise Ode sur le duc de Bordeaux. Je l'envoie au Roi. Je vous l'enverrai. Vous verrez si cela pourrait se lire et se vendre séparément. Adieu ; j'attends vainement tous les courriers pour qu'ils me donnent de vos nouvelles. Mille amitiés et mille excuses des ennuis que je vous donne. Je vous attends, j'espère, au printemps. Le temps est divin ; je travaille beaucoup, beaucoup, mais hélas ! plus aux vers » (1)

L'ode sur la *Naissance du duc de Bordeaux*, dont il est ici question, parut au mois de décembre 1822, dans la 9e édition des *Méditations*, qui en contient trente, soit six de plus que la première. Il n'en est guère content. D'autre part, grâce à Genoude, l'affaire avec Nicolle s'arrange.

« La maladie m'a chassé à Rome, mon cher Genoude. J'y vais finir l'hiver et attendre les couches de ma femme. Quand en serez-vous là ? Cinquante mille francs de

(1) *Correspondance.* Lettre datée de Naples le 29 octobre 1820.

rente ne sont pas de rigueur pour être heureux, car ma femme n'en a que cinq et me rend, dans mes disgrâces, la vie tolérable et chère. Une belle âme, un bon caractère, du courage, de la piété, voilà tout ce que je souhaite à la vôtre.

Quoique je ne puisse écrire encore, laissez-moi vous remercier du service d'ami que vous venez de me rendre, cela serait parfait si je pouvais travailler, mais pour le moment je ne puis que souffrir. Je suis très content du marché et de toutes ses parties. Nicolle peut être sûr qu'à ce prix raisonnable je ne chercherai point ailleurs...

Si mon *Ode sur le duc de Bordeaux* vous tombe entre les mains par malheur, oubliez mes premiers avis, et cachez-la à l'univers entier. De vrais amis qui l'ont vue me mandent qu'elle est mauvaise, médiocre au moins. Je le crois. Ne révélez pas ma nudité.

Travaillez, mon cher ami, pendant que vos nerfs ne sont pas encore usés, brisés, froissés, comme les miens. Faites-vous un fond pour l'hiver de la vie. J'en ai heureusement un tout fait, et je le partagerai dans tous les cas avec vous et avec un ou deux amis qui vous ressemblent, s'ils sont à sec alors. Mais ne vous chagrinez pas pour des places manquées : un bon livre de plus est plus solide. Le reste n'est qu'un usufruit. Tâchez de placer un peu du produit de vos ouvrages ; cela fera la boule, et vous en serez bien aise sur vos vieux jours ou dans vos jours de maladie. C'est alors que la philosophie ne préserve pas des besoins. Au reste, j'espère que vous serez encore là, et que je pourrai vous rendre alors tout ce que vous avez fait pour moi depuis un an : vous m'avez ouvert la porte d'une petite réputation qui m'a valu un peu d'argent, qui m'a valu

un délicieux mariage, qui me vaudra, etc. Je voudrais vous rendre tout cela » (1).

Voilà un etc bien malencontreux. Que vise-t-il ? Il n'est guère possible de le savoir, on peut faire tant de suppositions !

Mais, comme le poète est reconnaissant à son ami pour lui avoir ouvert « la porte d'une petite réputation ». Il lui donne un excellent conseil, qu'il n'a guère suivi : « Faites-vous un fond pour l'hiver de la vie ». Il a l'imprudence d'ajouter : « J'en ai heureusement un tout fait, et je le partagerai dans tous les cas avec vous ». Genoude eût été bien mal inspiré en comptant sur cette poire pour la soif. Il ajoute : « Les grands médecins de Naples me promettent de longues souffrances. Je veux tâcher de m'arranger pour les adoucir. Je soupire après la campagne, comme j'ai toujours fait : elle adoucit tout. Y viendrez-vous réellement passer vos étés ? Je suis assez riche au moins pour que vous ayez votre chambre, un bon dîner et un bon feu, sans que je m'en aperçoive que par le plaisir. C'est beaucoup.

Adieu. Je vous aime comme frère, et je vous quitte pour mener ma femme à la fontaine d'Egérie. Bonjour, que n'êtes-vous à Rome, vous qui savez décrire » (2).

Les pronostics des médecins ne s'étaient pas réalisés, ce qui arrive quelquefois, et Lamartine avait quitté l'Italie pendant l'hiver. De Mâcon, il écrivait :

« Me voici bien arrivé, mon cher Genoude, et me reposant dans le nid conjugal, de la fatigue et du froid de la route. J'ai tout oublié de Paris, excepté vous et Madame de Genoude, et quelques autres vrais et aimables amis. J'ai retrouvé mon fils fortifié et embelli, ma

(1) Lettre de Rome, 1er février 1821

(2) *Ibid*,

femme en bonne santé. Je remonte à cheval, et je vais, par des journées du plus beau printemps, visiter mon petit château qui s'arrange, et que vous viendrez, j'espère, visiter à la première disgrâce. Nous aurons bon feu, bon dîner, bonne encre : c'est assez pour nous. Ces dames auront une nature pittoresque à voir et à dessiner.

Oh ! le bon temps que ce siècle de fer !

Oh ! la bonne chose pour des hommes d'esprit qu'une bonne petite disgrâce qui les renvoie à leurs moutons ou à leurs *Bibles*. Cela viendra assez ; n'en parlons plus » (1).

Genoude a tardé de répondre, mais son silence est vite pardonné :

« Je vous pardonne bien votre silence, mon cher Genoude, bien sûr qu'il est bien occupé pour vos amis et pour vous. Je vois avec reconnaissance la suite des bons soucis que vous vous donnez aussi pour moi. Je vous prie de remercier mille fois M. de Montmorency de ce qu'il consentirait à faire pour moi si j'allais à Paris. Je ne désirerais certainement rien de mieux, et je ne puis que lui rendre le témoignage qu'il prévient même mes désirs. Seulement je ne voudrais pas aller vous joindre avant les couches de ma femme qui approchent, surtout si vous n'avez rien à faire de moi. D'ici là je me contenterai parfaitement du *statu quo*, c'est-à-dire de la continuation de mon traitement actuel, que je dois à la bonté du ministre. Alors peut-être M. de

(1) Lettre du 23 janvier 1822.

On a peine à s'expliquer qu'à cette date Lamartine puisse parler « des journées du plus beau printemps ». Peut-être la date a-t-elle été mal lue sur le manuscrit ? Ou bien y aurait-il une faute d'impression ? Mais, au fait, les poètes ne vivent-ils pas dans un printemps perpétuel, même avec les frimas de l'hiver ? O brillant soleil de la poésie !

Montmorency trouvera à me caser, soit à Paris près de lui, soit en Italie..... Je m'occupe toujours ici de préparer une retraite champêtre pour nous et nos amis. J'y consacre mon temps et mon revenu. Je fais aussi quelques vers quand le vent souffle de ce point de l'horizon, et le plus souvent je me tais, car

Attendons ce souffle suprême
Dans un repos silencieux !
Nous ne sommes rien de nous-même
Qu'un instrument mélodieux :
Quand le doigt divin se retire
Soyons muets comme la lyre
Qui recueille ses saints transports,
Jusqu'à ce qu'une main sacrée
Ebranle la corde inspirée
Où dorment les divins accords !

Adieu donc pour ce matin. Mille compliments tendres de ma part et de celle de ma femme à Madame Léontine. Ecrivez-moi un peu, seulement une ligne entre deux affaires.

Votre ami *in œternum et ultra* » (1).

Le silence de Genoude se prolongeant, c'est à sa femme qu'il s'en prend aimablement, par une lettre de Plombières, où il suit un traitement :

Madame,

Mon amitié pour cet ingrat de votre connaissance sera plus forte que sa paresse. Dites-lui que je l'aime toujours en dépit de son silence. Je comprends trop ce silence au milieu des embarras de fortune, des tracas, des affaires, des rédactions, corrections d'épreuves, et

(1) Lettre du 13 mars 1822.

surtout de la maladie. Enfin il me donne une si aimable compensation dans vos marques de souvenirs que je ne sais trop si j'ai beaucoup à me plaindre. J'ai mille remerciements à vous faire, Madame, d'avoir bien voulu mettre tant d'intérêt à me rappeler au ministre. J'attendrai paisiblement sa détermination ou pour Turin ou pour Florence. Je préférerais toujours Florence quand il viendra à vaquer.

Pour le moment je préfère le repos absolu dont mon horrible santé et un voyage d'affaires à Londres me font une ennuyeuse loi. Je suis venu chercher quelque soulagement ici ; je n'y ai trouvé qu'une dose d'ennui intolérable et un redoublement de maux. Je brûle d'en partir, et je n'y suis retenu que par une certaine obéissance stupide que les malades observent religieusement pour leurs médecins. J'ai pour eux et en eux plus de soumission que de foi.

Je compte repartir pour Paris le 26 ou le 28 de ce mois ; mais je vous conjure, Madame, ainsi que Genoude, de ne pas déranger d'une minute vos projets de Fleury en ma faveur, quel que soit mon désir de vous voir en passant. J'aurai à peine deux jours à rester à Paris, et deux jours employés à des paquets et à des courses pénibles me donneraient plus de regrets que de jouissance vis-à-vis de mes amis. Nous ne nous reverrons véritablement qu'à mon retour ; ce n'est qu'alors que je pourrai vous présenter Madame de Lamartine.

Dites, je vous prie, tout cela à Eugène. Je sens combien un peu de campagne lui sera nécessaire après tant de fatigue, et je ne voudrais pas en pure perte lui en dérober les moments.

Dites, je vous prie, à Madame de la Rochejacquelein combien j'ai été reconnaissant de son charmant sou-

venir. Je voudrais bien qu'on lui eût ordonné Plombières, mais c'est par pur égoïsme.

Agréez, Madame, l'expression de mes respectueux hommages et de mon inviolable attachement » (1).

Un an après, il écrit de Saint-Point, à son ami, une lettre où nous trouvons quelques appréciations intéressantes sur les romantiques et les classiques, à propos de critiques formulées par l'*Etoile*, journal dirigé par Genoude.

« C'est fini : je me brouille avec vous, je vais devenir un ennemi aussi aigre de votre caractère et de votre talent que M. l'abbé *** ou M. de St-V. Je vais dire de vous autant de mal que vous dites du bien de moi. Et cela pourquoi ? Parce que vous êtes un paresseux incurable, et que votre paresse vaut tous les vices.....

Maintenant que faites-vous ? Comment tourne pour votre fortune ce mouvement nouveau du ministère ? Serez-vous dedans ou dehors ? Dites-moi au moins tous les six mois un mot de ce qui vous intéresse. Si j'étais premier ministre de France, je trouverais encore le temps de vous aimer et de vous le dire. Etes-vous toujours bien furieux contre les romantiques ? Qui est-ce qui fait ces articles dans l'*Etoile* ? Est-ce le secret du Journal ?

Je ne suis, comme vous le dites, ni romantique comme vous l'entendez, ni classique comme ils l'entendent ; je suis ce que je peux être. Heureux ceux qui sont ce qu'ils sont et ne se font pas les parodies d'un autre ! Ne croyez pas qu'au sein de mes maux et de ma retraite j'ai dit un adieu aux muses de ma jeunesse ; non, je les invoque encore de temps en temps, je leur offre comme à des

(1) Lettre du 17 juin 1822.

déesses les prémices de mes journées. Un jour, mais ce jour est loin, vous verrez reparaître mon nom sur la scène obscure de ce monde littéraire pour être plus que jamais ballotté et bafoué, mais peu m'importe ! Fais ce que dois, écris ce que tu peux ! C'est notre devise. Dans douze ou quinze années je vous demanderai un article si je vis encore : vous serez alors le roi de notre saine littérature, et moi je serai comme ces bannis qui reviennent d'un long exil pour mourir ou triompher dans leur patrie.

Adieu, mille respectueuses tendresses à Madame de Genoude, de ma part et de celle de ma femme » (1).

L'avenir ne devait guère confirmer ce pressentiment. Douze ou quinze ans après, Lamartine ne lui demanda pas « un article », pour la bonne raison qu'il n'en avait pas besoin, et Genoude ne fut jamais « le roi de notre saine littérature ». O compliments de l'amitié !

Le nouveau ministère dont parle la lettre, était celui de M. de Villèle, qui dura de 1822 à 1828. Genoude et sa femme étaient très bien vus du ministre, et ils furent pour beaucoup dans la nomination de Lamartine au poste de secrétaire d'ambassade à Florence, où il devint ensuite chargé d'affaires. En 1829, M. de Polignac, sur la demande de Genoude, le fit nommer ministre plénipotentiaire auprès du prince de Saxe-Cobourg choisi comme roi de Grèce. Mais le prince n'accepta pas. Il devait être un peu plus tard Léopold I[er], roi des Belges.

A la révolution de 1830, Lamartine abandonna la carrière diplomatique, et de son côté Genoude cessa d'être maître des requêtes au Conseil d'Etat : tous les deux avaient refusé de prêter serment au nouveau Gou-

(1) Lettre du 13 juin 1824.

vernement. La période de 1818 à 1830 marqua le moment de leur plus grande intimité, celle où Genoude, grâce à son influence, ne fut pas sans utilité à son ami. Lamartine l'aimait sincèrement et il avait pour Madame de Genoude une très haute estime jointe à la plus délicate affection. Elle servait parfois de secrétaire à son mari, et Lamartine répondait volontiers à cette aimable correspondante, on l'a déjà vu par une lettre précédente. Une seconde lettre est non moins explicite :

Madame,

« Que j'ai revu avec plaisir la charmante écriture du secrétaire qu'Eugène emploie trop rarement ! Sa paresse cependant devrait être bien à l'aise, il peut se faire suppléer si bien ! Vous me donnez de bons conseils de sa part, mais je ne puis les suivre. La chance de succès me paraît, par ses paroles mêmes, trop incertaine pour aller la tenter en personne. On parle si mal pour soi, on est si vite repoussé et si humilié de l'être, que je m'en remets de ceci à la fatalité et à mes amis. Je ne compte plus qu'ils réussissent ; mais elle en sait plus qu'eux, et, dans mon apathie orientale, j'aime mieux attendre qu'agir. A dire la vérité, il entre un peu de calcul dans mon inaction, mais ce n'est pas du calcul d'intrigues, c'est de ce vilain calcul que vous connaissez et qu'Eugène vous reproche si plaisamment.

J'aurais eu bien du plaisir à aller vous revoir, à apprendre les détails de ses plans, de sa fortune, de votre bonheur ; mais quelque grand qu'il soit, ce bonheur, vous me paraissez encore trop plongés dans le tourbillon pour le goûter pleinement. Il aime le repos et la solitude ; vous n'y êtes pas encore, et vous ne le trouverez que

là. Il y serait pour nous sans tous nos malheurs domestiques ; nous venons récemment de perdre encore une sœur charmante, malade chez ma mère depuis dix-huit mois. Ma pauvre mère est à présent chez moi où nous tâchons de la consoler ; raison de plus pour ne pas m'éloigner sans une certitude de réussite.

Madame de Lamartine est mieux portante depuis son retour de Suisse. L'air excellent que nous respirons, le lait d'ânesse, le cheval, des distractions douces et un long repos ne la guérissent pas, mais adoucissent beaucoup son état. Elle porte bien envie à vos tribulations actuelles, elle prendrait tous vos maux à ce prix.

Adieu, Madame, souvenez-vous toujours de ceux qui pensent sans cesse à vous. Parlez quelquefois de nous dans ce charmant salon où nous sommes si souvent présents par la pensée. Quand vous déciderez-vous à venir visiter notre désert. Il s'embellit tous les jours par nos travaux. Nous venons d'acquérir un charmant voisinage par le mariage de M. de Marcellus (1) ; nous sommes à une lieue l'un de l'autre. J'ai passé chez lui une journée et lui une chez moi. Venez choisir un site dans la même vallée.

Je recommande à Genoude de m'envoyer les deux mois de juin et de juillet qu'il a dû recevoir pour moi au ministère.

Agréez, Madame, non pas de vains compliments, mais l'assurance sincère et vive des sentiments les plus affectueux et les plus doux que nous puissions sentir » (2).

(1) Marie-Louis-Jean-André de Marin de Tyrac comte de Marcellus, diplomate, voyageur et helléniste, né, le 19 janvier 1795, au château de Marcellus (Lot-et-Garonne) et décédé en 1861.

Après la révolution de 1830, il rentra dans la vie privée. Ce fut pendant qu'il était secrétaire de l'ambassade de France à Constantinople, qu'il découvrit et fit transporter à Paris la célèbre statue de la Vénus de Milo (1820).

(2) Lettre du 1er septembre 1824.

Les bons conseils que lui avait donnés Madame de Genoude, de la part de son mari, concernait une tentative de Lamartine pour se présenter à l'Académie Française (décembre 1824). Il s'y était résolu sur les instances pressantes de plusieurs de ses amis et admirateurs, surtout Villemain, qui agirent en conséquence. Un moment même il se crut assuré du succès, car il écrivait à Genoude, de Paris même où il était rentré : « Tout va sur quatre roues » (1). Hélas ! non, tout n'alla pas sur quatre roues, car, si ses titres littéraires lui ralliaient la majorité des suffrages, ses opinions politiques, ou plutôt celles qu'on lui attribuait, lui firent tort auprès des libéraux, alors en majorité, et il échoua (2). Ce fut partie remise : six ans après, au mois

(1) Lettre du 10 novembre 1824.

(2) Droz fut nommé. Sur cette première tentative, cf. Albert Rouxel, *Chroniques des Elections à l'Académie Française*, p. 264. Le 18 décembre suivant, Villemain écrivit à Lamartine la lettre suivante qu'on lira avec plaisir :

Monsieur,

J'ai eu le regret de ne pas vous voir depuis notre revers, et je m'en accuse autant que je m'en plains. Permettez-moi de me rappeler maintenant à votre souvenir par l'envoi d'un discours que je viens de prononcer, et dont le sujet ne sera pas sans intérêt pour vous. Vous voyez, Monsieur, que je suis auteur dans toute la force du terme, je vous parle de mes ouvrages, car je ne songe plus au déni de justice qu'a éprouvé votre beau talent. J'en ai souffert pour notre honneur académique ; mais j'ai conçu cette disgrâce : les talents d'un ordre élevé ont besoin d'expier leur gloire avant d'en recevoir le prix. Ils attendent plus que les autres, parce que l'indifférence une fois vaincue, il faut encore qu'ils surmontent un autre sentiment. Si jeune, si connu dans l'Europe, si souvent cité, vous nous reviendrez, Monsieur.

Veuillez agréer mon attachement et mon inutile admiration.

Villemain.

Lettres à Lamartine, 1818-1865, publiées par Madame Valentine de Lamartine, p. 36.

d'avril 1830, il y entrait avec un discours qui fit sensation (1).

Genoude s'y était employé activement, d'autant plus qu'à ce moment il était au mieux avec le président du conseil, le prince de Polignac, dont il suivait aveuglément la ligne politique. Il fit plus d'une tentative pour attirer Lamartine dans la même voie. Mais ce dernier, après pas mal d'hésitation, s'y refusa complètement. C'est qu'il avait vite reconnu l'aveuglement, l'incapacité du ministre qui devait amener la chute de la royauté. Ecoutons-le :

« Le prince de Polignac, qui me savait royaliste et ami des Bourbons, pensa à moi dès le lendemain de son avènement aux affaires. Il charge immédiatement M. de Genoude, un de ces croyants, de m'écrire en son nom de venir à Paris, où il me ménageait la seconde place du ministère des affaires étrangères, celle de secrétaire-général, directeur de la partie politique. Je reçus sans étonnement la lettre de M. de Genoude. Je n'hésitai pas un moment, je lui répondis de remercier pour moi le prince de son souvenir et de sa confiance, mais de lui dire que l'état de santé d'une belle-mère âgée m'interdisait de penser à quitter ma retraite, et que je le priais de ne pas penser à moi ».

Voilà une belle-mère dont la santé intervient fort à propos. — Il continue :

Dans une lettre non ostensible et toute confidentielle, je disais à M. de Genoude les motifs réels de mon refus.

« Le prince, qu'il le veuille ou non, est un coup d'Etat à jour fixe. Un coup d'Etat est une aventure qui ne réussit que quand il est nécessaire et qu'il est fait

(1) Il fut élu le 5 novembre 1829 par 19 voix sur 33 votants. Il fut reçu par Cuvier, le 1er avril 1830, cf. Emile Gassier, *Les Cinq Cents Immortels. Histoire de l'Académie Française, 1634-1906*, p. 344.

par la nation avant d'être tenté par le pouvoir. Celui qui se prépare est peut-être nécessaire, mais la nation ne le veut pas encore, et les hommes d'Etat qui seront conduits à le faire pour le roi ne me paraissent pas en comprendre les conditions. Ils seront vaincus, c'est inévitable. Je suis jeune, j'aime le roi ; je ne veux pas associer mon nom au malheur du roi et à la chute du trône. Obtenez du prince qu'on ne m'en parle plus ; et puisqu'il me veut du bien, obtenez de lui qu'il m'emploie à l'étranger ; là, je puis le servir loin des intrigues et des illusions de cour. A Paris, je ne le pourrais pas, car ma conscience de royaliste m'interdirait de tremper dans les tentatives téméraires que je prévois » (1).

Genoude en référa au prince de Polignac et revint à la charge, faisant valoir toutes les raisons que le ministre croyait décisives, lui donnant même l'ordre, de sa part, de revenir à Paris pour s'entretenir avec lui :

« M. de Genoude obéit, m'écrivit, me transmit les paroles et l'ordre du prince. Il ajoutait : « Vous vous trompez sur l'énergie du prince. *Le prince est le lion de la monarchie.* » (2).

Si quelqu'un se trompait, s'était bien Genoude.

Finalement, Lamartine vit le prince, et, malgré les plus pressantes instances, il résista et ne céda pas, tant il était convaincu que le ministère Polignac menait la royauté à l'abîme.

Lamartine a-t-il eu une telle intuition, une vue si nette sur l'avenir ? On peut se le demander, car son témoignage est bien postérieur, puisqu'il date de 1863, mais un contrôle est possible, grâce à sa correspon-

(1) *Mémoires politiques*, Paris, chez l'auteur, rue de la Ville-l'Evêque, 1863, I, p. 249.

(2) *Ibid*, p. 250.

dance, surtout avec Virieu, l'ami de préférence pour lequel il n'a pas de secret. Ouvrons-la :

« Voici une chose pour toi seul. J'ai reçu avant-hier l'invitation de me rendre sur le champ à Paris pour aider le prince de Polignac dans l'organisation de notre ministère des affaires étrangères, et être moi-même placé *convenablement* ensuite. J'ai délibéré un instant, puis j'ai répondu que cela m'était impossible, mais que je tenais toujours à mes droits à prendre. Ai-je bien ou mal fait ? Mais c'est fait. Voici mes motifs : je n'approuve ni la mesure intérieure, ni la politique extérieure qu'elle entraîne. Je n'y vois ni bien pour le pays, ni espoir d'aucune solidité. Je ne pourrais pas mentir à mon opinion et endosser gratuitement l'impopularité qui va s'attacher à tous les faiseurs de ce mouvement, j'ai pensé qu'il fallait rester intact pour le moment précis où notre opinion précise aura à se montrer Il ne faut jamais compromettre l'avenir quand il peut y en avoir dans notre destinée, surtout contre la vérité politique. Je ne dis cela qu'à toi, pas même à mon père » (1).

« Je ne vais pas à Paris. J'ai refusé net, *entre nous deux*, d'aller mettre la main à une pâte où je vois trop de fâcheux ferments. Je servirai au dehors, si on m'emploie, mais je n'y désire même pas grand'chose » (2).

« Je n'ai pas voulu aller à Paris. Le prince de Polignac vient de m'écrire avant-hier encore, *propriâ manu*, mais en termes vagues, insignifiants, que je connais de longue date. Je persiste dans mon abstinence... (3). Je vois en noir et en très noir tout ceci, et je sais pourquoi,

(1) Lettre du 16 août 1829.

(2) Lettre du 15 septembre 1829.

(3) Le texte imprimé porte bien *abstinence*. Ne faudrait-il pas lire *abstention* ?

mais c'est trop long à écrire. Espérons dans la Providence, premier ministre de toutes nos fourmilières et remercions-la, toi et moi, d'être indépendants et sans ambition » (1).

Le ministère Polignac est à l'œuvre, avec quelle maladresse, quel aveuglement, on le sait, et Lamartine écrit :

« Je ne suis ni avec Paul, ni avec Céphas, mais avec le sens commun, la monarchie, la fidélité à la dynastie. Hélas ! hélas ! du train dont ils nous mènent, et dont l'opinion du pays se pervertit contre eux, nous n'aurons que trop tôt à faire preuve de nos paroles. Je reviens de Paris pénétré d'inquiétudes comme j'y suis allé ; je reviens et je trouve partout de plus graves motifs d'inquiétude encore. Elevons nos mains d'où vient le secours, car le secours n'est pas ici » (2).

La révolution de 1830 dut être une amère déception pour Genoude, lui qui avait toute confiance dans le courage et la valeur du « lion de la monarchie », mais elle ne surprit, ni ne déconcerta Lamartine, décidé à se rallier au parti de l'ordre et des honnêtes gens, qui venait de prendre le nom de Gouvernement provisoire (30 juillet) et de proclamer le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume. Il écrit à Virieu :

« Rien de ceci ne m'a étonné, si ce n'est la rapidité de l'exécution et l'élan unanime de Paris. A mon avis, nous marchions inévitablement à un tel résultat » (3). Et il qualifie « d'imbéciles » ceux qui « nous ont amenés où nous sommes » (4).

(1) Lettre du 4 juin 1830.

(2) Lettre du 27 juin 1830.

(3) Lettre datée de 1830, sans autre précision, mais du commencement d'août, car elle suit une lettre du 29 juillet, et parle du Gouvernement provisoire proclamé le 30 juillet.

(4) *Ibid.*

Genoude, qui avait donné à fond pour le ministère, était parmi les vaincus, les « imbéciles », dont on nous parle. Cette dure qualification pouvait s'appliquer aux ministres, surtout à leur chef, le prince de Polignac, mais non à ceux qui, comme Genoude, avait cru au bien fondé de leur programme et à leur autorité pour le faire aboutir. Mais leur clairvoyance avait été singulièrement en défaut, tandis que celle de Lamartine avait lu dans l'avenir comme dans un livre ouvert.

Dans les premiers temps qui suivirent et malgré des divergences de vues assez prononcées, leur amitié ne subit pas d'altération trop sensible. En deux circonstances même le cœur et la muse de Lamartine parlèrent avec une délicatesse infinie.

Après treize ans de la plus heureuse union, Genoude perdit sa femme (28 février 1834). Il en avait eu quatre fils, qui moururent dans la misère, et auxquels Lamartine était charitablement venu en aide. Ces enfants, privés si jeunes encore de leur mère, émurent de compassion l'ami de leur père, qui a écrit :

« Après la naissance de ses quatre fils, il perdit sa jeune femme. Cette mort prématurée m'inspira les vers suivants :

Aux Enfants de Madame L. de Genoude.

Pauvres petits enfants, qui demandez sans cesse
A votre père en deuil ce que c'est que la mort,
Et pourquoi vos berceaux s'éveillent sans caresse,
Et quand finira le sommeil qu'on y dort ;

Taisez-vous, grandissez ! Vous n'aurez plus qu'en songe
Ces baisers sur le front, ces doigts dans vos cheveux,
Ce nid sur deux genoux, où votre cou se plonge,
Ce cœur contre vos cœurs, et ces yeux dans vos yeux.

L'amour qui vous sevra vous fait la vie amère ;
Votre lait s'est tari, comme à ce pauvre agneau
Qu'un pasteur vigilant sépare de sa mère
Pour lui faire brouter l'herbe avec le troupeau.

Vous n'aurez qu'une vague et lointaine mémoire
De tout ce qu'au matin la vie a de plus doux,
Et l'amour maternel ne sera qu'une histoire
Qu'un père vous dira, seul et pleurant sur vous !

Quand vous voudrez, enfants, retrouver dans votre âme
Ces souvenirs scellés sous le marbre étouffant,
Ces sons de voix, ces mots, ces sourires de femme
Où l'âme d'une mère est visible à l'enfant ;

Quand vous voudrez rêver du ciel sur cette terre,
Que de pleurs sans motif vos yeux déborderont ;
Quand vous verrez des fils sur le sein de leur mère,
Qu'un père entre ses bras vous cachera le front,

Venez sur cette tombe où l'herbe croît si vite,
Vous asseoir à ses pieds pour prier en son nom,
Appelez Léontine, et du ciel qu'elle habite
Implorez son regard, dont Dieu fasse un rayon !

De l'éternel séjour, le regard de son âme
Est un astre toujours sur ses enfants levé.
Ainsi l'aigle est au ciel ; mais son regard de flamme
Veille encor de si haut le nid qu'elle a couvé.

Accablé de douleur, et ne cherchant d'autre consolation que dans la foi chrétienne, Genoude résolut alors de se donner entièrement à Dieu dans le sacerdoce : il fut ordonné prêtre le samedi des Quatre-Temps de décembre 1835. Cette détermination, sans surprendre personne, fit néanmoins une certaine im-

pression. Qu'aux jours de sa jeunesse il ait pensé à l'état ecclésiastique, c'est ce qu'on disait alors, et peut-être donnait-il, par sa piété hautement affichée, quelque apparence de vérité à cette assertion. Lamartine, qui le connaissait bien, n'hésita pas à chanter son ordination dans une poésie « Ode mystique », dit-il, dédiée « à un homme dont j'avais été l'ami, et qui affligé par la perte d'une femme pieuse et charmante, cherchait sa consolation dans le sacerdoce » (1).

A M. DE GENOUDE

SUR SON ORDINATION

Monceau, décembre 1835.

Du sein expirant d'une femme
Qui te montra le ciel du geste de l'adieu,
Une nuit de douleur déracine ton âme,
Et du lit nuptial jette ta vie à Dieu.
Comme un vase, où l'enfant distrait se désaltère,
Frappé d'un coup trop fort laisse fuir sa liqueur.
Ton âme laisse fuir les eaux de notre terre,
Et la mort a fêlé ton cœur !

Tu ne boiras plus de notre onde ;
Tu ne tremperas plus tes lèvres ni tes mains
A ces courants troublés où les ruisseaux du monde
Versent tant d'amertume ou d'ivresse aux humains ;
L'âme du prêtre en vain à notre air exposée
Est la peau de brebis qu'étendait Gédéon :
On trouvait le matin séche de la rosée
La miraculeuse toison.

(1) *Souvenirs et Portraits*, t. I, p. 327. — Cette poésie fait partie des *Recueillements poétiques.*

Dieu seul remplira ton calice
Des pleurs tombés d'en haut pour laver le péché,
De la sueur de sang, et du fiel du supplice,
Et de l'eau de l'égout par l'éponge séché,
Comme ces purs enfants qu'à l'autel on élève
Laissent tondre leur front jusqu'au dernier cheveu,
Tu couperas du fer les rejets de ta sève
Pour jeter ta couronne à Dieu.

Tu détacheras de nos voies
Tes pieds nus qui suivront leurs sentiers à l'écart;
Dans nos courtes douleurs, dans nos trompeuses joies,
De notre pain du jour tu laisseras ta part;
Tu ne combattras plus sous l'aube et sous l'étole :
C'est la paix du seigneur que ta main doit tenir;
Tu n'élèveras plus en glaive de parole
La voix qui ne doit que bénir.

Tu chercheras, le long du fleuve.
Les rencontres du Christ ou du Samaritain;
L'infirme, le lépreux, l'orphelin et la veuve
Viendront sous ton figuier s'asseoir dès le matin;
Ton cœur vide de soins se remplira des nôtres :
Ton manteau si j'ai froid, l'hiver sera le mien;
Et pour prendre et porter tous les fardeaux des autres
Ton bras déposera le tien.

. . . .

Cependant trois enfants sans mère
Te suivront du regard et du pied aux autels.
Et se diront entre eux : « Ce saint fut notre père
Quand il portait son nom d'homme chez les mortels ».
Et les peuples émus penseront en eux-mêmes,
Voyant leurs bras pendus à tes robes de lin,
De l'amour du Seigneur combien il faut qu'on aime
Pour laisser ses fils orphelins !

. . . .

Quand le Fils de l'Homme au Calvaire,
Premier témoin de Dieu, sur sa croix expira,
Le rideau ténébreux du sombre sanctuaire
Dans le temple ébranlé du coup se déchira ;
Le jour entra tout pur dans l'ombre des symboles,
Les fantômes sacrés d'Oreb et de Sina
Pâlirent aux éclairs des nouvelles paroles,
Et le passé s'illumina !

O Christ ! n'était-ce pas ton signe ?
N'était-ce pas pour dire à l'antique maison
Que de voiler le jour nulle arche n'était digne ?
Qu'une aube se levait sans ombre à l'horizon ?
Que Dieu ne resterait caché dans nul mystère ?
Que tout rideau jaloux se efndrait devant toi ?
Que ton verbe brûlait son voile ? et que la terre
N'aurait que ton rayon pour foi ?

Nouveaux fils des saintes demeures,
Dieu parle : regardez le signe de sa main !
Des pas, encor des pas pour avancer ses heures !
Le siècle a fait vers vous la moitié du chemin.
Comprenez le prodige, imitez cet exemple :
Déchirez ces lambeaux des voiles du saint lieu ;
Laissez entrer le jour dans cette nuit du temple :
Plus il fait clair, mieux on voit Dieu !

Cet idéal du prêtre que Lamartine voyait déjà se réaliser en Genoude, lui était inspiré par son cœur, mais son ardente imagination y était pour une bonne part, surtout quand il disait :

Tu n'élèveras plus en glaive de parole
La voix qui ne doit que bénir.

Sur ce point comme sur tant d'autres, la réalité ne devait pas être pour lui sans un amer désenchantement. Les événements, en effet, créèrent pour les deux amis, des situations de plus en plus dissemblables. Si Genoude était prêtre, il était aussi journaliste, et son journal, la *Gazette de France* — le journal d'Aymon de Virieu — faisait une guerre implacable au Gouvernement de Juillet (1), et ne cessait, en même temps, de combattre la ligne de conduite politique de Lamartine, delà, bien des motifs de dépit et de mécontentement. Ses écrits postérieurs en portent la trace, et chaque fois qu'il eut à parler de Genoude, il ne le fit pas sans une certaine antipathie, sans une tendance à se séparer de l'ami intime de sa correspondance, parce que Genoude, prêtre et écrivain, luttait pour sa cause et défendait ses opinions qui n'étaient pas du tout celles de Lamartine. Ce dernier, qu'on ne l'oublie pas, subissait alors l'influence néfaste de Dargaud (2), qui l'éloignait de l'Eglise et de la Royauté dont Genoude était le champion décidé. Or, entre ces deux hommes, il y avait un abîme.

Nous avons entendu Lamartine se proclamer l'ami de Genoude *in æternum et ultra*, l'appeler Eugène, son cher Eugène. Et maintenant il écrit : « un homme dont

(1) Poursuivi devant les tribunaux « pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement et offenses envers la personne du roi », bien qu'il déclarât hautement ne vouloir user que des moyens légaux, il fut plusieurs fois condamné : le 24 novembre 1830, à un mois de prison par la chambre des pairs ; le 26 janvier 1832, encore à un mois de prison par la cour d'assises de la Seine, et le 7 février suivant, à trois mois de prison par la même cour. On le voit, c'était un lutteur que rien n'arrêtait. Il le prouva encore en refusant de se soumettre au recensement Humann, mesure inquisitoriale ayant pour but d'augmenter le nombre des contribuables : il laissa saisir quatre fois son mobilier plutôt que de se soumettre. Il a eu des imitateurs depuis.

(2) Voir ce qui a été dit plus haut, dans *Bulletin*, t. XLVII, p. 478-79.

j'avais été l'ami » (1). « Je cessai tout rapport avec lui » (2). Il est vrai qu'à la *Gazette de France* Genoude lui portait des coups d'autant plus sensibles, qu'il s'était adjoint un collaborateur d'une verve intarissable, maniant l'ironie avec une facilité surprenante, si bien qu'elle devenait entre ses mains une arme redoutable. Ce collaborateur était Lourdoueix. Le *Journal des Débats*, qui soutenait le Gouvernement, répondait à la *Gazette* et à ses opinions légitimistes. Sainte-Beuve témoin de la polémique, a fait à ce propos une réflexion qui ne manque pas de saveur, et dont on prendra ce qu'on voudra :

« Celui qui écrit tous les jours ou très habituellement dans les journaux, même quand il aurait tout l'esprit du monde, est en danger parfois de souffrir de la disette d'idées ou de sujets : mais ayez un adversaire, et il n'y a plus à vous inquiéter ; l'adversaire, au besoin, vous fournira chaque matin la moitié de vos idées : vous n'avez qu'à retourner les siennes contre lui. Combien de fois, dans des temps déjà bien anciens, n'ai-je pas vu le *Journal des Débats,* quand il était à sec, se défrayer aux dépens de la *Gazette de France*, et de son fameux système du suffrage universel ! On était à jeûn ce matin-là, on mangait un peu de Genoude » (3).

Ce que ne dit pas Sainte-Beuve, c'est qu'on était quitte, car Genoude et Lourdoueix étaient de taille à manger, eux aussi, du *Journal des Débats*, et ils ne s'en faisaient pas faute. Ils défendaient chaleureusement la liberté de la presse, la liberté d'association, la liberté

(1) *Recueillements poétiques*, p. XIX.

(2) *Souvenirs et Portraits*, t. I, p. 329.

(3) *Nouveaux Lundis*, t. I, p. 269.

d'enseignement, la cause de la malheureuse Pologne et de l'Irlande ; enfin, le croirait-on ? ils revendiquaient hautement le suffrage universel. Genoude en était si bien le champion, qu'on le surnomma le *Père du vote universel*, et qu'on frappa même une médaille en son honneur (1). Il pensait servir ainsi la cause de la légitimité en se conciliant les sympathies du parti républicain auquel il empruntait plusieurs de ses revendications. Il qualifia de *Parti national* cette audacieuse tentative qui ne rallia ni les républicains, ni les légitimistes purs. Pour donner plus de relief à ce *parti national*, il se présenta à la députation, et, après plusieurs échecs qui ne le découragèrent pas, il fut élu à Toulouse en 1846. A la Chambre, il se rencontra avec Lamartine qui dut lui faire grise mine, si l'on en juge par son excessive sévérité à apprécier le vote de Genoude dans l'affaire de la mise en accusation du dernier ministère de la monarchie, celui de Guizot, alors très impopulaire (2).

(1) Cette médaille en bronze existe en petit, moyen et grand module. Il en a été frappé en argent. L'une de ces médailles, de 5 centimètres de diamètre, porte sur une face l'effigie de Genoude, buste tourné à gauche. Tout autour on lit : ANTOINE EUGÈNE DE GENOUDE. Le nom du graveur est Gayrard ; dans le revers, gravé par Borrel, et, dans un encadrement de palmes, on lit :

VOTE
UNIVERSEL
RÉCLAMÉ
DU 31 JUILLET AU 10 AVRIL
1849

Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Morice-Viel, conservateur de la bibliothèque de Montélimar. Je suis heureux de l'en remercier.

(2) *Souvenirs et Portraits*, t. I, p. 329.

« Quand la révolution de 1848 éclata, il voulut malheureusement se signaler par un coup d'éclat à la tribune. Son habit et son caractère

Genoude se représenta aux élections de 1848. Elles se firent, pour la première fois, avec le suffrage universel qui, hélas ! montra la plus noire ingratitude en se prononçant contre celui qui l'avait tant préconisé. Malade et découragé, il mourut à Hyères, le 19 avril 1849, à l'âge de cinquante-sept ans.

Lamartine connut aussi les jours d'amertume et de découragement. Entraîné dans une ruine irrémédiable (1), il dut demander des ressources financières à un travail quotidien, opiniâtre, qui ne lui laissait ni trève, ni repos, et qui se traduisit par des *Mémoires Politiques*, une *Histoire de la Restauration*, une édition de ses *Œuvres complètes*, et un *Cours familier de littérature*

de prêtre auraient dû l'en détourner. On se souvient que, pour presser le dénoûment de la catastrophe, un certain nombre de membres de la gauche demandèrent que les ministres du roi fussent décrétés d'accusation. C'était une motion de sang, de sang odieux à l'opposition peut-être, mais innocent. Ils m'offrirent de signer cette demande. Je la repoussai avec indignation. M. de Genoude monta alors à la tribune et la soutint. Il n'y gagna rien que la répugnance visible de l'Assemblée à entendre un prêtre emporté par la rancune politique se mêler à une proposition téméraire qui pouvait, si elle eût prévalu, compromettre des têtes d'hommes. Ce furent ses dernières paroles ».

La motion de décréter d'accusation les ministres n'était pas une motion de sang, mais un moyen de précipiter le dénoûment qui, s'il eût été mis à exécution, n'aurait probablement abouti qu'à un emprisonnement. Genoude, ardent royaliste, se souvenait que tel avait été le sort des ministres de Charles X en 1830, et ce souvenir l'avait trop cruellement blessé, pour qu'il ne cédât pas au désir de voir la même peine du talion appliquée aux adversaires de ses amis. Maintenant, qu'il ait eu tort, comme prêtre surtout, d'avoir eu et exprimé de tels sentiments, ce n'est pas nous qui y contredirons, mais delà à la critique passionnée de Lamartine, il y a pourtant une distance.

(1) *Les Annales de l'Académie de Mâcon* ont publié (Troisième série, tome XVII, 1912), un article très documenté sur les *Abois financiers de Lamartine*, par M. Jules Caplain, précédé d'un avant-propos par M. Maurice Barrès.

en trente volumes, toutes publications hâtivement rédigées et où la brillante imagination de l'auteur s'est donnée libre carrière. Il y est revenu sur le passé de sa vie et sur ses amis d'autrefois, appréciant les hommes et les événements avec une sincérité et une bonne foi indiscutables. Mais il ne s'est pas suffisamment tenu en garde contre les évolutions de sa propre pensée, ni contre ses changements de principes et d'attitude politiques où le royaliste, chez lui, fit place au démocrate, lequel, désillusionné, fut à son tour en défaveur et abandonné, après la mort de Dargaud, cet homme perfide dont il avait trop longtemps suivi les funestes conseils. Delà un état d'esprit assez fâcheux, avivé encore par les tristesses du présent, et qui ne laissa pas que d'influer sur ses jugements.

Ceux qu'il a formulés sur Genoude portent l'empreinte de cette mentalité et, encore qu'à tout prendre, ils soient dans une note assez juste, ils exigent néanmoins plus d'une réserve, réserves faciles à faire et nécessaires pour mettre les choses au point :

« M. de Genoude a eu à cette époque (la Restauration) et depuis, une influence assez intime sur l'opinion et sur les fautes de la cour et du parti royaliste pour laisser une trace dans l'histoire de son pays. C'était un jeune homme alors, né à Grenoble, d'une famille plébéienne entre le peuple et la bourgeoisie. La nature l'avait doué d'un extérieur qui prévenait le regard, d'une intelligence ouverte, d'un caractère à la fois diplomate et impérieux. Il commençait par séduire pour avoir le droit de commander... Elevé en province par des prêtres qui voyaient en lui un espoir et un honneur pour leur corps, il avait commencé à ébaucher son nom dans l'Eglise par une traduction des Livres

sacrés empreinte d'un certain éclat de style, œuvre qui lui avait acquis le patronage que la pitié et l'esprit de corps accordent facilement aux néoplytes. Ce travail, sa jeunesse, ses sentiments royalistes et religieux, la grâce et l'habileté naturelle de son caractère, cette assiduité caressante que les hommes d'une origine modeste cultivent plus naturellement que les autres autour des puissants du jour, lui avaient conquis la familiarité précoce de M. de Chateaubriand, de M. de Lamennais, de M. de Bonald, de M. de Montmorency, de M. le duc de Rohan, du prince Jules de Polignac, et enfin de M. de Villèle.

..... M. de Villèle lui donna la *Gazette de France*. Il se jeta dans la politique, il y porta ses souvenirs religieux, son ardeur monarchique, ses complaisances de cœur pour l'aristocratie, et on ne sait quel secret remords de son sang plébéien, qui lui rappelait les révoltes populaires du Dauphiné, sa patrie, aux assemblées de Vizille, et qui lui faisait concilier, dans un inconciliable sophisme le pouvoir absolu des rois, l'autorité indiscutable du sacerdoce avec la souveraineté idéale du peuple.

Il y porta surtout une activité infatigable, un talent plus quotidien qu'éclatant, une diplomatie de plume, pliant à tout, sans rompre, des formes de discussion qui n'insultaient jamais en frappant toujours, une obstination invincible, un désintéressement qui ne marchandait pas sa fortune contre une idée, et une fidélité à M. de Villèle, qui honorait même l'erreur quand elle était couverte du fatalisme de la reconnaissance et du dévouement » (1).

(1) *Histoire de la Restauration*, t. VI, 1862, p. 236-38.
Sur Genoude en tant que journaliste et rédacteur de la *Gazette de*

En un autre endroit, Lamartine a émis une appréciation plus équitable, où, à part une idée fausse sur « la neutralité de Dieu » et sur le rôle du prêtre, la physionomie de Genoude apparaît sous un jour plus vrai, et tel qu'il fut en réalité, c'est-à-dire « spirituel, actif et bon ». Il est là tout entier. Cette page, trop peu connue, mérite d'être citée :

« M. de Genoude est mort depuis ce temps-là, toujours la plume du journaliste à la main. Je lui ai dit vingt fois que le prêtre devait s'abstenir des luttes politiques, parce que Dieu était neutre dans nos partis, et que le prêtre, pour être à sa place, doit représenter la neutralité de Dieu. Au reste, si cet homme spirituel, actif et bon, avait le fanatisme de son opinion, il n'en avait pas les haines. Il aimait ses adversaires en Dieu, tout en les combattant en politique. Sa victoire n'eût été qu'une sainte et généreuse amnistie. Mais le rôle du prêtre moderne n'est ni de vaincre, ni de pardonner ; il est d'aimer et de servir. Depuis 1830 aussi, je ne voyais plus que rarement cet ancien ami de mes premiers vers. Nous nous aimions néanmoins à distance, et à travers des opinions politiques et religieuses très dissemblables. Tous ces dissentiments de la terre sont ensevelis dans la terre ; les âmes dépouillent ces costumes du pays et du temps en entrant au tombeau » (1).

Non, les âmes n'entrent pas au tombeau. Elles vont

France, Lamartine a porté un jugement intéressant, mais assez partial dans ses *Mémoires Politiques*, p. 48. Nous y renvoyons le lecteur.

On trouvera également une très juste appréciation de Genoude par Charles de Lacombe dans la *Vie de Berryer. — Berryer et la Monarchie de Juillet*, p. 33 et suiv.

(1) *Recueillements Poétiques. Entretien avec le Lecteur*, p. XIX.

à Dieu qui n'est pas neutre, car il voit tout, il pèse tout, il juge tout. Et puis, est-ce donc s'aimer que de s'aimer à distance, à travers des opinions dissemblables ? Lui, si bon, si généreux, s'est-il donc fait une telle illusion ? C'est peu probable. Inspiré par Dargaud, son mauvais génie, il en était arrivé à ne plus voir en Genoude qu'un « ancien ami » de ses « premiers vers ». La distance est grande entre la première effusion de leur belle amitié. Comme dans un roman d'amour, la lassitude était venue et les heurts de caractère, les divergences de vues avaient fait leur œuvre de froideur et d'antipathie. Entre eux, le charme était rompu. Le cœur n'y était plus !

X

Monier de la Sizeranne
Antoine Colomb — Albert du Boys

Avec ces trois noms nous achèverons, dans la Drôme, notre pélerinage, si j'ose dire, aux Souvenirs dauphinois sur Lamartine.

Le premier est celui d'un littérateur et d'un homme politique, qui eut son moment de succès sous la Restauration, et qui restera parmi les bons serviteurs de son pays. Ses rapports avec Lamartine, sans avoir été très suivis, méritent néanmoins d'être rappelés (1).

(1) Sur Monier de la Sizeranne, cf. Rochas, *Biographie du Dauphiné*. — Brun-Durand, *Dictionnaire biographique de la Drôme*. — G. Vallier, article dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, t. XIX, 1885, p. 357-76. — Bellet, *Contribution à l'Histoire de Tain. Biobibliographie locale.*


COMTE MONIER DE LA SIZERANNE

Paul-Jean-Ange-Marie Monier de la Sizeranne naquit à Tain le 11 pluviôse an V (30 janvier 1797). A dix-huit ans il entra dans les gardes du corps, et, vraisemblablement, il dut y connaître Lamartine. Mais à la suite d'un accident, il quitta la carrière militaire pour laquelle il avait des aptitudes très prononcées. La littérature l'attira : à l'âge de vingt-neuf ans, il composa *L'Amitié des deux âges*, comédie en trois actes et en vers, qui fut représentée, pour la première fois, au Théâtre-Français, le 8 février 1826. Il fréquentait alors le salon de Madame Récamier et l'Abbaye-au-Bois, où l'accueillaient avec sympathie Ballanche, Chateaubriand et le duc de Broglie. Il y rencontra également Lamartine, son aîné de sept ans. Il leur avait lu *Corinne*, drame en trois actes et en vers, qui fut aussi représenté au Théâtre-Français, le 23 septembre 1830.

La politique lui créa d'autres relations avec Lamartine, bien qu'ils ne suivissent pas la même ligne de conduite. Ce dernier était député de l'arrondissement de Bergues, et Monier de la Sizeranne l'était de celui de Die. Pendant l'été de 1837, il avait convié à son château de Beausemblant dans la Drôme plusieurs poètes de ses amis, entre autres Emile Deschamps, Alexandre Guiraud et son collègue à la Chambre. Emile Deschamps, l'aimable et fécond versificateur, était le véritable bout-en-train de la fête. Ce fut lui qui reçut l'invitation du châtelain, ainsi libellée :

Beausemblant, juin 1837.

Vers ces temps calmes de ma vie,
Où, jeune encore, et dans ces lieux,
Je venais à la poésie
Demander quelques jours heureux ;

Quand, de ce feu qui vous domine
Trouvant un éclair oublié,
J'offrais une palme à *Corinne*
Et quelques fleurs à l'*Amitié*.
Je me disais : Pour moi ce seront jours de fêtes,
Les jours où des amis, littérateurs, poètes,
Voyageurs, artistes enfin
De ma si paisible retraite
Daigneront prendre le chemin.
Oubliant là Paris, ce monde tyrannique
Qui, chaque hiver, dévore et nos nuits et nos jours,
Nous aurons du soleil, de l'air, de la musique,
Des lectures souvent, jamais de politique,
Quelquefois de la chasse et du plaisir toujours.
Eh bien ! ce rêve heureux de ma jeune pensée
Se réalise en cet instant.

Par malheur, aujourd'hui, ma plume est émoussée,
Mais mon cœur reste vert sous ma tête glacée
Et ce cœur est joyeux ..... Emile, il vous attend ;
Il attend des amis qui sont aussi les vôtres,
Comme vous indulgents, poètes comme vous.
Quels plaisirs vont être les nôtres !
O mes amis ! accourez tous (1).

Après des jours heureux passés à Beausemblant, la joyeuse caravane s'en vint à Tain. où M. de la Sizeranne la présenta à son frère qui l'accueillit à merveille dans son pavillon de Chantalouette, pittoresque habitation bâtie sur un des sommets du célèbre coteau de l'Hermitage.

A son grand regret, Lamartine ne put se rendre à ces charmantes invitations. Il s'en excusa par une de ces lettres très délicates, dans lesquelles il excellait :

(1) *Revue du Dauphiné*, t. II, 1837, p. 184.

Saint-Point, 10 juillet 1837.

Monsieur,

« Emile Deschamps m'avait prévenu de votre obligeante invitation, et, avant de recevoir votre lettre si aimable, j'avais déjà retourné dans ma pensée tous les moyens d'aller me donner ce délicieux moment de congé au milieu d'hommes si rares à rencontrer, plus rares à réunir. Mais des impossibilités invincibles s'opposent à mon désir. Il serait trop long de vous les raconter ; vous pouvez les croire sur parole, car mes regrets sont la mesure de mon impuissance, je ne serai donc malheureusement qu'en esprit dans votre charmante réunion poétique, et j'y serai de cœur aussi puisque votre instance pour m'y amener me prouve que je serais avec des amis. Je vous exprimerai mieux toute ma reconnaissance à Paris, et j'y chercherai les occasions de vous y rencontrer mieux et plus intimement.

« Je viens de recevoir et de lire ce matin les *Voix intérieures* de Victor Hugo. Je pense qu'on vous a porté ce beau volume où il y a des pages supérieures à l'homme même. J'espère aussi que les flots du Rhône, votre beau ciel, vos âpres montagnes, ne laisseront pas Emile Deschamps muet : les rencontres de la nature et du génie sont toujours fécondes. Je ne doute pas que nous ayons l'hiver prochain les échos de Beausemblant à Paris.

« Agréez, Monsieur, avec mes tristes excuses, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Al. de Lamartine (1).

(1) *Correspondance de Lamartine*, édit. in-8, t. V, p. 222. L'édition in-12, de la Correspondance ne donne pas cette lettre. Par contre, elle en donne une de 1845, qui ne se trouve pas dans l'édition in-8. — Voir plus loin.

Emile Deschamps ne fut pas « muet ». Répondant à cet appel, il chanta, en des vers faciles et élégants, « les flots du Rhône, le beau ciel, même les âpres montagnes », non pas de Beausemblant ou de Tain, mais celles du Vivarais, et, dans ses remerciements aux amphytrions, il eut un mot pour Lamartine, dont il évoqua le souvenir :

Réponse a M. H. Monier de la Sizeranne

Paris, octobre 1837.

Des hauteurs d'un de vos châteaux,
D'où vous apercevez, comme un roi sur son trône,
Vos vendangeurs fouler la grappe noire ou jaune
Du brûlant *Ermitage*, autre roi des coteaux,
Et, plus bas, tournoyer la vapeur des bateaux,
Comme un grand aigle noir, sur les flots clairs du Rhône ;
Aux charmes de ce beau séjour,
Ami poète, avec ces accents que la muse
Vous prodigue encor mieux qu'elle me les refuse,
Vous nous conviâtes un jour.
Qui pourrait dire : Non, — quand le plaisir invite ?
Quand vous dites : Venez, — qui ne romprait ses fers ?
A votre doux appel je répondis bien vite ;.....
Le moins facile était de répondre à vos vers.
Et puis, que veut-on ? le poète,
Au plus fort du bonheur ne le chante jamais ;
Le regret rend la voix à sa lyre muette,
Hélas ! on dit mal : J'aime ; — on dit si bien : J'aimais ! (1)

Tout avait été à souhait et les plaisirs de l'esprit avaient été des plus délicats. Rien n'y manquait, pas même un « banquet de royale apparence » servi à Chantalouette. Ecoutons :

(1) *Ibid.* t. III, 1838, p. 210.

Nous n'avons garde d'oublier
Notre halte à Chantalouette,
Où le génie hospitalier
Sut pour nous si bien allier
Tout ce que l'esprit rêve, et que le cœur souhaite.
Nous gravissions aidés par les buissons,
Ce coteau merveilleux, dont rien ne peut distraire,
Pain de sucre géant, tout flanqué de raisins,
Votre frère, si bon, — oh ! c'est bien votre frère !
Nous reçoit comme un prince, — oui, dites le contraire,
Et puis votre neveu charmant, quelques cousins,
Je crois, tant ils étaient aimables,
En mille soins inexprimables
Vont se multipliant ; et, sans exception,
Sans nous laisser jeter les yeux à gauche, à droite,
Nous font entrer soudain, par une porte étroite,
Dans un kiosque imprévu, riant échantillon,
Devant qui Marly même eût baissé pavillon.
Là, dans des fleurs, banquet de royale apparence,
Poissons monstrueux, gibier fin,
Primeurs d'Amérique, et pour vin
La vendange du crû, le meilleur vin de France (1).

S'adressant à M. Monier de la Sizeranne, Emile Deschamps le conjura de ne pas sacrifier son talent poétique à son rôle de député, car tous les deux n'étaient pas inconciliables et pouvaient même se faire valoir l'un par l'autre ; l'Histoire en compte plus d'un exemple, et celui de Lamartine n'est pas le moindre :

Ah ! du moins secouant un préjugé gothique,
N'allez pas mettre de côté
Votre diplôme poétique
Pour le mandat de député !

(1) *Ibid.* p. 215.

Sous les dieux, l'univers antique
Dans Orphée, l'immortel chanteur,
Vit son premier législateur.
Et Numa rapporta son code poétique
Des leçons d'une nymphe au souffle inspirateur ;
Tandis que s'épenchant en sublime cantique,
Sur le mont où plus tard devait pousser la croix,
Le poète David fut le plus grand des rois.
Cette noble alliance, en tout temps fut commune ;
Et, vainqueur dans son double essor,
Devant nous, Lamartine a conquis la tribune,
Tenant en main sa lyre d'or !
N'abdiquez point de l'art la céleste couronne,
L'*Amitié* vous en prie, et *Corinne* l'ordonne ! (1)

Huit ans plus tard (1845), Monier de la Sizeranne adressa à Lamartine une lettre en vers, sous ce titre : *Un Député à un Député.* Il le suppliait de mettre son admirable talent au service de la politique de Thiers, dont le rôle, dans la question d'Orient et dans celle des fortifications de Paris, avait rencontré, chez Lamartine, une vive opposition. Il débutait ainsi :

16 novembre 1845.

Puisqu'elle est sans écho la tribune de France,
Et pour ma faible voix et pour ta voix immense,
Et puisque tous les deux nous conservons encor,
Moi, ma plume d'acier, et toi ta plume d'or,
Laisse-moi t'appeler à cette autre tribune
Où la pensée est calme, où nul bruit n'importune,
Où pour cesser la lutte il n'est pas de signal,
Où l'on cherche à te suivre, où tu n'as pas d'égal.
D'ailleurs la poésie a la parole austère
Lorsqu'elle veut toucher aux choses de la terre,
Et son libre concours, grave quand il le faut,
A l'appel du pays n'a jamais fait défaut.

(1) *Ibid.* p. 214.

Il prend à partie le ministère Guizot et l'alliance avec l'Angleterre « lien fatal » qu'il dénonce et dont il faut se dégager :

Là, malgré l'énergie et l'éclat du talent,
Il faut, ou succomber, ou vivre en reculant.
Aide-nous à sortir de cette alternative :
Que ton vaste front pense et que ta plume écrive ;
Que le brillant flambeau que tu reçus du ciel,
Ramenant sa clarté sur un danger réel,
Montre à nu les ressorts d'un pouvoir qui s'égare ;
Enfin que ta parole au combat se prépare,
Et ton noble génie aura bien mérité
De la France, du trône et de la liberté ! (1)

La réponse de Lamartine fut on ne peu plus aimable. Mais, s'il admira les « beaux vers », il ne fut pas convaincu ; toutefois ces divergences de vue ne l'empêchaient pas d'apprécier et d'aimer beaucoup son collègue :

Novembre 1845.

Cher collègue,

« J'ai lu avec admiration et reconnaissance vos beaux vers. La concorde, vous le savez, est la tendance de mon caractère et de mon cœur ; mais je n'ai jamais pu appeler concorde l'union de deux politiques contraires, tant que l'une des deux ne désavoue pas ce qui la sépare de l'autre.

« Personne n'a plus de goût, d'esprit et de cœur que moi pour votre ami politique M. Thiers. Je suis obligé de résister à un vif entraînement naturel pour combattre l'alliance de l'opposition avec lui. Mais la logique doit

(1) *Un Député à un Député.* Paris Amyot, 1845, in-32, 1re édit. très rare, obligeamment communiquée par Mme Max Monier de la Sizeranne.

gouverner les instincts. M. Thiers peut être un excellent ministre, il ne peut être un chef, ni un membre d'opposition après quinze ans de triomphe sur tous les principes de l'opposition libérale. Vous verrez, hélas ! cette pensée exprimée par moi dans un article de petit journal de Mâcon, que les journaux de Paris répéteront peut-être (1).

« Quand il y aura un symbole commun, je le professerai avec bonheur du même cœur que vous. Mais les lois de septembre, l'Orient et les fortifications nous séparent par un abîme politique qu'aucune bonne volonté ne peut combler. Les uns ou les autres nous tomberions au fond. Il faut être seul tant qu'une crise inattendue n'aura pas jeté un pont entre nous.

« Je suis entièrement plongé dans l'étude de la Révolution que j'écris en ce moment ; je n'ai qu'un clin d'œil de côté sur la politique du jour. Je ne fais plus de vers depuis dix ans. Si vous voulez je répondrai en prose à votre belle et généreuse pensée si magnifiquement exprimée. Pour cela il faut vous démasquer et permettre que je vous nomme dans le *Bien Public*. Ce serait pour moi une occasion de dire tout haut combien tout bas je vous honore, vous estime et vous aime. Heureux jour que celui où nous penserions ensemble comme ensemble nous sentons !

« Je lis le cinquième volume de l'Histoire de M. Thiers avec une sérieuse admiration. Dites-le-lui, si vous le voyez. Il se trompe s'il me croit ennemi, je ne suis qu'adversaire, et souvent à regret.

(1) *Un principe et point de partis* (19 novembre 1845), Voir la *France parlementaire*, t. IV, p. 259.
[Note des Editeurs de la Correspondance]

« Adieu, cher collègue et ami, et encore une fois merci » (1).

Que devinrent ensuite leurs relations ? Nous ne sommes pas en mesure de le dire. Mais, pour eux, comme pour tant d'autres, les événement devaient faire à ces deux hommes un sort bien différent.

On connaît celui de Lamartine. Inutile d'y revenir. Quant à Monier de la Sizeranne, il fut, en 1852, élu député de la Drôme au Corps législatif, où son intégrité et l'indépendance de ses votes prouvèrent assez qu'il ne s'inspirait que de sa seule conscience. C'est ainsi qu'il défendit les biens de la maison d'Orléans contre une loi de spoliation, qu'il se prononça en faveur du pouvoir temporel du pape et qu'il réclama hautement la gratuité du mandat de député. Comme nous sommes loin d'un tel désintéressement ! Non seulement cette loyale et courageuse attitude ne lui attira pas l'hostilité du second Empire, mais elle lui valut au contraire son estime et même, le croirait-on ? ses faveurs. Voilà encore un sentiment d'équité qui ne se comprend plus aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, il siégea au Corps législatif jusqu'en 1863, Cette année-là un décret du 7 mai l'appela au Sénat, où il resta fidèle à sa ligne de conduite en se plaçant parmi les libéraux conservateurs. Enfin, un brevet du 21 mars 1866 lui conféra le titre héréditaire de comte. Ajoutons que, dès 1835, les électeurs du canton de Saint-Donat d'abord, puis ceux du canton de Tain, le nommèrent conseiller général et lui renouvelèrent ce mandat pendant trente-cinq ans consécutifs, et, pen-

(1) *Correspondance*. édit. in-12, t. IV, p. 211-12. Cette lettre ne figure pas dans l'édit. in-8. — Voir une note ci-dessus. — Une édition critique et définitive de la Correspondance de Lamartine s'impose.

dant ces trente-cinq ans, il présida toutes les sessions du Conseil général de la Drôme, fait bien rare, sinon unique, et qui constitue le meilleur des éloges. Dans toutes ces hautes fonctions, Monier de la Sizeranne n'eut qu'un but : bien servir son pays et se rendre utile à ses concitoyens. Il mourut à Nice le 6 janvier 1878. Il repose aujourd'hui au cimetière de la ville de Tain, dans une chapelle funéraire, œuvre d'art justement remarquée.

Voici maintenant un Drômois qui fut, non pas un correspondant de Lamartine, mais un de ses plus fervents admirateurs, si bien que, dans le culte Lamartinien, il ne serait guère possible de le dépasser. N'est-ce pas là une raison suffisante pour le « portraicturer » un peu ? Et puis, l'amitié a ses droits dont il faut tenir compte, eux qui apportent à notre vie des jours heureux, trop vite écoulés. Leur brièveté même ne va pas sans mélancolie, ni tristesse :

L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive,
Il coule, et nous passons ! (1)

César-Antoine Colomb était né à Die le 2 août 1814. Après de sérieuses études classiques il alla à Paris pour y faire son cours de droit qu'il termina en 1837, avec le grade de licencié.

Intelligent, laborieux, observateur avisé, il s'initia avec ardeur au mouvement littéraire romantique alors en pleine efflorescence. Etudiant modèle et chrétien pratiquant, il exerçait sur ses camarades une salutaire influence. Pour cela, il était à bonne école. Un des

(1) Le Lac.



Antoine COLOMB

(1814-1888)

premiers, en effet, il s'attacha à Frédéric Ozanam dans l'œuvre admirable des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Ozanam le mena à Notre-Dame entendre Lacordaire, alors au début de ses fameuses prédications. Le jeune Colomb en subit le charme. Dès cette époque, et jusqu'à la fin de sa vie, il appartint de cœur et de conviction à l'Ecole catholique libérale qui a donné à l'Eglise de France, au cours du XIX[e] siècle, ses plus illustres, et, à tout prendre, ses meilleurs défenseurs. Avec Ozanam et Lacordaire, il unit, dans le même amour, Mgr Dupanloup, Montalembert, Cochin, de Falloux, le P. Gratry, A. du Boys, et tant d'autres.

Ce séjour à Paris lui permit d'imprimer une vive impulsion à son développement intellectuel. Littérairement parlant, et toute proportion gardée, il procède de deux écrivains qui le fascinèrent en un rare degré, Chateaubriand et Lamartine. Il avait pour eux un véritable culte. Plus tard, il aimait à lire, à ses enfants, les plus beaux passages du *Génie du Christianisme*, ceux qui, à son sens, devaient produire dans leurs âmes une heureuse impression, et en faire un jour des hommes d'honneur et de devoir. L'avenir a prouvé combien il avait vu juste.

Quant à Lamartine, notre Drômois ne manquait pas une occasion pour aller l'entendre à la tribune de la Chambre. Il s'enhardissait alors jusqu'à lui demander des billets d'entrée, et le grand poète, avec une bonne grâce charmante, accédait volontiers au désir de ce jeune homme qu'il voyait tout épris de son génie et de sa gloire.

De retour au pays natal, Antoine Colomb se fit inscrire au barreau de Die en qualité d'avocat. Mais bientôt, quittant la toge, il vint se fixer à Valence, par

suite de son mariage avec la fille d'un honorable négociant de cette ville. Sa vie entra dans une voie nouvelle, celle que lui ouvrait son beau-père. Le négoce cependant ne porta aucune atteinte à ses goûts littéraires, et, plus que jamais, il se sentait captivé par ses auteurs favoris.

La poésie de Lamartine et la prose de Chateaubriand, qui est elle-même une si magnifique poésie, parlaient à son cœur, achevaient de le charmer, de l'enthousiasmer même. Maintes fois sa douce muse le sollicita et l'inspira. De là des accents émus, des élans d'âme, et d'une âme toujours éprise du beau et du vrai, parce que toujours élevée vers Dieu par la pratique de la charité. Il restait bien le disciple fidèle d'Ozanam. Au reste, il trouvait à Valence deux hommes d'un dévouement à toute épreuve, Dupré de Loire et Louis Gilly, qui furent les véritables apôtres des pauvres et des souffrants. Il les secondait efficacement en tant que secrétaire de la Conférence de St-Vincent de Paul. Dieu seul qui sait tout le bien qu'ils ont fait ensemble et très modestement les aura récompensés au centuple, selon la divine parole du Christ, dans l'Evangile.

Son goût pour la poésie s'était révélé de très bonne heure. En 1832, à peine âgé de dix-huit ans, une circonstance exceptionnelle l'avait singulièrement touché. Cette année-là, Lamartine fit son célèbre voyage d'Orient. En descendant la vallée du Rhône, il traversa les villes que baigne le fleuve, Lyon, Vienne, Valence, Avignon et Arles, pour arriver à Marseille où, en grand seigneur, il s'embarqua sur un navire frété pour lui seul. Antoine Colomb, qui ne perdait pas de vue son poète aimé, se risqua à lui dédier une Ode, où, avec une

grâce toute juvénile, il chantait l'illustre voyageur, tout en lui signalant les souvenirs incomparables dont ces pays de lumière et de poésie ont gardé l'empreinte :

Ode a M. de Lamartine partant pour l'Orient

I

Vents, orages, faites silence,
De vos bruyants combats n'agitez plus les airs ;
Zéphyrs, brises du soir, frôlez la mer immense,
Murmurez dans les rameaux verts :
Lamartine, loin de la France,
Sur les ailes de l'espérance,
Vole aux climats féconds d'où l'astre radieux,
Laissant sa couche au sein de l'onde,
D'un pas s'élance sur le monde,
Et verse par torrents la splendeur de ses feux.

II

Poète avide d'harmonie,
Quel souffle pousse donc ta voile en Orient ?
Quelle muse inspirée appelle ton génie
Sous l'azur de son ciel riant ?
Veux-tu que les sons de ta lyre,
Sous la poussière où dort Palmyre
Glissant comme un soupir, réveillent un écho ?
Veux-tu que le flot de ta gloire
Baigne en passant chaque mémoire,
Des rives de la Seine aux murs de Jéricho ?

III

Pars donc ! Cède à l'enthousiasme
Qui t'emporte aux vallons qu'arrose le Jourdain ;
Là, le sol plein de fleurs, l'air exempt de miasme,
Révèlent le séjour d'Eden.

Non loin des champs où fut Solyme,
Pour toi croît la palme sublime
Dont la tige fleurit sous de verts oliviers :
Cours la cueillir, noble poète,
Et, pour en ceindre un jour ta tête,
Enlace son feuillage à tes brillants lauriers.

IV

Sens-tu s'infiltrer en ton âme
Ces parfums épanchés sur le berceau des arts ?
Vois-tu la Poésie aux deux ailes de flamme
Pleurer sur ses débris épars ?
Sous les ronces et les épines,
Lis au grand livre des ruines
Quels outrages le temps a semés sur ses bords ;
Regarde errer l'ombre d'Homère,
Qui, sous sa robe funéraire,
Pour saluer ton nom retrouve ses accords.

V

De l'Egypte foulant les herbes,
Inspire-toi du deuil de ces tombeaux déserts,
Obélisques géants, dont les masses superbes
Cachent leur sommet dans les airs.
Attache tes regards humides
Aux pieds moussus des Pyramides,
Où Bonaparte vint s'asseoir victorieux.....
Donne un regret à ces batailles,
Où tant de nobles funérailles
D'un crêpe ont recouvert nos drapeaux glorieux.

VI

Dans ces parages poétiques,
Entends-tu retentir le cri des nations ?
Aperçois-tu gravé sur les cèdres antiques
L'âge des générations ?

Quand du ciel tombe la nuit brune,
Dis-nous comment la pâle lune
Argente de ses feux Thèbe et Ptolémaïs;
Comment la brise vagabonde
Mêle la chevelure blonde
Des moissons d'aloès aux moissons de maïs?

VII

Suis la colonne lumineuse
Qui marque en sillons d'or sa trace dans les cieux;
Penche-toi sur le roc d'où l'eau miraculeuse
Arrose un sol mystérieux.
Sur les bords du golfe arabique
Ecoute la harpe angélique
Dont les fils d'Israël emplissaient les échos,
Quand la mer, séparant ses ondes
Leur ouvrit ses routes profondes,
Et noya Pharaon dans ses immenses flots.

VIII

Cherche la tente solennelle
Où jadis Abraham reçut l'ange de Dieu,
Où d'Isaac mourant l'aquilon sur son aile
Emporta le suprême adieu.
Porte tes pas au mausolée
De Rachel pâle et désolée,
Prie et pleure à genoux sur ses tristes débris;
Caresse d'un chant, d'une plainte,
Son ombre dont la voix éteinte
Appelle vainement ses fils sourds à ses cris.

IX

Poursuis ton vol jusques aux rives
Où dort le souvenir de l'antique Sion;
Le fleuve qui la baigne a des ondes plaintives
D'où surgit l'inspiration.

Gémis sur la montagne sainte ;
De tes lèvres laisse l'empreinte
Au jardin où le Christ eut des larmes de fiel ;
Chante sur la tombe où les anges,
Le couvrant de candides langes,
Le prirent dans leurs bras pour l'emporter au ciel.

X

Sublime comme les tempêtes,
Comme le bruit des vents qui hurlent sur les eaux,
Recueille dans ton cœur le verbe des prophètes
Dans ce silence des tombeaux.
Laisse courir ta rêverie
Sur la colline défleurie
Qui domine la place où fut Jérusalem ;
Souviens-toi de la belle étoile,
Qui, de la nuit perçant le voile,
Aux mages étonnés indiquait Bethléem.

XI

Et quand ton âme sera pleine
De tous les souvenirs que les ans cachent là,
Viens, viens te reposer sous l'ombrage du chêne
Qui couvre ta blanche villa ;
Et dans ce romantique asile,
Où la Parque, à tes vœux docile,
Te file longuement des jours délicieux,
Rapporte du sein de l'Asie
Ces vagues senteurs d'ambroisie
Qu'on respire à longs traits dans tes hymnes pieux (1).

Nous avons tenu à citer ce morceau en entier, car il témoigne d'une inspiration Lamartinienne peu douteuse. De nombreuses expressions le prouvent, telles que

(1) *Revue du Dauphiné*, t. IV, 1838, p. 46-51.

moussus, *Solyme, regards humides*, *chevelure blonde des moissons*, *colline défleurie*, *hymnes pieux*, etc. Il n'y a pas jusqu'à l'imagination lyrique, à la facture du vers, surtout au mouvement, l'apostrophe et l'interrogation qui n'indiquent chez notre précoce auteur — il n'avait que dix-huit ans — un effort d'imitation très visible, parfois même assez heureux, et, au demeurant, très digne d'attention.

Antoine Colomb n'abandonna jamais la muse. Il publia en diverses Revues plusieurs pièces de vers, tantôt sous le voile de l'anonyme, tantôt sous le pseudonyme d'Antonin de Grangeneuve. Il a laissé en portefeuille tout un recueil de poésies inédites, dont quelques-unes au moins mériteraient d'être éditées. Elles achèvent de montrer combien son âme si généreuse, son esprit si ouvert, savaient vibrer des plus nobles sentiments. A son tour, il aurait pu se dire :

> Mon âme est à l'étroit dans sa vaste prison :
> Il me faut un séjour qui n'ait pas d'horizon (1).

Le 9 janvier 1888, ses croyances chrétiennes et son amour des pauvres lui ouvrirent l'entrée de la demeure éternelle, ce séjour qui n'a pas d'horizon !

La plupart des grands catholiques français qui, au XIXe siècle, se sont groupés autour de Lacordaire, de Montalembert et de Mgr Dupanloup, ont été les hôtes de l'un d'entre eux, Albert du Boys, qui eut l'honneur de les recevoir chez lui, dans sa demeure de Tain et à son château de la Combe, près de Grenoble, où mourut l'évêque d'Orléans, le 29 septembre 1878, ce cher

(1) Lamartine, *Premières Méditations*, *XXXIV*. Dieu, à M. l'abbé F. de Lamennais. Edit. Hachette, in-12, p. 168.

la Combe, dont il aimait à dire : « l'air y est plus pur, le ciel plus proche et Dieu plus familier » (1).

De très bonne heure, A. du Boys avait été en relation avec Lamartine. On n'a peut-être pas oublié que ce dernier, écrivant à Joseph Rocher, le 13 juillet 1825, lui donnait ce détail, qui a pour nous quelque intérêt :

« Faites mes compliments à un charmant jeune homme que je vous félicite d'avoir recruté et avec qui, je crois, vous vous lierez avec plaisir. C'est M. Dubois que j'ai connu à Paris et que je reverrai, j'espère, en allant vous voir » (2).

Leurs rapports dataient de 1822, et le « charmant jeune homme » avait alors dix-neuf ans. De plus, un lien de parenté achevait de les rapprocher l'un de l'autre (3).

Marie-Albert du Boys naquit le 12 avril 1804, à Metz, où sa mère était allée recueillir une succession. Son père, Gaspard-Marie du Boys, né à Grenoble au mois de janvier 1761, y mourut au mois de novembre 1860, âgé donc de près de cent ans (4). Au moment de

(1) Mlle du Boys, *Les derniers jours de Mgr Dupanloup*, p. 16.

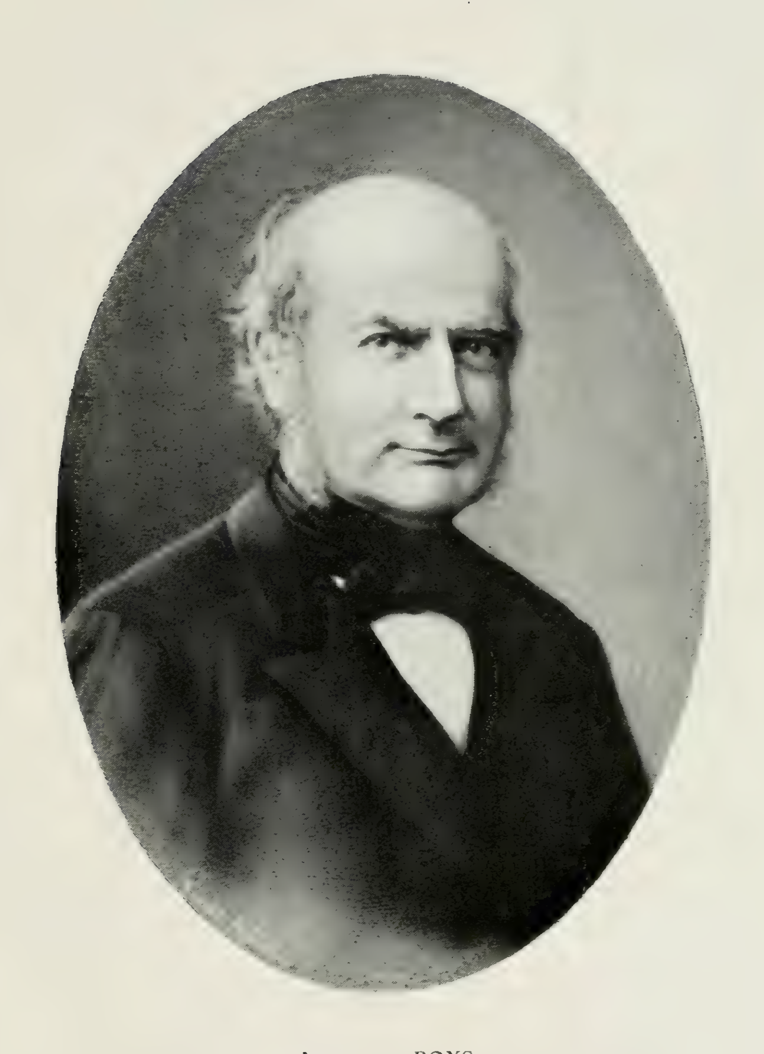
(2) *Ut supra*, t. XLIX, 192e livr., p. 173.

(3) Voir la note suivante.

(4) A l'âge de quatre-vingts ans, le président du Boys chassait encore le chamois dans les montagnes de Belledonne. — Il avait épousé Françoise-Claudine Grimod-Benechow de Rivière, née en ..... et décédée à Paris, le 18 mars 1819. Cette dernière avait une sœur..., qui épousa François de Montherot de Beligneux, conseiller au parlement de Dijon, d'où un fils, François, marié à Suzanne de Lamartine, la plus jeune sœur du poète. De ce mariage vint un fils, Charles, ancien secrétaire d'ambassade et propriétaire du château de Saint-Point.

A. du Boys était donc le cousin-germain du beau-frère de Lamartine.

Celui-ci avait cinq sœurs : 1° Cécile, mariée à Glans de Cessiat ; 2° Eugénie, mariée au baron de Coppens ; 3° Sophie, mariée au comte de Pont de Ligonnès, d'où Mgr de Ligonnès, évêque de Rodez ; 4° Césarine, mariée au baron Xavier de Vignet ; 5° Suzanne, mariée à François de Montherot.



Albert du BOYS

(1880)

la Révolution, il était conseiller au parlement, plus tard (1815), il fut député de l'Isère et président de la Cour royale de Grenoble (1816), fonction qu'il remplit jusqu'en 1848. Il fut le dernier représentant des anciens parlements. C'était une belle figure de magistrat. Il en garda toujours toute la grave dignité, et, fort de sa conscience, il aimait à évoquer les souvenirs du passé. Il fallait alors l'entendre dire, avec un ton qui n'admettait pas la réplique : *Nous autres du parlement !*

Son fils était un sage. Esprit fin, réfléchi, très cultivé, très au courant des publications d'histoire, de littérature, de droit, d'économie politique et sociale, il suivait avec attention le grand mouvement des idées et des besoins de son temps. Sans doute, son extrême modestie, d'accord en cela avec son tempérament, l'aurait volontiers confiné dans le cercle restreint de l'intimité familiale, mais les événements, toujours maîtres des hommes, en décidèrent autrement, et étendirent singulièrement son horizon en lui procurant d'heureuses, et — disons le mot — d'illustres relations.

Il avait épousé à Tain, le 6 février 1832, Marie-Rose de Larnage, femme d'une rare distinction (1). Chez cette chrétienne accomplie, les qualités de cœur et d'intelligence s'épanouissaient en une douceur infinie, sans affaiblir néanmoins ni l'énergie de son caractère, ni la fermeté de ses convictions. Et puis, elle était remarquablement belle : on la citait pour sa beauté. Lamartine nous le dira.

(1) Née à Tain le 5 août 1808, et y décédée le 12 décembre 1885, fille de Jean-Vincent Mure de Larnage et de Louise-Charlotte-Elisabeth-Jeanne-Marie-Rose Monier. — Cette famille de Larnage, anoblie vers 1745, est différente de la famille féodale du même nom, à laquelle appartenait la fameuse héroïne de J.-J. Rousseau.

*

Les leçons de ce foyer si chrétien ne furent pas stériles : trois enfants, une fille et deux fils, en rendent témoignage.

Mademoiselle Netty du Boys, à qui rien n'a manqué des vertus de sa mère, a donné la mesure de sa valeur personnelle en des œuvres littéraires, historiques et même philosophiques que le temps n'a pas fait oublier (1).

De ses deux frères, l'un, Félix, portait le prénom de l'évêque d'Orléans, et mourut jeune encore, magistrat plein d'avenir (1878) ; l'autre, M. Paul du Boys, fut baptisé à Tain, en 1847, par le P. Lacordaire. Ancien ingénieur en chef des ponts et chaussées, il garde fidèlement, au château de la Combe, les traditions paternelles.

Nous avons dit que A. du Boys se rencontra avec Lamartine à Paris, en 1822. Il y avait eu entre eux un intermédiaire tout indiqué, François de Montherot, qui réussit d'autant plus que Lamartine avait pour son beau-frère une affection particulière. Montherot était poète à ses heures, et ses vers ne déplaisaient pas au poète de génie qui les qualifia de « fils de l'éclair » « nés d'un sourire ». Il lui avait dit ces belles choses dans une poésie qu'il lui dédia sous ce titre : *Pensées en voyage*, et qui devait son inspiration au voyage en Orient :

Ami, plus qu'un ami, frère de sang et d'âme,
Dont l'humide regard me suivit sur la lame,
A travers tant de flots jetés derrière moi,
A travers tant de ciel et d'air, je pense à toi ;

(1) Sur Netty du Boys, cf. Ch. Bellet, *Contribution à l'Histoire de Tain. Bio-bibliographie locale.*

Je pense à ces loisirs que nous usions ensemble
Au bord de nos ruisseaux sous le saule ou le tremble ;
A nos pas suspendus, à nos doux entretiens
Qu'entremêlaient souvent ou tes vers ou les miens,
Tes vers fils de l'éclair, tes vers nés d'un sourire,
Que tu n'arraches pas palpitants de ta lyre,
Mais que de jour en jour ta négligente main
Laisse, à tout vent d'esprit, tomber sur ton chemin,
Comme ces perles d'eau que pleure chaque aurore,
Dont toute la campagne au réveil se colore,
Qui formeraient un fleuve en se réunissant,
Mais qui tombent sans bruit sur le pied du passant,
Dont le soleil du jour repompe l'humble pluie,
Et qu'aspire en parfums le vent qui les essuie !

Sa pensée n'a pas quitté Montherot, et c'est encore vers lui qu'elle est allée quand il a visité Athènes, Athènes qui

S'éveillant tour à tour dans la gloire ou la honte,
Roulant ses flots vivants comme une mer qui monte,
Chaque vent les poussait à ses ambitions,
Les uns à la vertu, d'autres aux factions,
Périclès au forum, Thémistocle au rivage,
Aux armes les héros, au Portique les sages,
Aristide à l'exil et Socrate à la mort,
Et le peuple au hasard, et du crime au remords !
Au pied du Parthénon, qu'un homme au turban garde,
J'entends venir le jour, je marche et je regarde
. . . .
. . . .
La lumière en passant sur ce sol du trépas,
Y tombe morte à terre et n'en rejaillit pas ;
Seulement le rayon le plus haut de l'aurore
Effleure sur mon front le Parthénon qu'il dore,

Puis, glissant à regret, sur ces créneaux noircis
Où dort, la pipe en main, le janissaire assis,
Va, comme pour pleurer la corniche brisée,
Mourir sur le fronton du temple de Thésée !
Deux beaux rayons jouant sur deux débris, voilà,
Tout ce qui brille encore ; et dit : « Athène est là ! » (1).

Ce fut ce « frère de sang et d'âme » qui présenta son jeune cousin à Lamartine. Albert du Boys avait alors dix-huit ans et suivait à Paris les cours de la Faculté de droit. Il nous a retracé lui-même cette première entrevue dans une lettre que nous croyons devoir citer en grande partie :

« Au mois de mai 1822, j'eus l'honneur d'être présenté à M. de Lamartine par mon cousin-germain, M. de Montherot, qui était son beau-frère. Le poète habitait alors rue Saint-Honoré.

« A peine fus-je entré dans le salon, qu'il vint à moi, me tendit la main et me présenta, avec une bonne grâce charmante, aux deux personnes qui se trouvaient là, Madame de Lamartine et M. de Saint-Victor, le père de M. Paul de Saint-Victor. M. de Saint-Victor avait publié, peu auparavant, un livre sur le *Cabinet des Antiques* du Louvre. Il était plein de son sujet et il ne le montra que trop car, à lui seul, il absorba la conversation et ne parla que des antiquités de Paris. En homme bien élevé, Lamartine s'inclinait devant l'archéologue et l'érudit, dont l'exhubérance de langage n'était guère de son goût.

« Pour lui, il fut vraiment tel que je me l'étais représenté. Très beau dans sa haute taille fine et élancée, avec une attitude pleine de noblesse et d'élégance,

(1) *Recueillements poétiques*, édit. Hachette, in-12, p. 224.

sa physionomie me parut très mobile, respirant tour à tour la joie, la mélancolie, la tristesse, la douleur. Son regard, vif et profond, indiquait assez de quels accents vibrait son âme éminemment religieuse. Tout de suite je fus saisi. Sa brillante causerie acheva de me séduire, car il s'était mis de façon fort aimable à la portée de son jeune visiteur, s'intéressant à lui comme s'il l'avait toujours connu. Son affection pour mon cousin devait être pour beaucoup dans cet accueil si empreint de sympathie.

« Deux ans après, je l'ai revu à Florence, où il était secrétaire d'ambassade (1). Là, j'eus la primeur des *Nouvelles Méditations poétiques* (2), dont plusieurs furent lues par le poète lui-même dans une société de choix. La méditation sur le *Crucifix* surtout nous transporta d'admiration. Il dut la relire, et il est telles de ces incomparables strophes qui ne sont jamais sorties de ma mémoire, je devrais dire de mon cœur de chrétien. Ce crucifix avait une histoire touchante dans la vie de M. de Lamartine, page intime que quelques rares amis ont connue. Je l'ai su par mon cousin (3).

« A chacun de mes voyages à Paris, j'ai fidèlement fréquenté son salon, alors rue de l'Université. Il était toujours, pour moi, aimable, prévenant, courtois. Je le

(1) Nous avons déjà dit que Lamartine avait été nommé, en 1824, secrétaire de légation à Florence, auprès du marquis de la Maisonfort, qu'il remplaça deux ans après en qualité de chargé d'affaires.

(2) On sait que Lamartine lisait volontiers ses poésies dans le cercle intime de ses amis. Mais, en 1824, Albert du Boys n'avait pu avoir la primeur des *Nouvelles Méditations poétiques*, dont la première édition est de 1823. Il y a donc là une légère inexactitude bien compréhensible de la part de quelqu'un qui écrit plus de 60 ans après.

(3) Cette « histoire touchante » a été définitivement fixée et racontée en détail par Léon Séché dans le *Roman de Lamartine*. En mourant, Lamartine embrassa avec foi le crucifix, qui appartient aujourd'hui à son neveu, Mgr de Ligonnès, évêque de Rodez.

trouvais plus que jamais avec des airs de grand seigneur, fastueux même, tenant une véritable cour fréquentée par un monde un peu mêlé, où certains démocrates ou utopistes comme Enfantin, étaient heureux d'approcher le poète député. Les événements politiques avaient orienté sa vie dans une direction où mes principes restés inébranlables risquaient fort de ne pas cadrer avec les siens. Ses dernières années furent malheureuses, la ruine était venue. Mais ses douloureuses épreuves m'inspiraient pour lui une sympathie et une admiration plus grande que jamais » (1).

Il nous reste un dernier épisode à narrer. On en comprendra tout l'intérêt, quand nous aurons dit qu'un jour la muse de Lamartine s'était fait entendre dans la famille d'Albert du Boys, où elle avait trouvé une inspiration délicieuse et inattendue.

En 1833, au retour de son voyage en Orient, il se rendait en chaise de poste de Marseille à Paris. Il dut relayer à Tain, dans une auberge, au bord du Rhône, où Chateaubriand s'était également arrêté en 1802, ainsi qu'il le raconte (2). Lamartine en profita pour visiter la petite ville. Une maison, d'assez vaste apparence, avec jardin et terrasse au bord du fleuve, attira son attention. Sur le seuil, se tenait une jeune femme dont l'éclatante beauté le saisit. Il n'osa s'arrêter. Toutefois, sous le coup de l'émotion, il voulut savoir au moins son nom. On lui répondit :

Madame Albert du Boys.

La femme du cousin de mon beau-frère, M. de Montherot ?

Elle-même !

Avant de repartir, il lui adressa ces vers si délicats, gardés précieusement par la famille :

(1) Lettre du 12 mars 1883.

(2) *Mémoires d'Outre-Tombe*, édit. Edmond Biré, t. II, p. 308-9.



Madame Albert du BOYS

(1833)

Je ne fis qu'entrevoir en passant ton visage.
Mon œil, depuis ce jour, reste ébloui de toi.
Je plains le flot du Rhône où se peint ton image,
Il la perd en fuyant, je l'emporte avec moi ! (1)

Lamartine qui savait si bien lire dans les grands spectacles de la nature, et y trouver, avec des accents superbes, des inspirations de génie, ne put se défendre, avant de quitter le rivage du Rhône de lui adresser, comme en un dernier adieu, ce cri du cœur :

Demande, ô voyageur, pour descendre la vie
Ce que m'offre ce fleuve en descendant son cours.
Une route facile au gré des flots suivie,
Un flot calme, un ciel pur, un vent tiède, et des jours
Que le soleil fait longs, que le plaisir fait courts (2).

(1) Ce quatrain a été publié pour la première fois par la nièce de Lamartine, Madame Valentine de Lamartine (Cessiat), dans les *Poésies inédites de Lamartine*, Hachette, 1873, in-8, p. 261. Il est dédié à Madame .... Comme Madame A. du Boys était encore vivante, son nom, par un sentiment de délicatesse que l'on comprendra, n'a pas été divulgué. C'est la famille qui avait communiqué le quatrain à Victor de Laprade, auteur de la Préface placée en tête du volume.

Quant aux circonstances dans lesquelles Lamartine rencontra Madame A. du Boys, à Tain, l'abbé Dadolle — depuis Mgr Dadolle, mort évêque de Dijon — en donne la version suivante :

« Un jour que Lamartine s'était arrêté à la résidence d'hiver de Madame A. du Boys, un modeste châlet au bord du Rhône à Tain, le grand poète prit congé de la châtelaine avec ce quatrain (suit le quatrain), *Albert du Boys. Notice biographique*, 1892, p. 90.

En 1833, A. du Boys n'habitait pas le chalet, mais la maison de Larnage. Le chalet était l'habitation de Monier de la Sizeranne. De plus, la famille a toujours cru que Lamartine avait simplement rencontré Madame du Boys sur le seuil de sa porte. C'est ce qu'a bien voulu m'écrire M. Paul du Boys, dans une lettre datée de la Combe, le 17 juin 1911. Enfin, mon ami, Anatole de Gallier, qui avait une copie du quatrain, m'avait rapporté le fait de la même manière, avec les quelques détails reproduits ici.

(2) *Recueillements poétiques*, XLIII. *Improvisation sur le bateau à vapeur du Rhône*. Edit. Hachette. in-12, p. 340.

C'est sur ce vœu du poète que nous achèverons nos Souvenirs dauphinois sur Lamartine. A cet égard, nous n'avons pas la prétention d'avoir tout dit, car il reste encore beaucoup à chercher et à trouver. Les documents inédits, surtout les lettres, ne doivent pas manquer : on en a vu plusieurs exemples.

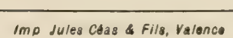
Ils aideront à fixer un des côtés les plus intéressants de la vie de Lamartine, celui de ses relations avec ses amis où se révèlent, avec plus d'intensité peut-être que partout ailleurs, sa nature généreuse et chevaleresque, sa grandeur d'âme et la tendresse de son cœur.



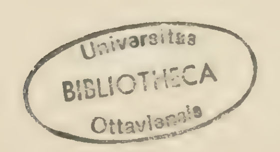
TABLE DES GRAVURES

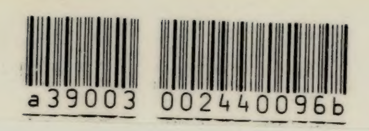


TABLE DES MATIÈRES



Imp Jules Céas & Fils, Valence




a39003 002440096b